



SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

RAPPORT DE PRESENTATION

1. DIAGNOSTIC STRATEGIQUE TERRITORIAL

approuvé le 25 février 2020

Les Développeurs Associés



étudesactions
développement urbain, territorial et social



Transae
Assistance & Expertise

Réalisé avec le soutien de :

Auvergne – Rhône-Alpes*



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. LA MAURIENNE	4
PAYSAGES ET RESSOURCES NATURELLES.....	19
1. SYNTHESE DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT (EIE)	19
2. PAYSAGES, ARCHITECTURE ET PATRIMOINE	26
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE DE LA MAURIENNE	39
1. DEMOGRAPHIE	39
2. HABITAT & LOGEMENT	53
3. L'OFFRE DE SERVICES ET D'EQUIPEMENTS	75
L'ECONOMIE ET SES MUTATIONS.....	95
1. ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DU TISSU ECONOMIQUE DE LA MAURIENNE	96
2. L'AGRICULTURE EN MAURIENNE	119
3. LA FORET EN MAURIENNE, UN TRAVAIL A LONG TERME	131
4. LE TOURISME EN MAURIENNE	137
5. COMMERCE EN MAURIENNE	201
6. OFFRE FONCIERE ECONOMIQUE EN MAURIENNE	213
LES CHANTIERS & L'INFRASTRUCTURE LYON-TURIN	221
1. LE PROJET : SES PRINCIPES, SON PLANNING ET SON PHASAGE	222
2. LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE DE MAURIENNE	225
ORGANISATION ET DYNAMIQUES DU TERRITOIRE	236
1. DYNAMIQUES LOCALES ET GOUVERNANCE	236
2. POLITIQUES COMMUNALES EN TERME D'URBANISME	240
3. CONSOMMATION FONCIERE URBAINE DES 10 DERNIERES ANNEES	247
4. ARMATURE URBAINE	257



INTRODUCTION





1. LA MAURIENNE

Le Pays de Maurienne, territoire transfrontalier, à moins de 2h00 des principales métropoles régionales, Lyon, Grenoble, Chambéry, Valence, et de Turin et de Genève, est un territoire puissant par sa géographie, ses ressources et son tissu économique. Il est en ordre de marche dans son organisation institutionnelle pour porter une démarche de SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale. Celle-ci est une étape de plus dans la vie du Pays qui a su depuis plus de 20 ans monter de nombreux projets et études à l'échelle vallée. C'est aussi une nouvelle étape par la nature même du SCoT qui va arrêter un cadre de travail structurant pour l'ensemble des 62 communes et les 44 000 habitants du territoire.

Le Pays a une forte tradition de travail avec l'ensemble des communes qui le composent et les acteurs qui animent ce territoire.

1.1. La Maurienne : un territoire étudié, piloté, porteur de projets

La liste des études effectuées sur le Pays de Maurienne, dont les études thématiques de 2014/2015 en appui à l'élaboration du diagnostic stratégique territoriale et l'histoire récente des projets et procédures locales montrent

bien que le territoire a été étudié, sous « toutes les coutures » et a su mobiliser de façon continue et convergente, une multitude d'acteurs clés pour son fonctionnement : au premier rang desquels le Département, la Région, les services de l'Etat, les consulaires, les organisations touristiques alpines.

1.2. Des marges de manoeuvre pour un projet dans un territoire aussi puissamment structuré

Qu'il s'agisse de la géographie, des activités économiques, de son positionnement dans l'espace, des dynamiques supra locales en cours (Lyon-Turin, ...), la Maurienne semble être portée par des forces qui structurent son histoire, ces forces se passant le relai pour bâtir un cheminement du 20^{ème} au 21^{ème} siècle. Après l'industrie lourde, l'énergie hydraulique, le tourisme blanc, l'autoroute, le Lyon-Turin, ... Dans cette succession de grands chapitres exceptionnels dans la vie d'un territoire, quelle place pour une approche moins surdéterminée, plus endogène, proposant une alternative aux modèles en place et aux tendances lourdes qui « s'imposent » dans la société du 21^{ème} siècle, esquissant d'autres trajectoires ?



La charte de développement 2010 portait déjà ce questionnement. La vision partagée élaborée pour 10 ans dans le cadre du CDDRA (contrat de développement Durable de Rhône-Alpes), retenait 4 défis et plaçait en 4^{ème} position celui qui relevait du « Lyon-Turin ». Quant aux cinq articulations ou orientations stratégiques qui en découlaient, la première d'entre elles traitait nécessairement de la problématique Lyon-Turin. Pouvait-il en être autrement : afficher d'une part des intentions de changement tout en se rangeant au principe de réalité ?

L'ensemble des documents « supports » se réfère à cette stratégie.

Le projet d'accompagnement dans le cadre de la démarche Grand Chantier Lyon-Turin (volet territorial CPER) porté à l'échelle Pays de Maurienne indique clairement que le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du **SCoT sera le moyen d'actualiser la stratégie de la Maurienne.**

CHARTRE 2010 du CDDRA

4 défis	5 orientations stratégiques
<p>1er défi : Agir pour que l'empreinte écologique du Pays de Maurienne soit en constante diminution en proposant un projet durable</p> <p>2ème défi : Valoriser les ressources du territoire, dans leur diversité et leur complémentarité, au bénéfice de ses habitants et de ceux qui y séjournent</p> <p><i>Aborde la question de la vallée de l'aluminium + 50% de la recherche publique en Savoie sur ce territoire (ONERA + vulgarisation scientifique avec ouverture Centre d'interprétation du Laboratoire Souterrain de Modane...)</i></p> <p>3ème défi : Renforcer le lien social et la cohésion territoriale et répondre notamment au souci de proximité et au besoin de mobilité sur un territoire étendu et peu peuplé</p> <p>4ème défi : Etre acteurs des grands projets et des révolutions technologiques du 21ème siècle afin de favoriser le dynamisme et l'adaptation du tissu économique local</p>	<p>1. Penser l'aménagement durable du territoire, dans le contexte du Lyon-Turin avec le double souci de la préservation de l'environnement et du développement</p> <p>2. Accompagner les mutations économiques tout en conservant un équilibre entre les différents grands secteurs d'activités</p> <p>3. Développer et promouvoir un tourisme de toutes saisons, qui s'appuie sur la pluralité des activités et tire parti de la richesse et de la diversité du patrimoine de Maurienne</p> <p>4. Renforcer le lien social dans la vallée et proposer à tous les habitants des services de qualité, accessibles au plus grand nombre</p> <p>5. Développer et renforcer la cohérence de la communication dans et sur la vallée</p>



Synthèse formalisée autour de 7 grandes problématiques

1. UN « PETIT » TERRITOIRE ALPIN, ETENDU, HABITE, ACCESSIBLE, TRANSFRONTALIER, AVEC UN ENVIRONNEMENT ET DES PAYSAGES REMARQUABLES, ENCORE PRESERVE, DOTE D'UN POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT

La Maurienne est un territoire de montagne du Massif Alpin, dont l'altitude varie entre 286 et 3 855 m, avec une vallée principale creusée par la rivière Arc et ses nombreux affluents. Il s'agit d'un territoire vaste par sa superficie, qui s'étire sur plus de 120 km, d'Aiton jusqu'à Bonneval-sur-Arc, et petit par sa population, 45 228 habitants en 2013.

Son histoire et le fait frontalier sont forts, influençant l'occupation et les activités humaines : ex Duché de Savoie, présence militaire et douanière, libre circulation en Europe... La Maurienne s'inscrit aujourd'hui dans une entité Savoie-Mont-Blanc et dans un espace transfrontalier, celui de la Conférence des Hautes-Vallées.

Le relief et le climat s'avèrent également contraignants : les espaces plans étant rares, convoités et non renouvelables ; les déplacements entre fonds de vallée et hauteurs étant parfois peu

aisés ; manifestation de risques naturels pluriels. Des risques technologiques et nuisances liés aux transports terrestres, à l'industrie, aux barrages sont également à mentionner.

Elle dispose de nombreux atouts dont ses hommes et ses femmes (accueil, solidarités), ses ressources naturelles très convoitées (espaces naturels, neige, énergies, eau, carrières...), un ensoleillement important, la qualité de sa desserte autoroutière et ferroviaire toute l'année malgré la fermeture hivernale des grands cols dont la plupart culminent à plus de 2 000 mètres d'altitude. Le territoire est également affecté par des risques naturels pluriels et des risques technologiques liés aux transports terrestres, à l'industrie, aux barrages.

La Maurienne est constituée d'une multitude d'entités paysagères, entre fonds de vallées et hauts sommets (dont plusieurs dépassent les 3 000 m), et de nombreux cols qui sont historiquement des points de passage et de communication avec les territoires limitrophes italiens, savoyards, isérois ou des Hautes-Alpes. Ce sont les fonds de vallée qui sont les plus altérés par l'industrialisation, l'urbanisation, les infrastructures.

Les enjeux paysagers de la Maurienne sont directement liés à l'histoire de l'installation humaine dans le territoire et au développement des activités dans la vallée et les alpages :

- Les premières installations agropastorales qui ont conduit à la fondation des premiers villages au développement de l'agriculture qui façonne encore le paysage,
- Le développement des activités de passage dues aux enjeux transfrontaliers, routiers et ferroviaires au 19^{ème} siècle,
- Le développement des activités industrielles quasi-conjointement avec le développement des aménagements hydroélectriques depuis la fin du 19^{ème} siècle,
- Les aménagements touristiques,
- La mise en service de l'A43, entre 1996 et 2004 en Maurienne,
- Les grands chantiers du Lyon-Turin qui viennent de commencer, sur la section transfrontalière.

La Maurienne accueille aujourd'hui 45 228 habitants (population totale en 2013), avec une densité de 22 habitants/km², densité la plus faible de la Savoie (69 hab/km²) et de la Région Rhône-Alpes-Auvergne (111 hab/km²). Sur les 62 communes, seules 3 communes dépassent les 2 000 habitants mais aucune les 10 000 habitants. Le pôle principal est St Jean de Maurienne avec 8 242 habitants (chiffres INSEE 2013).

La biodiversité est riche. De nombreuses espèces sont recensées sur le territoire, dont plusieurs espèces sensibles. Les réservoirs de biodiversité sont globalement bien protégés : Parc National de Vanoise, zones Natura 2000, zones humides, sites et monuments inscrits ou classés, espace Belledonne... Mais certains biotopes sont fractionnés, notamment par les grandes infrastructures en fond de vallée qui entravent les fonctionnalités écologiques entre adret et ubac. Les interfaces entre urbanisation et corridors



SYNTHESE

biologiques sont aujourd'hui insuffisamment gérées et hiérarchisées afin d'améliorer et faciliter les axes de passage de la faune (hydroélectricité, infrastructures) et les déplacements de la « biodiversité ordinaire », y compris « en ville ».

La ressource en eau est importante, de qualité, mais convoitée, avec des difficultés localisées, et soumise au dérèglement climatique.

Les ressources énergétiques sont nombreuses mais inégalement exploitées, avec une prédominance pour l'énergie hydraulique. L'ensoleillement est encore peu exploité.

La Maurienne est un « territoire de ressources » dont les potentialités de développement en lien avec ces richesses sont encore à valoriser, en ouvrant les possibles, tant en termes d'attractivité (renouveau de la population, touristes, ...), de développement, de nouvelles activités (bien-être par exemple), de nouveaux services (vers des services environnementaux ?), ...

2. UNE ATTRACTIVITE INSUFFISANTE ET INEGALE EN TERMES RESIDENTIEL, POPULATION EN DIMINUTION ET VIEILLISSANTE, MAIS SOUTENUE EN TERMES PRESENTIEL : 2 MODALITES DE RELATION AU TERRITOIRE, UN « METISSAGE » A CONSTRUIRE, DES DYNAMIQUES SOCIETALES A METTRE EN RESONNANCE ...

- Un solde migratoire déficitaire sur les 3 principaux pôles urbains : St Jean, St Michel et Modane.
- Une « dynamique habitat » faible, mais un développement résidentiel externe notable en entrée de vallée, mieux connectée aux agglomérations de Chambéry ou d'Albertville.
- Un parc de logements vacants important et qui progresse, en entrée de Maurienne, dans les bourgs centres.
- Des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec encore peu de résultats probants.
- Une recherche d'une qualité du cadre de vie, en lien avec l'ensoleillement de la vallée avec pour conséquence un étalement péri-urbain et un délaissement des centres bourgs.
- Un poids important des touristes et des saisonniers sur le territoire.



SYNTHESE

- L'installation de nouvelles familles surtout en entrée de la vallée, l'arrivée d'employés sur les chantiers Lyon-Turin, de jeunes retraités.
- Un niveau de services et d'équipements relativement important mais fortement différencié selon les territoires.
- Une saisonnalité des services liés à la fréquentation touristique, avec un déficit ressenti pour les habitants sur l'année.
- Un déficit d'équipements sur des territoires en essor urbain ou touristiques.
- Une offre de transports collectifs mal adaptée avec une relative inégalité territoriale et sociale même si des initiatives commencent à se structurer (Cœur de Maurienne Bus, Rézo Pouce en Haute Maurienne...).

La Maurienne est un des territoires les plus vieillissants de Rhône-Alpes. Elle a connu une forte baisse de sa population au début du 20^{ème} siècle puis dans les années 1970, contrairement à d'autres communes de montagne en Rhône-Alpes.

Plus de 10 % de la population dépasse l'âge de 75 ans en 2012. Cette proportion est la plus forte des territoires de Savoie. Enfin, comme de nombreux territoires ruraux, elle connaît un départ important des jeunes de 18-24 ans.

Le déclin démographique s'est poursuivi jusque dans les années 1990. Depuis, la Maurienne connaît un regain démographique, le solde migratoire étant redevenu positif, mais elle peine à atteindre un niveau de population équivalent à 1968. L'accroissement de sa population reste faible avec une légère baisse entre 2007 et 2013.

Le solde migratoire est fortement différencié selon les communes : l'entrée de la vallée (CC Porte de Maurienne, CC du Canton de la Chambre) connaît ainsi un rythme de croissance élevé soutenu à plus de 80 % par l'apport migratoire, ce qui se manifeste par un développement résidentiel sensible ; Cœur de Maurienne, Maurienne Galibier et Terra Modana connaissent pour leur part des rythmes inverses à ceux de l'entrée de la vallée. L'arrivée de nouveaux habitants concerne surtout l'installation de nouvelles familles en entrée de la vallée, de jeunes retraités et l'accueil d'employés sur les chantiers Lyon-Turin. Le nombre de touristes et des saisonniers sur le territoire est très important, entraînant une économie présentielle aujourd'hui mal évaluée et sous-estimée.

La « dynamique habitat » est faible, même s'il existe un développement résidentiel externe notable en entrée de vallée, mieux connectée aux agglomérations de Chambéry ou d'Albertville. Les résidences principales présentent des problèmes de qualité et de vacance, que ce soit dans le parc privé (essentiellement en centre-bourg) et le parc public (manque d'attractivité). Plusieurs Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ont été lancées dont les résultats restent encore peu probants. Les marchés du logement présentent des difficultés d'adéquation entre offre nouvelle et demande (l'offre en logement ne répond pas à la demande pour des cadres, des jeunes, des ménages de petite taille, des personnes âgées). Parallèlement à l'érosion du parc marchand, on constate une forte augmentation du nombre de résidences secondaires.

La recherche d'une qualité du cadre de vie, en lien avec l'ensoleillement de la vallée a pour conséquence un étalement



SYNTHESE

péri-urbain, notamment en entrée de vallée et autour de St Jean de Maurienne, et un délaissement des centres bourgs.

L'offre en transports collectifs et multimodale est mal adaptée, avec une relative inégalité territoriale et sociale et se dégrade, notamment en dehors des saisons touristiques. La dépendance au véhicule individuel reste forte et la mise en place d'une intermodalité insuffisante. Des initiatives commencent cependant à se structurer (Cœur de Maurienne Bus, Rézo Pouce en Haute Maurienne...)

L'offre de services est non négligeable mais concentrée dans certaines communes, notamment en fond de vallée. En stations, elle est dépendante d'une saisonnalité forte, en lien avec une saison touristique très concentrée sur l'hiver, qui pénalise le quotidien. On note cependant un manque de certains services ou d'équipement, comme la santé, la petite enfance ou à destination des personnes âgées sur certaines parties du territoire y compris sur des territoires en essor urbain ou touristiques.

3. UNE ACTIVITE AGRICOLE « IDENTITAIRE » TRES INTEGREE AU TERRITOIRE DONT LE MAINTIEN ET LA DIVERSIFICATION DES ESPACES ET DES ACTIVITES RESTENT A ASSURER

- Les Alpagnes Maurienne : des paysages spécifiques : un système agro-pastoral particulièrement adapté au territoire avec un équilibre et une optimisation des différents espaces
- Lien fond de vallée et montagne
- Rôle de l'agriculture pour la préservation de la biodiversité
- Une reconnaissance par le territoire du rôle primordial que joue l'agriculture en Maurienne avec une valorisation réussie des ressources naturelles du territoire.
- Une agriculture dynamique, avec un produit phare, l'AOP Beaufort et une recherche de qualité (lait, labels/fromages, viandes)
- Une présence forte d'activités complémentaires comme le tourisme, l'agro-environnement : une activité marquée par la pluriactivité
- Une organisation professionnelle structurée
- L'accentuation du vieillissement des chefs d'exploitation depuis 10 ans qui fragilise également les outils collectifs mis



SYNTHESE

en place (organisation professionnelle), un taux faible de nouvelles installations, un déséquilibre qui s'accroît

- *Un foncier agricole particulièrement morcelé et soumis à de nombreux conflits d'usages avec des pressions importantes notamment en fond de vallée et aux abords des stations*

Les alpages de Maurienne constituent des paysages spécifiques fondés sur un système agro-pastoral particulièrement adapté au territoire avec un équilibre et une optimisation des différents espaces, qui joue sur le lien fond de vallée et montagne et qui donne à l'agriculture en Maurienne un rôle fondamental de préservation de la biodiversité du territoire.

Le rôle primordial que joue l'agriculture en Maurienne est reconnu avec une valorisation réussie des ressources naturelles du territoire. C'est une agriculture dynamique, avec un produit phare, l'AOP Beaufort et une recherche de qualité (lait, labels/fromages, viandes).

La pluri-activité en Maurienne est une dynamique ancienne notamment avec le tourisme, l'agro-environnement.

Elle a su également depuis de nombreuses années structurer son organisation professionnelle et développer des outils collectifs.

Pour autant, le foncier agricole est particulièrement morcelé et soumis à de nombreux conflits d'usages avec des pressions importantes notamment en fond de vallée et aux abords des stations.



SYNTHESE

Comme dans la plupart des territoires ruraux nationaux, l'agriculture en Maurienne est face à une situation économique tendue, dépendante d'une valorisation forte, des aides PAC et de la pluriactivité.

L'accentuation du vieillissement des chefs d'exploitation depuis 10 ans conjugué à un taux faible de nouvelles installations fragilisent l'activité agricole et les outils collectifs mis en place.

Les enjeux mis en évidence sont :

- ✓ **La pérennisation de l'activité agricole et maintien des outils collectifs existants**
- ✓ **L'amélioration de l'autonomie fourragère des exploitations agricoles**
- ✓ **La préservation et restructuration du foncier agricole avec identification de secteurs stratégiques**
- ✓ **La transmission et le renouvellement des exploitations agricoles**
- ✓ **La diversification par la valorisation des produits et de la commercialisation en circuits courts**
- ✓ **La mobilisation des acteurs du monde agricole autour d'une identité Maurienne.**

4. UN MODELE TOURISTIQUE EN QUASI MONO-INDUSTRIE DONT LA RENTABILITE SE FRAGILISE, AVEC UN POTENTIEL FORT DE DIVERSIFICATION ET DES ATOUTS « NATURE ET BIODIVERSITE » REMARQUABLES A VALORISER A UNE ECHELLE MAURIENNE VOIRE ALPINE

A l'instar d'autres territoires des Pyrénées ou de la Tarentaise, la Maurienne a su se regrouper autour de quelques « pôles marketing » qui lui assurent une visibilité sur le marché du ski. A la différence de la Tarentaise, la Maurienne peut mettre en avant sa meilleure accessibilité, sa plus forte variété paysagère et des tarifs plus attractifs. Son positionnement est essentiellement « familial », avec une clientèle de proximité majoritaire.

Le modèle économique est dominé par le modèle stations/ski, fortement lié à la construction d'immobilier de loisirs en stations (défiscalisation notamment) qui se trouve aujourd'hui confronté à la « sortie » de lits touristiques. Ce modèle a été et reste très dépendant d'un investissement significatif des collectivités pour l'entretien et le développement des domaines skiables. Pour autant, la Maurienne a également su développer un tourisme estival, sur ses parties de territoires les plus préservées, en Vanoise et dans les stations-villages notamment.

Le secteur tourisme qui a connu une très forte croissance ces dix dernières années est assis sur une forte pluriactivité locale dans les territoires de montagne. Les activités et services développés autour du tourisme sont très dépendants de la saisonnalité, que ce soit au niveau des services à la population (loisirs, santé + administration ...), des transports et de la mobilité. A part l'accès,

Diagnostic stratégique territorial – approuvé le 25 février 2020



SYNTHESE

il existe jusqu'à aujourd'hui peu de liens entre fonds de vallée et montagne et les activités restent encore très peu diversifiées malgré des potentialités estivales et des initiatives en cours (dont le cyclo-tourisme).

Malgré une dynamique lancée par Maurienne Tourisme, à l'échelle vallée, les coordinations et les coopérations entre acteurs professionnels sont encore difficiles, la professionnalisation des acteurs du tourisme également (hôtellerie en fond de vallée, accueil...).

Les répercussions de l'afflux saisonnier de populations (plus de 160 000 lits inégalement occupés selon les saisons) sont particulièrement sensibles sur les ressources naturelles et la gestion de ces ressources, notamment sur l'eau et l'assainissement. Elles sont également accentuées par le dérèglement climatique et les évolutions en cours déjà constatées sur le territoire (fonte des glaciers, ...).

Les acteurs locaux ont souvent exprimé des interrogations fortes sur le devenir de ce modèle touristique et sur la difficulté actuelle à mettre en place une réflexion stratégique de développement à l'échelle Maurienne. La Maurienne a pour l'instant une difficulté à se différencier, à trouver un positionnement partagé qui démarque la Maurienne des autres destinations de Savoie-Mont-Blanc et du massif alpin ...

5. ECONOMIE : UNE ZONE D'EMPLOI A TAILLE MODESTE MAIS ACTIVE, AVEC DES SYSTEMES ECONOMIQUES CONTRASTES D'UNE INTERCOMMUNALITE A L'AUTRE ET UNE OFFRE INSUFFISAMMENT LISIBLE, STRUCTUREE, A L'ECHELLE MAURIENNE, EN RECHERCHE DE VALEUR AJOUTEE, A PROXIMITE D'ESPACES EN DEVELOPPEMENT

- Une des plus petites zones d'emploi de Rhône-Alpes
- Un faible taux de chômage
- Un niveau de qualification relativement bas
- Un renouvellement du tissu économique plus faible que la moyenne régionale
- Des atouts entrepreneuriaux
- Une image de territoire « industrie lourde » persistante malgré un recul de l'emploi industriel
- Une forte progression du tourisme, des services, de l'économie présentielle et de l'économie sociale
- Une dynamique de l'emploi liée aux emplois saisonniers
- Une offre foncière en zones d'activité importante mais très disparate, en termes de qualité comme de disponibilité, avec un enjeu fort autour de Arc-Isère en entrée de vallée



SYNTHESE

- Une offre commerciale large et diversifiée mais une problématique cruciale de dévitalisation des centres et d'équilibre entre périphéries/centres urbains
- Une proximité du sillon alpin et du Piémont, porteurs de ressources

La Maurienne a historiquement construit son tissu économique sur l'industrie extractive, l'agriculture, le commerce, pour accueillir au 20^{ème} siècle, des unités de grands groupes industriels ou de recherche qui se sont installés dans la vallée.

La ressource hydraulique a été le vecteur du développement pour la production d'électricité et des grands groupes de la métallurgie et du travail des métaux, de la chimie, de l'électronique de précision et de la plasturgie. Un véritable tissu de 80 à 90 sous-traitants performants, travaillant initialement pour ces grands donneurs d'ordre s'est ainsi constitué au fil des années, avec ces dernières années un élargissement de la clientèle hors de la vallée (avec l'aide notamment de Maurienne Expansion au regard des évolutions en cours des grands donneurs d'ordre...). Les politiques de grands travaux et l'essor des stations ont permis l'éclosion d'un secteur du BTP construction actif, doté de quelques grands leaders. Bien qu'éloignée des grands centres universitaires, la vallée dispose néanmoins de centres de recherches.

Le tourisme, autre grande spécificité de la vallée, compte plus de 20 % de lits du département sur 24 stations d'hiver et d'été. Il s'est développé dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Le caractère « insulaire » de la vallée a été propice au maintien et au développement d'activités commerciales et de services autonomes vis-à-vis des grands pôles urbains voisins.

Les spécificités propres de la Maurienne sont :

- Une des plus petites zones d'emploi de Rhône-Alpes, avec 20 000 emplois (INSEE 2012), soit environ 10,5 % de l'emploi du département.
- Un taux d'encadrement faible (8,8% contre 12,2% en Savoie en 2012, source INSEE)
- La moindre exposition au chômage, malgré un dynamisme plus faible sur la période de référence (légère baisse de l'emploi sur la Maurienne face à une légère progression en Savoie).
- Une situation des femmes en déséquilibre par rapport à celle des hommes : taux d'activité (plus faible), nature des contrats, niveau de salaires, responsabilités, écarts qui diminuent cependant dans les classes d'âge plus jeunes ;
- La structure du tissu économique y est légèrement différente avec un poids de l'industrie plus fort, mais surtout une moindre présence des services non marchands.

Malgré un recul de l'emploi industriel, l'image du territoire « industrie lourde » persiste et la Maurienne reste un des territoires industriels de la nouvelle région Rhône-Alpes-Auvergne (15,5% de l'emploi). Aujourd'hui le tertiaire est cependant devenu le moteur de l'emploi, avec une forte progression du tourisme, des services, de l'économie présentielle et de l'économie sociale. La dynamique touristique repose sur une dynamique importante des emplois saisonniers, dont ceux pluri actifs.

Sur la période 2009-14, le renouveau du tissu économique se fait à un rythme assez soutenu de 9 % par an en moyenne, mais de



SYNTHESE

manière plus faible que le rythme régional (14 % en Auvergne Rhône Alpes en 2014). Le nombre de créations sur la période 2009-2014 est important (plus de 2 000 créations cumulées avec cependant un fléchissement en volume et en part, par rapport au reste de la Savoie ; la part des créations en Maurienne dans la création en Savoie tombant à 8% à rapprocher du poids économique de la Maurienne 10 %.

L'offre foncière et immobilière est jugée suffisante mais très disparate (disponibilités et qualité) d'une communauté de communes à une autre. Elle est morcelée, avec une gestion essentiellement communale pour la majeure partie des zones d'activités : sur plus d'une centaine de ZAE, seuls 17 dépassent les 5 ha, 7 ZAE ont entre 7 et 25 ha et une seule, Arc-Isère dépasse les 80 ha. Arc-Isère, est en partie seulement sur la Maurienne (commune d'Aiton) mais est située en entrée de vallée, à proximité du sillon alpin, et de bassins de vie denses et dynamiques.

Les dynamiques économiques locales sont très hétérogènes d'une communauté de communes à l'autre, composant aujourd'hui « 7 micro-régions » qui travaillent davantage « côté à côté » qu'en recherche d'une cohérence stratégique et d'une visibilité à l'échelle Maurienne : taux d'activité, flux domicile-travail, structure économique, poids économique, mode d'implantation, densité d'établissements, offre commerciale, politique et gestion foncières, accueil des entreprises...

6. UNE ARMATURE URBAINE NI POLARISEE NI MULTIPOLARISEE, REINTERROGEE PAR DES CENTRALITES NOUVELLES, LE REPLI DE POLES INTERMEDIAIRES, UN QUESTIONNEMENT SUR LA CAPACITE DE ST JEAN DE MAURIENNE A PORTER DES FONCTIONS CENTRALES SUPERIEURES ...

- Quelle est la taille critique d'une ville centre sur la vallée (attractivité pour les habitants et investisseurs venant de l'extérieur...) ?
- ⇒ Quelle place et quel rôle pour St Jean de Maurienne ?
- Des centralités nouvelles vers le bassin de la Chambre (agglomération émergente de 5 000 habitants), vers les stations avec des polarités touristiques, vers Aiguebelle et Aiton (Parc Arc-Isère)
- ⇒ Quelle place et quel rôle donner aux pôles et agglomérations émergent
- Une déprise démographique sur Modane et Saint-Michel-de-Maurienne
- ⇒ Comment conforter ces pôles ?
- Une offre commerciale organisée encore autour de bassins de vie, avec un rôle de proximité
- Une dévitalisation des centres villes/centres bourgs et un enjeu fort autour de leur requalification, avec des opérations déjà engagées



SYNTHESE

- Le projet du pôle d'échanges multimodal international de St Jean de Maurienne et sa capacité de rayonnement sur la vallée
- Des coopérations peu ancrées dans l'économie et les activités de la Maurienne avec les territoires périphériques malgré une réelle proximité, notamment avec l'Italie

L'absence de commune de plus de 10 000 habitants en Maurienne et donc de centralité avec une masse critique suffisante questionne l'armature urbaine actuelle du territoire. A cela s'ajoute de nouvelles dynamiques en jeu sur le territoire qui bousculent les équilibres actuels entre les pôles. Enfin l'étendue de la vallée est une spécificité à prendre en considération pour assurer une cohérence territoriale.

Le territoire compose trois principales entités qui sont à la fois paysagères et vécues, et au sein desquelles l'intercommunalité est en train de se recomposer :

- Porte de Maurienne et bassin de la Chambre, où émerge l'agglomération de La Chambre et où stagne l'agglomération d'Aiguebelle, dans un contexte de pression démographique externe, avec une fonction touristique importante à Saint-François Longchamp et dans la Vallée des Villards
- Cœur de Maurienne, Arves et Galibier, où les deux grands pôles urbains connaissent des difficultés démographiques, plus marquées à Saint-Michel-de-Maurienne qu'à Saint-Jean de Maurienne, mais avec une activité touristique très importante

- La Haute-Maurienne-Vanoise, où le principal pôle urbain, Modane, connaît également des difficultés démographiques, avec une offre touristique diversifiée et offrant un vaste territoire très préservé.

Ces évolutions mettent en évidence des problématiques importantes, à plusieurs niveaux, dont certaines ont été déjà soulignées comme majeures pour le projet Scot :

- La place et le rôle de St Jean de Maurienne : une taille critique insuffisante pour un rayonnement sur la Maurienne. Un statut de ville centre à conforter, en lien avec le projet de gare multimodale internationale (chantiers Lyon-Turin), la présence d'un SMUR..., sachant que cette place ne peut être exclusive compte tenu de l'étendue de la vallée et des concurrences extérieures.
- La dévitalisation et la dégradation des centres bourgs et des centres villes posent une question cruciale de leur requalification à court et moyen terme ;
- Le devenir des pôles de Modane-Fourneaux et de Saint-Michel-de-Maurienne qui restent des points d'ancrage territorial, avec des potentialités malgré de réelles difficultés de développement et des questions prégnantes sur la desserte ferroviaire future en lien avec le projet Lyon-Turin (desserte, arrêt des TER et de TGV, desserte de stations, requalification des gares...) ;
- Un fonctionnement urbain confus autour de La Chambre qui est devenue, de fait, la 2^{ème} agglomération de Maurienne (5 000 habitants) ;



SYNTHESE

- Aiguebelle-Randens et Aiton constituent des pôles dont la croissance démographique continue, avec l'accueil de nouvelles familles, des flux domicile-travail importants et une consommation foncière croissante : est-ce que ces pôles sont adaptés aux nouveaux besoins ?
- La Haute Maurienne a une organisation multipolaire mais est-elle satisfaisante ?
- Plusieurs stations-villages émergent en tant que pôles de proximité : quelle reconnaissance et place dans l'armature territoriale de demain ?

Ces enjeux urbains recoupent les problématiques de vieillissement, d'attractivité résidentielle, de mobilité, de renouvellement économique, de relation entre fond de vallée et montagne, de préservation des richesses agricoles ou naturelles qui ont été identifiées.

La Maurienne est un bassin de vie proche de bassins dynamiques, tant en termes démographique qu'économique, une proximité réelle avec de grandes métropoles, des relations transfrontalières anciennes et vivantes avec l'Italie. L'organisation territoriale sera également à questionner au regard des flux, échanges, mobilités et de ces appartenances multi-territoriales.

7. UN DEVELOPPEMENT FORTEMENT CONDITIONNE PAR L'EXTERIEUR QUI INTERROGE LA CAPACITE DU TERRITOIRE A TROUVER UN EQUILIBRE ENTRE « PRESSIONS » SUBIES ET OPPORTUNITES A SAISIR

- Des flux importants qui traversent la Maurienne : une fonction de transit de niveau européen, générateur de nuisances, porteur de risques
- Un territoire au cœur de dynamiques inter-territoriales, transfrontalière, porteuses de développement, parfois subies
- Un « phénomène » Grands chantiers
 - ➔ Projet et chantiers Lyon-Turin
 - ➔ RTE avec l'Italie
- La présence de grands groupes industriels ou de recherche dont les centres de décision ne sont pas sur le territoire
- Une dynamique présente forte avec le poids de la clientèle touristique régionale, nationale ou internationale
- Un parc de résidences secondaires supérieur à celui des résidences principales



SYNTHESE

- Une gouvernance portée à l'échelle Maurienne via le Syndicat Pays de Maurienne, en recherche d'une plus grande cohérence stratégique et coopération de projets à cette échelle.

Qu'il s'agisse de la géographie, des activités économiques, de son positionnement dans l'espace, des dynamiques supra locales passées ou en cours (projet Lyon-Turin...), la Maurienne semble être portée par des forces qui structurent son histoire, ces forces se passant le relais depuis le 19^{ème} siècle, les chantiers du projet ferroviaire Lyon Turin sur la section transfrontalière en cours en étant le plus récent.

En termes de transit et de déplacements, malgré la fermeture hivernale des cols d'altitude, pour cause d'enneigement et de pratique du ski, la Maurienne est bien connectée toute l'année, par la route et par le fer, aux grandes métropoles et villes environnantes : Lyon, Turin, Chambéry, Albertville, Grenoble. Le bassin de la Maurienne est ainsi situé dans un espace métropolitain de 7 millions d'habitants avec l'accès à des fonctions métropolitaines variées en moins de 2h00.

La réouverture des cols l'été permet des déplacements routiers, cyclistes ou pédestres avec les territoires limitrophes de Tarentaise, Belledonne, Oisans, Briançonnais ou Province de Turin.

Cette fonction évidente de transit de la Maurienne s'est ainsi traduite par une politique de grands chantiers qui ont eu des répercussions fortes sur l'économie locale mais



SYNTHESE

également des impacts évidents sur la biodiversité et le fonctionnement écologique du territoire (coupures ou fractionnements entre ubac et adret par exemple) et sur l'image en fond de vallée (qualité paysagère, nuisances sonores et pollutions...).

La concrétisation du projet de tunnel Lyon – Turin s'impose aujourd'hui au territoire Mauriennais : les études, travaux préparatoires et les travaux de génie civil liés à la section transfrontalière vont rythmer la vie de la vallée de 2015 à 2028. Le territoire de Maurienne, habitué des fortes pointes de fréquentation lors de la période touristique d'hiver, dispose d'arguments importants pour relever ce défi et en tirer les bénéfices au niveau local, mais craint également de ne connaître qu'un impact positif temporaire, comme cela a pu être observé par différents acteurs locaux sur le chantier de l'autoroute A43. Le choix de ne pas créer de base de vie et de mobiliser le parc immobilier existant indique qu'une volonté d'accompagnement durable des nouvelles populations liées au chantier est initiée, pour éviter que la croissance d'activité ne soit que temporaire et ne retombe une fois les travaux réalisés.

A côté de cette démarche importante pour la vallée, la Maurienne connaît une croissance importante de son économie résidentielle, liée notamment à une population touristique importante et en progression, à une évolution sensible des résidences secondaires.

Ces différentes dynamiques entraînent la Maurienne dans une réflexion qui dépasse largement son propre territoire : comment tirer parti au niveau local d'une infrastructure à la portée internationale ? Comment profiter de l'infrastructure nouvelle pour faire de la Maurienne un territoire où s'arrêter plutôt qu'un territoire à traverser ? Comment anticiper les impacts à caractère nationaux qui n'interviendront que dans une étape suivante ? Comment faire des résidences secondaires un vecteur d'attractivité pérenne ? Comment mieux conjuguer économie résidentielle et économie présenteielle ? Comment intégrer ces évolutions dans une stratégie partagée à l'échelle Maurienne ?

La gouvernance de la Maurienne, outre la dimension départementale et régionale et malgré les évolutions récentes de l'intercommunalité, se décline à 3 principales échelles :

- le Pays proprement dit, porteur du SCOT et d'autres démarches territoriales, et ses structures satellites dans le domaine économique ou touristique,
- les EPCI, 5 dès 2017, mais qui se repositionnent assez bien dans les 2 ou 3 grandes entités identifiées,
- les coopérations territoriales ou internationales, dont les plus notables sont le Parc National de Vanoise, l'Espace Belledonne, la Conférence des Hautes Vallées, qui concernent des parties du territoire Mauriennais.



PAYSAGES ET RESSOURCES NATURELLES

1. SYNTHÈSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT (EIE)

Cet état initial fait l'objet d'un rapport détaillé et séparé. Sont mentionnés ici les principaux éléments de diagnostic.

1.1. Le territoire physique

La Maurienne est un territoire de montagne, somme d'équilibres fragiles, notamment entre l'attrait touristique des milieux naturels montagnards et leur nécessité de préservation. L'économie basée sur le tourisme hivernal est

fortement dépendante de l'enneigement. Localement, la fermeture de paysages avec le boisement de versants fait évoluer l'identité paysagère du territoire.

A. Contexte géographique

La Maurienne est une vallée alpine qui s'étire sur près de 125 km de long, d'orientation est-ouest, et dont l'altitude varie de 286 m (Aiton) à 3 855 m (la Grande Casse).

Compte tenu du relief et du climat, les cols d'altitude sont fermés l'hiver, mais grâce à l'A43, au tunnel du Fréjus et la voie ferrée, la Maurienne dispose d'une très bonne accessibilité toute l'année.

Relief et étagement du paysage

Projet de territoire et SCOT Pays de Maurienne



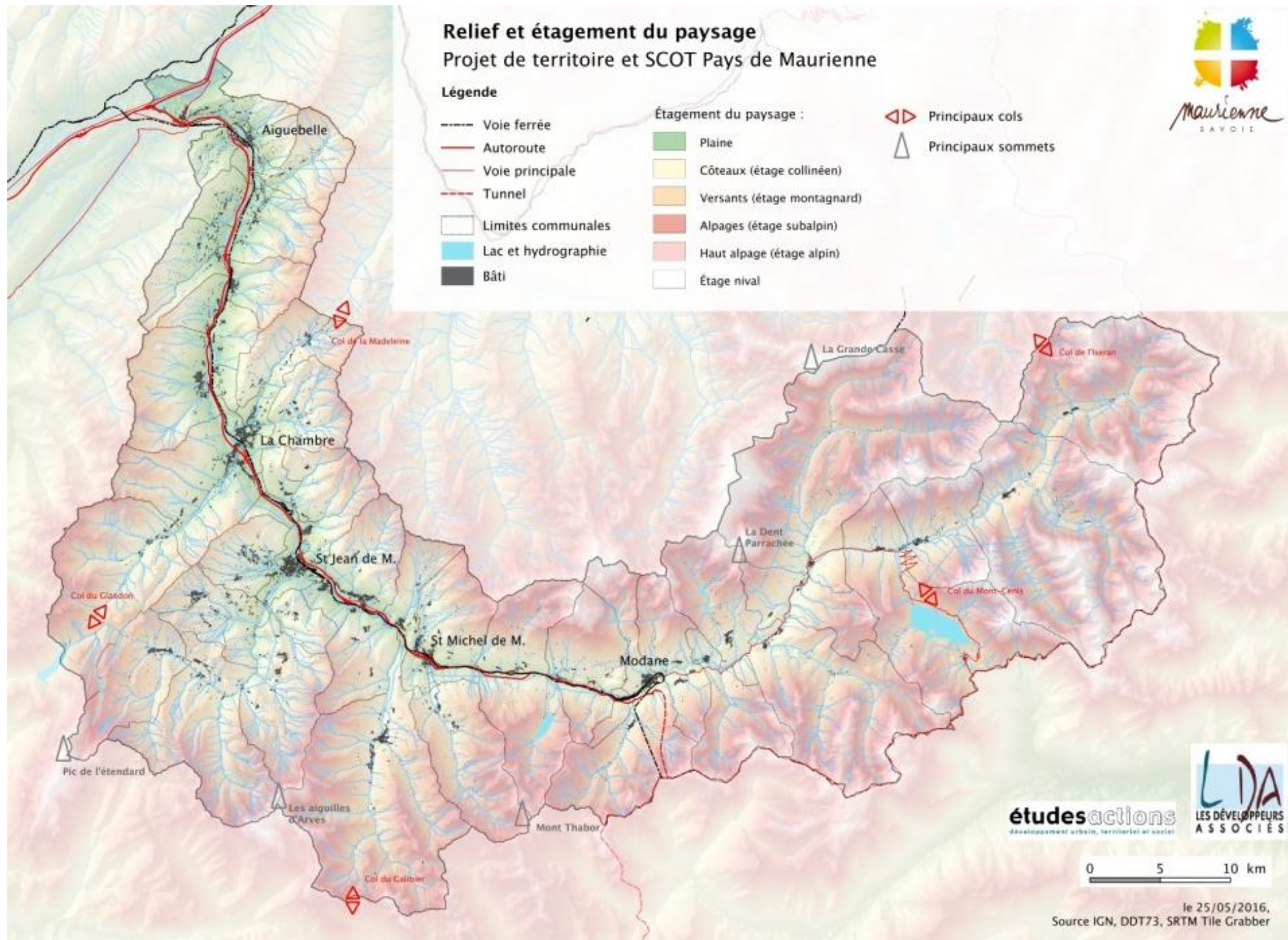
Légende

- Voie ferrée
- Autoroute
- Voie principale
- - - Tunnel
- Limites communales
- Lac et hydrographie
- Bâti

Étagement du paysage :

- Plaine
- Côteaux (étage collinéen)
- Versants (étage montagnard)
- Alpages (étage subalpin)
- Haut alpage (étage alpin)
- Étage nival

- ◁▷ Principaux cols
- △ Principaux sommets



étudesactions
développement urbain, territorial et social

LDA
LES DÉVELOPPEURS
ASSOCIÉS

0 5 10 km

le 25/05/2016,
Source IGN, DDT73, SRTM Tile Grabber



B. Contexte climatique

Son climat est montagnard.

La vallée dispose d'un bon ensoleillement, mais il est variable selon l'exposition des versants. Les précipitations sont plus faibles que dans le reste de la Savoie, mais elles sont inégalement réparties entre l'entrée de la vallée, plus pluvieuse, et l'amont.

Les vents y sont globalement faibles, mais les brises de vallée et d'altitude sont fréquentes.

Le dérèglement climatique, même si les conséquences sont difficilement prévisibles, se manifeste par une hausse des températures (+2°C en Savoie depuis les années 50), un décalage dans le temps de l'étiage hivernal, sur les niveaux et périodes d'enneigement, et un recul des glaciers.

SIVOM Val Cenis – Schéma de conciliation des usages de l'eau et des milieux aquatiques

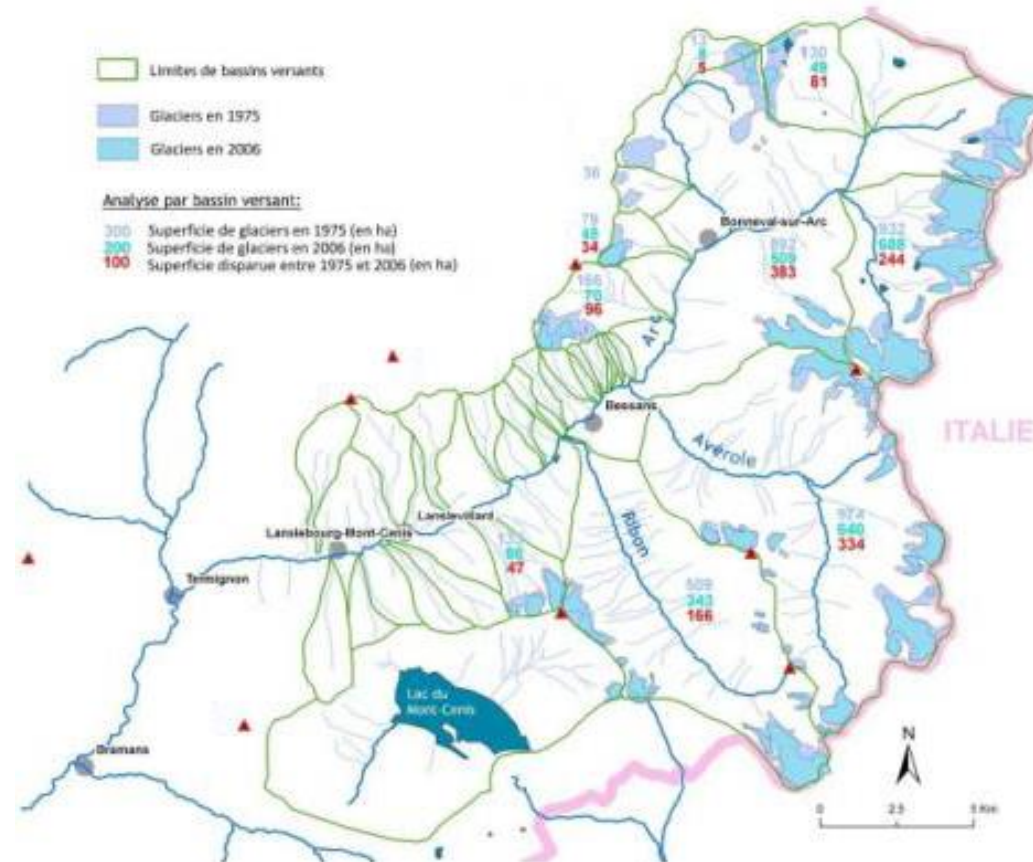


Figure 28 : Cartographie de l'extension des glaciers de haute-Maurienne en 1975 et 2006 : mise en évidence d'un recul généralisé



PAYSAGES, ARCHITECTURE & PATRIMOINE — Paysages & Ressources naturelles

C. Milieux naturels et espaces protégés

Le territoire est globalement bien préservé. Les milieux naturels diversifiés participent à son identité. Ces espaces sont inventoriés, gérés ou protégés :

- 810 zones humides
- « pelouses steppiques » caractéristiques du paysage et réservoirs de biodiversité
- 8 sites Natura 2000
- 4 arrêtés de protection de biotope
- 83 ZNIEFF de type 1
- 1 réserve biologique intégrale,
- 1 parc National
- l'Arc et ses affluents
- les lacs de montagne

D. Une mosaïque d'entités paysagères.

La vallée peut se lire de manière linéaire mais également étagée en fonction du relief, proposant également des vallées secondaires (voir volet paysager). La Maurienne offre ainsi une mosaïque d'entités paysagères, vastes ou plus confidentielles, riche en patrimoine bâti et autres éléments remarquable, classés, inscrits ou simplement inventoriés.

Les principaux enjeux qui se déclinent sont relatifs à :

- la maîtrise des extensions urbaines, du développement et de la fréquentation touristique,
- la préservation des espaces agricoles et agropastoraux, des milieux naturels, qu'ils soient montagnards ou en fond de vallées
- la valorisation du patrimoine urbain et bâti et l'intégration des constructions ou extensions nouvelles, et la prise en compte des points de vue remarquables
- la restructuration et l'intégration des grands sites industriels, ferroviaires, des nouvelles infrastructures, des carrières, et la reconquête de friches

1.2. Les grandes ressources du territoire

A. L'eau

La ressource en eau est importante, de qualité, mais convoitée, avec des difficultés localisées, et soumise au dérèglement climatique.

Les usages sont multiples : alimentation en eau potable, hydroélectricité, industrie, production de neige, irrigation agricole. Des prélèvements de l'Arc vers l'Isère sont effectués.

Des tensions sont perceptibles en période d'étiage hivernal, en lien avec la fréquentation touristique, besoin accru en hydroélectricité, production de neige... Des problèmes de quantité et de qualité de la ressource sont relevés, par

exemple dans la vallée de l'Arvan, « sécheresse » en Haute-Maurienne...

L'exploitation de la ressource peut être optimisée voire rééquilibrée au profit d'autres énergies renouvelables.

Les risques d'inondation concernent l'Arc et ses nombreux affluents, compte tenu du caractère torrentiel des cours d'eau. Le risque de rupture de barrages est également notable. Des protections sont mises en place et 3 PPRI sont établis ou en cours d'établissement couvrant l'ensemble du linéaire de la vallée. Une coordination est à trouver entre amont et aval pour bonne gestion des risques.

B. Sols et risques

Les risques naturels autres qu'inondation sont également présents, liés à la pente et/ou à l'instabilité des terrains : avalanche, glissement de terrain, risque minier, séisme, radon...

Outre l'atteinte aux biens et aux personnes, ils peuvent compromettre l'accès à certaines parties du territoire.

Des ressources minérales sont identifiées (gypse, sables, quartz, roches dures, granulats...), répondant à des besoins locaux ou régionaux. L'impact GES lié au transport de matériaux peut être réduit.

Des sols pollués sont identifiés, liés aux activités industrielles actuelles ou passées. Il convient d'être vigilant en cas de réutilisation des sites.

Les dépôts liés aux chantiers du Lyon-Turin et leur gestion



PAYSAGES, ARCHITECTURE & PATRIMOINE — Paysages & Ressources naturelles

constituent un enjeu au cours des prochaines années.

C. Consommation de l'espace

La consommation foncière (voir volet foncier) pour l'urbanisation, le développement touristique ou les infrastructures, affecte principalement les espaces naturels ou agricoles. 28 ha sont ainsi artificialisés en moyenne chaque année (période 2006-2016), dans un contexte d'urbanisation ralentie par rapport aux périodes précédentes.

Le foncier est une ressource non renouvelable et rare, dans un contexte de vallée. Les pressions peuvent être localement fortes, pour des usages concurrentiels. L'optimisation de cette ressource devrait nécessiter, pour l'avenir, de privilégier le renouvellement aux extensions urbaines, en s'assurant de l'adéquation entre l'offre et le besoin.

D. Biodiversité

De nombreuses espèces sont recensées sur le territoire, dont plusieurs espèces sensibles.

Les réservoirs de biodiversité sont globalement bien protégés, mais certains biotopes sont fractionnés, notamment par les grandes infrastructures en fond de vallée qui entravent les fonctionnalités écologiques entre adret et ubac.

Des espèces emblématiques sont protégées : tétras-lyre, bouquetin, gypaète barbu, aigle royal... Le loup ou les rapaces interrogent l'équilibre entre prédateurs et activité pastorale.

L'amélioration de la qualité des cours d'eau constitue un enjeu pour la faune piscicole.

Les interfaces entre urbanisation et corridors biologiques doivent être également mieux gérées, en identifiant et hiérarchisant les corridors biologiques, en améliorant les axes de passage de la faune (hydroélectricité, infrastructures), en facilitant les déplacements de la « biodiversité ordinaire », y compris « en ville ».

1.3. L'énergie et l'activité humaine

A. Les ressources énergétiques sont nombreuses, mais inégalement exploitées

On relève :

- la prédominance de l'énergie hydraulique : 2,78 GWh/an grâce à l'hydroélectricité
- un ensoleillement important mais sous exploité sur les sites et versants les plus favorables
- des forêts difficiles à exploiter : relief, desserte, bois mitraillé pendant la 2^{ème} guerre mondiale dégradant l'outillage
- un potentiel géothermique sur la vallée de l'Arc



PAYSAGES, ARCHITECTURE & PATRIMOINE — Paysages & Ressources naturelles

- un potentiel éolien non identifié regionalement mais localement présent (fond de vallée, altitude

B. Une précarité énergétique spécifique au territoire

Une relative précarité énergétique caractérise le territoire et ses habitants puisque :

- le climat est montagnard
- l'habitat ancien est largement prédominant
- il y a une forte dépendance aux énergies fossiles
- les ménages sont fortement dépendants de l'automobile

Il en résulte une facture énergétique élevée pour les ménages, tant pour le chauffage que globalement, et que celle-ci devrait augmenter à l'horizon 2030.

C. Impact des installations énergétiques sur le paysage, l'environnement et les GES

Concernant les paysages, il convient de veiller à la bonne intégration des installations énergétiques : installations d'énergie renouvelable, entretien et exploitation des zones boisées, pression de l'hydroélectricité sur le réseau hydrographique.

Concernant les GES et la précarité énergétique, les enjeux portent sur la rénovation du bâti existant (isolation et sécurisation de la production de chaleur), le

développement des énergies renouvelables, les modalités de déplacement.

D. Des risques et nuisances plurielles sur l'ensemble de la vallée

C'est surtout en fond de vallée, et sur les versants immédiats, que sont relevées les nuisances olfactives, sonores ou relatives à la qualité de l'air, relatives au trafic routier, ferroviaire ou à l'activité industrielle. Ceux-ci sont également générateurs de risques (transport de matières dangereuses, PPRT). Compte tenu de la présence de lignes à haute tension et des installations radioélectriques (relais de téléphonie mobile, diffusion radio, réseau fibre) des risques sont liés à l'électromagnétisme.

Cela a des incidences sur les choix d'urbanisation future aux abords de ces sources de risques ou nuisances.

Concernant l'extraction des matériaux, deux problématiques particulières sont relevées : l'usage et le traitement de l'eau liés à l'exploitation des granulats, l'exploitation des déblais liés au Lyon-Turin. Le recyclage des matériaux extraits pour un usage dans le BTP est à favoriser (concassage et utilisation en sous-couche de voirie).

On compte 35 stations d'épuration sur le territoire, certaines communes ne disposent pas d'équipement d'assainissement comme Aiguebelle, Randens, Bonneval-sur-Arc. L'âge moyen des stations est d'environ 16 ans, une



PAYSAGES, ARCHITECTURE & PATRIMOINE — Paysages & Ressources naturelles

dizaine de stations d'épuration ont une capacité restante inférieure à 30%, pour certaines la capacité nominale est déjà dépassée (Aiton, St-Jean-de-Maurienne et Villarembert-le-Corbier).

A défaut d'intervention, la capacité de traitement des eaux usées va fortement contraindre le développement urbain et touristique.

La collecte, le transport et le traitement des déchets sont assurés par le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM). Les OM sont traitées à l'Usine de Valorisation Énergétique de Chambéry, la quantité de déchets produite diminue régulièrement, la collecte sélective est moins importante et baisse en qualité. En tant que territoire soumis aux fluctuations touristiques, la Maurienne connaît des années de forte fréquentation hivernale, ce qui influence les quantités de déchets produites.



PAYSAGES, ARCHITECTURE & PATRIMOINE — Paysages & Ressources naturelles

2. PAYSAGES, ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

2.1. Une mosaïque d'entités paysagères

Un important travail de diagnostic et de préconisations paysagères a déjà été effectué sur le territoire. Il s'agit notamment des Cahiers d'Architecture des trois entités territoriales définies par le CAUE et le document de synthèse de la DDT qui organisent l'analyse paysagère selon trois grandes séquences :

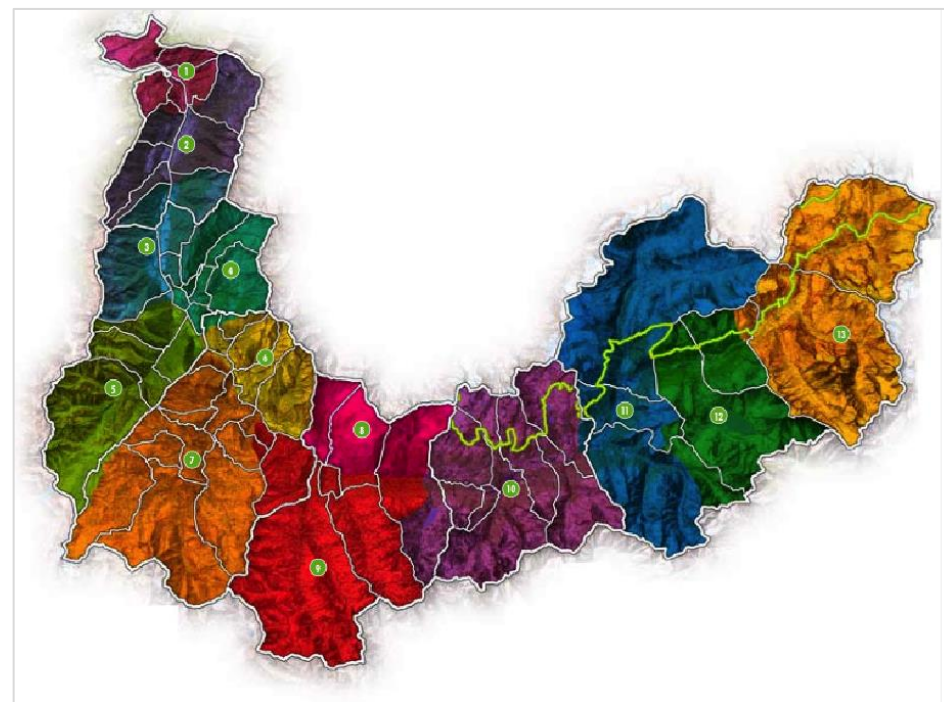
- - Porte Maurienne et bassin de la Chambre
- - Cœur de Maurienne / Arves / Galibier
- - Haute Maurienne / Vanoise

Le fil conducteur de ces grandes séquences paysagères est le cours de l'Arc bordé de versants montagnards :

- - Au nord, successivement d'ouest en est : le massif du Grand Arc, de la Lauzière et de la Vanoise
- - Au sud, la chaîne des Hurtières (contreforts de Belledonne), les sommets des Arves, le massif du Galibier, du Thabor et celui du Mont Cenis.

Cette lecture linéaire permet d'identifier 13 entités paysagères qui offrent également chacune une lecture étagée depuis le fond de vallée jusqu'aux sommets.

Carte des entités paysagères de Maurienne



Source : CAUE Charte Architecturale et paysagère de Maurienne



PAYSAGES, ARCHITECTURE & PATRIMOINE — Paysages & Ressources naturelles

A. La porte de Maurienne (1) :



Cette entité paysagère est caractérisée par le débouché de la vallée de l'Arc sur la combe de Savoie juste avant sa confluence avec l'Isère. L'éperon d'Aiton, au

pied du massif du Grand Arc, marque de façon «monumentale» la «porte» de Maurienne. L'Arc, qui prend une orientation globalement est-ouest depuis le «verrou» d'Aiguebelle (butte de Charbonnière), est dominé en rive droite, sur plus de 2 000 m de dénivelée, par les pentes raides et boisées du versant occidental du massif du Petit Arc (2 365 m). En rive gauche, les hameaux de Montgilbert s'égrènent dans une large combe boisée orientée au nord-est. Le fond de vallée étroit est marqué par les grands aménagements routiers et ferroviaires, le Parc d'Activité Arc-Isère à Aiton (et Bourgneuf hors Pays de Maurienne) et l'agglomération d'Aiguebelle et Randens de part et d'autre de l'Arc, qui contrastent avec des micro-paysages culturels

ou éléments patrimoniaux à forte valeur : coteaux viticoles, arbres d'alignements, implantation choisie des hameaux groupés (replat à mi-pente, pied de versant ou de cône de déjection), forts et batteries, ...

B. Balcon des Hurtières et combe du Basmont (2) :

L'exploitation minière (cuivre et fer) a fait la renommée du massif des Hurtières du Moyen-âge jusque vers 1930.

Implantés sur un large balcon, dominant la vallée de 200



m, les villages et hameaux de Saint-Alban et Saint-Georges-d'Hurtières sont implantés en figure de proue ou au milieu des prés-vergers, cultures et prairies rythmées par quelques treilles intercalaires. Ils sont caractérisés par une grande homogénéité architecturale (petits volumes, toits pentus). En face, le vaste bassin versant du Basmont offre une ambiance montagnarde.



PAYSAGES, ARCHITECTURE & PATRIMOINE — Paysages & Ressources naturelles

Les hameaux de Montsapey sont implantés en adret, à mi-pente, sur l'accès au col dont les flancs sont occupés par de vastes alpages. Les torrents des versants du massif de la Lauzière sont à l'origine de vastes cônes de déjection du fond de vallée en rive droite, sur lesquels se sont implantés les hameaux d'Argentine, profitant tout à la fois d'une légère surélévation les abritant des crues de l'Arc, d'un sol fertile et de micro-expositions favorables.

C. D'Épierre à Saint Rémy de Maurienne (3):



Cette entité, bornée par deux rétrécissements du fond de vallée, est dominée en rive gauche par les versants raides et boisés du massif des

grands Moulins et en rive droite par le sud du massif de la Lauzière. Voie ferrée, autoroute et ex-route nationale forment un réseau linéaire prégnant de part et d'autre de l'Arc, mais les hameaux et leur finage, un peu en hauteur pour être protégés des crues de l'Arc, révèlent des paysages culturels de grande valeur. En rive droite, le site

d'Épierre est dominé par les ruines de son immense château médiéval. Vient ensuite le majestueux cône de déjection parfaitement symétrique de La Chapelle, façonné par le parcellaire agricole et l'implantation des hameaux sur une même courbe de niveau. En rive gauche, les villages de Saint-Pierre, Saint-Léger et Saint-Rémy se nichent au pied des versants, profitant de petits replats ou des pentes douces bien exposées. Ils offrent des micro-sites de grande valeur, comme les vignes des Étalons à Saint-Rémy, ou encore le site du moulin de La Landonnière.

D. Pays du col de la Madeleine et de Montaimont (4):

Bassin versant du Bugeon en rive droite de l'Arc et versants occidentaux du massif du Cheval Noir. Avec le bassin de La Chambre, la vallée s'ouvre et offre des perspectives lointaines vers le col de La Madeleine (1 993 m), accès à la Tarentaise, et le Cheval Noir (2 832 m). La Chambre, Saint-Avre et Notre-Dame du Cruet se sont développés sur les pentes douces et ensoleillées du large cône de déjection du Bugeon et du Merderet.





PAYSAGES, ARCHITECTURE & PATRIMOINE — Paysages & Ressources naturelles

L'urbanisation est aujourd'hui quasi-continue mais quelques parcelles de vigne sont encore exploitées sur Saint-Martin. En rive droite du Bugeon, les hameaux de Montgellafrey, avec leurs fameux greniers en bois, sont implantés en pleine pente. Plus haut, la station de Saint-François-Longchamp se développe dans les vastes alpages du col de la Madeleine. Le versant de Montaimont est une vallée suspendue, formant un extraordinaire balcon d'adret jusqu'au col du Chaussy. Les maisons à poteaux de bois sont une spécificité architecturale remarquable de ce secteur.

E. Vallée des Villards (5):

La vallée du Glandon, affluent de la rive gauche de l'Arc, est cadrée par les sommets effilés de la partie orientale du massif cristallin de Belledonne, par le col du Glandon (site classé, 1 924 m), et par la ligne de crête schisteuse, de morphologie plus régulière, qui la sépare du bassin versant de l'Arvan. Elle s'ouvre sur la plaine de l'Arc à Sainte-Marie et Saint-Étienne-de-Cuines, implantés sur le cône de déjection du Glandon, puis remonte progressivement, offrant aux regards toutes les étapes de l'étagement alpin. Les hameaux de Saint-Alban et Saint-Colomban sont implantés en balcon sur l'adret selon une organisation urbaine groupée et structurée le long de la route, et selon une cohérence architecturale forte : homogénéité des volumes, orientation des pignons de bois face à la pente, toitures à deux pans très raides (car jadis couvertes en chaume). Les paysages de terrasses abandonnées

témoignent de la forte déprise agricole dans les pentes autour des villages. Plus haut, dans les alpages du Glandon, la pression pastorale est diffuse et peine à lutter contre l'emprise des arcoses. Au-delà du col du Glandon, le paysage s'ouvre sur le Lac de Grand-maison.

F. Balcons de Montvernier à Saint Julien-Montdenis (6):



Versants de la rive droite de l'Arc, du col du Chaussy à la Croix des Têtes. Cette entité paysagère est caractérisée à la fois par des escarpements qui lui donnent une grande profondeur de champ (crêt du

Châtel à Montvernier), et par des reliefs imposants qui la structurent verticalement (verrou de l'Échaillon, relief chaotique de la Croix des Têtes). Dans le fond de vallée, en pied de versant, Pontamafrey, Hermillon et Saint-Julien profitent de la légère surélévation par rapport à l'Arc que constituent les cônes de déjection. Le territoire est ponctué par des sites exceptionnels : tour du Châtel, lacets de



PAYSAGES, ARCHITECTURE & PATRIMOINE — Paysages & Ressources naturelles

Montvernier couronnés au sommet par la chapelle de la Balme, patrimoine des anciennes ardoisières de Saint-Julien... Les paysages agropastoraux sont globalement en forte déprise (versants de Montpascal, Montandré, Montdenis), mais présentent une forte valeur patrimoniale par leur structure bien lisible (terrasses viticoles des coteaux de Saint-Julien, vergers des balcons de Montbrunal...) et par la qualité architecturale de certains hameaux (l'Échaillon). L'impact des infrastructures, notamment l'autoroute, devient marquant au resserrement de la vallée.

G. Pays de l'Arvan et Saint Jean de Maurienne (7):



Cette entité correspond à l'ensemble du bassin versant de l'Arvan, de Saint-Jean-de-Maurienne au Pic de l'Étendard (3 464 m) et aux Aiguilles d'Arves (3 513 m). La structure géologique sédimentaire

(majoritairement schisteuse) se traduit par un fort contraste entre les fonds de vallée de l'Arvan et de ses affluents encaissés et sculptés en profonds ravins et les formes

arrondies en larges croupes des vastes alpages et prairies de fauche. Les villages d'altitude sont groupés à la faveur de micro-replats bien exposés sur les versants à proximité d'immenses alpages parmi les plus emblématiques de la Maurienne et révèlent une forte dynamique agricole. Le domaine skiable des Sybelles qui regroupe les stations intégrées (La Toussuire et Le Corbier) et les stations-villages voisines s'est développé sur ces mêmes espaces. Saint-Jean-de-Maurienne, capitale historique, administrative et économique s'étend au fond de la vallée sur la légère surélévation par rapport à l'Arc que constitue le cône de déjection de l'Arvan. Si l'agglomération de Saint Jean de Maurienne reste contenue dans la vallée, les entrées de ville, Est et Ouest, sont respectivement marquées par les carrières (Placoplatre) et les usines (Trimet).

H. Pays du Galibier et du Thabor (8):

En rive gauche de l'Arc, cette entité paysagère regroupe les bassins versant de la Valloirette et de la Neuvache, qui drainent les versants nord du massif du Galibier (site inscrit) et du Thabor (site classé). La proue sombre du fort du Télégraphe force le regard au premier plan, dominant les raides versants boisés de l'auge glaciaire, alors que les lignes de crête des massifs du Galibier et du Thabor forment la toile de fond des vastes espaces ouverts de cette entité.

La mauvaise exposition générale, les pentes raides et l'altitude élevée ont limité le développement des hameaux traditionnels, dont certains présentent pourtant une grande



PAYSAGES, ARCHITECTURE & PATRIMOINE — Paysages & Ressources naturelles

valeur patrimoniale (Albanne et Albannette, Poingt-Ravier...). En revanche, l'orientation globale au nord a permis le développement de trois stations de ski (Les Karellis, Valloire et Valmeinier). Les alpages situés au nord du col du Galibier connaissent une bonne dynamique, liée à leur accessibilité, à l'inverse des vallons de Neuvachette et de Neuvache, en grande déprise agropastorale.

I. Adrets de Saint Michel de Maurienne et d'Orelle (9):

Les versants exposés plein sud de Saint-Michel-de-Maurienne et d'Orelle sont limités en arrière plan par la crête reliant le Grand Perron des Encombres au Mont Brequin (3 135 m) et à la Pointe de Thorens. L'exposition favorable a jadis permis, malgré la pente, une forte valorisation agropastorale des versants, dont les nombreux témoins (murets et terrasses, ancien réseau viaire, hameaux abandonnés...) en font des paysages culturels de grande valeur

patrimoniale. Aujourd'hui, ces versants sont en grande déprise et la friche ou la forêt enserrme les hameaux de Beaune, Le Thyl et Orelle implantés dans des pentes raides. En revanche, à Saint-Martin-de-la-Porte, l'entretien d'espaces agricoles bocagers au sud-est du chef-lieu fait de ce secteur un paysage culturel vitrine de Maurienne. La ville de Saint-Michel-de-Maurienne, avec son patrimoine urbain, architectural et industriel, borde l'Arc au fond de la vallée.

J. Pays de Modane (10):



Cette entité transversale marque le seuil de la Haute Maurienne. Elle est cadrée en rive droite (adret) par les sommets majestueux et glaciers du Parc national de la Vanoise (des aiguilles de Pécelet et Polset à la Dent Parrachée). Les terrasses glaciaires étagées bien exposées des pieds de versant ont permis le développement des villages et de leur terroir agropastoral, offrant aujourd'hui des paysages patrimoniaux structurés par d'anciennes terrasses, murets et



PAYSAGES, ARCHITECTURE & PATRIMOINE — Paysages & Ressources naturelles

canaux d'irrigation, comme à Saint-André, Le Bourget, Villarodin et Avrieux. Le plateau perché d'Aussois, aujourd'hui en grande partie gagné par l'urbanisation de la station, profite également d'un site exceptionnel connu depuis la préhistoire. Il domine la monumentale barrière des forts de l'Essaillon qui marque l'accès à la Haute Maurienne. Dans la vallée, entre l'Essaillon et Modane, le village d'Avrieux, à l'écart de la RD, conjugue heureusement son bourg village avec les équipements hydro-électriques et le centre de recherche de l'ONERA. À Modane, le fond de vallée est fortement marqué par les grands équipements (fortifications, autoport, gare de triage, routes, accès aux tunnels transalpins, usines...). L'agglomération de Modane et Fourneaux compose un pôle urbain et commercial relativement animé autour de la gare. En rive gauche, les raides versants forestiers d'ubac ont permis l'implantation des stations de Valfréjus et La Norma. A mi-pente se situe l'entrée du 1^{er} tunnel ferroviaire

historique de 1871.

K. De Bramans à Termignon (11):



A 1 300 m, le fond de vallée s'ouvre progressivement. En rive droite ou en rive gauche, les villages de Bramans, Sollières et Termignon, aux toitures de lauzes, se nichent, à la faveur du modelé glaciaire, au pied d'un cône de déjection, sur le repli d'une terrasse, au creux d'un méandre... La forte dynamique agricole sur les terrains plats structure et donne vie au fond de vallée, avec des micro paysages culturels témoins ciselés :

terrasses, clapiers d'épierrage, canaux d'irrigation... Cette ambiance contraste avec les lignes de crête d'arrière-plan, qui s'offrent au regard dans les deux vallées latérales de cette entité : en rive gauche, l'austère vallon d'Ambin, dont Saint-Pierre-d'Extravache, face à la Dent Parrachée, est l'emblème ; en rive droite, l'étroite vallée du Doron de Termignon, qui s'ouvre, 1 000 m plus haut, sur les paysages culturels d'exception que sont les alpages d'Entre-Deux-Eaux au coeur du Parc national de la Vanoise. Il faut noter les efforts d'intégration paysagère de la zone commerciale et d'activité en amont de Sollières.



PAYSAGES, ARCHITECTURE & PATRIMOINE — Paysages & Ressources naturelles

L. Pays de Mont-Cenis (12):

La haute vallée de l'Arc, de Lanslebourg à Lanslevillard constitue un second seuil, délimité à l'amont par le col de La Madeleine. L'adret, très raide, s'élève, sur plus de 2 000 m de dénivellée, jusqu'à la ligne de crête du Grand Roc Noir (3 582 m) au pied duquel se trouvent les fameuses gravures rupestres protohistoriques de la «Pierre aux pieds». Les pieds de versant sont adoucis par les cônes de déjection des torrents latéraux, façonnés par les anciennes parcelles de culture. La morphologie glaciaire plane du fond de vallée est favorable aux espaces agricoles, toujours très entretenus. Les stations-villages de Lanslebourg et Lanslevillard, jadis resserrées au bord de l'Arc, ont connu une forte urbanisation touristique. En rive gauche, les versants forestiers d'ubac sont occupés par le domaine skiable de Val Cenis, avant de



s'ouvrir, au col du Mont-Cenis, voie de passage historique vers l'Italie, sur la large combe occupée par le lac et les vastes espaces pastoraux qui l'entourent. Lanslebourg et Lanslevillard renferment à eux seuls un vingtain de monuments historiques, notamment plusieurs chapelles dédiées du XVI^{ème}

M. Haute-vallée de Maurienne (13):

Elle s'élargit en une vaste terrasse agricole d'origine glaciaire, contre laquelle s'est niché le village de Bessans puis Bonneval. L'adret, raide et rocheux, fait face aux étroites vallées latérales sauvages du Ribon et d'Avérole du versant opposé, accès à de rudes alpages que surplombent les glaciers de cirques accrochés aux crêtes frontalières. À l'extrême amont,



au-delà de Bonneval, le hameau de l'Écot, est le dernier village jadis habité toute l'année, dominé par les cirques glaciaires des sources de l'Arc ou des Évettes (site classé). En rive droite, c'est l'accès au col de l'Iseran (2 764 m) et à la Tarentaise, par la plus haute route d'Europe. Les pieds de

versants bien exposés sont ciselés par un ancien parcellaire «en lanières» de prairies de fauches très pentues ou de cultures en terrasses. Passés les flancs raides de l'auge glaciaire, le paysage s'ouvre sur la vaste combe pastorale de La Lenta, ponctuée de chalets d'alpage en pierres couverts de lauzes, avant de prendre un caractère rocheux beaucoup plus austère en progressant vers le col. L'ensemble des villages et hameaux de cette entité ont une forte valeur patrimoniale. Au moins une quarantaine de monuments historiques dont de nombreuses chapelles et oratoires du XVI^{ème} siècle sont recensés. Il faut noter également l'intégration réussie de la zone d'activité agricole à Bonneval.



PAYSAGES, ARCHITECTURE & PATRIMOINE — Paysages & Ressources naturelles

Patrimoine architectural et paysager

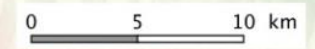
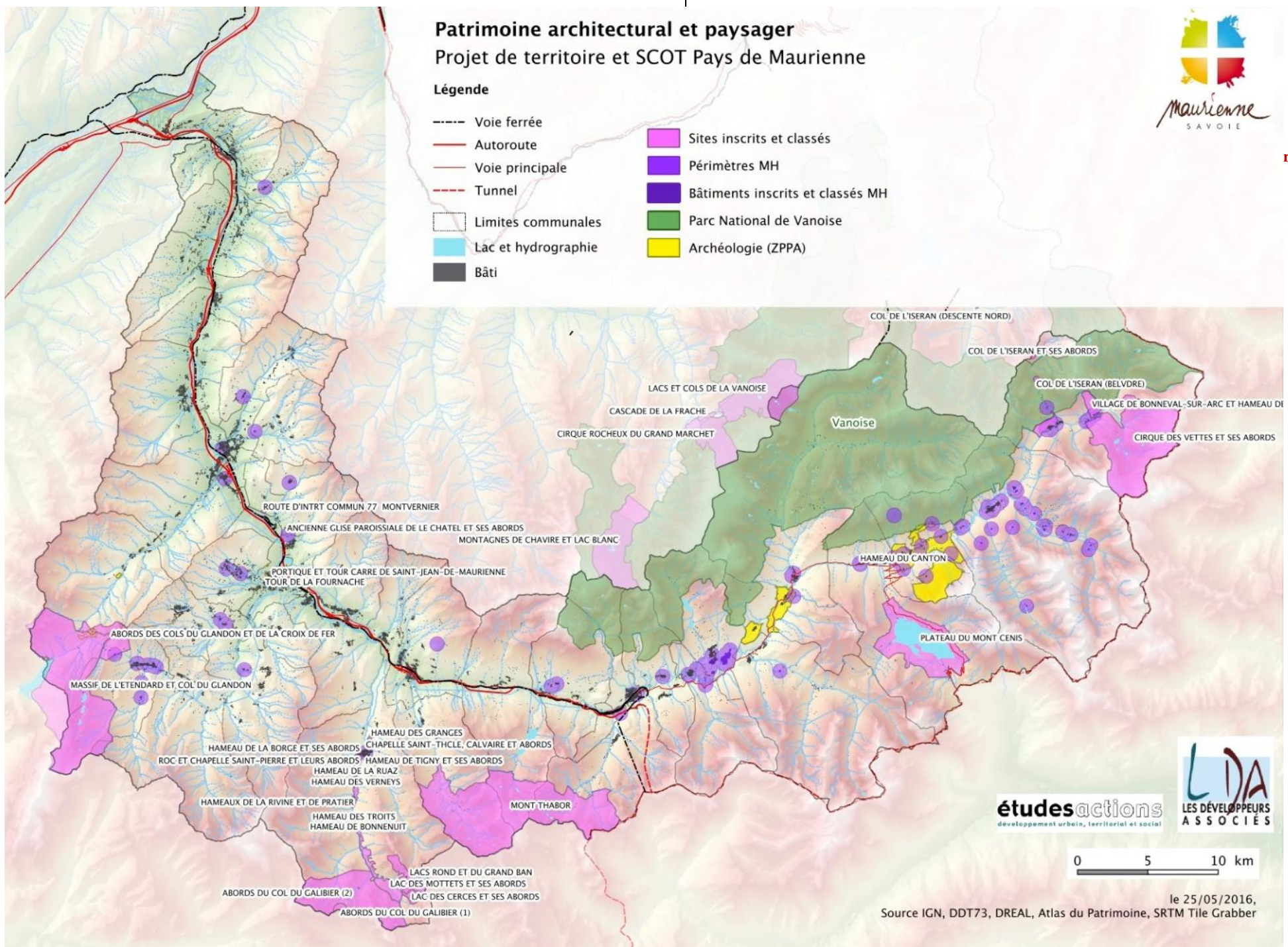
Projet de territoire et SCOT Pays de Maurienne



relles

Légende

- Voie ferrée
- Autoroute
- Voie principale
- Tunnel
- Limites communales
- Lac et hydrographie
- Bâti
- Sites inscrits et classés
- Périmètres MH
- Bâtiments inscrits et classés MH
- Parc National de Vanoise
- Archéologie (ZPPA)



le 25/05/2016,
Source IGN, DDT73, DREAL, Atlas du Patrimoine, SRTM Tile Grabber

2.2. Lecture d'altitude, 6 strates paysagères

L'étendue et surtout le relief du territoire permettent difficilement une analyse unique et transversale. La charte distingue, d'est en ouest, 13 grandes entités paysagères de la Porte de Maurienne jusqu'à la Haute-Maurienne. Mais elle propose aussi une lecture selon des étages d'altitudes. Elle en relève 6 :

- Neiges et glaces (étage nival)
- Hauts alpages : il est constitué de vastes pelouses alpines entretenues par le pastoralisme. Il est ponctué d'un patrimoine architectural souvent remarquable. Ces espaces sont fréquentés par les touristes (randonneurs, VTT,...). Ils sont très sensibles à tous aménagements.
- Versants de l'étage subalpin : Il s'agit des versants boisés de l'Ubac, ceux qui ont vu la construction récente des stations de ski. Il s'agit aussi, lorsque l'orientation et le relief le permettent, des lieux d'installation des hameaux agricoles d'altitude.
- Balcons de l'étage montagnard : C'est le lieu privilégié d'installation des villages d'altitude et des activités agricoles. Bien entretenus, ils renferment de nombreux éléments patrimoniaux.
- Haute vallée de l'Arc (étage montagnard) : Il s'agit principalement des fonds de vallées glacières, souvent planes, agropastorales, qui ont connu un fort développement touristique.



PAYSAGES, ARCHITECTURE & PATRIMOINE — Paysages & Ressources naturelles

- Fond de vallée de l'Arc (étage collinéen) : C'est le lieu de l'installation humaine soutenue depuis le XIX^{ème} siècle et l'endiguement de l'Arc. Il s'agit à la fois des villes et villages denses, des infrastructures de transport, d'énergie et des industries.

La Maurienne propose ainsi une multitude de grands et micro paysages, des versants, cols mythiques et sommets offrant des panoramas grandioses.

2.3. Enjeux et perspectives

Les enjeux paysagers de la Maurienne sont directement liés à l'histoire de l'installation humaine dans le territoire et au développement des activités dans la vallée et les alpages. On distingue ainsi 5 temps :

- Les premières installations agropastorales qui ont conduit à la fondation des premiers villages au développement de l'agriculture qui façonne encore le paysage,
- Le développement des activités de passage dues aux enjeux transfrontaliers, routiers et ferroviaires au 19^{ème} siècle
- Le développement des activités industrielles quasi-conjointement avec le développement des aménagements hydroélectriques depuis la fin du 19^{ème} siècle
- Les aménagements touristiques

- La mise en service de l'A43, entre 1996 et 2004 en Maurienne

Cette succession d'interventions sur le paysage conduit aujourd'hui à identifier plusieurs enjeux :

- La maîtrise des extensions urbaines (Porte de Maurienne, canton de la Chambre, communes périurbaines de Saint-Jean-de-Maurienne), du développement touristique en montagne, tant en superficie qu'en qualité
- La préservation des espaces agricoles et agropastoraux
- La préservation des milieux naturels, montagnards, compte tenu de la fréquentation touristique, mais aussi en fond de vallées
- La valorisation du patrimoine urbain, bâti et paysager et l'intégration des constructions ou projets nouveaux
- La prise en compte des points de vue remarquables depuis les routes d'altitude et les principales voies de circulation : routes en lacet, RD1006, A43
- La restructuration et l'intégration des grands sites industriels ou ferroviaires (La Chambre, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel de Maurienne, Modane, Avrieux...) et la reconquête de friches (industrielles, routières, hospitalières...)
- La maîtrise des extensions de carrières



PAYSAGES, ARCHITECTURE & PATRIMOINE — Paysages & Ressources naturelles

- L'intégration des projets d'infrastructures nouvelles, dont le Lyon-Turin dans ses parties aériennes (entrées et traversée de Saint-Jean de Maurienne, bassin de la Chambre)
- Neiges et glaces (étage nival) : enjeux de préservation
- Hauts alpages :
 - ▶ Préservation de l'activité pastorale
 - ▶ Equilibre entre activité pastorale et tourisme
 - ▶ Veiller à la nécessité éventuelle et à qualité des aménagements envisagés
 - ▶ Qualité architecturale des aménagements et architectures contemporaines éventuelles.
 - ▶ Versants de l'étage subalpin :
 - ▶ La maîtrise des aménagements touristiques
 - ▶ La gestion des activités touristiques au regard du respect des activités agropastorales
 - ▶ La qualité architecturale des stations
 - ▶ La gestion de la déprise agropastorale
- - Balcons de l'étage montagnard :
 - ▶ Equilibre urbanisation / agriculture et régulation de la pression foncière
 - ▶ Conservation des paysages culturels emblématiques
 - ▶ La qualité architecturale des réhabilitations et des constructions neuves.



PAYSAGES, ARCHITECTURE & PATRIMOINE — Paysages & Ressources naturelles

- - Haute vallée de l'Arc (étage montagnard) :
 - ▶ Équilibre urbanisation touristique / agriculture
 - ▶ Maîtrise des capacités touristiques et de la qualité architecturale liée
 - ▶ Prise en compte des risques naturels
 - - Fond de vallée de l'Arc (étage collinéen) :
 - ▶ La maîtrise de l'étalement urbain
 - ▶ La préservation des micro-paysages structurants, souvent agricoles
 - ▶ L'intégration des aménagements et infrastructures de transport et d'énergie
 - ▶ L'intégration des installations industrielles
 - ▶ L'intégration du Lyon – Turin : 3 zones de dépôt pendant la durée du chantier (section internationale) et deux sections aériennes prévues à terme (section française).
-
- Contenir l'urbanisation et le développement touristique dans le fond de vallée, les versants et en altitude tout en favorisant une approche environnementale d'urbanisme et l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments.

En résumé :

- Préserver transversalement les socles patrimoniaux existants, notamment naturels, montagnards, agricoles et vernaculaires.
- Gérer et améliorer l'insertion paysagère des installations industrielles et des infrastructures de transport.



DEMOGRAPHIE

Attractivité du territoire

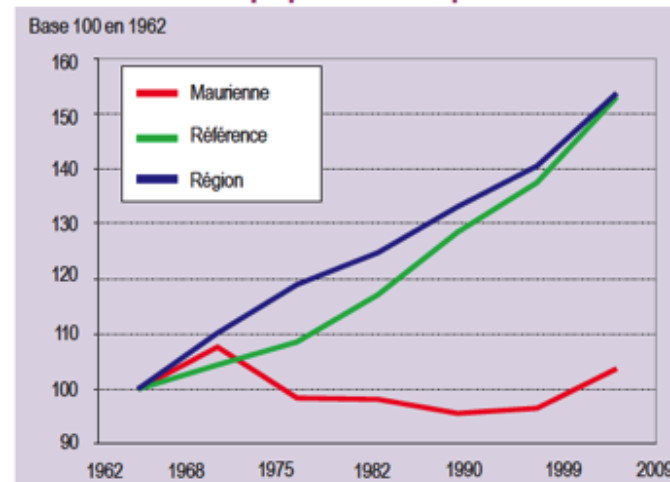
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE DE LA MAURIENNE

1. DEMOGRAPHIE

Le territoire du Pays de Maurienne compte un peu plus de 43 000 habitants, réparties dans 54 communes. Seules quatre communes comptent plus de 2 000 habitants : Saint-Jean-de-Maurienne (7 794 habitants en 2016 soit près d'un habitant sur cinq de la Maurienne), Modane, Saint-Michel-de-Maurienne et Val-Cenis.

Le territoire de Maurienne est de faible densité (21,8 habitants/km²). Cette densité est la plus faible parmi les territoires de Savoie, dont la moyenne est de 71 habitants/km². La densité des communes de Maurienne varie de 1,9 habitants/km² à Saint-Colomban-des-Villars, à 677,7 habitants/km² à Saint-Jean-de-Maurienne.

Évolution de la population depuis 1962





DEMOGRAPHIE

Attractivité du territoire

1.1. Une population en stagnation

La Maurienne a connu une forte baisse de sa population dans les années 70, contrairement à d'autres communes de montagne en Rhône-Alpes¹, qui s'est poursuivie jusque dans les années 1990. Depuis, la Maurienne connaît un regain démographique, le solde migratoire étant redevenu positif, mais peine à atteindre un niveau de population équivalent à 1968.

L'accroissement de sa population reste faible ces dernières années et on note une légère baisse entre 2007 et 2016.

Trois communautés de communes sont plus particulièrement concernées par des évolutions de population négatives : ex Cœur de Maurienne (la plus peuplée, soit -125 habitants par an), Maurienne Galibier (-65 habitants par an) et ex Terra Modana (-77 habitants par an).

	Population municipale 2007	Population municipale 2016	Soit évolution 2007-2016
Porte de Maurienne	6 332	6 795	7,3%
Canton de la chambre	6 898	7 413	7,5%
Vallée de l'Arvan	2 657	2 688	1,2%
Cœur de Maurienne	13 190	12 068	-8,5%
Maurienne Galibier	6 043	5 461	-9,6%
Terra Modana	6 644	5 947	-10,5%
Haute-Maurienne Vanoise	2 633	2 719	3,3%
TOTAL	44 397	43 091	-2,9%

Source : INSEE 2007-2016

Source : INSEE Rhône-Alpes 2016



DEMOGRAPHIE

Attractivité du territoire

Ces évolutions négatives pour ces intercommunalités sont notamment dues à une perte de population dans les communes centres de Saint-Jean-de-Maurienne et de Modane. Notamment, « le pôle urbain de Modane-Fourneaux a été particulièrement éprouvé pendant les dernières décennies. Forte de près de 7 500 habitants en 1968, la population n'est plus que de 4 200 habitants en 2009 et un peu plus de 4 000 au dernier recensement. » Cette baisse brutale de la population s'explique en partie en raison de la mise en œuvre de l'Acte Unique de libre circulation des personnes et des marchandises entre les Etats de l'Union Européenne : « plus d'un millier d'emplois directs qui relevaient de l'activité internationale, dans les douanes, la police et les établissements de transit, a disparu ».

Au contraire, la population augmente sur certaines parties du territoire, notamment pour les Communautés de communes de Porte de Maurienne et du Canton de la Chambre. Chacune de ces intercommunalités, territoires de report de l'aire urbaine de Chambéry, voient leur population s'accroître, avec respectivement +51 et + 57 habitants par an.

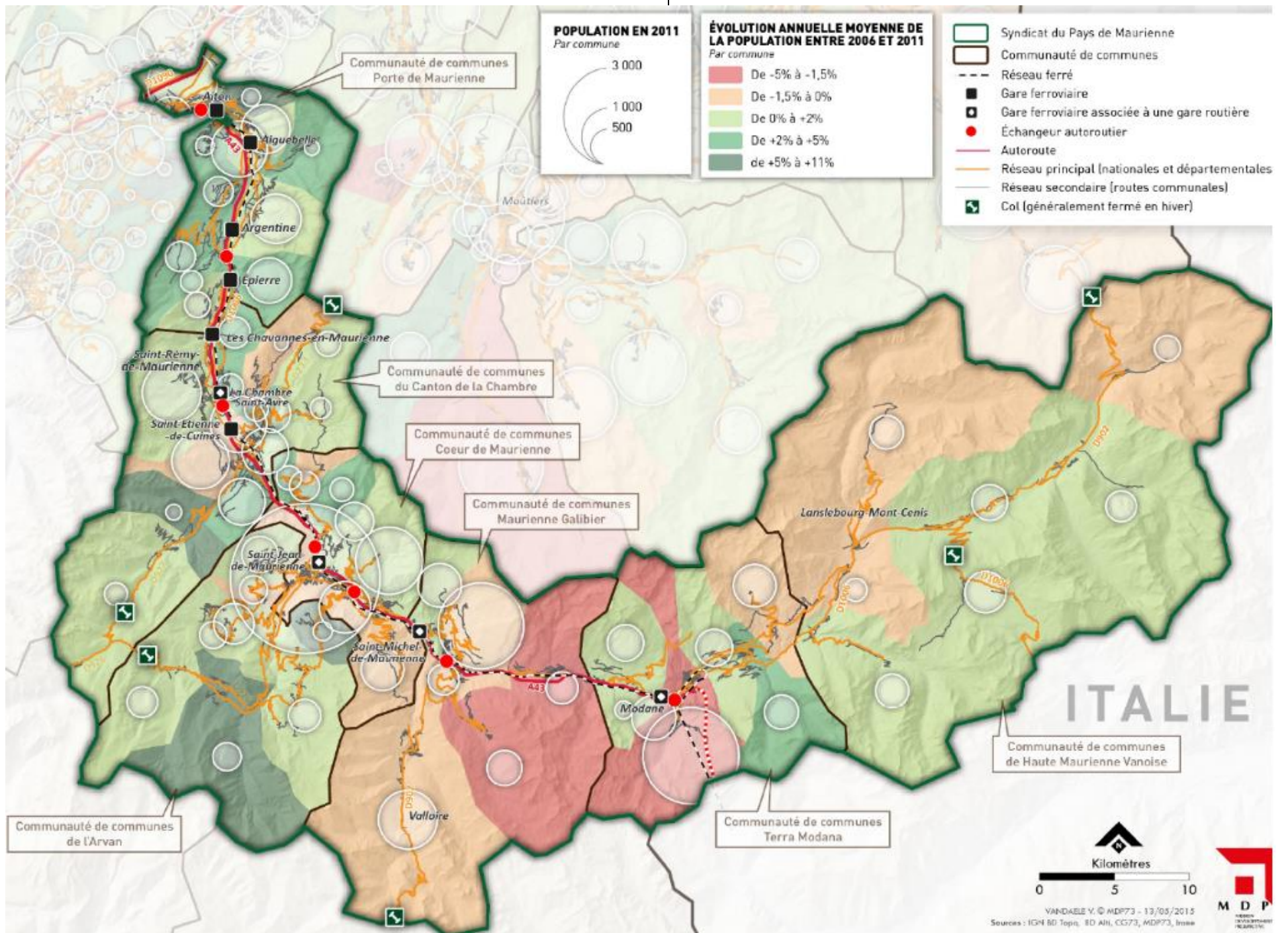
1.2. Un solde migratoire fortement différencié selon les communes

L'entrée de la vallée (CC Porte de Maurienne, CC du Canton de la Chambre) connaît donc un rythme de croissance élevé soutenu à plus de 80 % par l'apport migratoire. Ces territoires sont davantage sous l'influence des aires urbaines de Chambéry ou de Grenoble, ce qui se manifeste par un développement résidentiel sensible. Cœur de Maurienne, Maurienne Galibier et Terra Modana connaissent pour leur part des rythmes inverses à ceux de l'entrée de la vallée : ces territoires perdent de la population, du fait des départs plus importants que des arrivées²

	Variation annuelle moyenne 2007-2012	dont due au solde naturel	dont due au solde migratoire
Porte de Maurienne	1,4%	0,2%	1,2%
Canton de la chambre	1,2%	0,0%	1,2%
Vallée de l'Arvan	0,6%	0,3%	0,2%
Cœur de Maurienne	-0,9%	0,1%	-1,0%
Maurienne Galibier	-1,4%	0,1%	-1,5%
Terra Modana	-1,4%	0,3%	-1,7%
Haute-Maurienne Vanoise	0,4%	0,6%	-0,1%
TOTAL	-0,2%	0,2%	-0,4%

Source : INSEE 2007-2012

² Source : MDP73, diagnostic mobilité déplacements du SCoT Maurienne, 2015





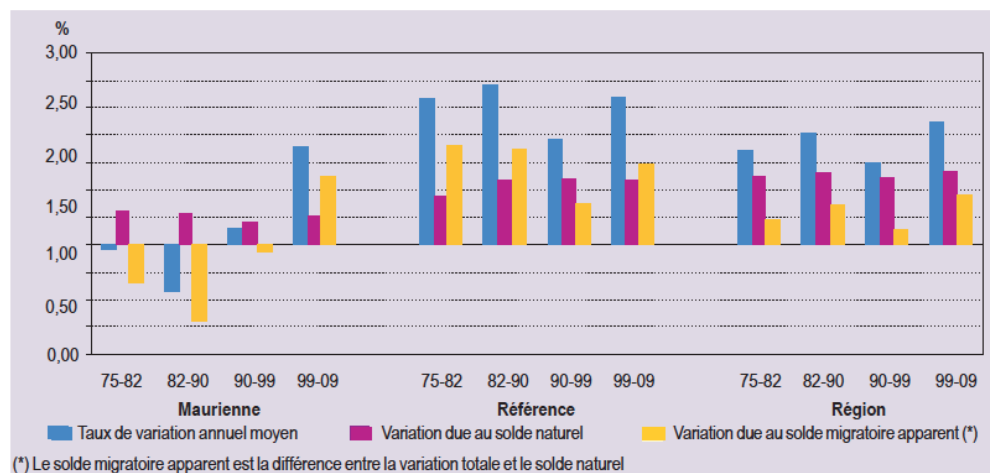
DEMOGRAPHIE

Attractivité du territoire

1.3. Malgré la fin de l'exode rural, une « fuite » des 18-24 ans

Entre 1999 et 2009, c'est davantage l'excédent migratoire que l'excédent naturel qui draine l'évolution positive de la population du Pays de Maurienne.

Taux de variation annuel de la population



Source : INSEE Rhône-Alpes 2013

Ainsi, « l'excédent migratoire est aussi élevé en Maurienne que dans les autres zones de montagne. Après une longue période pendant laquelle les départs ont été plus nombreux que les arrivées (1968-1990), la Maurienne parvient de nouveau à retenir ses habitants.³ »

Toutefois, la Maurienne continue de perdre certains habitants, notamment chez

³ Source : INSEE Rhône-Alpes, la lettre de l'INSEE n°179, 2012

⁴ Source : INSEE Rhône-Alpes, la lettre de l'INSEE n°179, 2012

les jeunes, « entre 2003 et 2008, ils sont à l'origine d'une baisse de 1% de la population âgée entre 15 et 24 ans. Ces départs correspondent, le plus souvent, à des jeunes quittant le territoire pour poursuivre leurs études ou pour rechercher un premier emploi. Dans la zone de comparaison, le phénomène est observé avec la même ampleur. »⁴

La Maurienne attire des habitants principalement originaires de la région Rhône-Alpes (56% des échanges), mais également de l'Île-de-France, de Provence Alpes Côte d'Azur et du Nord-Pas-de-Calais. Comme le souligne l'INSEE⁵, « c'est avec la Savoie, et en particulier avec l'aire urbaine de Chambéry, que les échanges d'habitants sont les plus nombreux.

⁵ Source : INSEE Rhône-Alpes, la lettre de l'INSEE n°179, 2012



DEMOGRAPHIE

Attractivité du territoire

Et c'est avec l'Isère, notamment avec l'aire urbaine de Grenoble, que le solde migratoire est le plus déficitaire.» L'existence de pôles universitaires et d'emplois à Chambéry et plus particulièrement à Grenoble peuvent expliquer l'importance de ces mouvements.

1.4. Une réduction de la taille des ménages : 2,1 personnes

La Maurienne compte près de 20 000 ménages en 2015, en légère augmentation par rapport à 2007. Parallèlement, la taille des ménages est en baisse, à l'instar des tendances nationales liées au vieillissement de la population et aux séparations familiales. Ainsi, le territoire compte en moyenne 2,15 personnes par ménage en 2015, contre 2,25 en 2007.

	Population des ménages		Nombre de ménages		Nombre de pers./ménage	
	2007	2015	2007	2015	2007	2015
Pays de Maurienne	43 016	42 301	19 111	19 687	2,3	2,1
Département Savoie	395 676	419 188	174 894	192 526	2,3	2,2
Région Rhône-Alpes	5 922 507	6 373 880	2 559 989	2 836 150	2,3	2,2

Source : INSEE 2007-2015

L'évolution de la taille des ménages entre 2007 et 2015 est de l'ordre de -4,5% en moyenne dans le Pays de Maurienne. L'évolution est négative pour la plupart des communes, hormis pour douze d'entre elles. Les communautés de communes du Canton de la Chambre et de Terra Modana sont les EPCI les moins touchés par ce phénomène de réduction de la taille des ménages, du fait de l'arrivée de ménages avec enfants. Au contraire, la communauté de communes de la vallée de l'Arvan apparaît comme la plus touchée par le phénomène à l'échelle de la Maurienne.

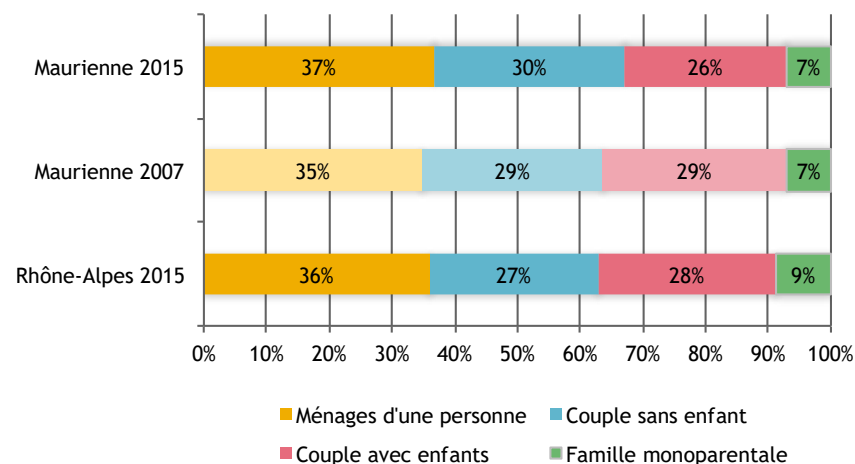
Le profil des ménages de Maurienne est relativement similaire des moyennes régionales : une part non négligeable et en augmentation de personnes seules (37% en 2015), des familles monoparentales nombreuses et également en légère augmentation (1 390 ménages en 2015). Les couples sans enfants représentent 30% des ménages (en légère augmentation par rapport à 2007) mais les couples avec enfants sont en légère baisse (639 ménages de ce type en moins entre 2007 et 2015).



DEMOGRAPHIE

Attractivité du territoire

Evolution de la composition des ménages



Insee 2007 et 2015

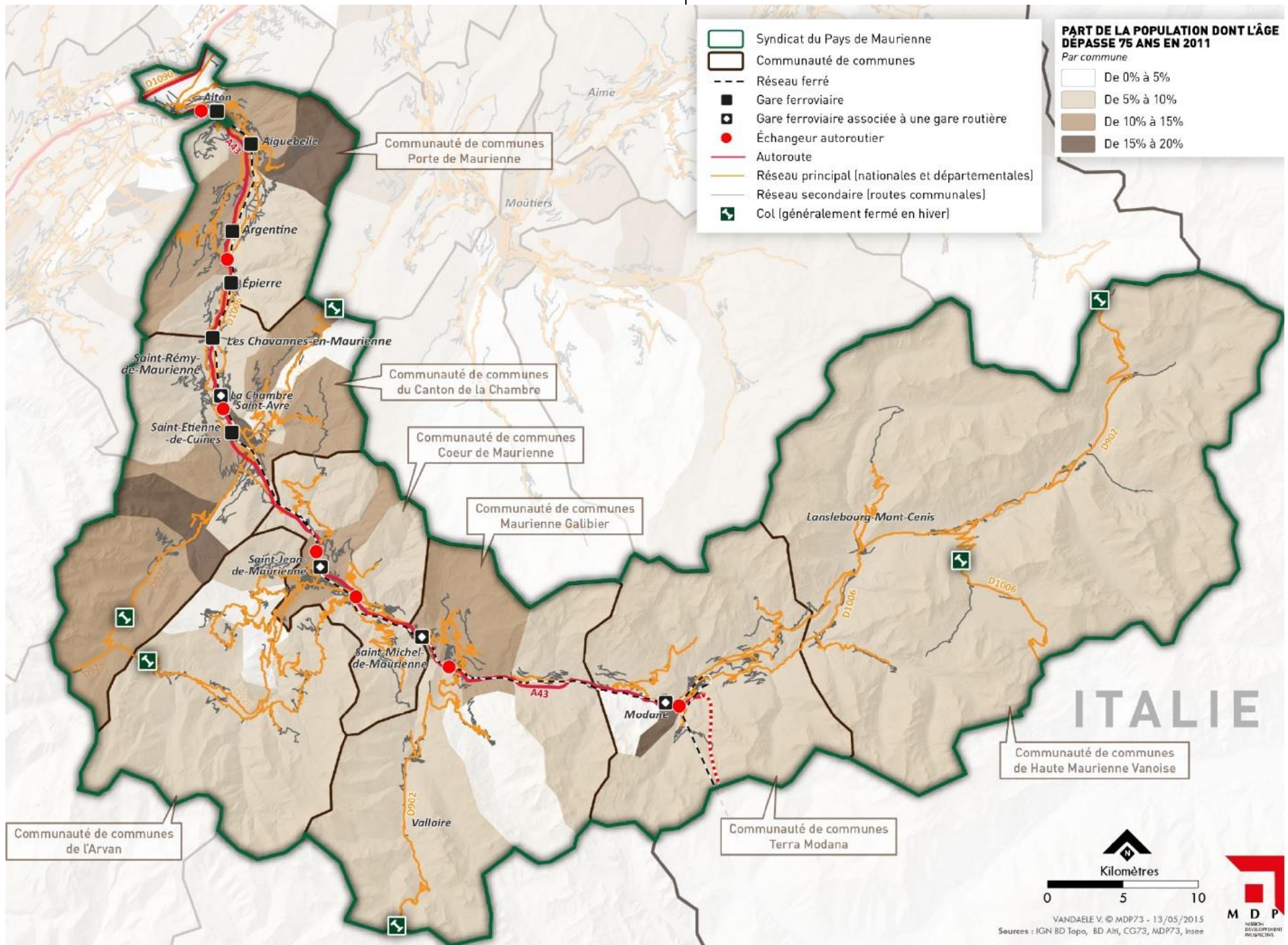
1.5. Une population âgée et vieillissante

■ Une forte proportion de personnes âgées

Le territoire de Maurienne se caractérise par une forte proportion de personnes âgées : près de 11 % de la population dépasse l'âge de 75 ans en 2015. Cette proportion est supérieure à la moyenne départementale de 9,4 %.

La part de personnes âgées est plus fortement représentée dans les EPCI de Coeur de Maurienne (12,7 %), Maurienne Galibier (11,9 %) et du Canton de la Chambre (10,6 %). Les communes de la Chambre et de Saint-Alban-des-Villards sont les deux

communes qui comptent la part la plus élevée de population âgée parmi l'ensemble des communes, avec respectivement 19,4 % et 19,8 %. La présence de maisons de retraite ou EHPAD explique pour partie ces taux.





DEMOGRAPHIE

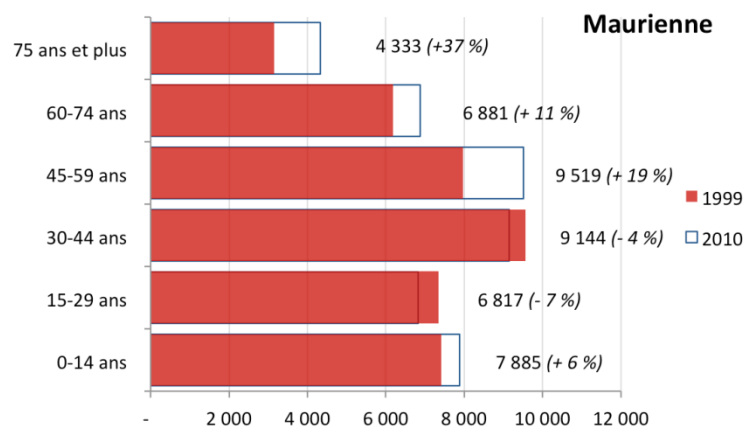
Attractivité du territoire

■ Une population vieillissante

L'analyse de la pyramide des âges souligne le phénomène de vieillissement de la population et d'émigration des jeunes du territoire, précédemment évoqué. Ainsi, on constate un creux dans cette pyramide parmi la classe des 15-29 ans, tandis que la comparaison entre 1999 et 2010 montre un accroissement des tranches d'âges supérieures. Cette augmentation est d'autant plus importante pour les plus de 75 ans (+37%). Selon l'Insee, la Maurienne est l'un des territoires les plus vieillissants de la région Rhône-Alpes⁶.

augmenté de 8 % par an, soit une hausse supérieure à la moyenne départementale (2%).

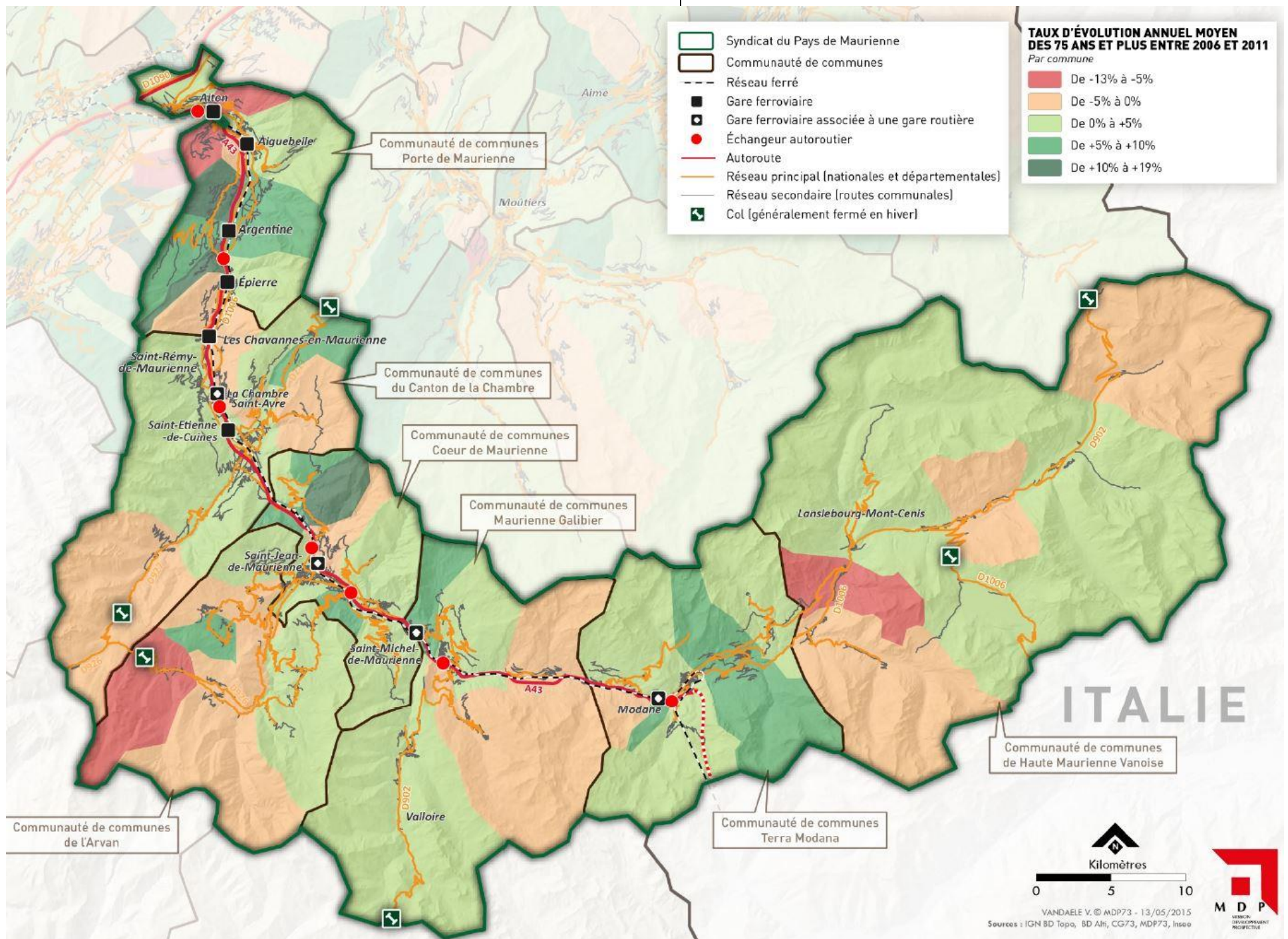
Ce vieillissement de population est plus fortement marqué dans les EPCI de Terra Modana (+9,4 % par an), de la Haute Maurienne Vanoise (+8,4 %) et de la Vallée de l'Arvan (+8 %), avec de fortes disparités selon les communes.



Source : INSEE – étude MDP et ASADAC 2013

Entre 2007 et 2015, la population de 75 ans et plus a

⁶ Source : INSEE Rhône-Alpes, la lettre de l'INSEE n°179, 2012





DEMOGRAPHIE

Attractivité du territoire

Ainsi, environ 36% des ménages ont un chef de famille retraité en Maurienne (contre 31% pour la zone de référence des territoires de montagne et la région Rhône-Alpes).⁷

■ Une faible part des moins de 20 ans, en diminution

A l'opposé, le territoire de Maurienne compte près de 22 % de population de moins de 20 ans en 2015, soit le niveau le plus faible des territoires de Savoie, inférieur à la moyenne départementale de 23,5 %. Depuis 2007, cette part a diminué (elle était de 23 % en 2007) tout comme la moyenne départementale (24,6% en 2007 en Savoie).

Les contrastes sont forts selon les EPCI du territoire : la Vallée de l'Arvan est le seul EPCI où les jeunes représentent moins de 20 % de la population (19,9 %) tandis que les EPCI situées à l'entrée du territoire recensent une part plus élevée de jeunes (22,9 % pour la Porte Maurienne ; 22,5 % pour le Canton de la Chambre). Cette plus forte représentativité de jeunes est liée à l'attractivité de l'entrée de la vallée auprès des familles, venues s'installer à une relative proximité de grands pôles urbains.

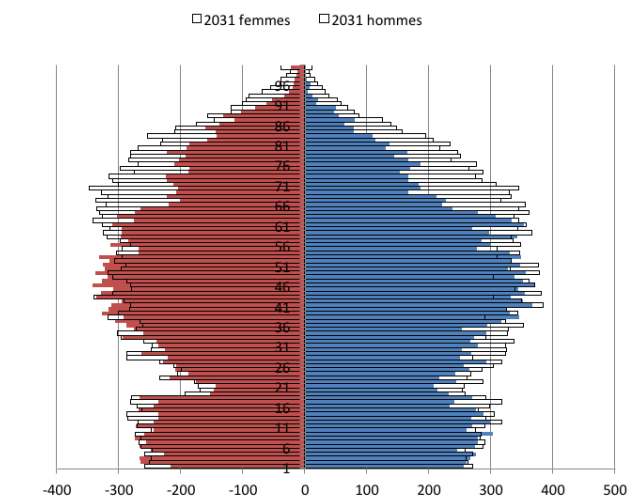
Ainsi, l'indice de jeunesse du Pays de Maurienne, c'est-à-dire le rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans, est de 0,76 : soit 76 personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 60 ans. Aucun EPCI n'a un indice de

jeunesse positif ; la CC de la Porte de Maurienne a l'indice de jeunesse le plus élevé avec 0,91.

■ Un prolongement de ces phénomènes envisagé pour l'avenir

Les projections de population faites par l'INSEE indiqueraient que ce vieillissement va se poursuivre entraînant des besoins spécifiques croissants..⁸

Pyramide des âges et projection de la population



Source : INSEE Omphale – étude MDP et ASADAC 2013

⁷ Source : INSEE Rhône-Alpes, la lettre de l'INSEE n°179, 2012

⁸ Source : étude MDP et ASADAC 2013



DEMOGRAPHIE

Attractivité du territoire

Si les tendances actuelles se poursuivent, l'INSEE prévoit que d'ici 2040 « la part des personnes âgées de 65 ans et plus s'élèverait ainsi à 28,4% de la population (+ 10 points par rapport à 2009) et celle des moins de 25 ans s'abaisserait à 24,3% (-3 points). Pour la Maurienne, dans cette hypothèse, un des enjeux consiste donc à anticiper à la fois l'arrivée de populations nouvelles et le vieillissement démographique, afin de répondre au mieux aux besoins d'une population nouvelle mais aussi plus vulnérable et moins mobile. »⁹

1.6. Des revenus modestes

Notamment en raison de l'importance des retraités dans le territoire et de la plus faible représentation des catégories socio-professionnelles supérieures, les revenus des habitants du territoire sont plutôt modestes. Les pensions et retraites représentent en effet 27% des revenus contre 21% pour les autres territoires de montagne de référence et 23% pour Rhône-Alpes. Ainsi, le revenu net imposable moyen annuel par foyer fiscal s'élève à 22 161 € en Maurienne en moyenne, contre 24 120 € pour la région Rhône-Alpes et 25 104 € dans les autres territoires de montagne rhônalpins de référence¹⁰.

L'analyse des revenus par unité de consommation nuance quelque peu cette tendance, celui-ci oscillant autour de

20 000 €, légèrement inférieur au revenu médian du département et de la région. Si l'on compare ces revenus par intercommunalité, seules les communautés de communes Terra Modana et Vallée de l'Arvan se distinguent par un revenu médian supérieur (22 000 € environ).

Revenus par unité de consommation 2012

	Médiane	1er décile	9ème décile
Porte de Maurienne	20 019 €	11 953 €	31 145 €
Canton de la chambre	19 954 €		
Vallée de l'Arvan	22 180 €	12 086 €	39 230 €
Cœur de Maurienne	20 195 €	11 598 €	34 595 €
Maurienne Galibier	20 392 €	12 947 €	33 713 €
Terra Modana	22 068 €		
Haute-Maurienne Vanoise	20 097 €	11 057 €	36 263 €
Département Savoie	20 895 €	11 893 €	36 606 €
Région Rhône-Alpes	20 616 €	11 142 €	38 782 €

Source : INSEE 2012

Par ailleurs, il convient de relever que « le taux de pauvreté reste limité dans l'ensemble, mais monte à 16% sur Modane. »¹¹

⁹ Source : INSEE Rhône-Alpes, la lettre de l'INSEE n°179, 2012

¹⁰ Source : INSEE Rhône-Alpes, la lettre de l'INSEE n°179, 2012

¹¹ Source : Pivadis, analyse du système commercial, artisanal et industriel du Pays de Maurienne, 2016



DEMOGRAPHIE

Attractivité du territoire

1.7. Quelles perspectives de population en Maurienne en 2040 ?

Actuellement, le Pays de Maurienne est composé de trois bassins dont les dynamiques démographiques divergent :

- augmentation du nombre d'habitants et faible desserrement des ménages en entrée de vallée
- croissance démographique atone et légère croissance du nombre des ménages en cœur de vallée
- croissance démographique faible en haute vallée

L'INSEE a conduit en 2012 un travail de projection démographique à partir des données existantes (recensement 2009). Au moment où ce travail a été conduit, l'évolution favorable entre les recensements de 1999 et 2007 permettait d'envisager une poursuite de ce phénomène.

Ainsi, selon l'INSEE en 2012, « si les tendances démographiques passées se maintenaient, le taux de croissance annuel moyen de la Maurienne ne cesserait de diminuer jusqu'en 2040. A cet horizon, la population pourrait atteindre 53 100 habitants, ce qui correspond à une augmentation plus faible que la zone de référence. »¹²

¹² Source : INSEE Rhône-Alpes, la lettre de l'INSEE n°179, 2012

Le territoire devrait ainsi compenser un solde naturel négatif par des migrations favorables influencées par la proximité des aires urbaines de Chambéry et de Grenoble, et ce, sans prise en compte des effets démographiques potentiels du chantier de la ligne à grande vitesse Lyon-Turin. Sa croissance démographique pourrait être, selon ces projections et en moyenne, de l'ordre de +0,7% par an d'ici 2040¹³.

Mais les variations démographiques récentes (2007-2013), négatives à l'échelle de la Maurienne, peuvent laisser envisager au contraire une baisse globale de la population. Le schéma ci-dessous, qui illustre les grandes dynamiques d'évolution démographique en Maurienne sur plus de 150 ans, représente donc les deux axes potentiels d'évolution qui peuvent être envisagés, le premier poursuivant la courbe ascendante 1990-2007, la seconde poursuivant la courbe descendante amorcée depuis 2007.

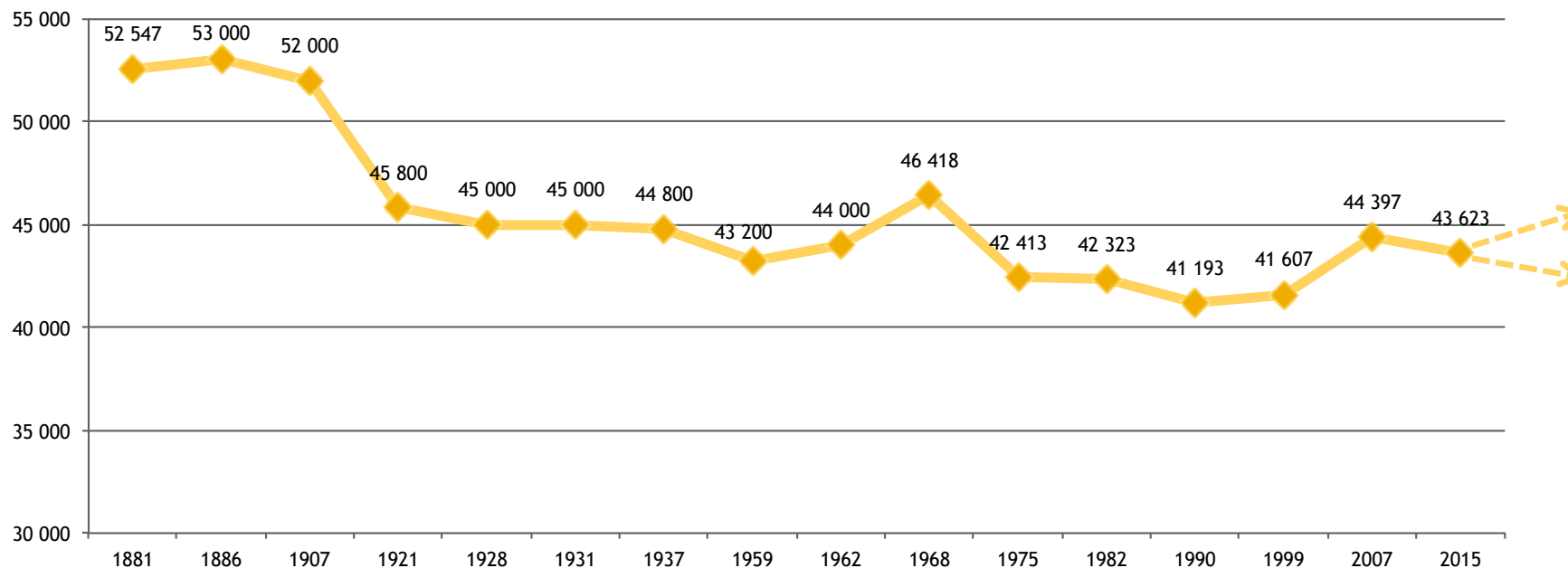
¹³ Source : MDP73, diagnostic mobilité déplacements du SCoT Maurienne, 2015



DEMOGRAPHIE

Attractivité du territoire

150 ans d'évolution démographique en Maurienne



Source Insee, SPM et Porter à Connaissance de l'Etat, 2015 - les dates indiquées sont celles auxquelles le recensement est connu.

Quel que soit le scénario, cette évolution démographique sera probablement différenciée selon les parties de territoire car elle résulte à la fois de dynamiques externes et de dynamiques internes : fonction résidentielle, accompagnement du développement économique local, desserrement, vieillissement, soldes migratoire ou naturel.



HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire

2. HABITAT & LOGEMENT

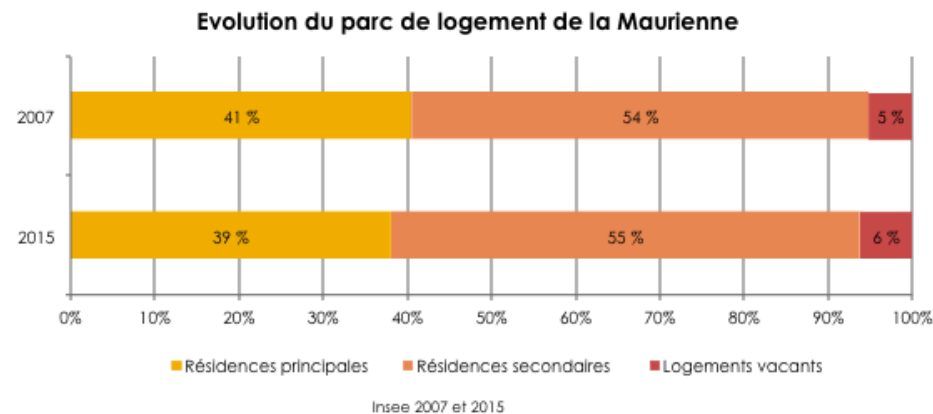
2.1. Le parc de logements

A. Une forte part des résidences secondaires

Au 1^{er} janvier 2015, selon l'INSEE¹⁴, le parc était constitué de 50 915 logements, dont une majorité de résidences secondaires (28 824 soit 55%). Ce taux de résidences secondaires est particulièrement important, supérieur aux moyennes départementales (37,3 % en 2015) et régionale (11,7 %). En Maurienne, ce parc est en augmentation en valeur absolue par rapport à 2007 (+464 résidences secondaires chaque année).

La vacance globale des logements est contenue, avec 6% des logements (moyenne proche des moyennes départementale et régionale), quoiqu'en augmentation en valeur absolue : de 2 452 logements en 2007 à 3 247 en 2015, soit 760 logements supplémentaires (+109 logements vacants chaque année).

La majorité des logements vacants sont des logements privés, puisque le parc social vacant (voir plus loin) représente 340 logements (en 2014) auquel s'ajoute 210 logements non mis en service pour cause de gros travaux.



L'analyse par intercommunalité montre pourtant de fortes variations selon les territoires. Les ex CC Vallée de l'Arvan et de Haute Maurienne Vanoise disposent d'une part extrêmement importante de résidences secondaires (respectivement 86% et 76% du parc), tandis que leur taux de vacance est faible (2%).

¹⁴ Deux sources de données peuvent être utilisées pour analyser le parc de logements : l'INSEE (recensement de la population) et Filocom (source fiscale). A noter que ces deux bases présentent de fortes disparités en ce qui concerne le parc global de logement, en raison de la prise en compte

par l'INSEE des résidences de tourisme dans les résidences secondaires. Par ailleurs, la source Filocom est connue pour surestimer le taux de logements vacants. Le choix a été fait ici d'utiliser la source INSEE.



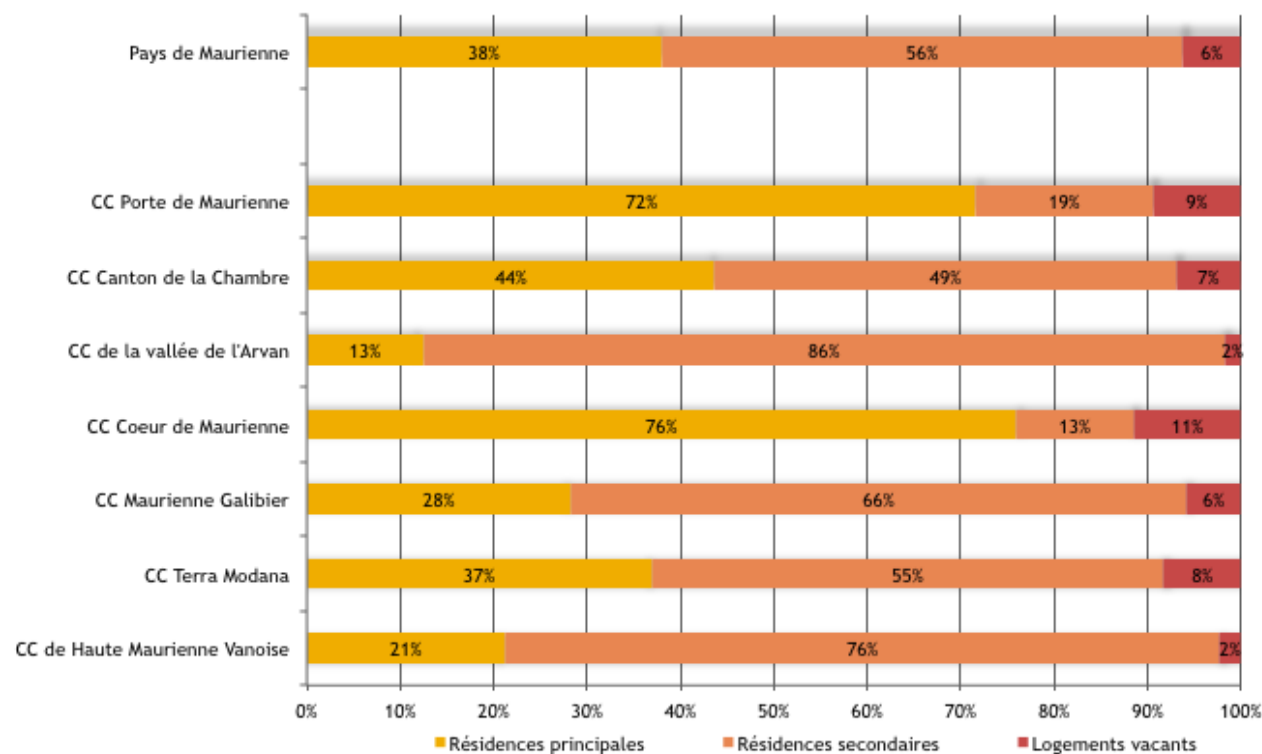
HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire

En revanche, l'ex CC de Cœur de Maurienne connaît le taux de résidence secondaire le plus faible du Pays de Maurienne (13%) mais un taux de vacance important (11%), comme la CC Porte de Maurienne (9%) et l'ex CC Terra Modana (8%). Ces taux de vacance importants peuvent s'expliquer par une perte d'attractivité de certaines villes et bourgs centres, Saint-Jean de Maurienne, Saint-Michel de Maurienne et Modane, notamment.

D'ailleurs, le diagnostic du Programme Local de l'Habitat de l'ex CC Cœur de Maurienne souligne cette forte vacance¹⁵ et l'importante augmentation entre 2007 et 2013 sur son territoire (estimation de plus de 800 logements vacants après une étude de terrain).

Catégorie de logements en 2015

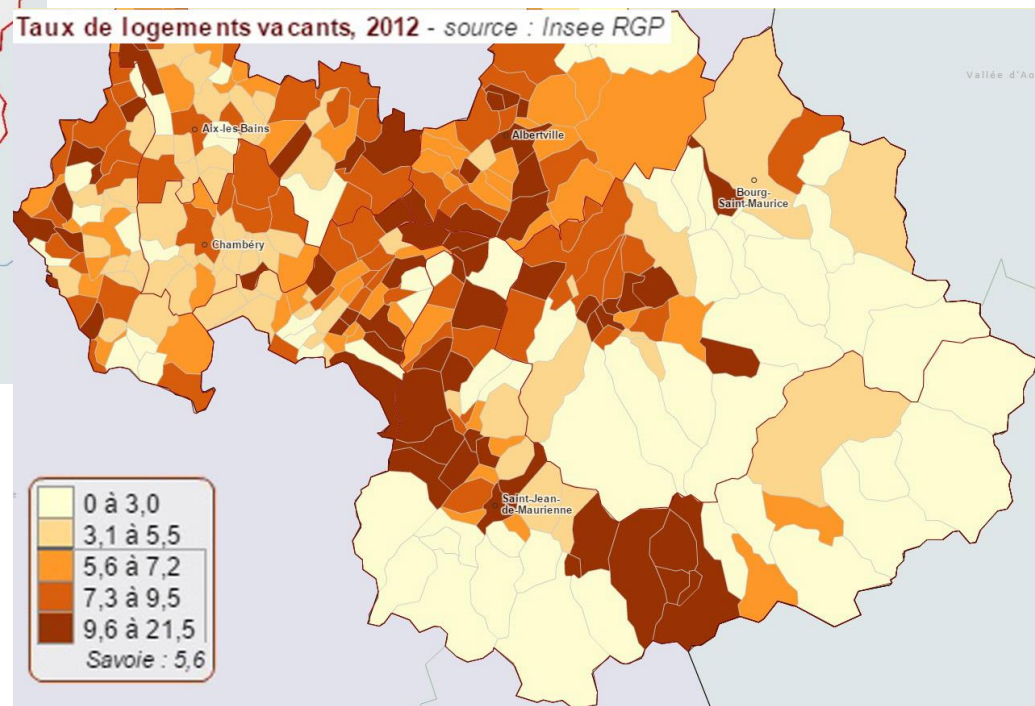


Insee 2015



HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire





HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire

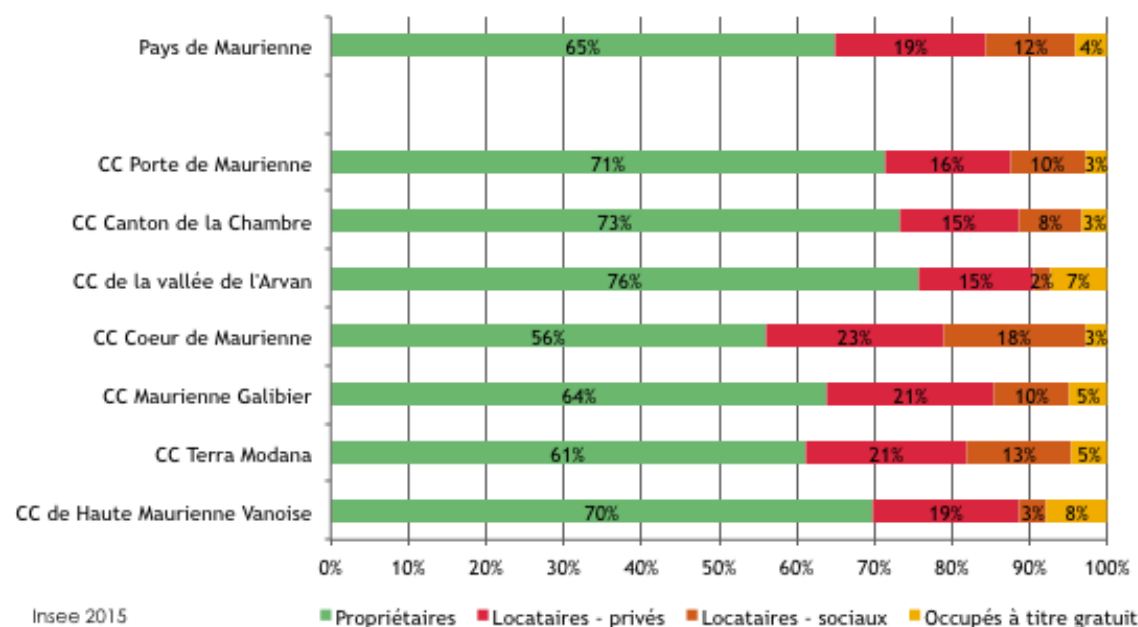
B. Une majorité de propriétaires parmi les occupants des résidences principales

La majorité des occupants des résidences principales sont propriétaires de leur logement (65%), ce qui est supérieur aux moyennes régionales (58%) et de Savoie (60%).

A l'échelle des intercommunalités, les variations sont fortes : plus de 70% de propriétaires pour l'ex CC de la vallée de l'Arvan, du Canton de la Chambre et de Porte de Maurienne. En revanche, les ex CC Cœur de Maurienne et Terra Modana ont des taux de locataires (et notamment de locataires de logements sociaux) beaucoup plus élevés : respectivement 41% et 37% tout confondu ; 18% de locataires du parc social dans l'ex CC Cœur de Maurienne.

Le parc locatif, notamment social, joue un rôle majeur pour les jeunes ménages : Selon le PLH Cœur de Maurienne, 72% des moins de 40 ans du territoire sont logés dans le parc locatif public ou privé (contre 61% pour la Savoie)¹⁶.

Statut d'occupation des résidences principales



¹⁶ Source : Filocom



HABITAT & LOGEMENT

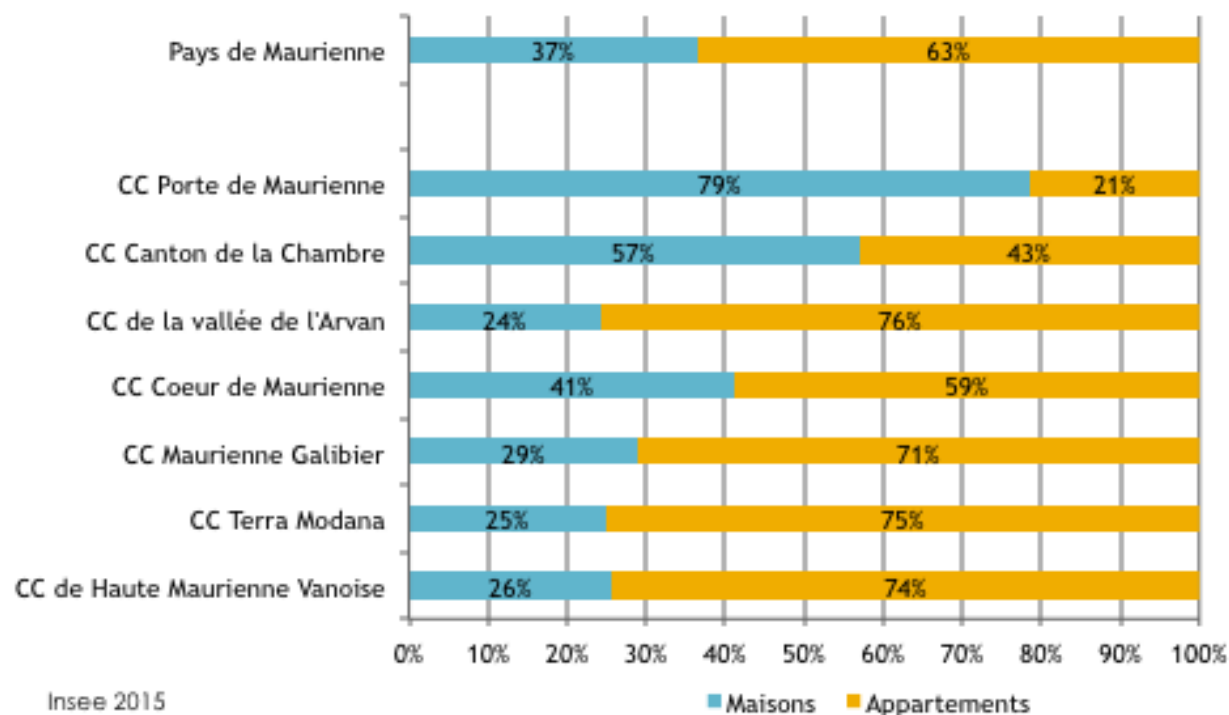
Attractivité du territoire

C. Des résidences principales en majorité individuelles

Le parc de logement de la Maurienne est composé en majorité d'appartements (69%, selon l'INSEE en 2015), contre 60% en moyenne en Savoie et 49% en Région Rhône-Alpes.

Le fort taux de résidences secondaires draine cette présence massive des logements collectifs dans le territoire. En effet, si l'on analyse uniquement la typologie des résidences principales, il s'agit en majorité de maisons (63% à l'échelle du Pays de Maurienne). Toujours concernant les résidences principales, l'analyse par intercommunalité démontre de fortes variations selon les territoires. Ainsi, les ex CC du Cœur de Maurienne et de Terra Modana connaissent le plus fort taux d'appartements parmi leurs résidences principales (de 74 à 75%). Ce sont au contraire les ex CC de Porte de Maurienne et du canton de la Chambre qui ont un parc de résidences principales fortement tourné vers le logement individuel (à 79% et 57%).

Typologie des résidences principales en 2015





HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire

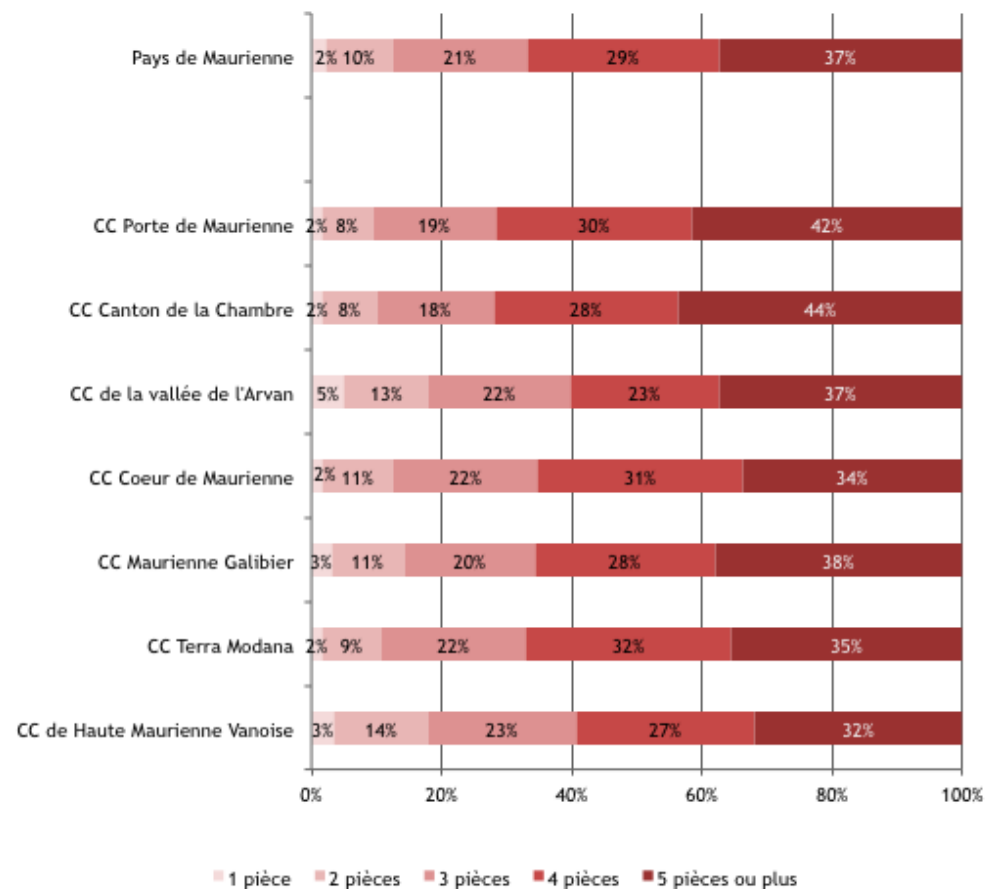
D. Des grands logements

La majorité des résidences principales du territoire (66%) sont des logements de plus de 4 pièces. Cette moyenne est légèrement supérieure aux tendances départementale et régionale (61% pour la Savoie et Rhône-Alpes).

Au sein du territoire, les tendances sont assez proches entre les intercommunalités, même si les CC de Porte Maurienne et du Canton de la Chambre se distinguent par la présence plus forte de résidences principales de plus de 5 pièces.

Cette caractéristique du parc de résidences principales est à mettre en relation avec la réduction de la taille des ménages et le vieillissement de la population, posant la question de l'adéquation entre l'offre et le besoin.

Taille des résidences principales



Insee 2015



HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire

E. 20 % des logements sont récents

Près de 80% des résidences principales du territoire ont été construites avant les années 1990, ce qui est supérieur à la moyenne de la Région (76%) et de la Savoie (74%). Cette ancienneté des logements est d'autant plus forte pour les ex CC Cœur de Maurienne et Terra Modana.

Au contraire, ce sont les CC de Porte de Maurienne (31%), et ex CC Vallée de l'Arvan (28%), du canton de la Chambre (25%) et ex Haute-Maurienne Vanoise, qui disposent des plus fortes parts de logements récents.

Par un croisement d'informations issues des fichiers fiscaux, l'Etat estime les logements potentiellement indignes (logements ne disposant pas des équipements de confort minimum et occupés comme

résidences principales par des ménages disposant de ressources limitées). Selon cette estimation, le taux de logements potentiellement indignes rapporté au nombre de résidences principales privées serait important dans les CC Porte de Maurienne, Canton de la Chambre et ex Haute Maurienne Vanoise (plus de 4,5%). Seules les ex CC de Cœur de Maurienne et de Terra Modana ont des taux inférieurs à la moyenne de la Savoie.

Parmi ces logements, certains sont véritablement indignes, certains correspondent à des logements occupés (parfois une partie de l'année) par des personnes âgées ayant conservé un mode de vie ancestral. Par expérience, certains de ces logements ont pu être réhabilités mais n'ont pas été déclarés aux services fiscaux.

Estimation du parc privé potentiellement indigne

	Nb. de logements	Part/parc privé (résidences principales)	Population concernée
Porte de Maurienne	143	5,8%	273
Canton de la chambre	138	4,5%	236
Vallée de l'Arvan	42	3,2%	81
Cœur de Maurienne	131	2,6%	263
Maurienne Galibier	91	3,8%	152
Terra Modana	57	2,2%	104
Haute-Maurienne Vanoise	81	6,0%	139
Département de la Savoie	4 445	2,7%	

Source : "FILOCOM 2013 - MEDDE d'après DGFiP, traitement CD ROM PPPI Anah"



HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire

2.2. Zoom sur le parc de logements locatifs sociaux

A. Un nombre conséquent de logements locatifs sociaux mais une inégale répartition au sein du territoire

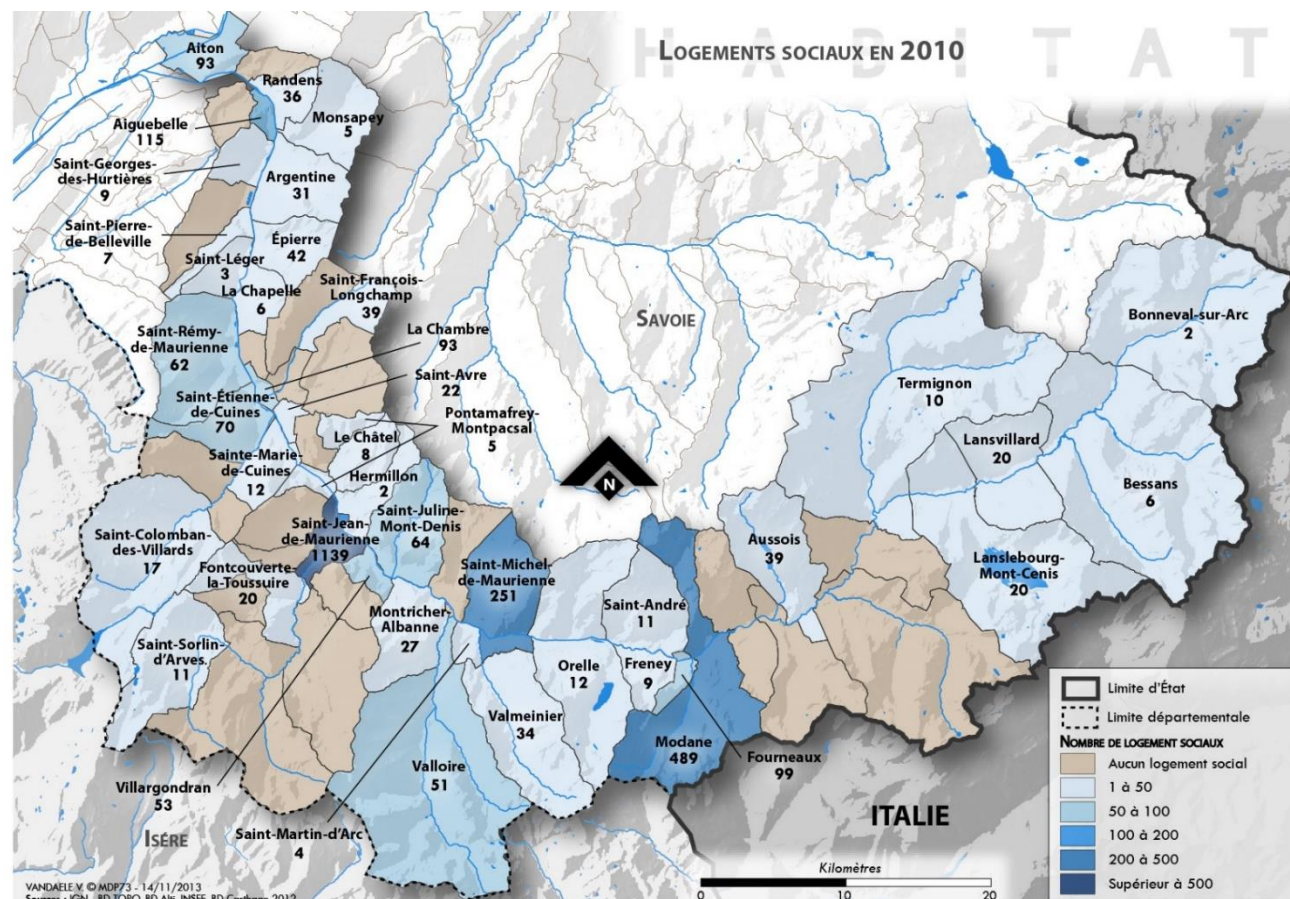
La Maurienne comptait 2 724 logements sociaux au 1^{er} janvier 2014, soit 15% du parc de résidences principales¹⁷, dont une majorité dans trois communes – et trois communautés de communes :

- Saint-Jean-de-Maurienne, 1 139 logements, 37% du parc total,
- Modane, 489 logements,
- Saint-Michel de Maurienne, 251 logements.

La répartition des logements est donc relativement inégale selon les territoires. Ainsi, 75% des logements sociaux du Pays de Maurienne sont situés dans trois communautés de

communes :

- 43% dans l'ex CC Cœur de Maurienne,
- 21% dans l'ex CC Terra Modana,
- 12% dans la CC Maurienne Galibier



¹⁷ Source : RPL 2014 et INSEE 2012



HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire

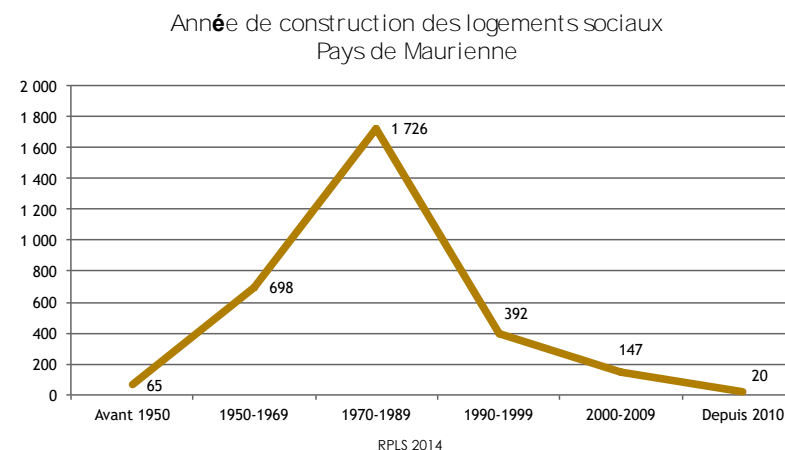
Au total, 7 bailleurs sont présents dans le territoire, mais l'OPAC de Savoie est l'organisme le plus représenté (87% du parc de logements locatifs sociaux).

Organismes	Nombre de logements sociaux
OPAC 73	2 650
Batigère	248
Chambéry Alpes habitat	64
ICF Habitat Sud-est Méd	42
SCP Savoisienne Habitat	31
SEMCODA	10
ADOMA	3
TOTAL	3 048

Source : Système National d'Enregistrement de la demande, 2016

B. Des logements très majoritairement anciens et en collectif

Plus de la majorité des logements sociaux (57%) ont été construits dans les années 1970-1989.



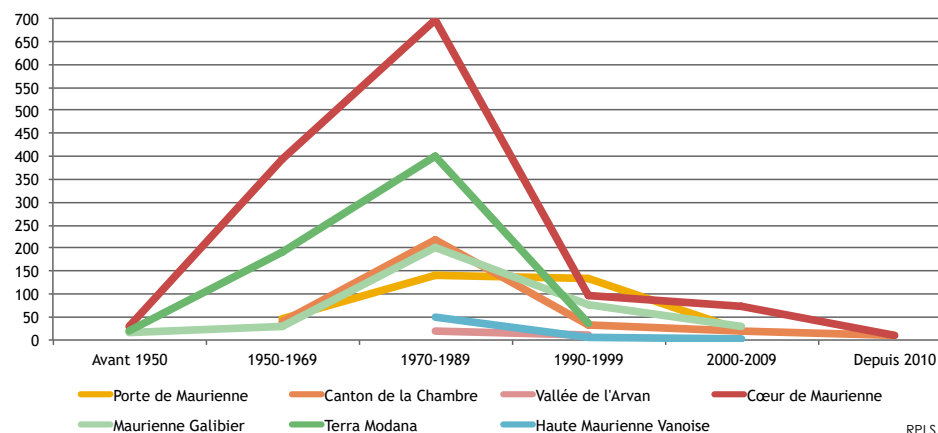
Ce pic de construction entre 1970 et 1989 a notamment été drainé par une forte production dans la CC Cœur de Maurienne (près de 700 logements construits) et Terra Modana (près de 400 logements). La production de ces dernières années, en fort ralentissement, s'est davantage équilibrée entre les territoires, même si la CC Cœur de Maurienne représente toujours l'essentiel de la production.



HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire

Année de construction des logements sociaux par intercommunalité



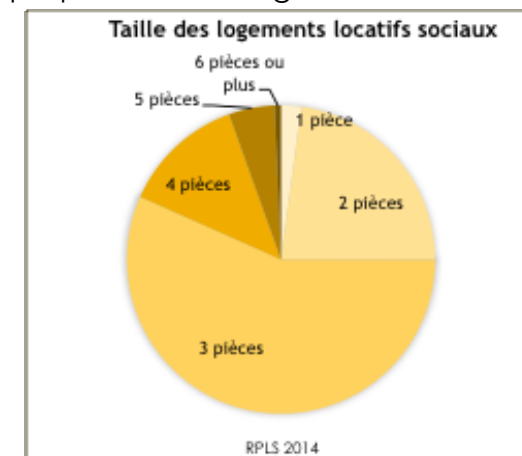
Ces dernières années, notamment en raison de la vacance du parc social, la programmation de logements neufs reste limitée. Ainsi, depuis 2010, seules deux opérations ont reçu des agréments de l'Etat en Maurienne :

- En 2014, financement de 11 logements (10 PLUS et 1 PLAI) à Saint-Jean-de-Maurienne (collectif neuf de l'OPAC73, composé de 7 T2 et 1 T3),
- En 2015, financement de 5 logements (4 PLUS et 1 PLAI) à Saint-Michel-de-Maurienne (Maison de santé de l'OPAC73, composée de 3 T2 et 1 T3)¹⁸

¹⁸ Source : DDT 73 - 2016

En majorité, le parc de logements sociaux (96%) est constitué d'appartements. La centaine de logements locatifs sociaux individuels sont situés dans la CC Porte de Maurienne (39 – soit 13% de son parc), dans la CC du Canton de la Chambre (24), mais également dans l'ex CC Cœur de Maurienne (20) et Maurienne Galibier (13). Ce taux important de logements collectifs est légèrement supérieur à la moyenne de la Savoie (94%) et à celle de Rhône-Alpes (92%).

Par ailleurs, les logements locatifs sociaux sont globalement de petite taille : 80% du parc étant composé de logements de 1 à 3 pièces. Cette forte proportion de logements sociaux de petite taille est assez atypique en comparaison avec la moyenne de Savoie (63%) et de Rhône-Alpes (61%). Au sein du Pays de Maurienne, l'ex CC Terra Modana se distingue par la forte spécialisation de son parc de logement social, largement composé de moins de 3 pièces (94%). Au contraire, la CC Porte de Maurienne compte 54% de T2-T3 et 46% de T4-T5.





HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire

C. Une vacance importante

Au 1^{er} janvier 2014, le parc de logements sociaux du Pays de Maurienne était composé de 339 logements vacants soit 11% du total des logements locatifs sociaux du Pays de Maurienne. A titre de comparaison, ce taux est de 4% à l'échelle de la Savoie et de 3% à l'échelle de la région Rhône-Alpes. Ce taux de vacance est particulièrement fort dans la CC Maurienne Galibier (19%, soit 66 logements) et à Terra Modana (15% soit 94 logements). De même, le diagnostic du PLH de la CC Cœur de Maurienne recensait en 2014 une centaine de logements sociaux vacants dans son territoire, principalement à Saint-Jean-de-Maurienne¹⁹. De plus, le territoire est particulièrement concerné par le phénomène d'inoccupation des logements en raison de gros travaux, de vente ou de démolition : 211 logements soit 7% du parc, contre 1,3% à 1,7% pour la Savoie et la Région. Ces logements sont principalement situés au sein de Terra Modana (156 logements).

¹⁹ Selon une enquête de l'OPAC73 utilisée dans le cadre du PLH Cœur de Maurienne, un groupe de logements « Bonne nouvelle » à Saint-Jean regroupe 50 logements vacants, tandis qu'un

D. Au moins 470 places exclusivement dédiées aux travailleurs saisonniers

Du fait de la présence de stations touristiques générant des besoins saisonniers en travailleurs, des logements dédiés à ce public sont présents en Maurienne. Outre des logements privés (notamment loués ou mis à disposition par des employeurs) qu'il est difficile d'estimer mais qui constituent le cœur de l'offre, il existe des logements publics ou ayant reçu des financements publics. Seule cette dernière catégorie peut être recensée aisément, notamment via la collecte d'information auprès des organismes publics propriétaires, réservataires ou financeurs.

Ainsi, pour le Pays de Maurienne, ce nombre de places en logements ou hébergements publics dédiés aux saisonniers s'élève à 469, dont une majorité appartient à l'OPAC 73 (233 places), notamment sous la forme de foyer-logement (résidences collectives dédiées). La commune de Saint-Jean de Maurienne dispose également d'une offre dédiée, par le biais d'un FJT géré par le CCAS (170 places), mais qui peuvent être mobilisées par d'autres publics que les saisonniers. Le tableau ci-dessous récapitule les places recensées par commune et par station.

second en concentre 15 (résidence Edelweiss - projet de démolition), le reste étant de la vacance diffuse.



HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire

Estimation des places en logements ou hébergements dédiés aux saisonniers

Commune	Station	Nombre de places (minimum)
Bonneval sur Arc	Val d'Isère	7
Fontcouverte-la-toussuire	La Toussuire	4
Montricher-Albanne	Les Karellis	159
Saint-François-Longchamp	Saint-François-Longchamp	20
Saint-Sorlin-d'Arves	Saint-Sorlin-d'Arves	36
Valloire	Valloire	20
Valmeinier	Valmeinier	34
Villarembert	Le corbier	16
Villarodin-Bourget	La Norma	3
Saint-Jean-de-Maurienne		170
Total		469

Sources : données OPAC73, étude MDP73 de 2009, PLH Cœur de Maurienne 2014

Par ailleurs, il convient de noter que de nombreux travailleurs saisonniers « locaux » habitent dans les bourgs centres de la vallée et accèdent quotidiennement aux stations en altitude.

La communauté de communes Haute Maurienne Vanoise s'est engagée en 2013 dans une réflexion portant sur le logement des travailleurs saisonniers. Cette étude a notamment abouti à la mise en place fin 2014 d'un fichier logements recensant et diffusant aux saisonniers les offres existantes. A terme, l'objectif est de susciter la mise à disposition de logements pour des saisonniers, notamment des logements touristiques déclassés ou vacants.

E. Les opérations de réhabilitation du parc social en cours ou à venir

Selon le PLH de Cœur de Maurienne, 20% du parc social de ce territoire a été amélioré thermiquement récemment, 20% du parc est concerné par un projet d'amélioration et 6% du parc sera prochainement démolit.

Selon la CC Maurienne Galibier 5 bâtiments de l'OPAC au Vigny à Saint-Michel de Maurienne sont destinés à la démolition, après relogement des ménages ; 1 bâtiment est déjà désaffecté et un autre en voie de l'être.

Compte tenu de l'ancienneté et de l'inadaptation d'une partie du parc, en termes d'attractivité, d'énergie ou d'accessibilité aux étages sans ascenseur, les besoins d'adaptation ou de renouvellement sont importants.

2.3. Les marchés immobiliers

Modifier toute la partie en collant tout ce qui est en vert ci-dessous.

Après une forte hausse à partir des années 2000, les prix de l'immobilier se stabilisent globalement, excepté sur le marché des terrains à bâtir.

A. Une offre foncière limitée et des prix qui restent élevés

L'offre de terrains à bâtir est modérée en Maurienne :

- quasi inexistante en Haute-Maurienne,
- limitée en Moyenne Maurienne et en Porte de Maurienne.

Malgré cette faiblesse de l'offre, les prix pratiqués restent inférieurs à la moyenne départementale. Ainsi, en 2012, l'observatoire des notaires des deux Savoie constatait un prix médian de vente autour de 50 K€ en Maurienne contre 150 K€ autour du lac du Bourget, en précisant que les prix varient fortement d'un secteur à l'autre et selon les caractéristiques du terrain.

Les communes de Porte de Maurienne, territoires de report

²⁰ Etat et Conseil Départemental de Savoie, Diagnostic Plan Départemental de l'Habitat – Maurienne, 2009



HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire

de Chambéry, Albertville ou du Grésivaudan ont connu une forte augmentation des prix de terrain ces dernières années. Ainsi, l'analyse de biens à la vente en 2016 dans ces communes montre des prix oscillants entre 60 et 130 € du m² pour des terrains de 300 à 700 m². Dans les communes touristiques et de station, les prix de vente des terrains à bâtir sont majoritairement à destination des résidences secondaires, ce qui tire les prix à la hausse (plus de 130 € du m², pour des parcelles de plus grande taille, supérieures à 1 000 m²).

Ainsi, le PLH Cœur de Maurienne soulignait en 2014 la forte variabilité des prix de terrain sur son territoire, allant de 75 à 160€ m², en prenant trois exemples très différents : des parcelles à partir de 75K€ à Saint-Jean ou Saint-Julien, le cas d'un foncier viabilisé à 47 K€ ou encore une offre sur Montricher-Albanne à 200€/m².

Par ailleurs, il convient de souligner que les coûts de construction en Maurienne varient fortement entre les communes de vallée (1 100 €/m²), des versants (entre 1 200 et 1 400 €/m²) et altitude (environ 2 000 €/m²)²⁰, du fait des conditions d'accès et des techniques de construction.



HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire

B. Une promotion immobilière orientée vers le tourisme

L'activité de la promotion immobilière est relativement importante en Maurienne mais concerne essentiellement les résidences secondaires : résidences touristiques en défiscalisation et programmes haut de gamme en collectif, bien que cette activité se soit récemment ralentie. Les prix sont élevés (entre 3 000 € et 6 000 €/m²).

C. Le marché de la revente

En ce qui concerne la vallée de Maurienne, le marché se concentre sur l'achat et la vente de résidences principales. Il s'agit principalement de biens individuels, sauf pour certaines communes plus denses : Aiguebelle, Saint-Michel-de-Maurienne, Modane. Les prix se situent entre 1 500 € et 2 500 € au m² en 2016²¹ selon la commune et les caractéristiques du bien. Ainsi, le prix médian de vente d'une maison ancienne en 2012 était de l'ordre de 150 K€. En cœur de Maurienne, le bien standard est une maison de 5 pièces à 230 K€²². Les prix inférieurs concernent donc des biens à rénover, avec peu de terrain, etc. Par ailleurs, le prix d'un appartement varie entre 130 à 190K€ pour un T3 de 75 m² selon la commune, la situation et l'état du bien.

²¹ Source : consultation des prix mis en vente en agence et sur les sites d'annonces immobilières, et PLH Cœur de Maurienne

Prix moyens observés au m²

	Achat - appartement	Achat - maison
CC Porte de Maurienne	1 717 €	1 792 €
CC Canton de la Chambre	2 261 €	1 868 €
CC de la vallée de l'Arvan	2 286 €	2 534 €
CC Cœur de Maurienne	2 514 €	1 978 €
CC Maurienne Galibier	2 980 €	2 389 €
CC de Haute Maurienne Vanoise	4 536 €	3 357 €
CC Terra Modana	1 977 €	2 746 €

Source : site internet www.meilleursagents.com 2016

Dans les communes touristiques et notamment les stations, le marché se concentre sur les résidences secondaires. Il s'agit notamment de petits logements collectifs (du studio au T2, de moins de 40 m²) et plus ponctuellement de logements individuels (chalets ou maisons traditionnelles de plus de 100 m²). Les prix sont plus élevés que pour les communes de vallée : ainsi, en 2012, l'observatoire des notaires estimait que le prix médian des appartements de station était de l'ordre de 2 500 € du m², supérieur aux prix médians des agglomérations de Chambéry et d'Albertville. Pour les maisons, le prix médian constaté par les notaires en 2012 était de l'ordre de 175 K€. Les prix plus élevés (qui peuvent aller jusqu'à 500K€) sont notamment constatés en Haute-Maurienne ou pour des biens de grande surface

²² PLH du Cœur de Maurienne, 2014



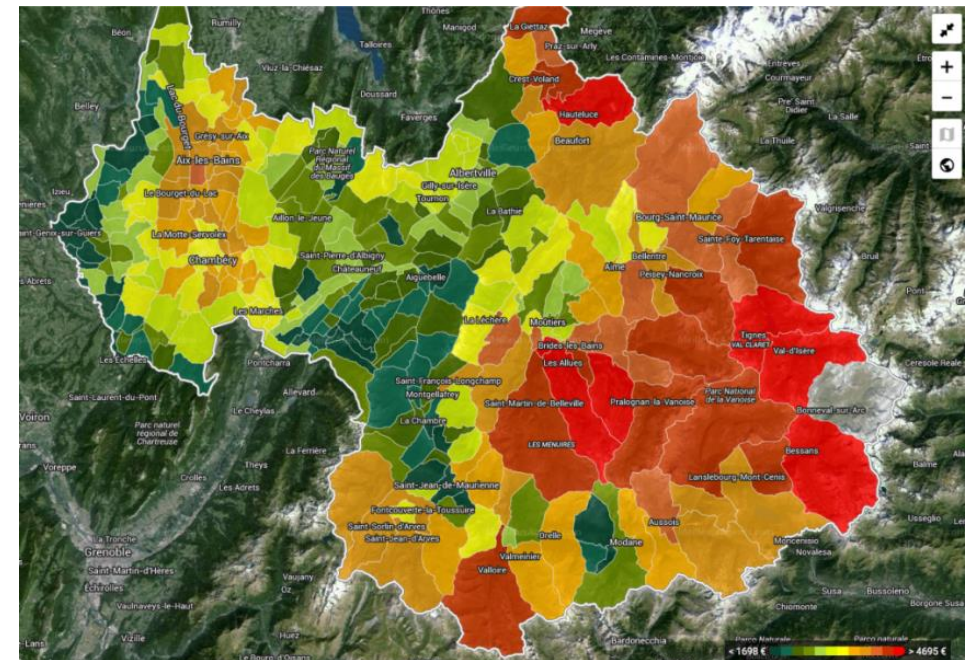
HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire

et/ou haut de gamme. En moyenne, les prix constatés dans les communes touristiques sont plus modérés en Maurienne qu'en Tarentaise.

Le tableau et la carte ci-dessous dressent un panorama des prix moyens constatés dans les différentes intercommunalités et communes, qu'il s'agisse des biens résidentiels en vallée ou touristiques en montagne.

Prix au m² des biens vendus en Savoie



Source : site internet meilleurs agents



HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire

D. Le locatif privé

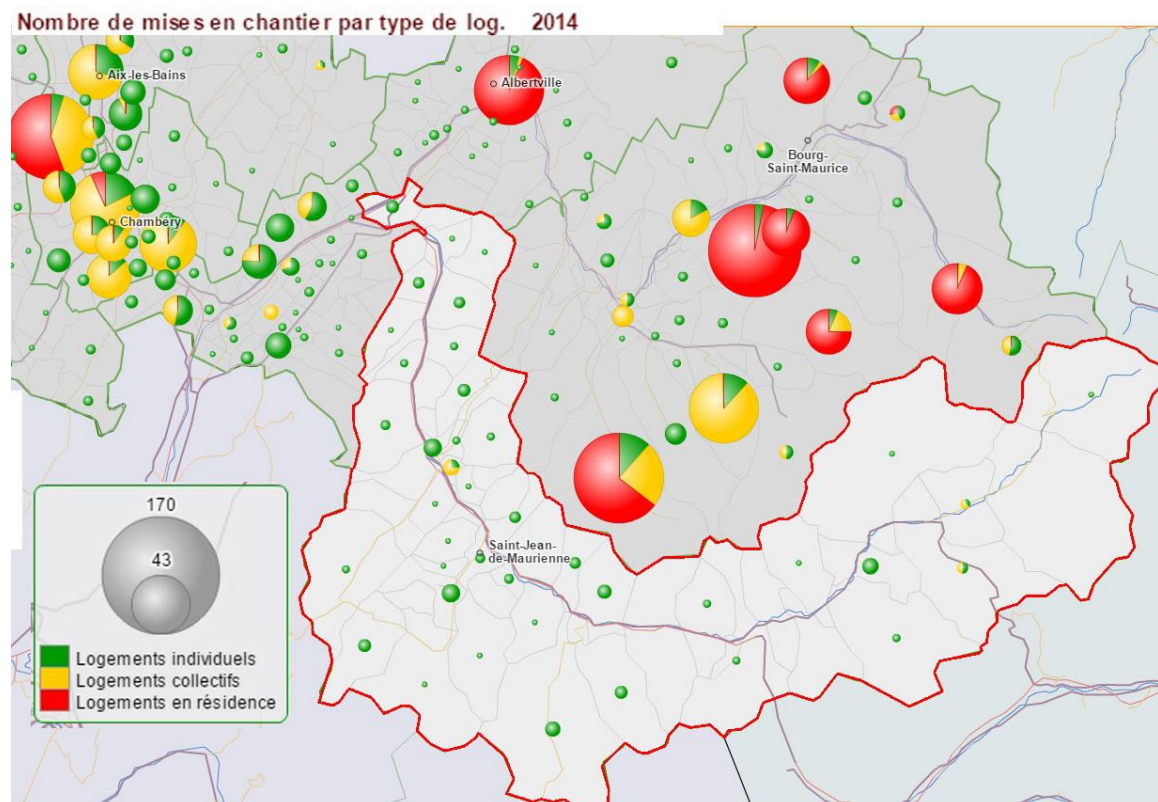
Les communes de Saint-Jean-de-Maurienne, de Modane et de Saint-Michel de Maurienne concentrent l'essentiel du marché locatif privé, constitué en majorité de logements collectifs (T2 et T4). Les niveaux de loyers sont plus bas que ceux constatés dans les agglomérations savoyardes. Ainsi, selon le diagnostic du programme local de l'habitat de la 3CMA, les prix des loyers d'appartements (meublés, soit l'essentiel de l'offre) s'échelonnent entre 11 € et 7 € hors charges le m² (les prix au m² étant dégressifs selon la surface). Toujours en cœur de Maurienne, une maison standard de 5 pièces se loue entre 750 et 1 000 €/mois. Ce marché locatif, plutôt détendu mais cher, est principalement à destination de jeunes actifs locaux et de décohabitants.

Pour les communes touristiques et de stations, l'offre locative permanente est rare, l'essentiel de l'offre étant

destiné à la location saisonnière.

E. Après un pic récent, une construction en ralentissement

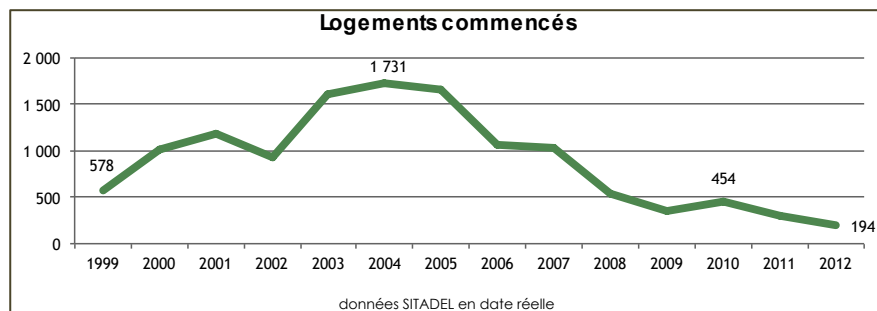
Entre 1999 et 2012, environ 900 logements ont été construits en moyenne chaque année en Maurienne. Après une très forte augmentation au début des années 2000, atteignant 1 731 logements en 2004, la construction neuve est en fort ralentissement depuis 2005. Ainsi, en 2012 seuls 194 logements ont été commencés.



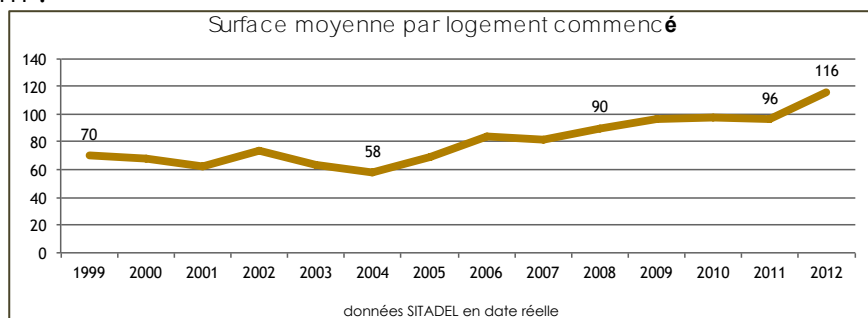


HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire



Dans le même temps, la surface moyenne par logement commencé n'a cessé d'augmenter, passant de 70 à 116 m².

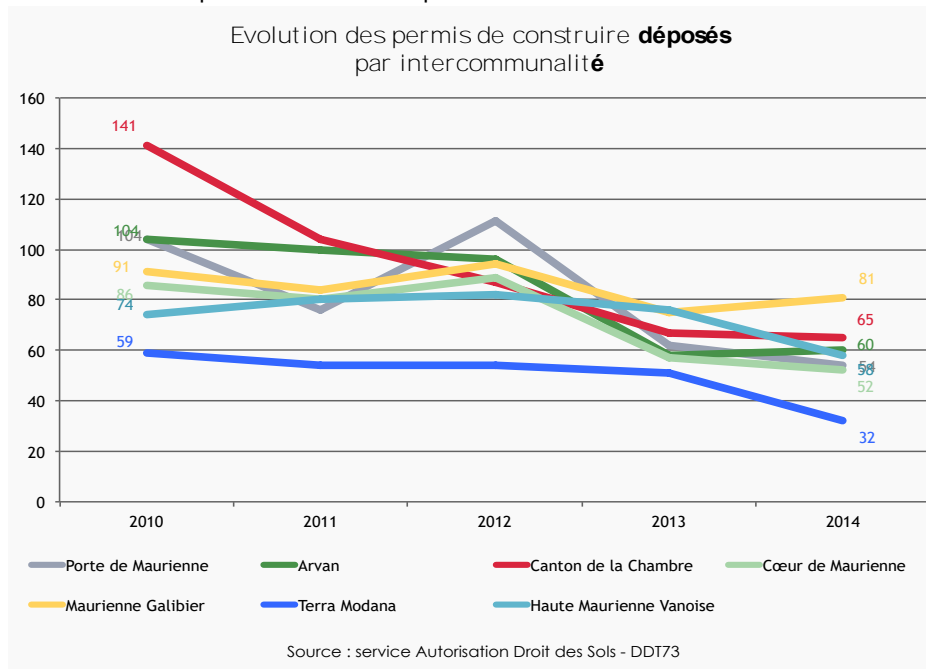


La construction récente se caractérise par une forte part de l'habitat individuel (sur les 1 050 logements mis en chantier entre 2011 et 2014, 53% sont des logements individuels).²³ Ainsi, selon le diagnostic du PLH de Cœur de Maurienne (2014), 91% des logements construits entre 2009 et 2012 étaient des logements individuels.

²³ Source : MDP73, diagnostic mobilité déplacements du SCoT Maurienne, 2015

Plus précisément, l'analyse des permis de construire déposés ces dernières années, montre cette chute des demandes : passant de 605 à 376 entre 2010 et 2014 à l'échelle de la Maurienne. Au sein du territoire, les évolutions sont nettement différentes selon les intercommunalités. Ainsi, la chute des demandes de permis de construire est notable pour la CC du Canton de la Chambre (de 141 demandes en 2010 à 65 en 2014) ou de Porte de Maurienne (de 83 demandes à 31). En revanche, l'évolution est plus modérée à Terra Modana, avec 40 demandes en 2010 et 29 demandes en 2014.

Le diagnostic du PLH de Cœur de Maurienne (2014) confirme la « panne sèche » de la construction neuve et l'absence quasi-totale de promoteurs-constructeurs sur son





HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire

L'analyse des données INSEE sur l'accroissement des résidences secondaires (+ 3 437 entre 2006 et 2012) et de la construction neuve (6 824 logements sur la même période²⁴) permet d'estimer que les résidences secondaires représentent en moyenne 50% de la construction neuve des dernières années. Le Plan Départemental de l'Habitat de 2009 estimait quant à lui que 75% des constructions neuves de la période précédente étaient des résidences secondaires.

	Logements subventionnés	dont propriétaires bailleurs	dont propriétaires occupants
Porte de Maurienne	48	3	45
Canton de la Chambre	73	5	68
Vallée de l'Arvan	12	0	12
Cœur de Maurienne	169	14	155
Maurienne Galibier	65	3	62
Terra Modana	61	0	61
Haute-Maurienne Vanoise	0	0	0
Tota l Maurienne	428	25	403

F. L'activité de réhabilitation du parc privé

Entre 2010 et début 2016²⁵ plus de 428 logements ont été subventionnés par l'ANAH, qu'il s'agisse de travaux de réhabilitation ou de conventionnement sans travaux. Parmi ces logements, une grande majorité est à destination des propriétaires occupants (403 logements).

Ainsi, près de 40% des logements aidés par l'ANAH sont situés dans le Cœur de Maurienne, où 35% des propriétaires occupants sont éligibles aux aides de l'ANAH (contre 29% pour la Savoie). Ce territoire a connu deux OPAH récemment, qui ont donné de bons résultats: 2002-2006 : 528 logements ; 2007-2010 : 300 dossiers.²⁶ Une nouvelle OPAH est d'ailleurs en cours pour la période 2013-2016, mais aucun bilan n'est connu à ce jour. Le diagnostic du PLH de la CC Cœur de Maurienne de 2014 souligne d'ailleurs que la réhabilitation des logements poursuit un rythme soutenu sur son territoire.

Par ailleurs, une OPAH qui devait se terminer en 2015 dans la CC Maurienne Galibier est prolongée pour 2016.

²⁴ Logements commencés selon SITADEL entre 2004-2010 pour tenir compte du décalage de la construction)

²⁵ Du 1^{er} janvier 2010 au 31 janvier 2016

²⁶ Source : Diagnostic 2014 du PLH de la CC Cœur de Maurienne



HABITAT & LOGEMENT

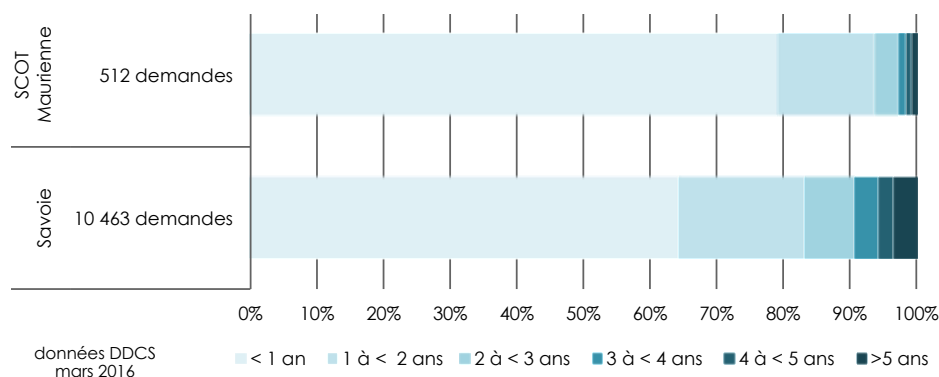
Attractivité du territoire

G. Une faible tension dans le parc social

L'analyse de la demande montre une tension très relative du logement social, notamment vis-à-vis des tendances de la Savoie. Toutefois, la comparaison entre les caractéristiques des demandeurs et celles des ménages ayant été relogés souligne certaines distorsions, ce qui laisse suggérer un décalage « qualitatif » entre offre et demande.

■ 500 demandes en attente, relativement récentes

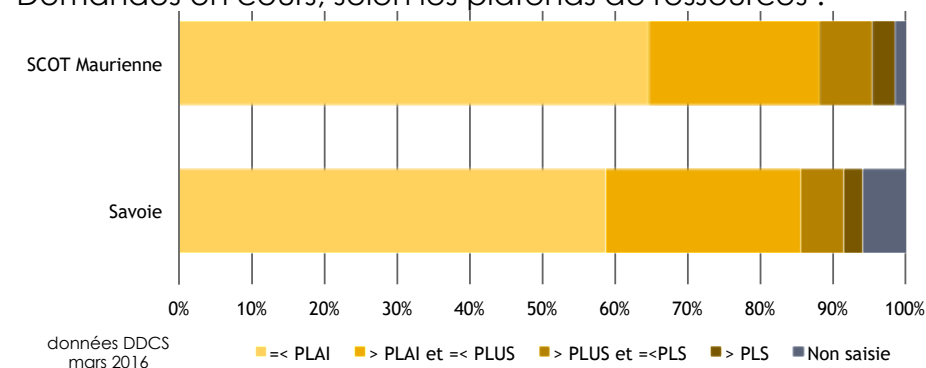
En mars 2016, plus de 500 demandes en logement social étaient recensées à l'échelle de la Maurienne. Près de 80% de cette demande est relativement récente (moins d'un an), ce qui est largement supérieur à la moyenne départementale. Près de la moitié (228) des demandes concernent une commune de la CC Cœur de Maurienne.



Les demandeurs présentent en majorité des ressources

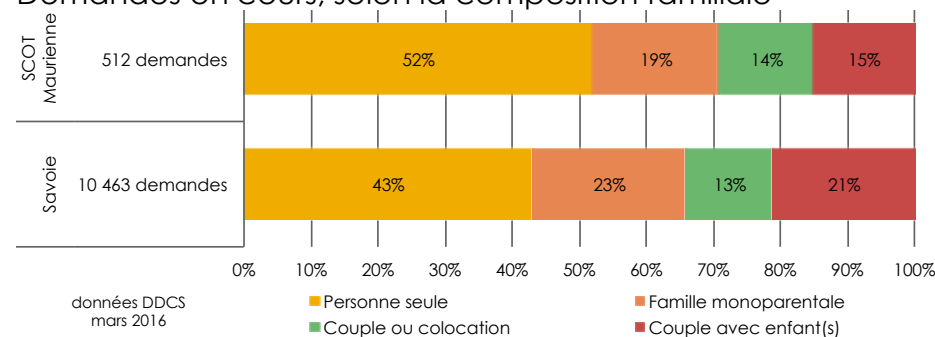
faibles, plus de 60% d'entre eux ayant des plafonds de ressources les rendant éligibles aux « logements très sociaux » - PLAI.

Demandes en cours, selon les plafonds de ressources :



Une majorité des demandes (52%) concerne des personnes seules, ce qui est supérieur à la moyenne départementale (43%).

Demandes en cours, selon la composition familiale





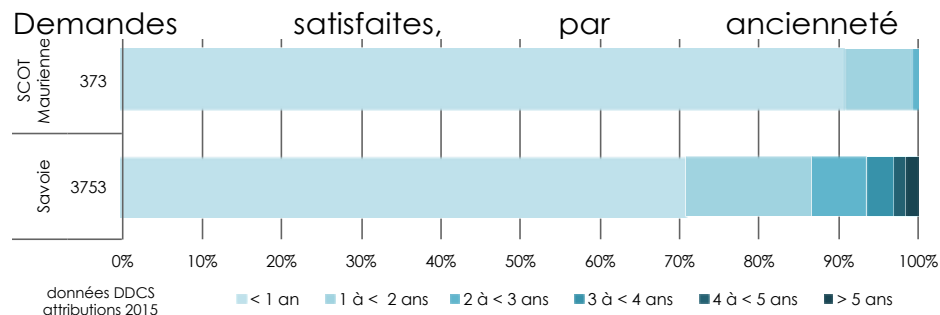
HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire

■ Plus de 370 attributions par an

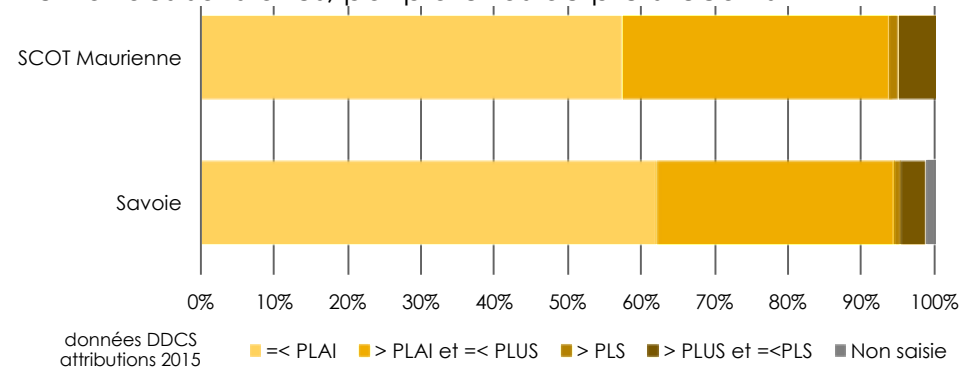
Parmi les 373 attributions qui ont été réalisées en 2015, plus de 90% ne disposaient que d'un an maximum d'ancienneté. Seules 32 demandes ont plus d'un an d'ancienneté et seules 3 demandes ont plus de 2 ans d'ancienneté.

Parmi ces attributions, 38% concernent la CC cœur de Maurienne.



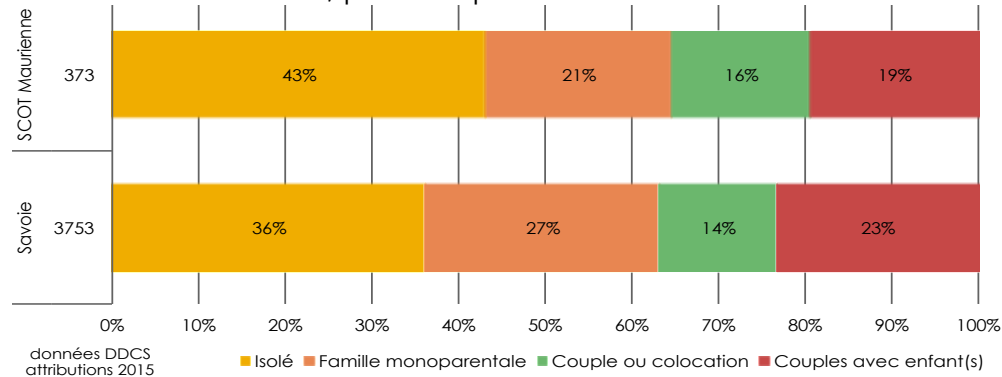
Parmi les ménages relogés en Maurienne en 2015, moins de 60% disposent de ressources inférieures aux plafonds PLAI, contre plus de 60% en Savoie. Pourtant, l'analyse de la demande (voir ci-dessus) indiquait que les demandeurs avaient globalement des ressources plus faibles que la moyenne départementale.

Demands satisfaites, par plafonds de prêts locatifs



Enfin, 43% des ménages relogés en Maurienne en 2015 étaient des personnes seules, ce qui est supérieur à la moyenne des relogements du département, mais ce qui reste inférieur à la proportion de ménages seuls et demandeurs en logement social (52%).

Demands satisfaites, par composition familiale





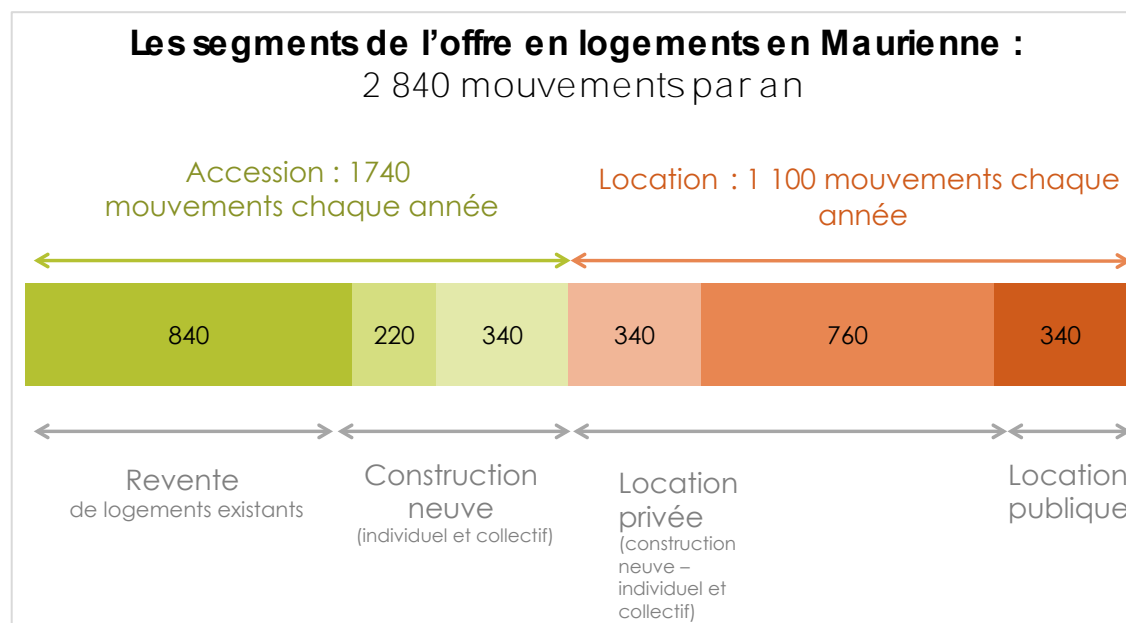
HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire

2.4. La construction neuve : une part réduite de l'offre globale en logements

L'analyse des différents segments de l'offre en logements, en croisant leur volume et la rotation qui s'y manifeste (revente, construction neuve, location) montre que la construction neuve ne représenterait en Maurienne que 560 mouvements chaque année, sur un total global de près de 3 000 mouvements.

L'accueil de la population se fait principalement via la location ou la revente de logements existants. Ce constat est d'ailleurs renforcé par l'importance de la part des résidences secondaires dans la construction neuve (estimée à 50%, voir plus haut), que ce soit en accession ou en location.





HABITAT & LOGEMENT

Attractivité du territoire

2.5. Le point mort

Le « point mort » est une estimation du nombre de logements nécessaire à la stabilisation de la population. L'analyse des tendances démographiques et d'habitat des dernières années permet ainsi de quantifier le besoin minimal en nouvelles résidences principales (en construction neuve mais aussi en reconquête de la vacance et de résidences secondaires, voire de renouvellement) pour stabiliser la population. Ainsi, le tableau ci-contre récapitule ces grandes tendances :

- une baisse de la taille des ménages, correspondant à 120 nouvelles RP / an
- un très faible accueil de nouvelle population, correspondant à un solde de 10 nouvelles RP/ an
- une augmentation de la vacance, de l'ordre de 120 logements par an, à remplacer
- des démolitions de logements, à remplacer, estimé à 60 logements par an

Soit un total d'environ 300 nouvelles RP à produire.

Si ces dynamiques se poursuivaient à l'identique, il serait nécessaire de produire 300 résidences principales chaque année pour maintenir une population égale. Cette estimation pourra servir de référence.

Besoins en logements

	Tendance passée (2006-2012)
Taille des ménages	2,17 pers./ménage en 2012 contre 2,26 en 2006 soit un besoin de 120 logements/an
Accueil de nouvelle population	10 logements/an
Vacance	120 logements/an
Logements disparus	60 logements/an
Résidences secondaires	570 logements/an
TOTAL besoins en logements	870
TOTAL résidences principales	300

3. L'OFFRE DE SERVICES ET D'EQUIPEMENTS

La topographie de la Maurienne et sa faible densité expliquent une concentration des services dans les pôles urbains et une faiblesse en équipements supérieurs, notamment dans le domaine de la santé et des services à domicile. Ces caractéristiques géographiques conditionnent également une forte saisonnalité dans l'offre de service, qui croît en saison hivernale dans les communes stations.

Le Pays de Maurienne élabore actuellement son schéma de services afin de répondre à des enjeux d'équité territoriale et d'attractivité, notamment liés aux caractéristiques démographiques précédemment évoquées (anticipation du vieillissement, accueil de populations nouvelles).

3.1. Une concentration des services dans certaines communes, notamment de vallée

A. Une grande variété de services mais inégalement répartis entre les communes :

Selon la caractérisation de l'INSEE, il est possible de distinguer trois niveaux de communes selon leur niveau d'équipements, commerces et services à la population :

- gamme de proximité (école, poste, petits commerces, médecins, etc.)



HABITAT & LOGEMENT

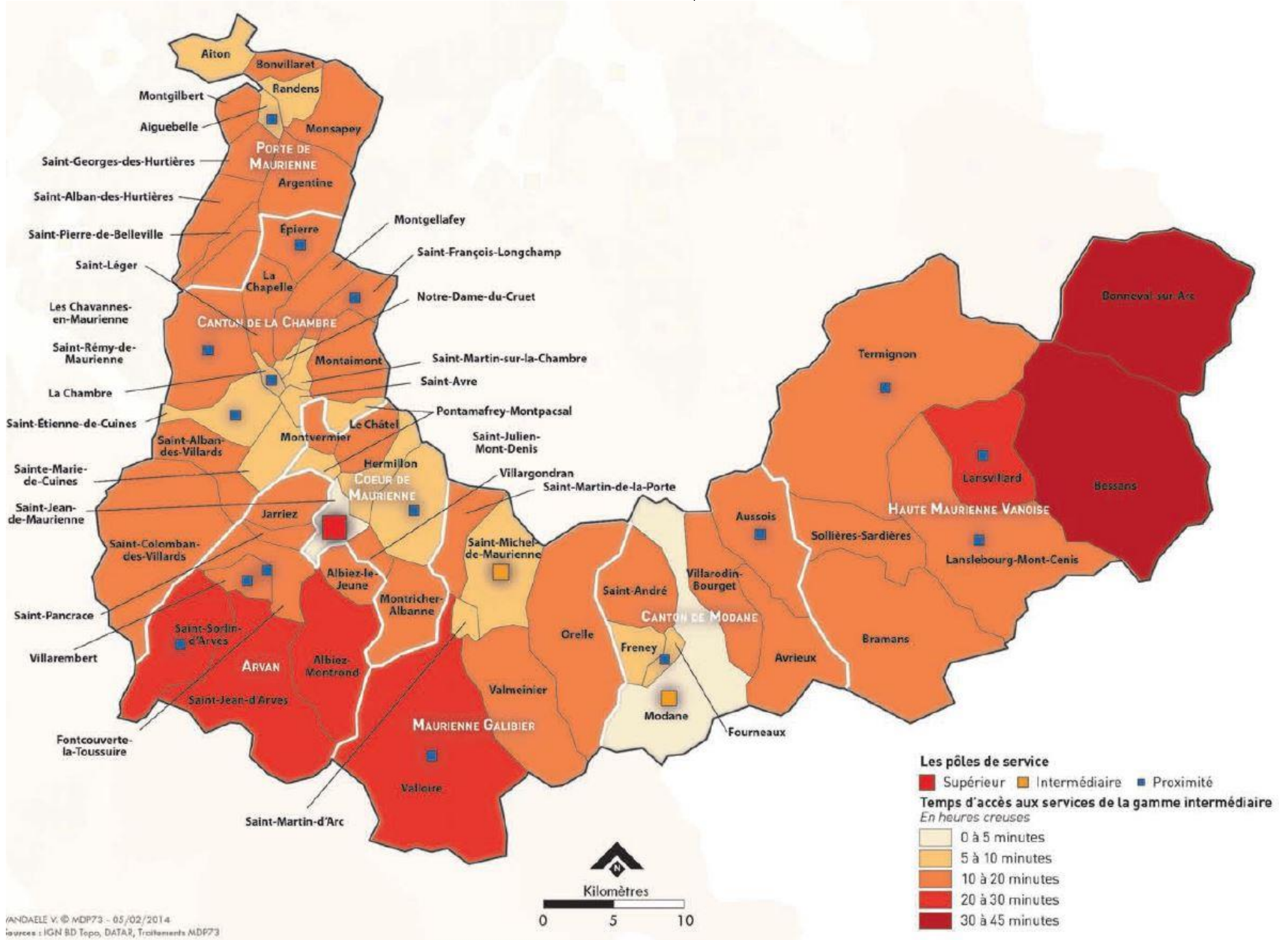
Attractivité du territoire de la Maurienne

- gamme intermédiaire (niveau précédent et trésorerie, gendarmerie, collèges, hébergement et service d'aide aux personnes âgées, supermarché, etc.)
- gamme supérieure (niveaux précédents et hôpitaux, médecine spécialisée, pôle emploi, lycée, etc.) Le territoire de Maurienne présente une forte différenciation de niveau d'équipement entre les communes, notamment entre les communes de fond de vallée et les communes de montagne.

Le territoire est ainsi composé :

- d'un pôle supérieur : Saint-Jean-de-Maurienne.
- de deux pôles intermédiaires : Saint-Michel-de-Maurienne et Modane.
- et de 16 pôles de proximité (dont Fourneaux limitrophe de Modane).

Ainsi, le temps d'accès aux services de la gamme intermédiaire est fortement différencié pour les communes, comme l'indique la carte ci-dessous. Certaines communes de la vallée de l'Arvan et plus particulièrement la Haute-Maurienne Vanoise sont ainsi situées à plus 20 minutes, voire à 45 minutes des pôles intermédiaires ou supérieurs.



ANDAELE V, © MDP73 - 05/02/2014
Sources : IGN BD Topo, DATA2, Traitements MDP73



OFFRE DE SERVICES

Attractivité du territoire de la Maurienne

sur cette question de l'accès aux services, le diagnostic du schéma de services, souligne que « la question de la mobilité est bien souvent évoquée par les habitants. Se déplacer en Maurienne, en dehors des grands axes n'est pas toujours simple. Les personnes en difficulté économique, les jeunes et les personnes âgées sont les publics les plus impactés. » Par ailleurs, ce même diagnostic relève que « l'accessibilité n'est pas qu'une question de transport et de proximité spatiale. L'enjeu consiste aussi à dépasser les contraintes économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur les personnes et limitent leur accès aux services. (...) les services dématérialisés ne sont pas accessibles à tous. » Ainsi, les « Mairies sont de bons relais, proches des habitants, mais leur amplitude horaire est vraiment jugée insuffisante dans les villages. Les services itinérants sont peu nombreux, mais plébiscités, car ils permettent de répondre à la demande, tout en créant du lien social sur le territoire. ».

B. L'accès aux droits et à l'emploi

Les communes de Saint-Jean-de-Maurienne, Modane et Aiguebelle concentrent les principaux services publics sociaux et d'emploi (pôle emploi, action sociale, CPAM, MSA, etc.). Les communes de Saint-Etienne-de-Cuines et de Saint-Michel-de-Maurienne disposent également d'antennes départementales de services sociaux (centres polyvalents d'action sociale).

Seule la commune de Saint-Jean de Maurienne dispose de

certain services en lien avec son statut de sous-préfecture (cartes grises par exemple).

A noter que le tribunal d'instance de Saint-Jean-de-Maurienne est fermé depuis 2010. La santé et le handicap
Le diagnostic du schéma de services a démontré que la Maurienne donne des signes de désertification médicale, qu'il s'agisse des médecins généralistes—ou des spécialistes (notamment dentiste et pédiatre) :

« En ce qui concerne le handicap, des structures d'accueil et de soins existent à Saint Jean de Maurienne et Saint Avre, mais ne peuvent répondre à toutes les demandes.

Les professionnels de santé spécifiques manquent également. Là encore, il faut souvent se rendre hors Maurienne. Globalement, peu de logements répondent aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite). Certaines personnes qui pourraient encore être autonomes sont donc contraintes d'intégrer des établissements spécialisés, ou bien se retrouvent terriblement isolées à leur domicile. »

A Saint-Jean de Maurienne, l'hôpital subit la concurrence du centre hospitalier de Chambéry, du Médipôle de Savoie à Challes-les-Eaux voire celle du centre hospitalier universitaire de Grenoble, des menaces de fermeture pèsent sur la maternité. La communauté de communes Cœur de Maurienne, consciente comme d'autres collectivités du territoire de la désertification médicale, a mis en place une maison médicale qui rayonne au-delà de la CCCM. De plus, la CC de Saint-Michel de Maurienne a un projet de maison de santé (2 médecins, 2 infirmières, 3 kinés), des locaux de service pour des professions médicales et paramédicales et des logements adaptés aux personnes

à mobilité réduite. Ce nouvel équipement devrait être livré fin 2016.

C. Les services à destination des personnes âgées

L'analyse des dynamiques démographiques a démontré un vieillissement de la population, qui implique une évolution dans les besoins en structures, services ou équipements à destination des personnes âgées. Ainsi, le territoire de Maurienne, comme le reste de la Savoie, a vu son nombre de bénéficiaires augmenter, passant de 508 en 2008 à 592 en 2012.

Le diagnostic du schéma de services a notamment démontré que les associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR), présentes sur une bonne partie du territoire, souffrent d'un non renouvellement des bénévoles, d'un manque de financement, d'une identité mal reconnue.

En ce qui concerne les structures d'hébergement pour personnes âgées (dépendantes ou non), 8 ont été recensées dans le cadre du diagnostic du schéma de services. L'Ehpad de Modane dispose d'une unité spécifique maladie d'Alzheimer. La CC Porte de Maurienne dispose d'une maison de retraite obsolète mais dont l'extension pour 10 nouveaux lits a pour l'instant été refusée par l'ARS.

²⁷ ADRETS, schéma de services du Pays de Maurienne – diagnostic, 2015



OFFRE DE SERVICES

Attractivité du territoire de la Maurienne

D. La petite enfance

Le territoire est relativement bien maillé en services communaux ou intercommunaux dédiés à la petite enfance et le territoire se caractérise par un effort de développement des structures d'accueil collectif par les collectivités ces dernières années. Pourtant cette offre reste relativement inégale entre les territoires et ne couvre pas l'ensemble des besoins. Le diagnostic du schéma de services de 2015 a démontré notamment qu'en Maurienne « la garde des enfants peut vite devenir un problème. Accueil collectif ou individuel, bien souvent les parents se retrouvent face à un choix très limité, voire pas de choix du tout, surtout s'ils ont des horaires de travail atypiques. Manque de places, crèches saisonnières, distances à parcourir...sont souvent des problèmes pointés par les parents. »²⁷

E. La jeunesse

Le diagnostic du schéma de services a souligné l'existence d'un certain nombre de structures publiques ou associatives dédiées à la jeunesse mais qui se limitent souvent jusqu'à 15/16 ans. Cela tient notamment au fait que « les grands ados et jeunes adultes n'ont pas envie d'être encadrés, sont relativement peu présents dans les clubs sportifs ou les associations. Les jeunes regrettent le manque d'activités, "d'ambiance", de culture alternative, de lieux de rencontre en Maurienne. Les événements festifs répondent peu à leurs

goûts, sont plutôt destinés aux familles. Ceux qui le peuvent se déplacent à Chambéry, Albertville, voire Lyon pour les loisirs. Mais sans moyen de transport "à part boire un coup dans un bar, le soir, il te reste juste la TV". Et encore, ces bars ne sont présents que dans les centres urbains et ne ciblent pas le public jeune. Dans les petites villes, tout ferme à 20h et dans les villages, les bistrotts se font de plus en plus rares. En saison seulement, dans les stations de ski quelques bars ou pubs sont souvent très fréquentés par les jeunes de la vallée.

Dans les villes, certains espaces publics sont transformés en lieu de rassemblement par les jeunes, alors que dans les villages il existe souvent une salle des jeunes, plus ou moins autogérée, plus ou moins fréquentée selon les générations. Faute d'encadrement, cette occupation informelle des lieux publics et le désœuvrement peuvent causer des nuisances (bruit, dégradation, addictions, ...) dans les villes. Quand certains sont très heureux de "sortir de la Maurienne" pour aller faire des études supérieures, d'autres regrettent le manque de formations proposées localement et plus largement en Savoie. Question emploi, les jeunes pensent qu'il est plus facile de s'en sortir quand on est un homme et surtout qu'il faut être très adaptable. Les diplômés d'études supérieures rencontrent de grandes difficultés à trouver un emploi dans leur branche. À contrario, les professions manuelles peinent à recruter des jeunes. Le tourisme offre de bonnes opportunités, particulièrement aux jeunes sportifs (natifs ou non) si l'on apprécie la saisonnalité de ce type de travail. Mais ces emplois ne sont pas jugés durables par les jeunes. »



OFFRE DE SERVICES

Attractivité du territoire de la Maurienne

En somme, trois constats sont faits par le diagnostic :

- les activités jeunesse bénéficient essentiellement aux 12/15 ans et couvrent tout le territoire,
- les plus de 16 ans scolarisés ou non sont difficilement captés par les structures en place,
- il existe peu d'offres d'études post-bac en Maurienne.

F. Une saisonnalité des services et des services pour saisonniers

Le diagnostic du schéma de service souligne la saisonnalité de certains services, notamment dans les stations intégrées (commerces de proximité, restaurants, TGV neige, etc.) : « beaucoup d'habitants ont le sentiment que tout est pensé et fait au seul bénéfice du tourisme, (...) certains habitants à l'année parlent alors de villages morts ». Ainsi, « vivre avec les saisons, c'est un rythme bien particulier. Il faut souvent accepter de passer du « tout » en hiver (animation, commerces, services...) à « rien » en intersaison (printemps et automne).

La saisonnalité de l'activité implique également un afflux de travailleurs, dont une part non négligeable de pluriactifs mauriennais, ce qui n'est pas le cas de tous les territoires touristiques de montagne. Pour répondre aux besoins d'information et d'orientation des travailleurs locaux et extérieurs, la Maurienne compte 22 relais-saisons sur

l'ensemble de son territoire²⁸ (pôle emploi, mission locale, point accueil, etc.). Les 5 principaux sont à Aiguebelle, Saint-Jean de Maurienne, Saint-Michel de Maurienne, Valloire et Modane. Ces relais-saisons fournissent des informations en lien avec la saisonnalité (emploi, formation, santé, famille, logement, transports, droits, etc.).

G. Un déficit d'équipement sur des territoires en essor urbain ou touristique

En ce qui concerne les services à destination des travailleurs saisonniers, les principales préoccupations en matière de services sont le transport et la garde d'enfants. Les horaires atypiques compliquent les démarches auprès des services, car l'amplitude d'ouverture tient rarement compte de la saisonnalité. Le logement est également un souci majeur, moins pour les mauriennais déjà logés, l'immobilier étant cher et orienté vers le marché du tourisme. La communauté de communes Haute-Maurienne Vanoise s'est d'ailleurs investie sur cette question du logement saisonnier (voir partie habitat du présent diagnostic) pour tenter d'améliorer les conditions de vie de ses travailleurs saisonniers.

Les territoires qui ont connu un développement résidentiel récent et important, Porte de Maurienne ou Canton de la Chambre, présentent un déficit plus important de services à



OFFRE DE SERVICES

Attractivité du territoire de la Maurienne

la population.

Enfin, le vieillissement pose, de façon assez homogène sur le territoire, la question des services aux personnes âgées, notamment en matière de soins et services de maintien à domicile.

H. Un déficit d'équipement sur des territoires en essor urbain ou touristique

En ce qui concerne les services à destination des travailleurs saisonniers, les principales préoccupations en matière de services sont le transport et la garde d'enfants. Les horaires atypiques compliquent les démarches auprès des services, car l'amplitude d'ouverture tient rarement compte de la saisonnalité. Le logement est également un souci majeur, moins pour les mauriennais déjà logés, l'immobilier étant cher et orienté vers le marché du tourisme. La communauté de communes Haute-Maurienne Vanoise s'est d'ailleurs investie sur cette question du logement saisonnier (voir partie habitat du présent diagnostic) pour tenter d'améliorer les conditions de vie de ses travailleurs saisonniers.

Les territoires qui ont connu un développement résidentiel récent et important, Porte de Maurienne ou Canton de la Chambre, présentent un déficit plus important de services à la population.

²⁸ Source : MDP, Etat des lieux – schéma de services, 2014

Enfin, le vieillissement pose, de façon assez homogène sur le territoire, la question des services aux personnes âgées, notamment en matière de soins et services de maintien à domicile.

3.2. Transports et mobilité

A. Une bonne connexion régionale et transfrontalière

Malgré la fermeture hivernale des cols d'altitude, pour cause d'enneigement et de pratique du ski, la Maurienne est bien connectée toute l'année, par la route et par le fer, aux grandes métropoles et villes environnantes : Lyon, Turin, Chambéry, Albertville, Grenoble.

La réouverture des cols l'été permet des déplacements routiers, cyclistes ou pédestres avec les territoires limitrophes de Tarentaise, Belledonne, Oisans, Briançonnais ou Province de Turin.

En matière aéroportuaire, les mauriennais ont accès aux aéroports internationaux de Turin, Genève, Lyon ou Chambéry.

B. Une infrastructure de transports de fond de vallée de bonne qualité

■ Le réseau autoroutier

La desserte autoroutière de la Maurienne est assurée par



OFFRE DE SERVICES

Attractivité du territoire de la Maurienne

l'A43 qui irrigue la vallée, d'Aiton jusqu'à Modane et le tunnel routier du Fréjus.

Le tracé s'étire sur une longueur de 67 km et dispose de 8 entrées/sorties (5 diffuseurs et 3 demi-diffuseurs). Il compte 4 aires de repos, 2 aires de service ainsi que 5 tunnels. 84% de la population se situe dans le périmètre de 20 minutes d'accès aux échangeurs autoroutiers.

Mise en service en 2002, l'autoroute de Maurienne s'inscrit sur un axe d'échange historique entre la France et l'Italie et contribue pleinement au développement économique de la Savoie. Le tunnel du Fréjus, ouvert à la circulation en 1980, s'impose peu à peu sur l'axe France/Italie comme un point de passage majeur pour le transit international à travers les Alpes. Il déleste le tunnel du Mont-Blanc en cas de fermeture. En 2013, la fréquentation journalière moyenne atteint plus de 9 600 passages en entrée de vallée et près de 5 600 entre Saint-Michel et Modane.

Depuis 2008, le trafic est globalement en baisse sur le réseau autoroutier de Maurienne. Elle principalement le fait de la baisse du trafic poids lourds sur cette période, qui représente 27 % du trafic total en moyenne.

■ Le réseau routier

La D1006, ex RN6, est la voie de liaison historique avec l'Italie via le col du Mont-Cenis, fermé l'hiver. Elle supportait avant la création de l'autoroute un trafic poids lourds important.



OFFRE DE SERVICES

Attractivité du territoire de la Maurienne

Le report du trafic poids lourds vers l'autoroute depuis la fin des années 1990 a réorienté la vocation de la RD 1006 principalement vers la desserte résidentielle locale. Cela a conduit à la fois à une réduction des nuisances mais aussi à une relative dévitalisation économique, notamment en centres bourgs et pour certaines activités liées à la route.

A partir de Lanslebourg-Mont-Cenis, le fond de la vallée est ensuite desservi par la RD 902 jusqu'au col de l'Iseran vers la Tarentaise. Ce col est fermé l'hiver.

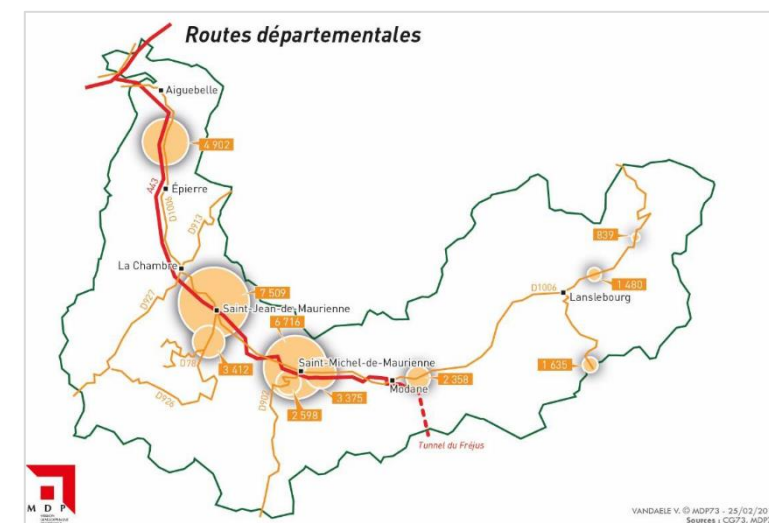
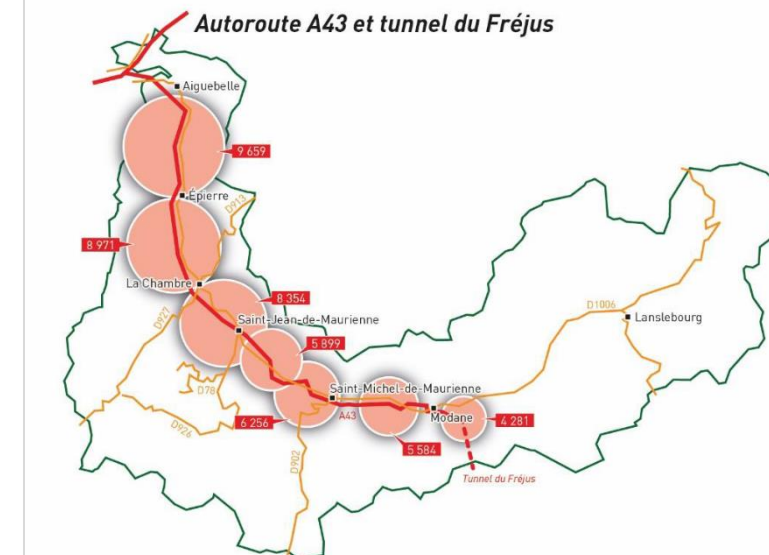
Le réseau départemental constitué de la RD 1006 puis de la RD 902 assure les liens entre les principales villes du territoire et constitue le point de départ du réseau secondaire d'accès aux cols, villages et stations touristiques situés sur les versants montagneux.

Sur le réseau départemental en 2013, le volume de trafic est corrélé au volume d'habitants résidant dans chaque secteur. Il révèle également les fonctions de centralité exercées par les principales villes du territoire.

Depuis 2008, le trafic est globalement en baisse sur le réseau routier. Cette baisse s'inscrit dans une tendance départementale et nationale également à la baisse (-0,7 %/an de fréquentation entre 2008 et 2013 sur les routes départementales de Savoie).

FRÉQUENTATION DU RÉSEAU ROUTIER EN 2013

Moyennes journalières annuelles





OFFRE DE SERVICES

Attractivité du territoire de la Maurienne

■ Le réseau ferroviaire

La desserte ferroviaire de la Maurienne est assurée par la ligne reliant Modane à Chambéry et plus largement Paris, Lyon, Turin et Milan. La vallée compte 8 gares dont 4 principales (TGV) : Saint-Jean-de-Maurienne/Arvan, Modane, Saint-Michel-de-Maurienne/Valloire et La Chambre/Saint-Avre.

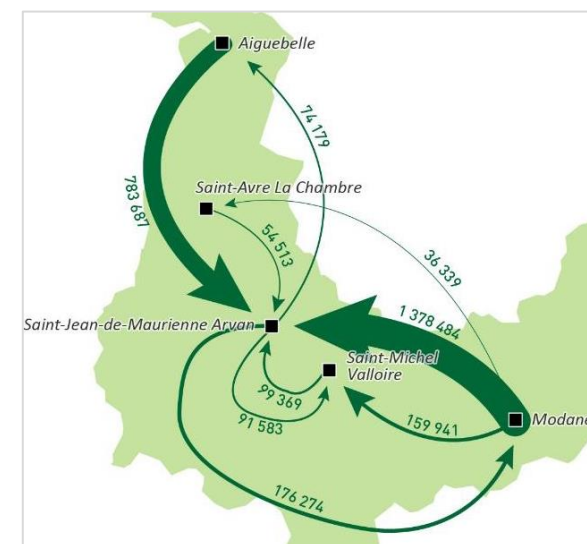
L'offre TER mise en place par la région Rhône-Alpes est différenciée entre les jours de semaine (lundi à vendredi) et les samedi/dimanche et fêtes afin d'assurer la desserte locale et quotidienne des gares de Maurienne. Aux Chavannes / Saint-Rémy-de-Maurienne et Argentine, la desserte est uniquement assurée par Autocars.

Seule Modane bénéficie d'un arrêt systématique en gare pour les 3 ou 4 liaisons quotidiennes entre Paris et Milan, et Saint-Jean-de-Maurienne / Arvan d'un seul arrêt. Les liaisons avec Paris sont renforcées pendant la période touristique hivernale et dans une moindre mesure l'été. Le trafic TGV entre Paris et la Maurienne représente 89 952 voyages en 2013 (Vs 91 000 en 2012), le trafic étant essentiellement touristique.

En matière de TER, la gare de Saint-Jean-de-Maurienne est la gare la plus fréquentée du territoire. Les échanges s'effectuent fortement avec Chambéry puis avec Lyon. Le trafic avec Grenoble, bien que marquée, reste bien inférieur.

Pour Modane, les principaux échanges s'effectuent avec les gares de Lyon Part-Dieu puis de Chambéry. Viennent ensuite loin derrière Grenoble et Annecy. Si la fréquentation est en baisse à Modane (-4% entre 2001 et 2010), elle augmente faiblement à Saint-Jean (+3%) et très fortement à Epierre (+25%) et Saint-Michel-Valloire (+39%). Ces dernières années, on observe un tassement de la fréquentation liée en partie à une modification de l'offre (remplacement des trains par des autocars, modification de créneaux horaires...).

Entre les gares de Maurienne, les échanges avec Saint-Jean-de-Maurienne sont dominants. Le trafic est particulièrement élevé avec Modane, expliqué en grande partie par les voyages étudiants (vers le lycée). La gare d'Aiguebelle entretient également de nombreux échanges avec Saint-Jean-de-Maurienne, qui demeurent toutefois deux fois moindre que ceux réalisés avec Modane. Echanges ferroviaires entre gares de Maurienne en 2013, MDP73

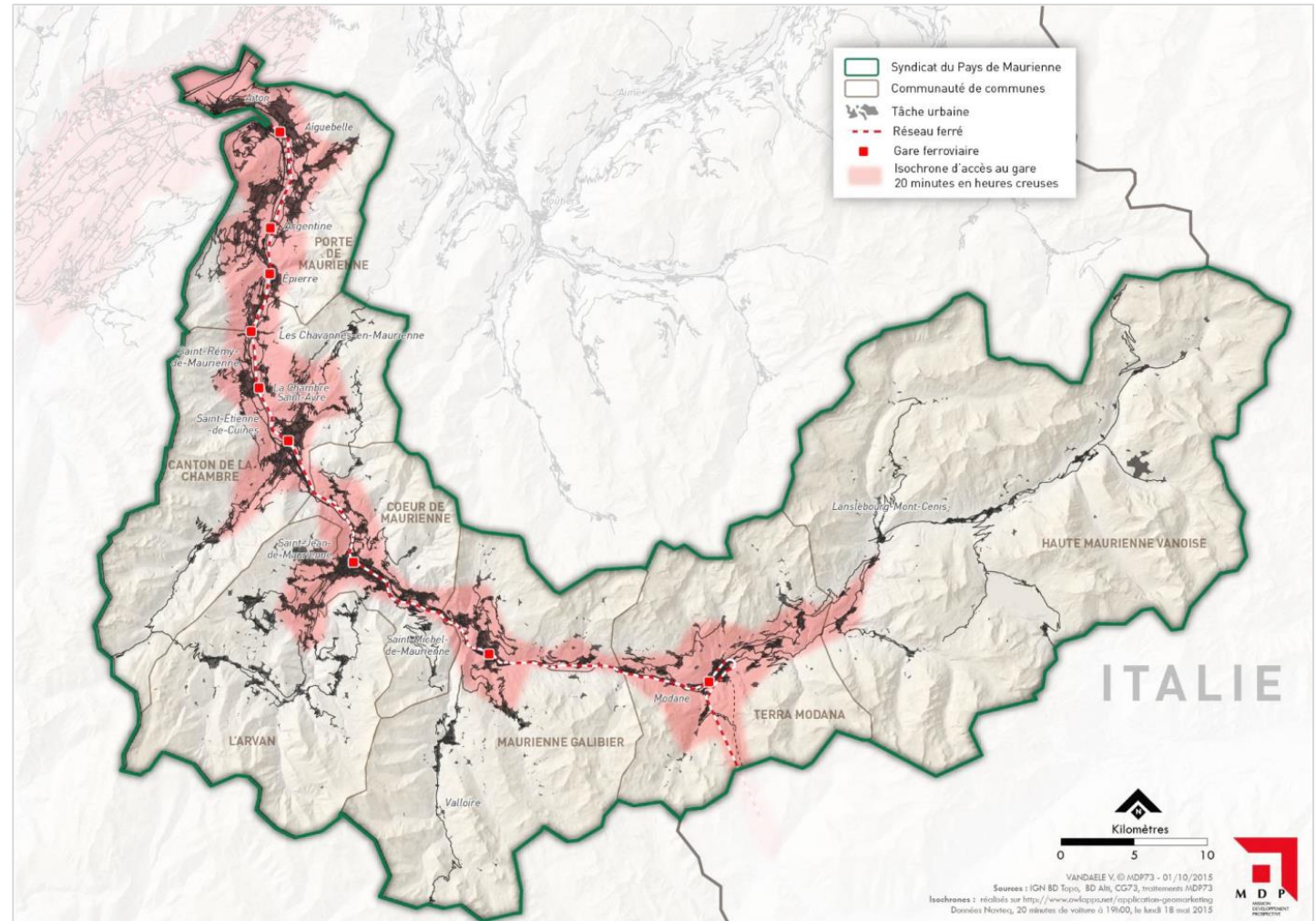




OFFRE DE SERVICES

Attractivité du territoire de la Maurienne

Le positionnement important de population dans le périmètre de 20 mn autour des gares laisse entrevoir que celles-ci pourraient être le support ou le point d'appui pour le développement d'une offre de mobilité diversifiée et connectée à d'autres modes de transport, favorisant ainsi l'inter modalité.





OFFRE DE SERVICES

Attractivité du territoire de la Maurienne

■ Une offre départementale de transport et de covoiturage

Le réseau de transport proposé par le Conseil Régional s'organise autour des quatre principales gares routières de la vallée qui constituent le point de départ et d'arrivée des 12 lignes touristiques du réseau. Ces lignes assurent la desserte des stations de Maurienne en période hivernale. Seule la ligne Modane/ Bonneval-sur-Arc fonctionne à l'année (plus de 22 000 passagers en 2013).

Le schéma directeur des aires de covoiturage identifie sept sites de covoiturage sur les territoires situés principalement à proximité des échangeurs de l'autoroute A 43 et de la route départementale RD 1006.

■ Les transports scolaires

Le Syndicat du Pays de Maurienne organise et gère les transports scolaires pour le compte du Conseil Départemental de la Savoie et des communes, de la Porte de Maurienne jusqu'à la Haute Maurienne. Environ 2 110 élèves sont transportés quotidiennement de la maternelle au secondaire, répartis sur 76 services (2013-2014).

■ Hélicoptère et aérodromes locaux

Un hélicoptère est également disponible à Saint-Jean-de-Maurienne pour l'hélicoptère de la gendarmerie et le secours en montagne, ainsi que deux aérodromes, à Sollières-Sardières et Saint-Rémy-de-Maurienne, dont l'usage est restreint pour des pratiques principalement de loisirs, de tourisme ou de formation.

■ Le transport de marchandises

Sur route :

En 2013, 10 millions de tonnes de marchandises ont été transportées sur route à travers le tunnel du Fréjus et 3,2 millions par rail par le tunnel du Mont Cenis. A titre de comparaison, 8,3 millions de tonnes de marchandises ont franchi le tunnel du Mont Blanc.

Entre 1984 et 1994, le volume total de marchandises transporté a doublé pour atteindre 26,5 millions de tonnes transportées en 1994. Entre 1994 et 2004, le volume est resté stable. A partir de 2004, la tendance est à la baisse puisque le volume transporté diminue progressivement (-17 % entre 2004 et 2013). Certaines valeurs ont pu substantiellement évoluer dans un sens différent de ce qu'évoque le diagnostic, notamment depuis 2013 où une hausse des trafics a été constatée.

Sur rail :

L'ouverture en 2012 du tunnel au nouveau gabarit (B1) de camions a relancé la fréquentation sur l'autoroute ferroviaire alpine (AFA) mise en service en 2008. Elle atteint 31 616 passages en 2013, soit près de 6 000 passages supplémentaires par rapport à 2012.

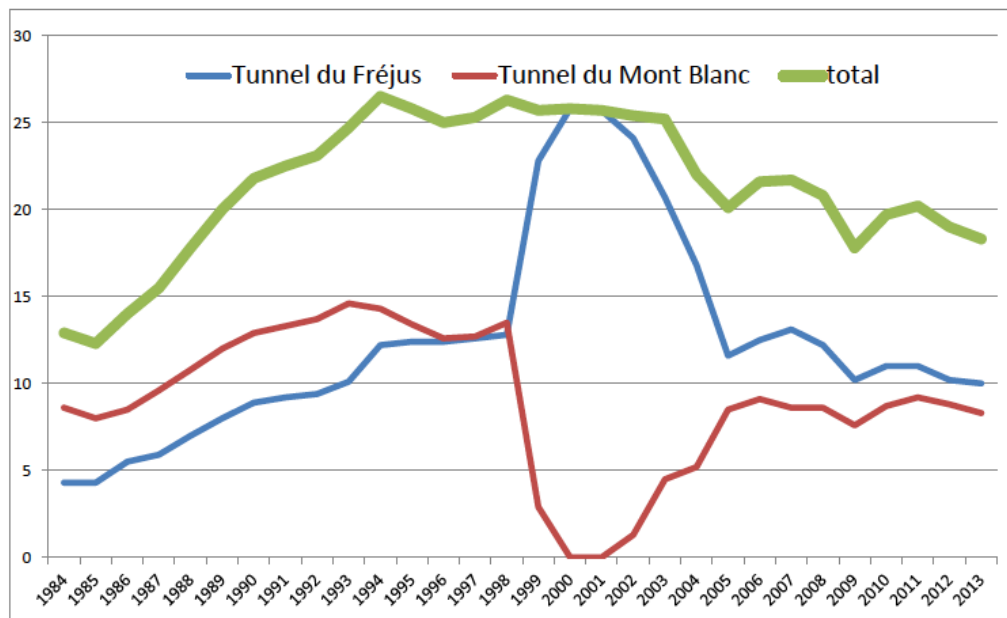
Enfin, le territoire est concerné par un projet prioritaire d'infrastructure entre Lyon et Turin, dont les chantiers de sa section internationale sont en cours. Il prévoit également à court terme le réaménagement de la gare de Saint-Jean-de-M.



OFFRE DE SERVICES

Attractivité du territoire de la Maurienne

Evolution du volume de marchandises transportées aux tunnels du Fréjus et du Mont Blanc depuis 1984



Source : diagnostic mobilité et déplacements, octobre 2015

C. Cœur de Maurienne Bus, seul réseau de transport urbain

Depuis 2012, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne a mis en place un service de transport collectif sur son territoire, qui dessert l'ensemble des communes de la Communauté de communes tous les jours sauf dimanche et jours fériés de la façon suivante :

Ligne 1 Transversale et Ligne 2 Circulaire, situées à Saint-Jean-de-Maurienne, circulent avec un parcours en boucle entre 7h et 19h30 et un cadencement toutes les 20 minutes

- Ligne 3 – Clapeys/Ste Claire Deville : réalise 5 allers-retours par jour entre les Clapeys et l'usine Rio Tinto Alcan
- Ligne 4 – Villargondran : circule régulièrement avec 6 allers et 5 retours par jour.
- Les autres lignes fonctionnent plus irrégulièrement, sur réservation ou à la demande.



OFFRE DE SERVICES

Attractivité du territoire de la Maurienne

D. Une offre de transports en commun qui se dégrade et reste insuffisante en inter saisons

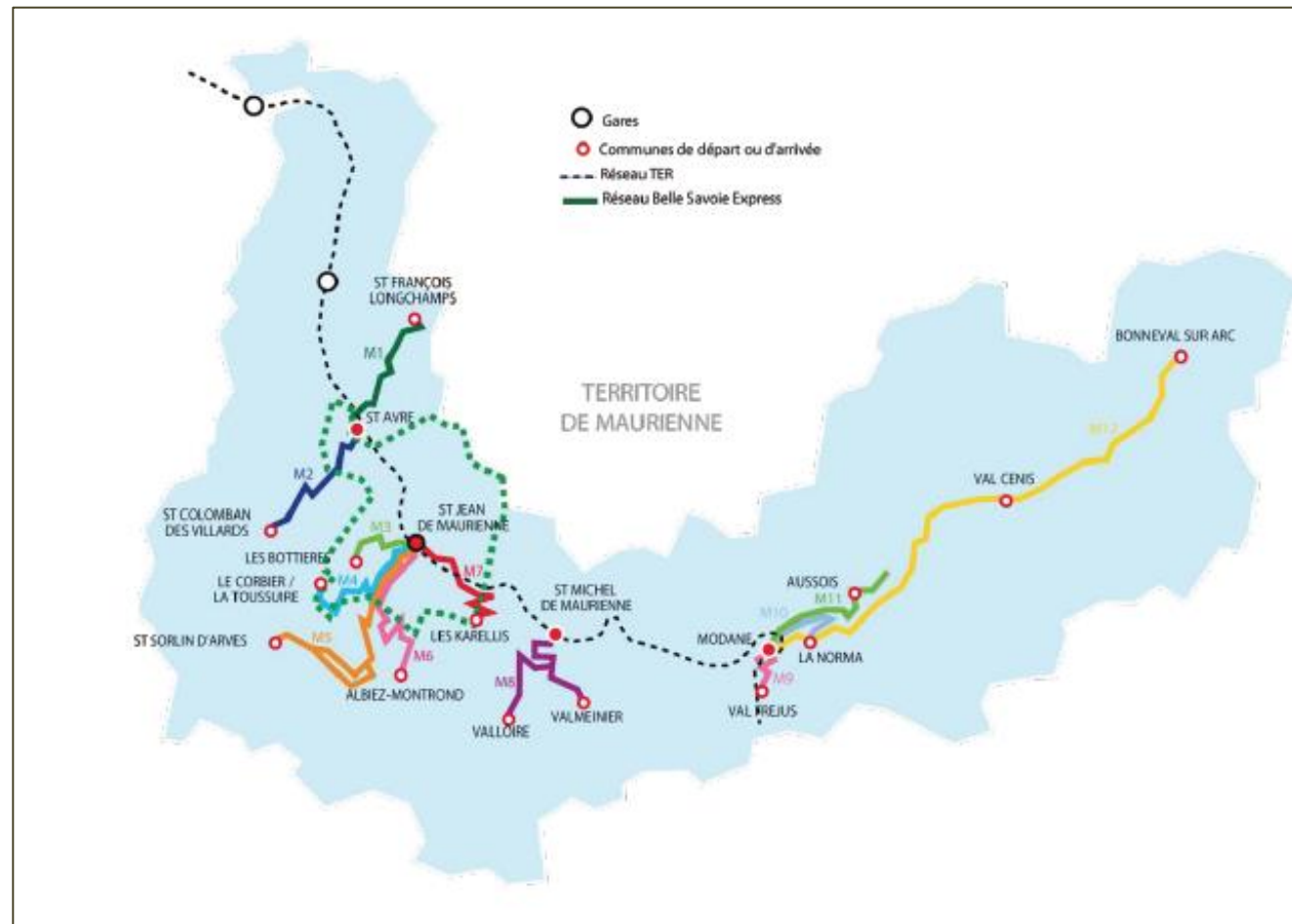
L'offre TER se dégrade : partiellement par autocars et avec des suppressions de desserte en journée ces dernières années. Elle souffre d'insuffisantes connexions multimodales, ce qui en limite l'intérêt pour un certain nombre d'utilisateurs : autres transports en commun, parkings relais, covoiturages, cycles.

Par ailleurs, une douzaine de lignes de cars du réseau de transport du Conseil Régional desservent la Maurienne, notamment les stations en saison hivernale, à partir des 4 gares principales.

Réseau de transport en commun

Source : étude MDP 2015 – Etat des lieux, schéma de services

Plusieurs lignes de transport collectif circulent en Maurienne notamment en stations, pendant la saison hivernale ou estivale (navettes communales, navettes station ou navettes entre 2 communes, ligne voyageurs gare-station...). Chacune est gérée par un opérateur différent qui définit sa propre politique en la matière.





OFFRE DE SERVICES

Attractivité du territoire de la Maurienne

E. Une relative inégalité territoriale et sociale en matière de mobilité, mais des initiatives sont prises

■ Mobilité et déplacements en Maurienne

La forte concentration entre lieu d'emploi et lieu de résidence, conjuguée à une configuration de vallée, permet à près de 90% des actifs de Maurienne de travailler sur le territoire. Mais les sorties sont plus nombreuses sur Porte de Maurienne, du fait de son ouverture sur la Combe de Savoie et les bassins d'emplois de Chambéry ou d'Albertville).

Une enquête mobilité réalisée en 2014/2015, a montré que le mode de transport principal des enquêtés qui travaillent est le véhicule individuel (près de 80%, dont le covoiturage qui se développe), suivi de la marche à pied (11%) et le train (6%). Le bus est assez peu utilisé, du fait notamment de la présence d'un seul réseau de bus sur le territoire, situé à Jean de Maurienne. Le travail à domicile et les déplacements à vélos représentent respectivement 1,6% et 0,8% des modes de déplacements des actifs.

Outre le travail, les déplacements concernent également l'accès aux équipements scolaires pour les jeunes, les achats, les démarches de santé, les démarches administratives, les loisirs, aux différentes périodes de la journée, de la semaine ou de l'année.

A noter là aussi que la moitié des enquêtés qui habitent la CC Porte de Maurienne font leurs achats en moyenne et grande surface en dehors du territoire (notamment vers

Albertville).

■ Des initiatives locales

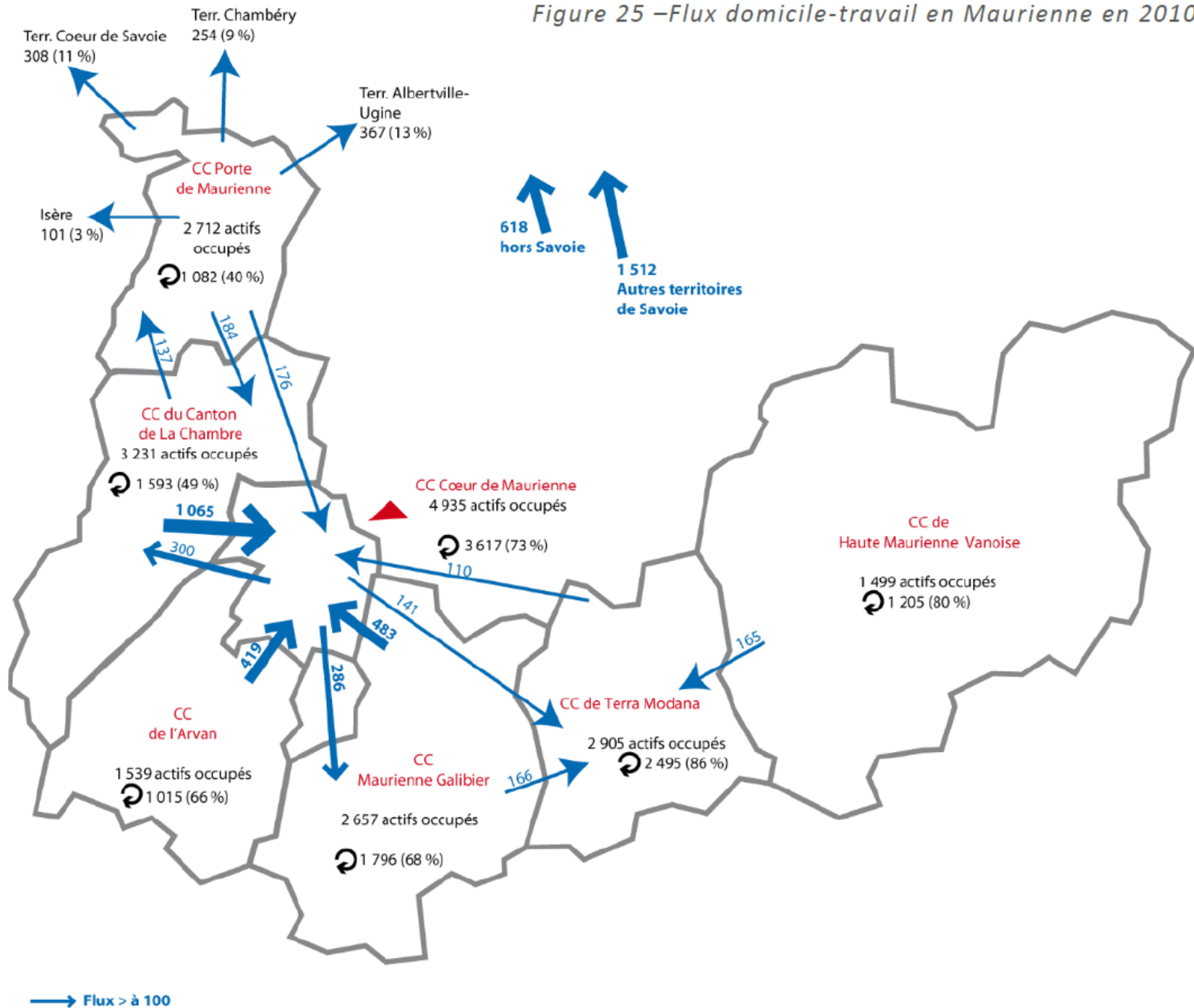
Compte tenu de la faible densité, de la dispersion de l'urbanisation (versants et montagne), de la saisonnalité, l'accès aux services de transport et la capacité de mobilité des habitants est inégale sur le territoire. Pour près de 25 % de la population, le temps d'accès aux services de la gamme intermédiaire est élevé.

Les collectivités locales de Maurienne (Haute-Maurienne-Vanoise, Terra Modana...) portent un certain nombre d'initiatives de transport à l'échelle de leur territoire afin d'apporter une offre de transport alternative à l'usage de la voiture individuelle. Les offres ont pour objectif à la fois le développement de l'attractivité touristique du territoire mais aussi la desserte des populations résidentes les plus isolées. Une étude a été réalisée en 2013 dans la Vallée de l'Arvan. L'association Mobil'Emploi 73 a pour objet de lever les freins à la mobilité pour les personnes en parcours d'insertion socioprofessionnelle et propose plusieurs dispositifs d'aide à la mobilité en Savoie : auto-école associative, déplacement ponctuel avec chauffeur-accompagnateur (transport micro-collectif), mise à disposition de voitures et de cyclomoteurs, accompagnement individuel vers une mobilité durable.

Mobil'Emploi 73 travaille en partenariat avec les structures de l'insertion : Missions Locales, Pôle Emploi, services d'action sociale du département, entreprises d'insertion, organismes de formation et d'accompagnement vers l'emploi.



Figure 25 – Flux domicile-travail en Maurienne en 2010



3.3. Des équipements de loisirs et un dynamisme associatif

A. L'économie du partage

Le diagnostic du schéma de services a analysé les dynamiques associatives ou informelles, en les regroupant sous le terme « l'économie du partage ». Ainsi, il souligne qu'à « la ville comme en milieu rural, le manque de lien social et intergénérationnel est souvent exprimé, quel que soit l'âge. Les habitants rencontrés sont demandeurs d'espaces, publics ou collectifs, où se retrouver, se détendre, entre personnes d'un même village ou quartier, dans l'esprit de la place du village ou du bistrot d'autrefois. Les coups de mains, le prêt et les échanges, le covoiturage, voire la garde d'enfants sont des pratiques informelles très répandues. Cependant, cette solidarité de voisinage se perpétue avec des différences notables selon les territoires.

De nombreux habitants regrettent que les modes de vie actuels distendent les liens sociaux. Ils reconnaissent qu'il est souvent difficile de "faire confiance" à ses voisins, quand on les connaît à peine.

La Maurienne possède un riche tissu associatif, mais souvent à l'échelle des communes et thématique. La mise en réseau est faible. Peu de structures interviennent à l'échelle intercommunale, encore moins sur l'ensemble du territoire. Le bénévolat peine à se renouveler et l'âge moyen des



OFFRE DE SERVICES

Attractivité du territoire de la Maurienne

bénévoles est souvent élevé. Les jeunes s'impliquent peu. Le rôle et les missions des associations cantonales d'animation et centres sociaux ne sont pas clairement identifiés par tous les habitants. Mais ceux qui les fréquentent en parlent comme d'un acteur local essentiel, à la fois relais d'information sur la vie des territoires et les services, espace d'écoute et de parole...

A la question sur les pratiques collaboratives, les réponses sont encore frileuses. Sites de covoiturage et de vente entre particuliers sont souvent cités par les internautes, mais le terme même d'économie du partage n'est pas connu ou associé au seul secteur associatif. Le potentiel économique, la production de biens et de services, la création d'emploi, le rôle des structures d'insertion, des pépinières d'entreprises ou de l'Open Fab de Saint Jean de Maurienne sont mal connus de la majorité des habitants. »

B. L'offre culturelle

En matière culturelle, « il existe de nombreuses initiatives qui attestent de la vitalité des acteurs locaux. Cependant, comme

En matière de création, le schéma de service a permis de recenser :

- une vingtaine de festivals en Maurienne,
- 3 compagnies professionnelles,

- environ 28 compagnies amateurs.

En termes de diffusion d'arts vivants, plusieurs salles existent à Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel-de-Maurienne, Modane, Lanslebourg-Montcenis et Aussois.

Les secteurs Porte de Maurienne et La Chambre sont absents de cet inventaire, tout comme la vallée de l'Arvan.

La relative proximité de Chambéry, Grenoble, Lyon ou Turin permet également d'accéder à une offre culturelle de haut niveau.

L'offre muséographique est riche, variée et bien répartie sur le territoire. Le réseau des musées de Maurienne intègre des structures contrastées, mais se caractérise par un professionnalisme des acteurs des principaux sites, qui permet des échanges de compétences et une mutualisation de la communication mais appellent aussi à une coopération plus poussée. En parallèle, la Maurienne est inscrite dans le Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie mais ce label reste peu visible.

Certains établissements restent fragiles économiquement du fait d'un niveau de fréquentation faible. Le site le plus fréquenté en Maurienne est le musée Opinel (30 256 entrées).

Le site le plus fréquenté en Maurienne est le musée Opinel



OFFRE DE SERVICES

Attractivité du territoire de la Maurienne

(30 256 entrées).

En matière de cinéma, la Maurienne dispose d'un réseau dense de salles de diffusion vecteur d'une offre de proximité pour les habitants et les touristes. Cependant ces salles font face à la nécessité de renouveler les équipements de projection pour permettre de diffuser les copies numériques des films qui sont devenues la norme en 2015. Des soutiens financiers existent au niveau régional et avec le CNC, mais toutes les salles de Maurienne ne sont pas éligibles. Au total, huit cinémas sont présents auxquels s'ajoute un cinéma itinérant sur Aiguebelle, Epierre, Saint-Rémy de Maurienne.

En termes d'enseignements artistiques, un réseau est existant mais serait à affirmer ou développer. Musique et harmonies sont fortement pratiquées en Maurienne. Le schéma de services a recensé six écoles de musique soutenues par les collectivités, qui proposent des projets pédagogiques et d'établissements favorisant les coopérations et intégrant les recommandations du schéma départemental.

Ces écoles sont toutefois confrontées à des difficultés de gestion du personnel et à un cadre territorial limité aux communes ou intercommunalités de référence, d'où un manque de cohérence à l'échelle de la Maurienne, notamment sur l'éducation artistique des enfants en milieu scolaire et hors scolaire ou l'intégration des musiques actuelles et des pratiques amateurs.

Enfin, la Maurienne se caractérise par une forte densité de bibliothèques, de nombreuses communes étant dotées d'un espace de lecture. Il est toutefois possible de relever un défaut d'organisation en réseau, alors que les enjeux actuels (intégration des documents numériques et ouverture à de nouveaux services à la population) impliquent une formation accrue des personnels et un investissement dans les espaces et les outils.

C. L'offre sportive

Le territoire de Maurienne, comparativement à la moyenne départementale, semble bien doté en équipement sportif (0,24 équipement pour 100 habitants). Néanmoins, ce taux d'équipement masque des disparités d'une communauté de communes à une autre, et doit être nuancé au regard des disparités territoriales et géographiques : certaines stations concentrent des équipements peu utilisés par la population résidente des communes alentours et de celle de la vallée. L'accessibilité parfois difficile et l'éloignement géographique ne favorisent pas l'utilisation des équipements des stations.

Par ailleurs, le territoire est composé de :

- 149 clubs sportifs, soit 1 club pour 307 habitants,
- plus de 12 000 licenciés soit 27% des habitants.

Ainsi, 34 disciplines sportives sont représentées sur les 50



OFFRE DE SERVICES

Attractivité du territoire de la Maurienne

comités sportifs départementaux présents en Savoie. Le tableau ci-dessous récapitule les filières sportives et touristiques existantes de plein air en Maurienne, où les activités de montagne sont nécessairement très représentées (ski, randonnées, escalade, notamment), mais également le cyclisme, la pêche, la randonnée, etc.

3.4. Synthèse par communauté de communes

Le diagnostic du schéma de services s'est appuyé sur des rencontres participatives locales, qui ont notamment permis de souligner les spécificités des différentes intercommunalités. Le tableau ci-dessous synthétise les principaux éléments du diagnostic détaillé ci-avant ainsi que les apports de ces ateliers participatifs locaux.



OFFRE DE SERVICES

Attractivité du territoire de la Maurienne

Porte de Maurienne	<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire davantage tourné vers Albertville et Chambéry que Saint-Jean de Maurienne, pour les achats et la santé, - Des associations nombreuses, - L'existence de l'association d'animation du canton d'Aiguebelle (centre socio-culturel).
Canton de la Chambre	<ul style="list-style-type: none"> - Une majorité des services concentrés à la Chambre, - Un territoire tourné vers Saint-Jean de Maurienne pour les autres services.
Cœur de Maurienne	<ul style="list-style-type: none"> - De nombreux services et équipements qui rayonnent sur l'ensemble de la Maurienne, - Un manque de lieu public convivial, de rencontres et d'échanges.
Vallée de l'Arvan	<ul style="list-style-type: none"> - Des pôles de proximité locaux (Fontcouverte-la Toussuire, Villarembert, Saint-Sorlin d'Arve) et une proximité avec Saint-Jean de Maurienne - Un territoire marqué par la saisonnalité des services
Maurienne Galibier	<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire polarisé par Saint-Michel de Maurienne qui présente une bonne gamme de commerces et services, - Un manque de lieu convivial public de rencontres et d'échanges.
Terra Modana	<ul style="list-style-type: none"> - La présence d'un pôle de services et de commerces de qualité, Modane, - Mais un manque d'attractivité et une désertification de la commune qui inquiète sur la persistance de certains services (gare notamment).
Haute-Maurienne Vanoise	<ul style="list-style-type: none"> - Des équipements de proximité dans trois pôles (Termignon, Lanslevillard, Lanslebourg Mont-Cenis), - Un territoire marqué par sa topographie et la saisonnalité de certains services, - Pas de dynamique associative ou collective à l'échelle du territoire mais des associations villageoises, thématiques et un réseau informel de solidarité de voisinage, de covoiturage.

En terme d'attractivité du territoire, le diagnostic a démontré que la Maurienne est concernée par :

- Une baisse démographique et du solde migratoire associé à un vieillissement de la population (des tendances différentes selon les EPCI, les centres bourgs et les stations du territoire),
- Des résidences principales présentant des problèmes de qualité et de vacance, que ce soit dans le parc privé (essentiellement en centre-bourg) et le parc public (manque d'attractivité),
- Les marchés du logement présentent des difficultés d'adéquation entre offre nouvelle et demande (l'offre en logement ne répond pas à la demande pour des cadres, des jeunes, des ménages de petite taille, des personnes âgées),
- Le territoire est concerné par une problématique d'étalement urbain, surtout en entrée de vallée et dans la périphérie de Saint-Jean-de-Maurienne,



OFFRE DE SERVICES

Attractivité du territoire de la Maurienne

- Une forte augmentation du nombre de résidences secondaires, parallèlement à l'érosion du parc marchand,
- Une dégradation de l'offre en transports collectifs, notamment en dehors des saisons touristiques, une forte dépendance au véhicule individuel, une intermodalité insuffisante
- Un territoire non enclavé, aisément connecté aux pôles métropolitains (accès rapide à Turin, Chambéry, Albertville, Grenoble, Lyon),
- Une offre de services non négligeable mais concentrée dans certaines communes, notamment en vallée et qui diminue en dehors des saisons touristiques,
- Un manque de certains services de santé, de petite enfance ou à destination des personnes âgées, et sur certaines parties du territoire.



ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

L'ECONOMIE ET SES MUTATIONS

1. ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DU TISSU ECONOMIQUE DE LA MAURIENNE

1.1. Les bases de l'analyse

- L'état des lieux du tissu économique local a été fait à partir des données Insee les plus récentes dont les sources d'informations sont celles des années 2012 à 2014 ;
- Il porte sur 3 niveaux géographiques : la communauté de communes, le pays et la place du pays dans le département ; cette approche reposant sur le fonctionnement institutionnel actuel du territoire.
- Deux types d'analyse sont proposées, celles « objectives » qui portent sur les données statistiques, celles plus subjectives extraites d'études spécifiques réalisées sur le territoire au cours de ces dernières années ou des entretiens conduits par LDA ; sont développées ici des données « objectives » pour la plupart issu des bases de l'Insee.
- Pour être complète, l'approche économique doit dépasser le seul inventaire des emplois et des établissements pour s'enrichir d'une approche plus systémique, croisant les variables identitaire (population active et ressources humaines, offre foncière et immobilière, infrastructure, ...), avec des éléments



ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

rendant compte des dynamiques du territoire : animation économique, image du territoire.

- Il en est de même des relations entre les territoires composant la Maurienne et celles entre la Maurienne et les autres territoires. Elles sont majeures, elles contribuent à l'irrigation, aux échanges ; l'approche par les flux étant aussi importantes que celles par les stocks.

Ces parties sont développées dans d'autres chapitres du présent rapport.

1.2. Historique et caractéristiques du tissu économique local

- La Maurienne a historiquement construit son tissu économique sur l'industrie extractive, agriculture, le commerce, pour accueillir au 20^{ème} siècle, des unités de grands groupes industriels qui se sont installés dans la vallée. La ressource hydraulique a été le vecteur du développement pour des grands groupes de la métallurgie et du travail des métaux, de la chimie, de l'électronique de précision et de la plasturgie.
-
- Un tissu de 80 à 90 sous-traitants performants, travaillant initialement pour ces grands donneurs d'ordre est installé. Il s'est engagé dans un élargissement de leur clientèle hors de la vallée.



ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

- Les politiques de grands travaux ont permis l'éclosion d'un secteur du BTP construction actif, doté de quelques grands leaders. Bien qu'éloignée des grands centres universitaires, la vallée dispose néanmoins de centres de recherches comme :
 - L'Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales basé à Avrieux,
 - Le Laboratoire Souterrain de Modane,
 - Et le Laboratoire de Recherche et de Fabrication (LRF) de Rio Tinto Alcan, à Saint Jean de Maurienne.
- Le tourisme, autre grande spécificité de la vallée, compte plus de 20 % de lits du département sur 24 stations d'hiver et d'été. Il s'est développé dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle.
- Le caractère « insulaire » de la vallée a été propice au maintien et au développement d'activités commerciales et de services autonomes vis-à-vis des grands pôles urbains voisins ; aujourd'hui, le tertiaire est devenu le moteur de l'emploi.

1.3. Les chiffres-clés sur la Maurienne

A. Les données clés

- Avec 44 000 habitants en 2012, la Maurienne représente 10.5 % de la population du département, et avec 20 000 emplois, elle représente également 10.5 % de l'emploi du département.
- En 2012, son tissu économique compte 3 900 entreprises (6 180 établissements actifs) employant 15 700 salariés ; son stock global d'emplois est à la hauteur des besoins de sa population, puisque le territoire compte 20 000 emplois pour 19 900 actifs résidant localement (bien que de fortes disparités existent).
- Entre 2007 et 2012, l'activité a connu un fléchissement qui se traduit par une réduction du nombre d'emplois et du nombre d'actifs résidant ; l'indicateur de concentration toujours favorable montre que la baisse des emplois est plus forte que la baisse du nombre d'actifs résidant en Maurienne.



ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

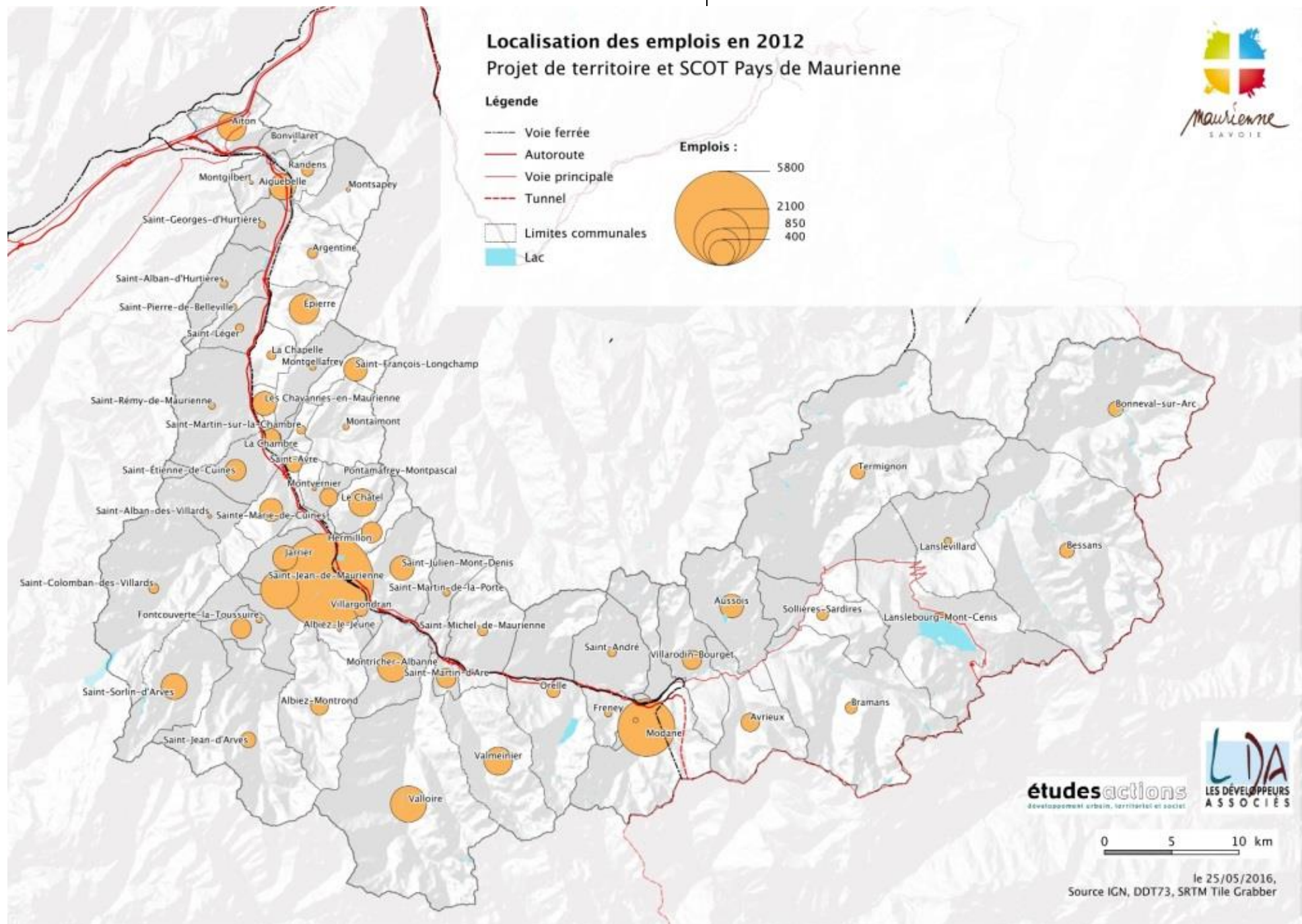
EMP T5 - Emploi et activité	2012	2007
Nombre d'emplois dans la zone	19 925	20 539
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	19 877	20 271
Indicateur de concentration d'emploi	100.2	101.3
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	58.4	58.5

Source : INSEE.

- Bien qu'en baisse, l'activité industrielle représente 15.5 % de l'emploi en 2013, restant un des territoires industriels de la nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes (part de l'industrie régionale dans l'emploi : 18 %).
- Le secteur du commerce, des services et du transport fournissant près de 50 % de l'emploi, a connu une quasi-stagnation entre 2007 et 2012, son niveau étant légèrement supérieur à celui de la Savoie (48.1% de l'emploi).
- Le secteur de l'artisanat a connu une évolution positive depuis 1999 (+35,4%), étude CMA 2015. Une accélération s'est également produite au cours de ces dix dernières années (+11,8 % entre 1999 et 2005 / + 21,1 % entre 2005 et 2015). L'artisanat représente 2 966 actifs comptabilisés en Maurienne en 2015 avec une hausse de 1,5 % des effectifs par rapport à 2005 (2923 actifs). La part la plus importante revenant au secteur du bâtiment

avec 25% des actifs. L'alimentation est un secteur également très bien représenté et fortement employeur (8 % de croissance en 10 ans) ; ceci peut notamment s'expliquer par la présence importante des stations touristiques.

- Tous secteurs confondus, La localisation des emplois épouse la structure géographique de la vallée avec une forte concentration sur l'aval, le long des infrastructures routières et ferroviaires, et un développement en altitude des stations de montagne.
- L'essentiel des emplois comme le montre la cartographie ci-dessous se concentre sur une section partant de l'entrée de la vallée jusqu'à Saint Jean de Maurienne.





ETAT DES LIEUX

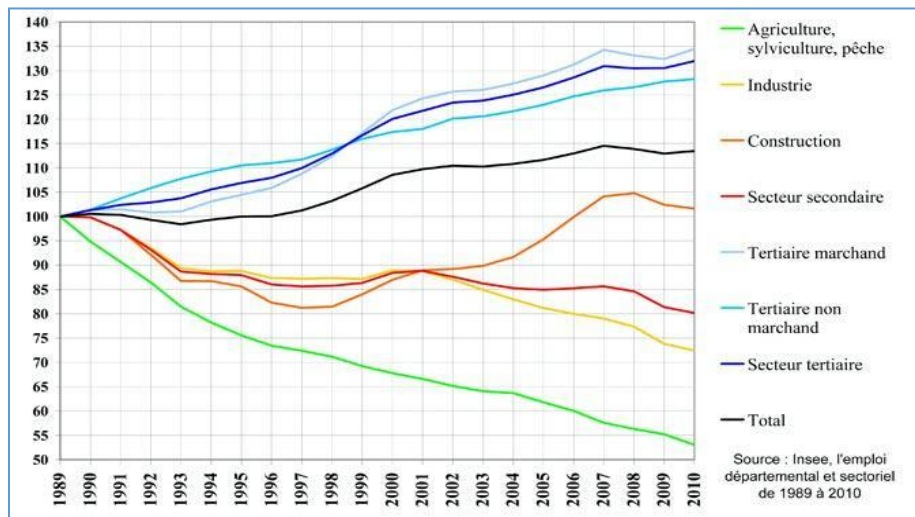
Economie & mutations

1.4. Emploi et chômage

A. Les grandes tendances 1989-2010

L'emploi connaît une vraie transformation. Les activités industrielles reculant en pourcentages et en valeurs absolues quand les activités du tertiaire progressent dans les secteurs marchands (commerce, hôtellerie, restauration) et non marchands.

Les grandes tendances sur une longue période



B. Les dynamiques de l'emploi privé : quelques hausses beaucoup de baisse (source Urssaf)

L'Urssaf produit des statistiques sur l'emploi à partir d'une classification Nace 88, en 96 activités. Le champ couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

En 2014, seules 14 activités emploient plus de 1.5 % des actifs privés, soit au moins 180 personnes ; ensemble, elles représentent 7800 emplois, soit 65 % de l'emploi privé de la Maurienne. Parmi elles, 5 d'entre elles regroupent 5 650 emplois soit plus de 50 % de l'emploi de références. Ces activités sont les travaux de construction spéciale : 1130 emplois, le commerce de détail 1340 emplois, le transport terrestre 1530 emplois, l'hébergement 896 emplois, la restauration 752 emplois. Ce groupe des 5 activités compose ainsi le socle du tissu, suffisamment « lourd » en effectif pour constituer chacune un secteur à part entière. Le reste des 96 activités se partageant les autres 6000 emplois : à noter que 50 activités occupent des effectifs inférieurs à 150 emplois.

De 2009 à 2014, le nombre d'emplois privés passe de 12 385 à 11 909, soit une baisse de 476 personnes. Sur l'ensemble des 96 activités, 37 sont en progression, 55 en régression, quelques-unes stagnent. A l'exception de la restauration, les 5 activités



ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

les plus pourvoyeuses d'emploi enregistrent des pertes. Les activités en progression représentent 30% de l'emploi privé. Les amplitudes de progression par activité sont limitées en termes de valeur absolue, les plus fortes sont pour la restauration (190) et l'action sociale (73).

C. L'emploi dans l'industrie (source URSSAF 2015)

Si la Maurienne est bien une terre d'industrie lourde, celle-ci connaît des mutations lentes mais marquées qui atténuent le poids de ces industries. 18 activités relevant du secteur industriel occupent 1919 emplois en 2014, soit 16 % de l'emploi privé ; seules 6 d'entre elles ont connu une augmentation de leur effectif entre 2009 et 2014, soit pour l'ensemble une hausse limitée à 60 emplois. Les 12 autres activités perdent 540 emplois.

La taille moyenne des établissements est de 16 salariés pour l'industrie, contre 6.6 pour le reste des entreprises privées, elle reste plus élevée mais encore à taille humaine. Pour 3 activités, les établissements ont une taille importante en effectifs : ! la chimie (60 pour 3 établissements), la métallurgie (160 pour 6 établissements), la fabrication de machines(31 pour 3 établissements) ; l'ensemble de ces établissements dit de grosse taille ne représentant que 1200 emplois, soit 11 % de l'emploi privé.

nace88 – Source URSSAF	Eff. 2009	Eff. 2014	Variation absolue
10 Industries alimentaires	153	137	-16
11 Fabrication de boissons		1	1
13 Fabrication de textiles	3	2	-1
14 Industrie de l'habillement	2	1	-1
15 Industrie du cuir et de la chaussure		3	3
18 Imprimerie et reproduction d'enregistrements	23	16	-7
20 Industrie chimique	169	182	13
22 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	56	65	9
23 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	26	17	-9
24 Métallurgie	1199	961	-238
25 Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	154	172	18
26 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	75	69	-6
27 Fabrication d'équipements électriques	251	37	-214
28 Fabrication de machines et équipements n.c.a.	89	95	6
29 Industrie automobile	88	61	-27
31 Fabrication de meubles	20	9	-11
32 autres industries manufacturières	5	8	3
33 Réparation et installation de machines et d'équipements	86	83	-3
Total industrie	2 241	1 919	-480



ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

F. L'offre d'emploi en Maurienne

Comme pour le reste de la Savoie, elle est très marquée par la dynamique saisonnière, puisque 77 % des intentions de recrutement sont des saisonniers ; l'indice de difficulté de recrutement étant plus forte en Maurienne qu'en Savoie ou dans la Région.

OFFRE, source Pôle Emploi, 2016					
METIER	1, Intention de recrutement	2, Difficulté de recrutement	3, Indice de difficulté (1/2)	4, Saisonnier	5, Saisonnier/intention de recrutement
SAVOIE	24 957	7 235	29%	17 605	71%
Tarentaise	14 854	3 735	25%	12 176	82%
Maurienne	2 831	887	31%	2 182	77%
Région	210 871	73 111	35%	92 543	44%

Les offres sont très soutenues par l'activité touristique, beaucoup plus que pour les autres territoires savoyards et régionaux. Ainsi, au 31.12.2015, 70 % des offres émanaient des activités du commerce de l'hôtellerie et de la restauration, un chiffre proche de celui de la Tarentaise 68 % mais très éloigné de celui de la région (18 %).

Offres d'emplois au 31.12.2015

(source Pôle Emploi)

Métier	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce, hôtellerie, restauration	Banque, assurance, services aux entreprises	Services aux particuliers, collectivités, action sociale	CUMUL
SAVOIE	1 149	943	1 530	14 213	3 089	4 029	24 953
	5%	4%	6%	57%	12%	16%	100%
Tarentaise	220	386	1 150	10 028	1 523	1 547	14 854
	1%	3%	8%	68%	10%	10%	100%
Maurienne	81	95	107	1 970	150	427	2 830
	3%	3%	4%	70%	5%	15%	100%
Région	23 395	18 087	9 882	67 629	37 654	54 222	210 869
	11%	9%	5%	32%	18%	26%	100%



ETAT DES LIEUX

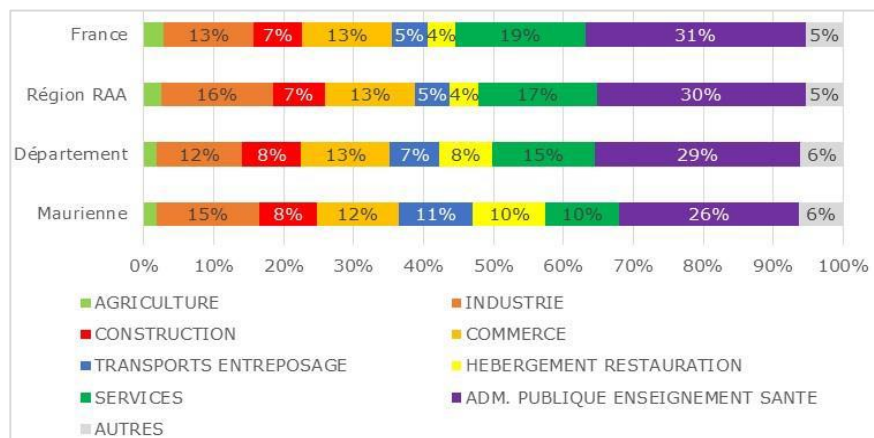
Economie & mutations

1.5. Le tissu économique à travers les 5 grands secteurs d'activités

A. Les cinq grands secteurs

Les 5 grands secteurs d'activités regroupent les 16 000 emplois de la Maurienne selon une ventilation assez proche de celle du département, mais avec des inflexions spécifiques à la Maurienne dans l'industrie (15.5%), plus active ici qu'ailleurs et dans l'administration publique moins représentée (24.6%) comme dans l'agriculture.

- Profil emploi de la Maurienne



Source PIVADIS, 2015.

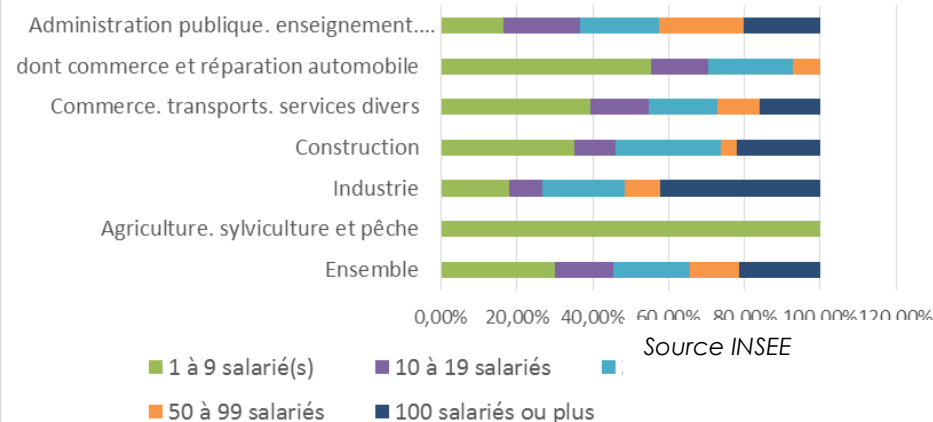
B. nts et emplois

Le tissu des établissements est plus atomisé que celui de la

Savoie, avec une part des entreprises de moins de 10 salariés de 96 % contre 94 % en Savoie ; la part des établissements de plus de 50 salariés n'étant que de 0.5%.

La distribution des salariés selon la taille des établissements varie fortement d'un secteur d'activité à l'autre ; le secteur de l'industrie concentrant une grosse partie des salariés dans des établissements de grande taille quand pour le secteur du commerce le plus grand nombre de salarié se situe dans les établissements de moins de 10 personnes.

Répartition des salariés par secteur



Source INSEE



ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

C. La démographie entrepreneuriale

Sur la période 2009-14, le renouveau du tissu économique se fait à un rythme assez soutenu de 9 % par an en moyenne ; il reste cependant plus faible que le rythme régional (14 % en Auvergne Rhône Alpes en 2014, contre 9% pour la Maurienne). Si le nombre de créations sur la période 2009-2014 est important (plus de 2000 créations cumulées), il marque un fléchissement en volume et en part, par rapport au reste de la Savoie ; la part des créations en Maurienne dans la création en Savoie tombant à 8% à rapprocher du poids économique de la Maurienne 10 %.

Avec 214 créations, en volume, le secteur des services et du commerce arrive en tête. En taux de création, avec 11%, le secteur de l'industrie reste le plus élevé.

La dynamique n'est pas la même au sein de la vallée, Cœur de Maurienne, Galibier et Porte de Maurienne ayant les performances les plus élevées en nombre de création.

Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2014	Ensemble	%	Taux de création
Ensemble	358	100.0	9.0
Industrie	28	7.8	11.0
Construction	35	9.8	7.8
Commerce. transports. services divers	214	59.8	9.9
dont commerce et réparation automobile	44	12.3	7.5
Administration publique. enseignement. santé. action sociale	81	22.6	7.1



ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

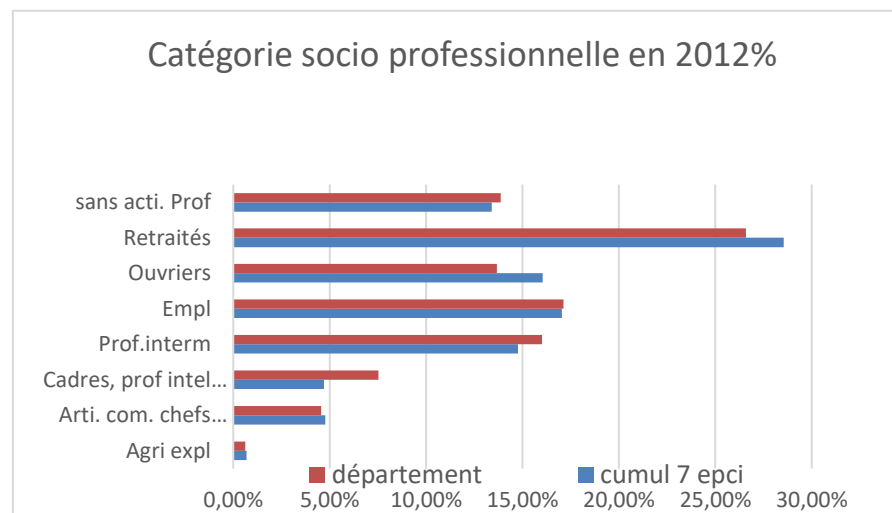
1.6. Spécificités de la Maurienne en Savoie

Si le poids de l'économie de la Maurienne est proportionnel à son poids démographique en Savoie, une lecture plus fine permet de souligner des spécificités propres comme :

- la moindre exposition au chômage, malgré un dynamisme plus faible sur la période de référence (légère baisse de l'emploi sur la Maurienne face à une légère progression en Savoie).
- la structure du tissu économique y est légèrement différente avec un poids de l'industrie plus fort, mais surtout une moindre présence des services non marchands.

Emplois 2012 par secteur d'activité en %	Maurienne	Savoie
Agriculture	1.8	1.8
Industrie	14.6	12.3
Construction	8.3	8.4
Commerce, transport, services	49.5	48.1
Administration publique, santé, action sociale	25.8	29.5
Cumul	100	100

Le graphe ci-dessous souligne la part des retraités dans le territoire, forte et supérieure à celle de la Savoie ; la somme des 3 publics retraités, inactifs, chômeurs, étudiants représentant près de 46 % de la population de plus de 15 ans. En comparaison, les actifs ayant un emploi représentent 54 % de la population. Le rappel de ces chiffres donnent la mesure des enjeux socio-économiques de la Maurienne.



Source INSEE.



ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

La ventilation des activités entre sphère productive et sphère non productive permet de prendre la mesure des relations entre l'entreprise et son territoire.

Pour les entreprises du secteur présentiel, espace de travail et zone de chalandise se confondent. Pour les entreprises du secteur productif, l'espace de travail le support du rayonnement extérieur. En termes d'aménagement du territoire, les besoins ne sont pas les mêmes, les premières devant être accessibles, visibles et au plus proches de leur clientèle locale, quand les secondes doivent s'adosser à une base logistique efficace.

En Maurienne les entreprises relevant de la sphère productive occupent une part des établissements très importante ; cependant, les effectifs salariés restent beaucoup plus importants dans la sphère présentielle que dans la sphère productive (20% pour les emplois dits productifs, contre 80 % pour les emplois dits présentsiels ; avec des écarts de situation fort entre Epci : 45 % des emplois productifs sur Terra Modane, contre 4 % sur Haute Maurienne.

	Etablissements en % 2012	
	Maurienne	Savoie
Sphère productive	49.8	36.6
<i>Dont domaine public</i>	13	21
Sphère présentielle	50.2	63.4
	100	100

Source INSEE RGP

La nature des activités locales influe sur **les revenus** et confirment une différence entre les structures de production (cf. catégories socioprofessionnelles).

Si les cadres ont un revenu plus bas que ceux de la Savoie, la moyenne des revenus locaux est supérieure à celle du département.

Pour les ouvriers, elle est identique pour les professions intermédiaires et les employés. Pour les populations féminines, cette moyenne est très inférieure à celle des hommes, et à celle des femmes en Savoie ; il y a là une spécificité « pénalisante ».

CSP	Cadre	Profession intermédiaire	Employés	ouvriers	Total
Maurienne	22.3	14.9	10.3	12.1	12.9
Dont femme	18.8	12.7	9.9	9.3	10.8
Savoie	23.3	14.3	10.3	11.5	13.2
Dont femme	19.3	12.9	10.1	9.6	11.4

Salaire horaire moyen en 2013, source INSEE.



ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

1.7. Répartition des activités sur les EPCI : des territoires économiquement hétérogènes côte à côte

- 7 micros régions composent ce territoire ; elles sont portées par 7 Epci, très diverses dans leur structure économique propre.
- en 2013, leur poids respectif dans le tissu économique de la Maurienne se distribue de façon contrastée : 31 % de l'emploi sur Cœur de Maurienne, 7 % sur l'Arvan.
- le mode d'implantation des entreprises sur les territoires présente lui aussi des disparités ; une densité d'1.1 établissement au km² sur Terra Modana, contre 9.66 sur cœur de Maurienne, avec une moyenne Maurienne de 4.56 cette dimension est essentielle dans la conception du SCoT.

	% Emploi	% Pop. Active	Densité etab/km ²
Cœur de la Maurienne	37	31	9.66
Terra Modana	17	115	1.10
Maurienne Galibier	13	13	5.73
4C	11	17	1.74
Porte de Maurienne	7	17	2.71
Haute Maurienne Vanoise	7	15	2.26
Vallée de l'Arvan	9	7	8.36
Maurienne	100	100	4.56

- Quant à la structure des activités par grands secteurs, elle est aussi différente d'un territoire à l'autre, l'industrie

pesant 18 % de l'emploi en Cœur de Maurienne, 4 % sur l'Arvan, quand les activités de transport, service et de commerce représentent 59 % de l'emploi sur la Haute Maurienne et 31 % en Porte de Maurienne.

- D'autres indicateurs montrent l'hétérogénéité des dynamiques économiques locales Ainsi les taux d'activité s'inscrivent dans une fourchette large de 68%

secteurs d'activité 2012 empt 8	cœur de maurienne	le galibier	4 C	terra modana	porte de maurienne	haute maurienne vanoise	l'arvan	cumul maurienne
Agriculture. Sylvicultur	1%	0,7%	2%	1%	4%	8%	2%	2%
Industrie	18%	14,6%	23%	8%	18%	6%	4%	15%
Construction	9%	5,8%	8%	11%	7%	8%	3%	8%
Commerce. transports. Services	44%	57,2%	45%	53%	31%	59%	73%	49%
Administration publique. enseignement. santé. action sociale	29%	21,7%	21%	26%	40%	19%	17%	26%
Ensemble	100%	100,0%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

en valeur plancher sur Porte de Maurienne, à 81% sur l'Arvan. L'indicateur de concentration des emplois mesure le rapport entre emplois disponibles localement et nombre d'actifs, il est de 72 sur 4C, et de 131 sur Cœur de Maurienne. Le rapport entre le nombre de salariés et non-salariés s'inscrit lui aussi dans une fourchette large de 70% sur l'Arvan à 90 % sur Cœur de Maurienne.



ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

A. Porte de Maurienne

- 12 communes, 6 796 habitants, 172 km², 1 599 emplois, 466 établissements, 2 communes portent 84 % des emplois.

agriculture	l'industrie	constru.	commerce services	actifs adm publique	total actif
1%	18%	7%	30%	46%	100%

-
- Avec un taux de croissance de l'emploi de 4% entre 2007 et 2012, le territoire apparaît comme le plus dynamique, quand l'emploi du reste de la vallée est stagnant sur la même période.
-
- Pour autant, avec 1600 emplois, le territoire a une capacité d'emploi inférieure à son potentiel humain, près d'un actif sur deux dépend d'un autre bassin d'emploi que celui du territoire (notamment les agglomérations chambérienne et albertilloise).

CC PM % des emplois en 2013

Bonvillaret	0%
Aiguebelle	27%
Aiton	39%
Argentine	4%
Épierre	18%
Montgilbert	0%
Montsapey	0%
Randens	5%
Saint-Alban-des-Hurtières	1%
Saint-Georges-des-Hurtières	1%
Saint-Léger	2%
Saint-Pierre-de-Belleville	2%
	100%

B. Canton de La Chambre

- 14 communes, 7 334 habitants, 26 km², 2 346 emplois, 950 établissements, 4 communes représentent 70 % de l'emploi.
- un territoire à faible densité humaine (26 h km²).
- avec un poids de 40%, c'est le secteur des services qui tire l'emploi du territoire mais l'industrie y occupe une place importante (27% des emplois).

agriculture	l'industrie	constru.	commerce services	actifs adm publique	total actif
1%	27%	4%	40%	27%	100%



ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

CC4C % des emplois en 2013

La Chambre	26%
La Chapelle	1%
Les Chavannes-en-Maurienne	2%
Montaimont	1%
Montgellafrey	2%
Notre-Dame-du-Cruet	1%
Saint-Avre	12%
Saint-Colomban-des-Villards	3%
Saint-Étienne-de-Cuines	9%
Saint-François-Longchamp	13%
Saint-Alban-des-Villards	1%
Sainte-Marie-de-Cuines	5%
Saint-Martin-sur-la-Chambre	4%
Saint-Rémy-de-Maurienne	20%
	100%

C. Ex Cœur de Maurienne :

- 8 communes, 12 590 habitants, 99 km², 7 336 emplois, 1 217 établissements,
- avec 7 336 emplois, soit 40 % de l'emploi de la Maurienne, le territoire joue un rôle majeur ; bien que positive, avec 1.3% de croissance de l'emploi entre 2007 et 2012, la dynamique locale reste assez faible.
-
-

- la commune de St Jean porte 77 % de l'emploi de la communauté de communes.

Le Châtel	1%
Hermillon	4%
Montricher-Albanne	9%
Montvernier	1%
Pontamafrey-Montpascal	3%
Saint-Jean-de-Maurienne	77%
Saint-Julien-Mont-Denis	4%
Villargondran	2%
	100%

- l'industrie y joue un rôle majeur (1 300 emplois) soit près de 45% de cette activité en Maurienne.

agriculture	l'industrie	constru.	commerce services	actifs adm publique	total actif
1%	21%	11%	40%	27%	100%

- l'indicateur de concentration d'emploi est de 131, le plus élevé en Maurienne, confirmant ainsi la capacité du territoire à attirer les ressources humaines bien au-delà de son périmètre institutionnel.



ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

D. Ec CC de L'Arvan :

- 8 communes, 2 733 habitants, 230 km², 1431 emplois, 1923 établissements ; 3 communes portent près de 80 % de l'emploi.

CC Arvan % des emplois en 2013

Albiez-le-Jeune	0%
Albiez-Montrond	11%
Fontcouverte-la-Toussie	32%
Jarrier	1%
Saint-Jean-d'Arves	6%
Saint-Pancrace	2%
Saint-Sorlin-d'Arves	25%
Villarembert	22%
	100%

- territoire à faible densité (11 h/km²), avec un taux de progression de l'emploi soutenu et 1 430 emplois, il représente 8% de l'emploi du territoire ;
- un territoire autonome en termes d'emploi puisqu'il propose un nombre de postes aussi élevé que le nombre d'actifs y résidant (indicateur de concentration) ; principalement dans des activités de service, de commerce et de tourisme (73%) ;
- le tissu des entreprises y est dense (20% du tissu de la Maurienne ; c'est le secteur des services marchands, commerce et hôtellerie qui est le plus gros pourvoyeur d'emplois.

agriculture	l'industrie	constru.	commerce services	actifs adm publique	total actif
1%	3%	1%	85%	10%	100%

E. CC Maurienne Galibier :

- 6 communes, 5 642 habitants, 321 km², 2500 emplois, 1846 établissements.

CC MG % des emplois en 2013

Orelle	4%
Saint-Martin-d'Arc	1%
Saint-Martin-de-la-Porte	2%
Saint-Michel-de-Maurienne	37%
Valloire	36%
Valmeinier	21%
	100%

- Le seul territoire qui a connu un recul de l'emploi entre 2007 et 2012.
- Très peu dense en termes de population (17 h/km²), il représente 13% de l'emploi de la Maurienne ; son bassin d'emplois est assez autonome, près de 98 % des actifs y travaillent sur place ; service et commerce constituent le plus gros employeur.

agriculture	l'industrie	constru.	commerce services	actifs adm publique	total actif
1%	15%	5%	61%	18%	100%



ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

F. Ec CC Terra Modana :

- 7 communes, 6185 habitants, 230 km², 3253 emplois, 253 établissements, une densité de 26 habitants au km².

- La commune de Modane a un rôle déterminant dans l'emploi local.

CCTM	% des emplois en 2013
Aussois	12%
Avrieux	9%
Fourneaux	5%
Freney	2%
Modane	62%
Saint-André	2%
Villarodin-Bourg	7%
	100%

- Avec 3 250 emplois, c'est le 2^{ème} pôle de la Maurienne. C'est aussi le 2^{ème} pôle pour la part de l'emploi publique. L'activité des services marchands et du commerce représentant 59 % de l'emploi, joue le rôle principal en la matière ; avec 253 établissements actifs, le tissu est peu dense (4% du nombre d'entreprises en Maurienne contre 18 % des emplois).

agriculture	l'industrie	constru.	commerce services	actifs adm publique	total actif
1%	6%	11%	60%	23%	100%

CC Haute Maurienne :

- 7 communes, 2 686 habitants, 618 km², 1 459 emplois, 1 395 établissements, une très faible densité de population de 4 habitants au km².

- 2 communes portent la dynamique de l'emploi.

CCHMV	% des emplois en 2013
Bessans	9%
Bonneval-sur-Arc	7%
Bramans	4%
Lanslebourg-Mont-Cenis	47%
Lanslevillard	23%
Sollières-Sardières	5%
Termignon	5%
cumul	100%

- Un vaste territoire ; 31 % de la surface et 7 % de l'emploi de la Maurienne.
- Une stabilité démographique mais une forte attractivité touristique qui se traduit par un tissu de commerce, de services et d'hôtellerie représentant plus de 60 % des emplois.

agriculture	l'industrie	construction	commerce services	adm publique	cumul
0%	4%	5%	73%	17%	100%

- Un bassin d'emploi où le ratio emplois locaux offerts sur nombre d'actifs locaux est de 98 %, soit une belle performance pour un territoire de montagne.



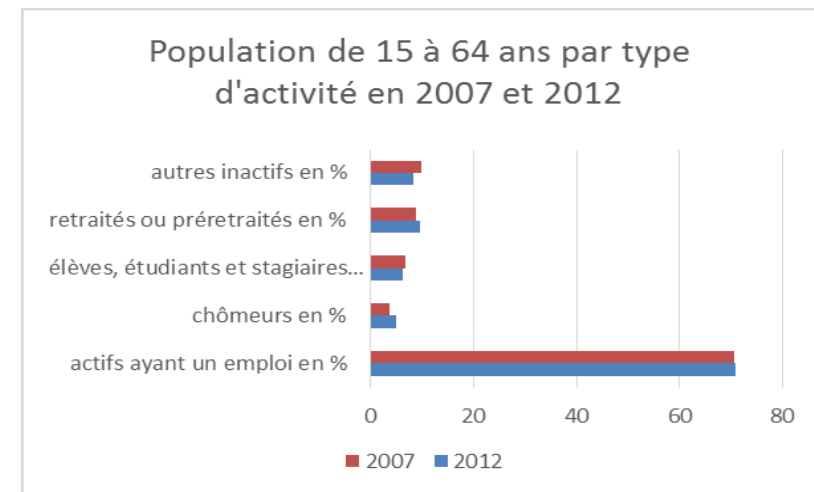
ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

1.8. La population active et sa structuration

A. La population active

- Entre 2007 et 2012, la population active a légèrement diminué, passant de 21 527 personnes à 21 006 ; alors qu'elle progressait de 4.7% sur la même période en Savoie ; c'est un symptôme à surveiller dans la mesure où elle peut être un facteur limitant pour le développement des entreprises.
-
- L'économie locale s'appuie très nettement sur deux classes d'âge, les 25-39, et 40-54 ans qui représentent 75 % de la population active. A un moment où l'âge de la retraite recule, force est de constater que la place des 55 ans et plus est très limitée (15%) alors que leur poids démographique est supérieur à 30%.



Source : INSEE



ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

B. Les catégories socio professionnelles

- la **population ouvrière** élevée (26.4 % contre 22.3 % en Savoie) et la moindre présence des CSP cadre (8.8 % contre 12.2 % en Savoie) et profession intermédiaire (25.4 % contre 27.3 % en Savoie), sont le reflet d'un appareil de production industrielle où le parc machine structure le process de travail.
-
- L'analyse par grand secteur d'activité montre la diversité des structures des emplois, ainsi on constate l'importance croissante des cadres dans le secteur du commerce et des services, qui dépasse d'une courte tête les services non marchands.

Catégorie Socio Professionnelle 2013 par grands secteurs d'activités (Insee)	Agriculture. sylviculture et pêche	Industrie manufacturière. industries extractives et autres	construction	Commerce. transports et services divers	Administration publique. enseignement. santé humaine et action sociale
Agriculteurs exploitants	62%	0%	0%	0%	0%
Artisans. commerçants. chefs d'entreprise	3%	6%	21%	11%	1%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2%	9%	5%	7%	13%
Professions intermédiaires	10%	24%	15%	23%	34%
Employés	2%	10%	9%	32%	45%
Ouvriers	21%	50%	49%	26%	6%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%

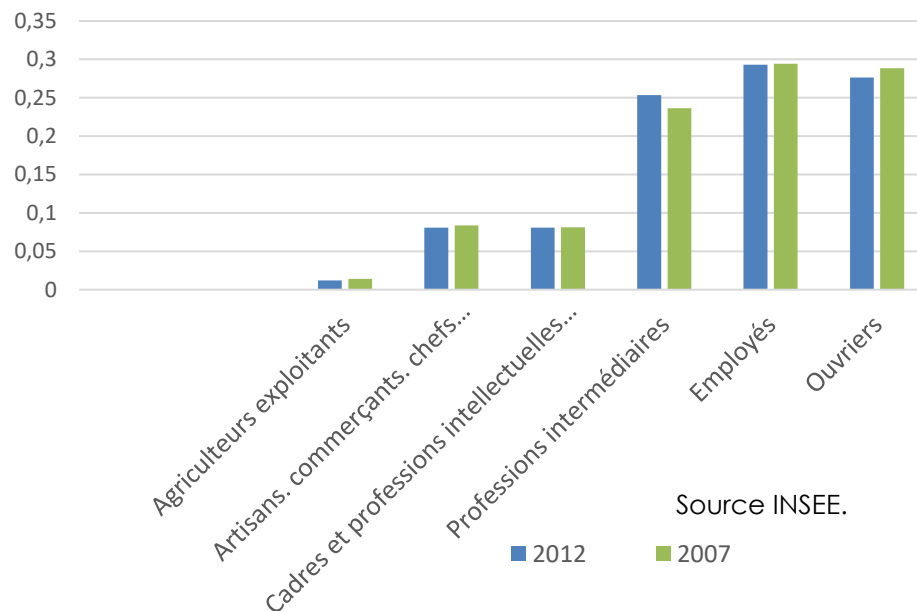


ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

- Sur les catégories socioprofessionnelles, seule les professions intermédiaires ont connu une progression nette entre 2007 et 2012, les autres restant stables ou baissant ;
- Entre 2012 et 2007, une autre tendance se dessine, celle du vieillissement qui conduit à une légère progression des retraités et à un recul de la part du public en cours d'étude ; tandis que la part des actifs ayant un emploi se maintient.

Evolution de la population active selon la cat soc prof



C. Les revenus et les salaires

La structure des revenus est un indicateur de plus pour rappeler que l'économie locale repose sur une base où les revenus du travail ne représentent que 70% des ressources locales dont 62 % sont imputables aux salaires ; Ceci montre l'importance pour un territoire de capter aussi des populations vivant de revenus autres que ceux du travail.

Revenus disponibles des ménages en 2012	Maurienne	Savoie
	Part en %	Part en %
Ensemble	100	100
Revenus d'activité	69,9	71,7
<i>dont traitements, salaires et chômage</i>	62,3	64,8
<i>dont revenus des activités non salariées</i>	7,6	6,9
Pensions, retraites et rentes	28,7	26,3
Revenus du patrimoine	13	14,2
Ensemble des prestations sociales	3,5	4
<i>dont prestations familiales</i>	1,9	2
<i>dont minima sociaux</i>	0,7	0,9
<i>dont prestations logement</i>	0,7	1
Impôts	-15,1	-16,2

Source INSEE



ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

D. Les mobilités domiciles travail

- Bien que, à l'exception de Porte de la Maurienne, l'offre d'emploi soit plutôt conforme aux nombres d'actifs, on observe une tendance inverse qui accroît la mobilité domicile travail du fait de la dissociation entre bassins de vie et bassins d'emploi.
- En 2012, 55.7 % des actifs travaillent hors de leur commune de résidence quand ce même chiffre est de 53.7 en 2007.

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone	2012	%	2007	%
Ensemble	19 868	100.0	20 266	100.0
Travaillent :				
dans la commune de résidence	8 801	44.3	9 383	46.3
dans une commune autre que la commune de résidence	11 067	55.7	10 883	53.7

Source INSEE.

- Un zoom sur les données par EPCI permet de voir qu'au-delà de cette tendance globale, il existe des situations différentes à prendre en compte, qui renvoient aux structures de l'appareil économique local, au positionnement géographique.

- La recomposition des intercommunalités explique probablement les écarts importants entre 2007 et 2012 pour 4C et l'absence de données pour Terra Modana en 2007.
- Sur la Vanoise, la situation est stable, confirmant la quasi autonomie de ce bassin en termes d'emplois.
- Sur les autres EPCI les mobilités domicile-travail progressent entre 2007 et 2012 confirmant ainsi l'interdépendance de chacune des EPCI avec leurs territoires voisins.

Lieux de travail des actifs ayant un emploi et résidant dans la zone		Commune de résidence	Autre commune du 73	autre	Ensemble
cœur de maurienne	2007	55%	43%	2%	100%
	2012	54%	44%	2%	100%
galibier	2007	56%	42%	2%	100%
	2012	52%	45%	2%	100%
arvan	2007	53%	44%	3%	100%
	2012	56%	43%	1%	100%
vanoise	2007	60%	39%	2%	100%
	2012	60%	39%	2%	100%
porte de maurienne	2007	22%	70%	8%	100%
	2012	21%	73%	6%	100%
4 C	2007	53%	44%	3%	100%
	2012	26%	71%	4%	100%
terra modana	2012	54%	46%	0%	100%

- Ces évolutions de mobilités induisent des modes de mobilité multiples où la part de la voiture reste majeure, plus de 72 % du mode de déplacement avec assez loin derrière la marche à pied et les transports en commun.

Mode de déplacement dom./ travail en 2012	
Pas de transport	6%
Marche à pied	16%
Deux roues	2%
Voiture. camion. fourgonnette	72%
Transports en commun	4%
Ensemble	100%

Source INSEE.



ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

1.9. Situation des femmes dans l'appareil économique local

La situation des femmes n'est pas en parité avec celle des hommes, tant par le niveau de revenu, les responsabilités ou la solidité des contrats (35% à temps partiel contre 6 % pour les hommes, 23 % en CDD contre 12 % pour les hommes), alors que le niveau général de formation des femmes est plus élevé que celui des hommes. Le taux d'activité à tout âge est plus bas que celui des hommes ; elles représentent le gros des CSP employés (4800 contre 1300 pour les hommes), quand leur place dans la CSP cadre n'est que 740 pour 950 chez les hommes ; l'industrie restant peu ouverte aux femmes quand le tertiaire est très féminisé.

Les écarts se réduisent cependant avec les classes d'âge plus jeunes.



ETAT DES LIEUX

Economie & mutations

1.10. Le numérique

Le diagnostic du schéma de services souligne que « le territoire est inégalement couvert par le haut débit. En zone rurale, les habitants se plaignent souvent de la lenteur et des pannes fréquentes. Un véritable frein pour les actifs souhaitant travailler à distance, le secteur du tourisme, mais aussi les écoles par exemple. Les utilisateurs d'internet sont globalement satisfaits, même si beaucoup rencontrent des difficultés pour trouver la bonne information, particulièrement en ce qui concerne la vie locale. »



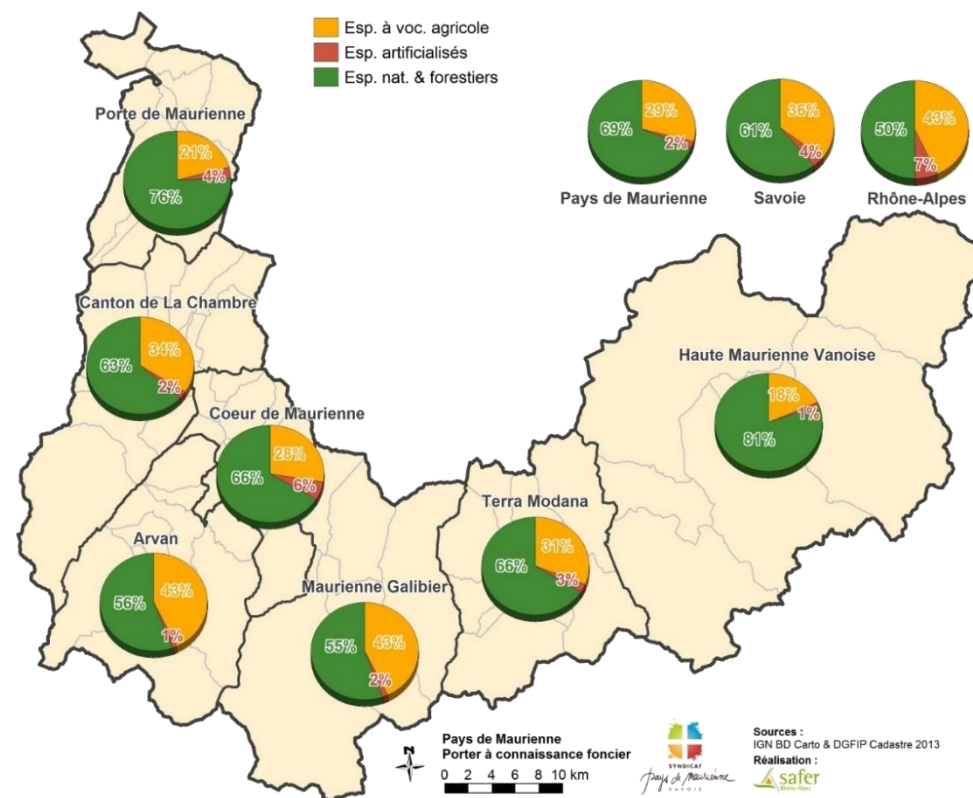


2. L'AGRICULTURE EN MAURIENNE

L'agriculture de Maurienne est une activité incontournable de la vallée ; son importance économique, l'image qu'elle véhicule par ses productions de qualité, par son authenticité et par son action sur le paysage, fait d'elle un atout pour la Maurienne qu'il est indispensable de protéger et valoriser.

Elle a su forger une identité forte et vivante, très intégrée au territoire. C'est le fruit du travail de ses femmes et hommes, montagnards.

La pérennité de l'agriculture, et plus largement de cette identité Maurienne, appelle à une nouvelle dynamique partagée de territoire, en réponse aux grandes tendances qui dépassent la Maurienne mais aussi aux évolutions locales.



Source : Porter à Connaissance foncier_SAFER_2015



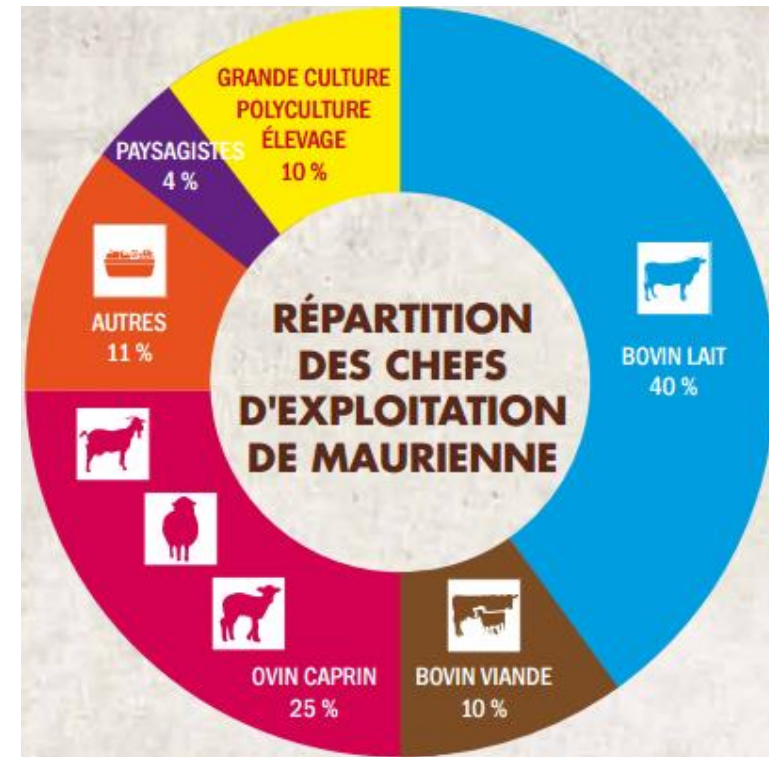
2.1. Une agriculture, acteur dynamique du territoire

A. Une agriculture dominée par l'élevage bovin laitier

L'agriculture regroupe 355 exploitations dont 69 en production fermière et 1,7 % de la population active (ce qui est comparable à la Savoie)

En termes de nombre d'exploitations et d'exploitants, le territoire est dominé par l'élevage bovin laitier.

Seule une exploitation sur quatre pratique autre chose que l'élevage bovin et/ou ovin – caprin, même si cela n'exclut pas qu'elle détienne quelques ovins ou caprins. Parmi elles, quelques exploitations spécialisées en céréales sont présentes dans la zone de plus basse altitude, en Porte de Maurienne.



Source : CASMB 2015



AGRICULTURE - Economie & mutations

B. Trois filières agricoles dominantes

- **La filière bovins lait** : 38 % des exploitations agricoles (EA), produit au total 12,1 millions litres/an de lait, dont 9 millions transformés en AOP Beaufort par 3 coopératives à gestion directe, 6 exploitations situées en porte de Maurienne produisent du lait transformé en IGP Tomme-Emmental de Savoie en dehors de la vallée.
- **La filière bovins viande** : 10 % des E.A. : peu structurée, produit à destination de l'Italie et des circuits courts, dont une faible part sont abattus à l'abattoir de Saint-Etienne-de-Cuines. Le cheptel bovins viande est en régression, majoritairement présent sur la 4C et la 3CMA
- **La filière ovins-caprins** : 25 % des E.A. : met sur le marché environ 15 200 agneaux par an, vendus pour moitié à des négociants. La vente en circuits courts, avec abattage à Saint-Etienne-de-Cuines, se développe. L'été en estive, c'est près de 82 500 ovins qui occupent les alpages dont 66 % sont des transhumants. Le cheptel ovin progresse en production laitière.

La filière caprine est principalement tournée vers la production lait, fromages, vendus en circuit court avec une bonne valorisation.

- **Diversification** : 19 % des E.A. : présence de productions souvent nouvelles sur le territoire, parfois en complément d'activité : maraîchage, aviculture, héliiculture, apiculture, PAM, petits fruits, safran, vigne, qui viennent compléter l'offre alimentaire du territoire.

2.2. Un foncier agricole très morcelé, compliquant son utilisation, sa valorisation, augmentant les charges de mécanisation :

Le foncier agricole est soumis en Maurienne comme dans de nombreux territoires nationaux à une pression et à une concurrence liée au développement du tourisme, d'activités économiques, de besoins en urbanisation, d'aménagement dont les voies de communication...Le caractère contraint de la vallée (fond de vallée et montagne) rend ces conflits d'usage particulièrement sensibles sur certains secteurs avec des enjeux de maintien d'exploitation agricole sur plusieurs communes de fond de vallée

Par ailleurs, le taux de multipropriétés est très important avec plus de 50 % des comptes et des surfaces en indivision et près de 70% des propriétaires avec des fonciers agricoles inférieurs à 5 000 m².

Le rôle de l'agriculture pour le maintien de l'attractivité territorial est toutefois reconnu par ses partenaires.



2.3. Un nombre d'exploitations agricoles en forte diminution

Comme ailleurs en Savoie, le nombre d'exploitations agricoles a fortement diminué au cours des trente dernières années. Comparativement au niveau national, cette réduction du nombre d'exploitations est cependant plus prononcée : entre 1979 et 2010, 76% des exploitations agricoles de la Maurienne ont disparu, alors qu'en France la baisse a été de 61% sur la même période.

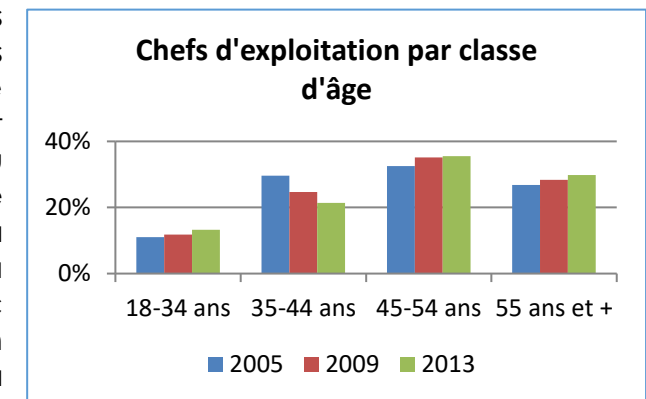
La diminution du nombre d'exploitations est compensée en partie par une augmentation du nombre d'animaux par exploitation, +31% entre 2000/2014, avec néanmoins une **baisse du nombre total de vaches laitières présentes en Maurienne** : - 17% entre 2010/2015.

La quantité totale de lait produite sur le territoire est par contre en progression : +15% entre 2010/2015. Cette progression est due à une meilleure productivité par vache.

Ce mouvement de restructuration des exploitations arrive aux limites du système : toute nouvelle diminution du nombre des exploitations agricoles aura un impact sur le volume de lait produit, la rentabilité des coopératives laitières et l'entretien de l'espace rural.

2.4. Des chefs d'exploitation vieillissants et peu d'installations de nouveaux agriculteurs

La pyramide des âges des chefs d'exploitation de la Maurienne est déséquilibrée. Au fil des années, ce déséquilibre a tendance à s'accroître, avec un tassement, en particulier de la tranche d'âge des « 35 à 44 ans » comme le montre le graphique ci-contre.



Cette tendance est nationale mais en Maurienne elle s'accroît depuis 10 ans. Aujourd'hui 1/3 des agriculteurs ont plus de 55 ans (Lanslebourg, St Jean d'Arves...)

Face à ce vieillissement, le renouvellement est largement insuffisant : les installations de nouveaux agriculteurs restent faibles.

Au cours de la période 2000-2014, il y a eu **44 installations dites « aidées »** sur le territoire de la Maurienne (Chambre



d'Agriculture, Diagnostic SCOT Maurienne)

- 55% en production laitière « Beaufort »,
- 27% en ovins-caprins,
- 2% en bovins viande,
- 16% en production « innovantes » : maraîchage, miel, volailles, héliciculture, plantes aromatiques et médicinales.

Sans prendre en compte les transferts d'exploitation entre mari et femme, sur la période 2011-2013, les installations non aidées représentent cependant 80% des installations.

De plus en plus de jeunes **choisissent la forme sociétaire**. 43 % en bovin lait et 37 % en ovin/caprin lait. En 2009, on dénombre 35% de chefs d'exploitation en société dont 16 % en GAEC.

2.5. Une pluriactivité forte tournée vers le tourisme hivernal, 53% des exploitants ont un emploi en plus de leur travail agricole

Le système double actif qui intégrait un travail dans les usines a laissé place à une **pluriactivité** tournée vers le travail saisonnier dans les stations de ski. Le taux de pluriactivité des agriculteurs de Savoie est le plus fort en Maurienne : **les zones les plus touristiques du territoire concentrant aussi les zones les plus agricoles.**

Toutefois, étant donné l'évolution des activités saisonnières dans les stations de ski, la gestion du temps apparaît de plus en plus difficile pour les agriculteurs pluriactifs. Ce facteur, joint à l'augmentation de la taille des exploitations, explique sans doute pour une part la réduction de la pluriactivité au fil des années.



2.6. Un système agro-pastoral particulièrement adapté au territoire avec un équilibre et une optimisation des différents espaces

■ Le système pastoral fonctionne de la manière suivante :

- Autour des exploitations, dans la vallée, avec un pâturage de début et fin de saison et une production de stocks fourragers hivernaux
- Une zone intermédiaire de « montagnette » avec pâturage en intersaison
- Une zone d'alpage avec pâturage de qualité, estival.

Les secteurs d'alpages accueillent aussi sur la période estivale des troupeaux venant de l'extérieur du territoire, principalement en élevage ovin.

Ce système agro-pastoralisme montagnard est très bien organisé et s'appuie sur une valorisation des alpages.

La valorisation des alpages est organisée autour d'outils collectifs forts :

- **La SICA d'alpage de Maurienne** : permet de valoriser ces alpages, de faciliter la cohérence et la prise en compte des travaux d'améliorations pastoraux dans un contexte de petits alpages individuels.
- **De nombreuses Associations Foncières Pastorales (AFP)** : ce sont des associations de propriétaires, fédérant un groupe de parcelles dans le but de gérer de manière collective un territoire. On compte 25 AFP (plus de la moitié des AFP de Savoie), qui représentent 7500 ha environ. Elles sont principalement situées en moyenne Maurienne.
- **24 Groupements Pastoraux**, globalement bien répartis sur les massifs et qui utilisent plus du quart du domaine pastoral. Ce type de gestion va souvent de pair avec des grands troupeaux sur des surfaces importantes. On dénombre une grande majorité de GP ovin, quelques GP de bovins allaitants.

Cet équilibre efficace, structuré et exigeant reste cependant fragile : tout changement de destination de foncier agricole perturbe ces 3 secteurs.



AGRICULTURE - Economie & mutations





AGRICULTURE - Economie & mutations

2.7. Un réseau agritourisme

L'agritourisme est une préoccupation croissante et constitue une réelle demande des acteurs du territoire et des touristes, ainsi qu'une ressource qui vient compléter le revenu des exploitants agricoles.

- **L'association Réseau Maurienne dans l'Assiette** : Ce réseau a une bonne couverture de l'ensemble du territoire de Maurienne et travaille à fédérer, communiquer et développer l'accueil et la valorisation du territoire Maurienne.
- **Le Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie** : Les 4 collectivités porteuses du label, dont la Maurienne, et la Fondation Facim en collaboration avec la Société d'économie alpestre de Savoie, ont défini un programme d'actions autour des alpages et du pastoralisme. L'objectif de ce projet est d'arriver à proposer un produit touristique en lien avec l'agropastoralisme.
- **Le Comité de pilotage « tourisme et agriculture » piloté par l'agence touristique départementale** : en 2007, la Chambre d'agriculture, l'Agence touristique Départementale, le Département ont décidé de travailler ensemble pour favoriser le lien entre le tourisme et l'agriculture afin de permettre une diversification de l'offre touristique du département d'une part, et une

diversification des activités professionnelles des agriculteurs d'autre part.

2.8. Une organisation professionnelle agricole efficace et reconnue

- **Deux groupements de développement agricole qui jouent un rôle d'interfaces entre le monde agricole et les collectivités**

Localisés à Saint-Jean de Maurienne, et à Lanslebourg, le GDA (groupement de développement agricole) et le GIDA comptent 160 adhérents représentant l'ensemble des filières, soit plus de 80% des exploitations professionnelles de la vallée et entre 50 et 85% du cheptel.

Les groupements agricoles défendent des approches collectives qui tiennent compte de l'ensemble des points de vue : véritables centres de réflexion qui mettent en œuvre la politique agricole départementale et les projets de territoire.

- **Trois coopératives laitières, piliers de l'AOP Beaufort**

Ces coopératives se situent sur Lanslebourg, la Chambre et St Sorlin d'Arves. Elles sont incontestablement les outils économiques majeurs et vitaux d'une grande partie de



l'agriculture de Maurienne.

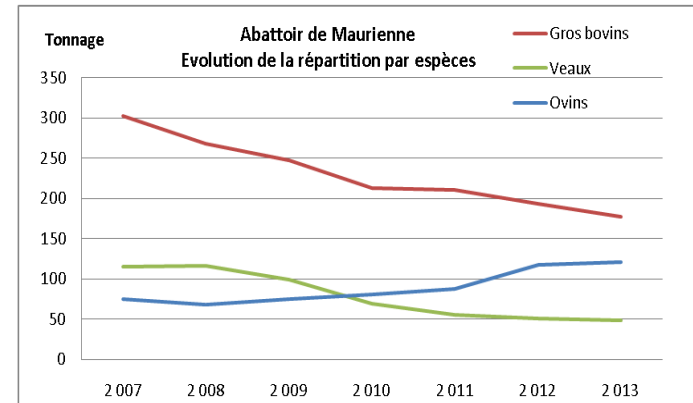
■ Un abattoir de proximité

La Maurienne dispose d'un abattoir local, situé à Saint-Etienne-de-Cuines.

Le tonnage de viandes traitées est en baisse depuis quelques années. Le maintien de ce tonnage apparaît comme un enjeu essentiel pour la pérennité de l'abattoir.

Au cours de la période 2007-2013, le tonnage des ovins abattus a augmenté régulièrement, mais cette progression n'a pas été suffisante pour compenser la forte baisse des abattages de gros bovins et de veaux.

Le maintien de l'abattoir est essentiel pour la structuration et le développement de la filière viande sur le territoire, ainsi que des circuits courts et locaux.



Source : Chambre d'Agriculture, Diagnostic SCOT Maurienne.

■ Un service de remplacement

Le service de remplacement vallée de la Maurienne compte 30 adhérents et emploie entre 2 et 3 personnes à l'année. Ce service permet le remplacement des adhérents en cas de maladie, accidents, formations, vacances et responsabilités professionnelles.

C'est un outil indispensable qui aide les agriculteurs à :

- sécuriser leur outil de travail en cas de difficultés
- soutenir une qualité de vie avec un meilleur équilibre vie privée - professionnelle,
- prendre des responsabilités professionnelles et participer à la vie du territoire.



■ Trois coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA)

Ce sont la CUMA de Haute Maurienne, la CUMA inter-cantonale de Jarrier et la CUMA d'Aiton. Leur objectif est de permettre l'achat et l'utilisation collective de matériel agricole pour une meilleure rentabilité. Elles contribuent à créer des conditions favorables à l'installation de nouvelles exploitations, en permettant l'accès à du matériel performant à moindre frais. Ces coopératives sont indispensables pour limiter les coûts de mécanisation, et pour permettre une dynamique partagée, plus particulièrement en matière d'agro écologie.

2.9. L'agro-environnement

La Maurienne est entièrement couverte par différentes zones naturelles :

- 4 arrêtés de protection biotopes (APTb),
- 1 zone cœur de Parc National de la Vanoise,
- 9 sites Natura 2000
- 80 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique Faunistiques de type 2 (ZNIEFF).

Le Parc National de la Vanoise et le Conservatoire des

Espaces Naturels (CEN) du Pays de Savoie œuvrent beaucoup en Maurienne. La biodiversité est essentielle dans les espaces pastoraux, dans les zones de fauche et dans les zones intermédiaires. Elle reste très dépendante de la protection et valorisation des milieux et du maintien de l'agriculture.

Plusieurs mesures agro-environnementales existent sur les alpages et prairies de fauche sur différents secteurs de Maurienne. **Un concours « prairie fleurie » annuel a permis de montrer l'intérêt et la qualité environnementale de ces milieux.**



2.10. Synthèse Agriculture

⊙ Une activité « identitaire » très intégrée au territoire Maurienne

- une agriculture dynamique.
- un produit phare, l'AOP Beaufort.
- une reconnaissance par le territoire du rôle primordial que joue l'agriculture en Maurienne avec une valorisation réussie des ressources
- une présence forte d'activités complémentaires comme le tourisme.
- une organisation professionnelle structurée.

⊙ Mais une agriculture « sur le fil », confrontée aux mêmes enjeux et problématiques que la plupart des espaces agricoles nationaux

- une situation économique tendue, dépendante d'une valorisation forte, des aides PAC et de la pluri-activité.
- l'accentuation du vieillissement depuis 10 ans qui fragilise également les outils collectifs mis en place (organisation professionnelle).
- un foncier agricole particulièrement morcelé et soumis à de nombreux conflits d'usages.

2.11. Enjeux pour le maintien de l'agriculture

Pérennisation de l'activité agricole et maintien des outils collectifs existants

L'agriculture de Maurienne est fortement structurée autour d'outils collectifs fondamentaux pour le territoire : les produits (coopératives, abattoir, magasin de producteurs), la mécanisation (CUMA), le travail (GEVR), les alpages (GP, AFP) et le développement agricole au sens large (GIDA, GDA). Ces outils sont fragilisés : difficultés à renouveler les administrateurs, évolution des mentalités, transmission des exploitations, développement moindre de l'abattoir...

Amélioration de l'autonomie fourragère des exploitations agricoles

L'herbe est une ressource majeure du territoire ! Elle contribue fortement à la typicité des fromages, de la viande et du paysage. La viabilité des exploitations à long terme est donc dépendante des surfaces de fauche disponibles et de la quantité de fourrage qu'elles sont susceptibles d'offrir.

Préservation et restructuration du foncier agricole avec identification de secteurs prioritaires

La profession agricole propose d'identifier des secteurs



AGRICULTURE - Economie & mutations

prioritaires, au regard des enjeux du territoire pour assurer durablement la préservation des espaces agricoles.

Une étude de la Chambre d'agriculture Savoie Montblanc (« Intégrer l'agriculture dans le projet SCOT du pays Maurienne, juillet 2015 »), réalisée en concertation avec les agriculteurs, les élus et le syndicat mixte du Pays de Maurienne a classé les surfaces agricoles de Maurienne en trois catégories selon deux critères essentiels : usages des surfaces et taille des tenements agricoles :

- Les surfaces à enjeu très fort (niveau 1),
- Les surfaces à enjeu fort (niveau 2),
- Les surfaces à enjeu faible (niveau 3).

Cette approche cartographiée sera intégrée et sera un point d'appui essentiel pour débattre des orientations et objectifs du projet.

Transmission et renouvellement des exploitations agricoles

Le rythme des installations de chefs d'exploitations est aujourd'hui trop faible pour compenser les départs à la retraite : en 2010 une installation pour deux départs retraite. Cet enjeu conditionne la réussite d'un maintien de la dynamique agricole sur le territoire.

Diversification par la valorisation des produits et de la commercialisation en circuits courts :

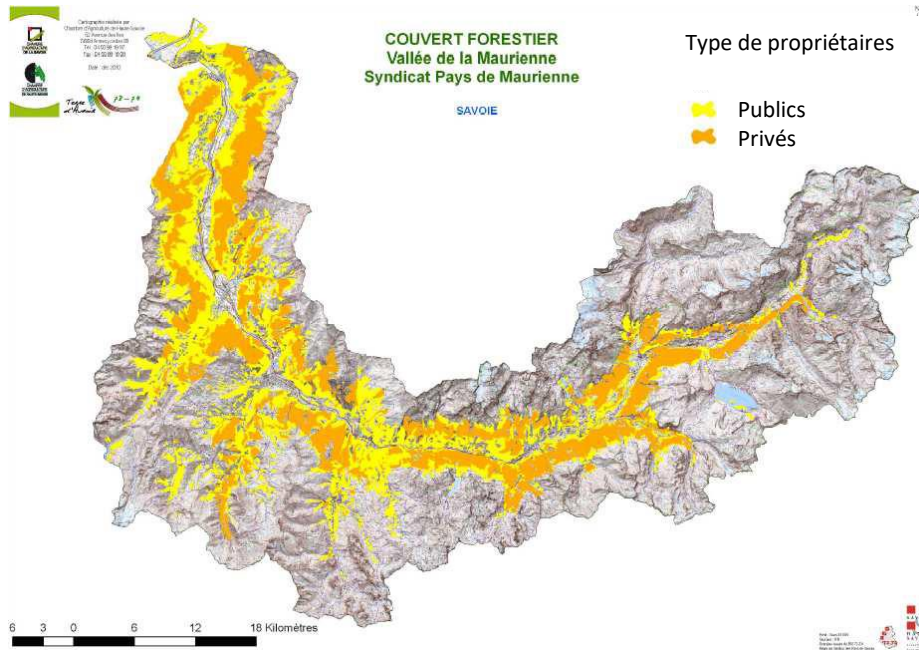
La présence et le développement de petites productions, souvent nouvelles, sur le territoire, permettent de compléter et diversifier l'offre alimentaire. Cette diversification permet d'imaginer de nouvelles complémentarités, confortant les ressources territoriales.

Mobilisation des acteurs du monde agricole autour d'une identité Maurienne

L'agriculture de la Maurienne a déjà une fonction fortement identitaire. Les évolutions en cours, la prise de conscience de plus en plus forte de la nécessaire valorisation des ressources multiples du territoire doit amener les acteurs à partager une identité renouvelée de leur territoire, en s'appuyant sur ses spécificités, en renforçant la transversalité et une complémentarité entre le haut et le bas de la vallée.



3. LA FORET EN MAURIENNE, UN TRAVAIL A LONG TERME



Source : PSADER, Etat des lieux, 2010.

La forêt a des **vocations multiples**, économique, paysagère, de protection contre les risques naturels, ... Elle est aussi un lieu de biodiversité essentielle et d'attractivité territoriale. Sur les 187 000 ha du territoire de Maurienne, la forêt représente 41 500 ha, soit un taux de boisement de 22 %. Dans les secteurs de montagne au relief marqué, la gestion forestière peut être difficile et certaines zones sont inexploitable.

La forêt a un rôle économique très important. Elle représente pour certaines communes un apport financier non négligeable approvisionnant la filière bois locale et permettant l'emploi de main d'œuvre.

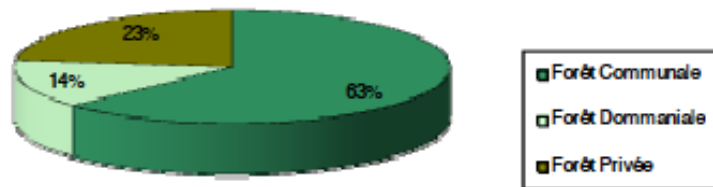
La forêt contribue à la qualité exceptionnelle du paysage de la Maurienne. Elle est également un support du développement touristique (stations de ski, randonnée) et des activités de pleine nature.

La forêt joue un rôle de protection de premier plan contre les risques naturels en limitant les glissements de terrains et les risques d'érosion et sert d'écran contre les avalanches et les chutes de blocs rocheux.

Elle constitue un lieu de richesse environnementale et abrite de nombreuses espèces de la faune et de la flore montagnardes à travers des milieux naturels remarquables (APPPB, ZNIEFF Natura 2000, zone centrale du parc national de la Vanoise...).



Répartition de la forêt en Maurienne par type de propriétaires



Source : PSADER, Etat des lieux, 2010.

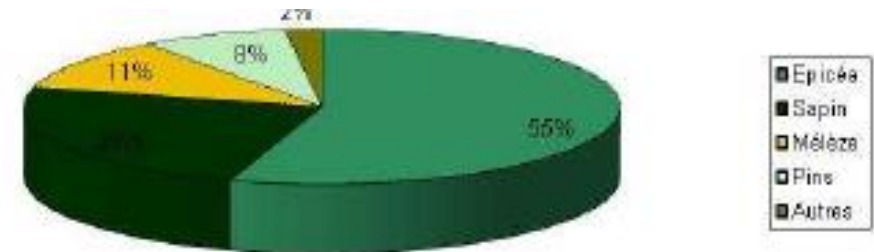
3.1. La forêt publique, une ressource économique pour les collectivités

En Maurienne, la **forêt publique est majoritaire** (77%) : elle recouvre 31 930 hectares, gérée par l'ONF, répartie en trois Unités Territoriales : Belledonne -Lauzière, St Jean de Maurienne et Haute Maurienne (PSADER Maurienne 2010) :

- 59 forêts de collectivités pour 25 930 ha.
- 16 forêts domaniales pour 6 000 ha.
- 20 000 à 25 000m³ de bois commercialisés, 90 % hors de la vallée.
- prédominance des résineux (90%) : Epicéa (55 %), Sapin (24 %), Mélèze (11 %), Pin (8 %).
- peuplements de châtaigniers exploitables en Basse Maurienne.

- l'épicéa est l'essence la plus représentée en Entrée et en Haute Maurienne.
- le sapin est majoritaire dans le secteur de St Jean.
- le Mélèze est principalement situé en Haute Maurienne.

Répartition des essences en forêt publique



Source : PSADER, Etat des lieux, 2010.

Le prix du bois étant à la baisse, la forêt publique est en recherche d'opportunités autour du bois énergie, de la construction bois et du stockage carbone.

3.2. La forêt privée, peu exploitée

Elle occupe 9 570 ha (23 %) répartis entre 15 614 propriétaires différents (PSADER Maurienne 2010).

Cette couverture forestière est plus importante si on prend en compte les accrus de feuillus, issues de la déprise agricole, sur certains secteurs.

Les propriétés privées sont essentiellement situées dans le bas de la vallée. Elles sont composées pour l'essentiel de taillis feuillus (Châtaignier, Hêtre ...) exploités en bois de chauffage.

On note également la présence de quelques plantations de résineux (Épicéas).

Le **morcellement** du foncier (tendance nationale) est un réel **handicap** pour la gestion forestière : la surface moyenne par propriétaire est de 0,61 ha.

Ces propriétaires sont souvent peu « forestiers » et les démarches collectives de mise en valeur des massifs forestiers ont peu d'écho ; il en résulte un secteur en recherche de dynamique.

3.3. Une desserte forestière aujourd'hui insuffisante pour l'exploitation



Le relief accidenté de montagne rend l'exploitation de la forêt difficile. A cela s'ajoute une desserte forestière, routes ou pistes forestières, largement insuffisante sur le territoire. On estime qu'il faut 6 km de linéaire de desserte forestière pour 100 ha de bois :

- en forêt privée, le ratio est de 0.54 km pour 100 ha en Maurienne. Le peu de dynamique collective des propriétaires peut expliquer ce chiffre bas.
- en forêt publique le ratio est de 3.9 km pour 100 ha.

Ces données sont des moyennes, qu'il faut affiner en fonction du relief et des peuplements en place.

3.4. Transformation du bois

A. Les entreprises de transformation du bois

Le secteur du bois est important en Maurienne (PSADER, 2011) :

- 18 % des entreprises du territoire, plutôt de petite taille
- 111 entreprises de 1^{ère} et 2^{ème} transformation recensées sur la vallée,
- 250 à 300 actifs.
- Le chiffre d'affaire de la filière est estimé à environ 20 M€. On recense également six magasins de négoce.

Ces entreprises sont principalement concentrées dans la

vallée et une majorité autour de St Jean de Maurienne. Les principales productions sont :

- la charpente, traditionnelle, choisie
- la palette
- la menuiserie

Les entreprises de seconde transformation et le secteur de la construction utilisent les bois de Maurienne dans de faibles quantités, les plus gros consommateurs étant les charpentiers (qui se fournissent dans des scieries voisines). Les menuiseries n'ont peu voire pas recours à cette ressource.

Les bois proviennent principalement de Savoie, Haute-Savoie, Jura, Vosges et Bourgogne.

B. Les Entrepreneurs de travaux forestiers :

Une dizaine d'entrepreneurs de travaux forestiers (ETF) en activité sont présents en Maurienne. Ils travaillent principalement pour l'ONF et les scieries.

De nombreux ETF situés en Maurienne et sur la Savoie ont arrêté leurs activités d'exploitation forestière ces dernières années. C'est un métier réputé difficile, exigeant physiquement et peu rémunérateur. Le travail en zone montagneuse accentue ces difficultés. A l'heure actuelle, ils subissent également la concurrence de la main d'œuvre des pays étrangers qui travaille à des coûts plus faibles.

Une modernisation de ces entreprises s'avère aujourd'hui nécessaire pour une meilleure efficacité économique, une



valorisation de secteurs d'accès plus difficile et une plus grande attractivité du métier.

C. Des scieries locales :

9 scieries sont implantées en Maurienne, principalement des entreprises familiales de petite taille.

Elles commercialisent essentiellement leurs produits auprès des charpentiers locaux (charpente traditionnelle) ou les utilisent directement (scierie/charpente).

Des scieries situées en dehors du territoire achètent du bois en Maurienne.

Le parc à bois de Saint-Martin-la-Porte appartenant à la CC. Maurienne Galibier permet le stockage et le tri des bois. Ce parc est géré par l'ONF.

3.5. Le bois énergie : une ressource territoriale

Le bois énergie, en synergie avec les autres ressources énergétiques du territoire, eau, soleil, méthanisation, est un véritable atout et richesse pour le territoire.

Le bois énergie est en pleine expansion, avec un regain d'intérêt de la part des particuliers. Les collectivités se tournent aussi vers le chauffage au bois, dans une recherche d'autonomie énergétique des territoires. On le

trouve sous la forme de :

- **le bois buche**, avec quelques fournisseurs présents sur le territoire même si l'approvisionnement se fait principalement en direct (B to B). Bien que la ressource locale soit abondante, une partie du bois vient de l'extérieur, ce qui ouvre des potentialités pour le circuit local, court.
- **Les plaquettes forestières qui sont** principalement utilisées par les chaufferies collectives. (5 sont recensées en Maurienne pour une puissance globale de 1500kw selon le PSADER Maurienne de 2010)

La plaquette forestière est issue principalement des forêts communales gérées par l'ONF. Elle permet une efficacité accrue des systèmes de chauffage et leur automatisation.

3.6. Synthèse Forêt

La forêt Maurienne, privée ou publique n'est pas (ou plus) dans une dynamique collective en réponse aux besoins d'aménagements, de restructuration foncière et d'animation du massif forestier.

- un morcellement du foncier forestier privé très important



FORET - Economie & mutations

- une couverture insuffisante en desserte et voirie forestières ;
- un manque d'animation des massifs forestiers, pour construire une dynamique collective ;
- un besoin de modernisation des entreprises forestières, plus particulièrement pour faciliter le travail en pentes importantes ;
- des équipements nécessaires pour le sciage des bois « mitrillés » de certains secteurs ;
- un suivi des accrus de feuillus, pour éventuellement une remise en agriculture afin de favoriser l'autonomie fourragère des exploitations et « ré ouvrir » certains hameaux enclavés par ces accrus ;
- une sensibilisation des élus locaux et des propriétaires forestiers à la culture forestière et aux enjeux de la filière.
- pas de réflexion collective aux enjeux du changement climatique, notamment sur le devenir des essences forestières en place

3.7. Enjeux

L'enjeu principal est l'animation d'une dynamique collective, transversale qui intègre notamment :

- Une réflexion stratégique amont sur la gestion et l'exploitation des forêts à moyen et long terme intégrant la dimension « changement climatique »



- (essences, ...)
- L'animation des propriétaires privés en synergie avec l'exploitation publique
 - Le développement du bois local et sa transformation (bois énergie et bois construction...) dans le cadre d'un territoire qui cherche son autonomie énergétique, en créant une synergie avec les autres sources d'énergies présentes sur le territoire, et le développement d'emplois, d'activités en lien avec les ressources locales de la Maurienne...
 - Le bois « ressource » : rôle des forêts dans le captage du CO₂, compensations carbone, qualité paysagère...
 - La valorisation des accrus forestières pour du foncier agricole, lien sylvopastoralisme, intégrant la dimension « chantiers Lyon Turin » (la desserte forestière étant à développer, cela pourrait être une source de ré-utilisation des remblais issus du creusement du tunnel)

4. LE TOURISME EN MAURIENNE

Territoire frontalier avec l'Italie, la Maurienne, de par sa configuration géographique, est prédisposée à être une voie de passage privilégiée vers ce pays. Elle est la plus longue des vallées transversales des Alpes françaises. Sa morphologie fait d'elle un véritable couloir naturel, se frayant un passage entre les sommets de plus de 3000 mètres qui constituent la frontière naturelle entre les deux pays.

Ce territoire a conservé et accentué cette culture de passage routier et ferroviaire. D'une part avec tout d'abord la réalisation de l'A 43, qui permettait de gagner rapidement l'Italie en traversant la vallée jusqu'au tunnel du Fréjus. D'autre part avec le projet de liaison ferroviaire Lyon-Turin. La vallée se situe donc au cœur des déplacements transfrontaliers via les cols et tunnels alpins. Elle s'est appuyée sur de tels atouts pour le développement de son tourisme d'hiver, puis d'inter-saison et d'Été.

L'activité du tourisme et des loisirs joue un rôle majeur dans le développement territorial. Selon la CCI de Savoie (cf tableau de bord économique 2013), ce secteur à forte



TOURISME – Economie & mutations

valeur ajoutée se montre particulièrement dynamique et entraîne dans son élan de nombreux autres secteurs économique locaux.

Parmi les multiples attraits de la Maurienne, on peut citer le parc national de la Vanoise, ses nombreuses stations de sports d'hiver et ses cols mythiques qui concourent notamment au succès du tour de France.

ZOOM

Durant l'hiver 1959-1960, le village de Montricher ne comptait plus que trois habitants permanents. Montricher-Albane comptait 589 habitants en 2013. L'école qui avait fermé ses portes a réouvert en 1978. Ce regain démographique est lié à l'essor du tourisme à travers la création de la station des Karellis. En 1998, la station a réalisé un Chiffre d'Affaires de 18,29 Millions d'euros et généré 264 emplois directs. Au cours de l'hiver 2001, 550 personnes ont travaillé dans la station.

4.1. L'Ecosystème touristique du Pays de Maurienne

L'écosystème touristique de Maurienne se présente comme un organisme dans lequel toutes les parties (activités, infrastructures touristiques, services de transport, hébergements, communication) interagissent de manière dépendante les unes des autres.



Les 5 rubriques suivantes regroupent la diversité des facettes et fonctions du tourisme local

- Les activités de loisirs hivernales (dont les stations de sports d'hiver) et estivales
- Hébergements touristiques
- Transport et flux
- Demande touristique
- Côté « Marketing – Maurienne »

A. Activités de loisirs : une offre variée pour tous niveaux en toute saison :

Classés, selon de la base de données SITRA, en 20 catégories par nature d'équipements et/ou d'activités et sous 3 grandes typologies (activités, randonnées et équipements), la Maurienne offre un spectre large d'activités, adapté aux différents niveaux d'usages et de pratiquants. Si lacunes il y a, elles sont limitées et ne peuvent remettre en cause la vocation touristique du territoire. Pas moins de 531 activités différentes offertes aux pratiquants ont été recensées par G2A-AltiSens.

- ✓ **Une offre loisirs et tourisme largement située sur les espaces d'altitudes**



TOURISME – Economie & mutations

Les activités et équipements sont très majoritairement développés sur et autour des communes et territoires support de station ; ce aussi bien pour les activités hivernales qu'estivales (hormis certaines activités comme les réseaux de sentiers de randonnées pédestre, les sports d'eau vive et la pêche).

✓ **Saisonnalité des activités**

En Maurienne, selon G2A-Altisens:

- 8% d'activités se pratiquent toute saison (bien-être, découverte culturelle, équipements ludiques...)
- 35% d'activités se pratiquent exclusivement l'hiver (encadrées ou non par les écoles de ski)
- 57% d'activités se pratiquent uniquement l'été (randonnées pédestres, escalade, vol à voile...)

Ces premières données confirment: une présence touristique important sur l'été, saison support d'une grande variété d'activités ; depuis quelques années, la diversification des activités hivernales est par ailleurs en développement.

✓ **Géographie et typologie d'activités**

On retrouve :

- des activités ludiques très majoritairement

- concentrées sur les stations d'altitude;
- des prestations liées à la découverte culturelle proposées en vallée (et notamment sur Porte de Maurienne).

■ L'offre touristique hivernale

✓ Une offre large et attractive

La Maurienne propose une offre hivernale riche et diversifiée, composée de destinations aux dimensions et positionnements permettant de satisfaire un large panel de clientèles :

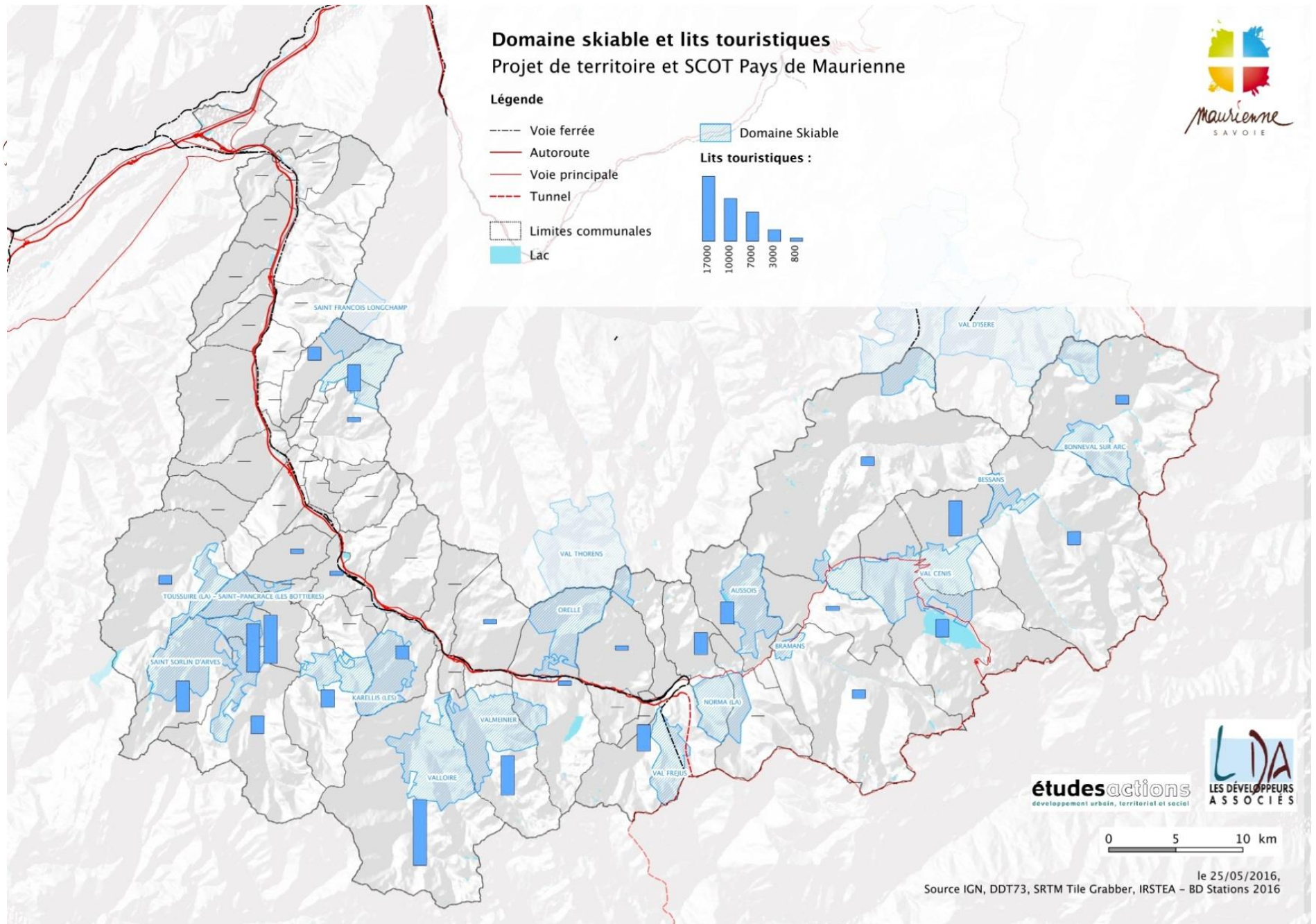
- 18 domaines alpins et nordiques regroupés autour de 5 grands pôles :
 - la Lauzière (offre toute saison autour de Saint François Longchamp)
 - l'Arvan-Villard (offre toute saison autour de la vallée des Villards, des Arves et du Col du Mollard – et dans une moindre mesure l'offre des Karellis)
 - le Galibier-Thabor (offre toute saison autour de Valloire et Valmeinier)
 - le secteur de Modane (offre toute saison englobant les deux versants d'Aussois et de la Norma – Valfréjus)
 - la Haute Maurienne Vanoise (offre toute saison



TOURISME – Economie & mutations

englobant les 7 communes de l'intercommunalité)

- 5 domaines alpins reliés (physiquement ou au sens marketing du terme) :
 - le Grand Domaine – 150 km de piste annoncés (Saint François Longchamp – relié à la station de Valmorel)
 - les Sybelles – 310 km de piste annoncés (englobant Saint Colomban-des-Villards, Saint Sorlin d'Arves, Saint Jean d'Arves, le Corbier, la Toussuire et les Bottières)
 - le Galibier Thabor – 150 km de piste annoncés (Valloire et Valmeinier)
 - Orelle (accès aux 3 vallées) : – 600 km de piste annoncés.
 - Val Cenis Vanoise – 125 km de piste annoncés (Termignon et Val Cenis)

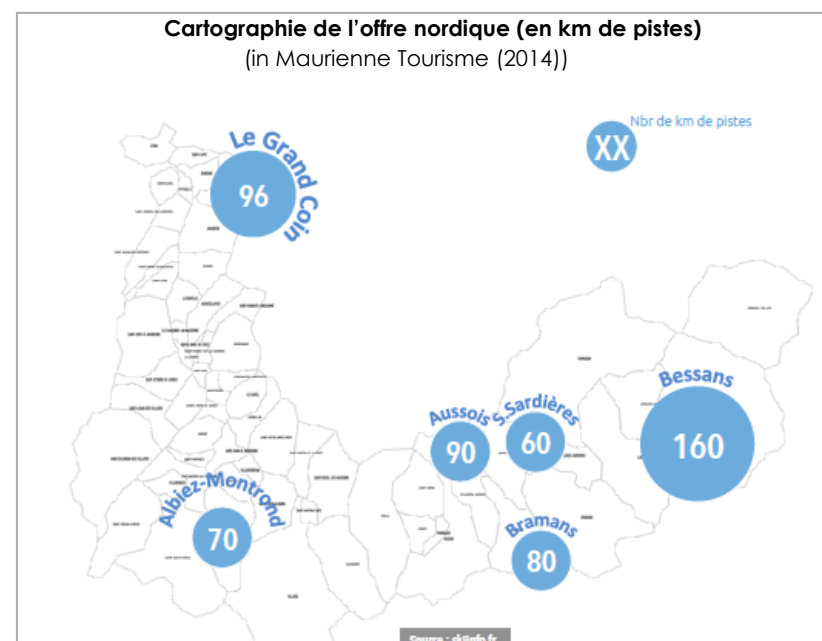
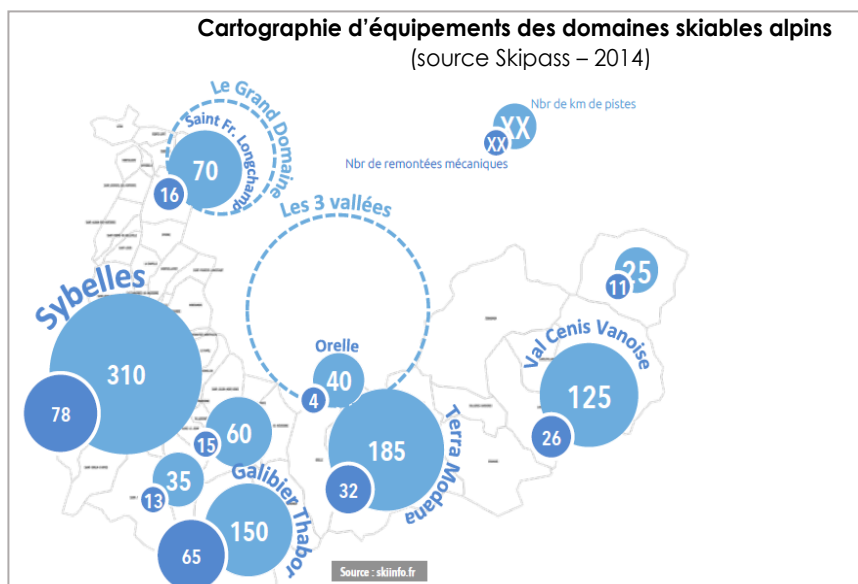




A souligner également l'offre « eski-mo » pour les 5 stations de La Norma, d'Aussois, de Valfréjus, de Val Cenis Vanoise et de Bonneval sur Arc.

✓ **L'offre de glisse nordique**

Nous entendons par « nordiques » l'ensemble des activités se référant aux activités d'effort, de détente et de bien-être autour des pratiques nordiques (ski de fond, raquettes, marche nordique, chiens de traîneaux, etc...). La Maurienne héberge 6 domaines nordiques dont Bessans qui est l'un des sites français référent dans la pratique nordique et plus récemment du biathlon. 6 domaines nordiques sont recensés offrant quelques 550 km de pistes et d'itinéraires :



A l'instar d'autres territoires des Pyrénées ou de la Tarentaise, la Maurienne a su se regrouper autour de quelques « pôles marketing » qui lui assurent une lisibilité sur le marché du ski. A la différence de la Tarentaise, la Maurienne peut mettre en avant sa meilleure accessibilité, sa plus forte variété paysagère et des tarifs plus attractifs.



En ce qui concerne les pratiques nordiques (sur les itinéraires de ski de fond et raquettes principalement): la Maurienne a enregistré plus de 74000 journées skieurs en 2013 correspondant à 10% des titres vendus en Savoie et Haute Savoie.

Si plus de la moitié de l'offre nordique recensée se situe en Haute Maurienne, c'est avant tout suivant une logique topographique qui est adaptée à ces différentes typologies de pratiques (logique de plateau et d'altitude). Tout comme la Tarentaise, l'offre de glisse nordique se concentre sur peu de domaines et est sans comparaison avec le présentiel dans les Préalpes alpines, notamment le Vercors ou les Bauges.

✓ **Les autres offres hivernales**

Sans être réellement structurée, le ski de randonnée se pratique sur toutes les altitudes enneigées de la Maurienne, et notamment sur la Lauzière, l'Arvan-Villard, le secteur du Galibier Thabor et la Haute Maurienne.

Valorisée et promue par de l'évènementiel telle que « la Grande Odyssée », l'activité « chiens de traîneaux » est aussi l'une des particularités de Maurienne (et spécifiquement de la Haute Maurienne). Des offres pour personnes à mobilité



TOURISME – Economie & mutations

réduite sont également présentes comme le « *handigliss* » sur Saint François Longchamp.

✓ **Une offre structurée autour des stations de sports d'hiver**

Les sports d'hiver ne se développent qu'au début du XX^{ème} siècle, à partir d'initiatives privées. L'engouement pour cette pratique sportive se confirmant petit à petit, entre les deux guerres, des villages s'équipent en hôtels, chalets et engins de remontées mécaniques. Le développement des sports d'hiver est alors en marche.

Cette croissance entraîne une véritable envolée des stations anciennes dans la vallée de la Maurienne : ce sont les stations-villages comme Valloire (1930-1935), Saint-Sorlin-d'Arves, Aussois qui profitent de cet axe de développement... Puis naissent des stations dites de deuxième génération et troisième génération telles que La Toussuire, Le Corbier et Les Karellis; la dernière génération est celle de la Norma (1971) ou de Val Fréjus (1969).



◆ La diversité des stations de sports d'hiver en Maurienne

La classification qui suit, établie en 1994, illustre de manière pédagogique les types de stations existantes en Maurienne²⁹.

Typologie de stations	Caractéristiques générales	Les noms des stations en Maurienne
Première génération : « stations-villages »	Développement né d'initiatives individuelles non coordonnées Aspect plus anarchique Croissance spontanée	Valloire, Val-Cenis, St-Sorlin-d'Arves, Aussois, Sollières-Sardières, St-Jean-d'Arves, Albiez-Montrond...
Deuxième génération : « stations fonctionnelles ou stations pieds dans la neige »	Opération en site vierge Développement planifié Privilégie la fonctionnalité et la garantie de neige	La Toussuire, Saint-François-Longchamp,
Troisième génération : « stations intégrées »	Une seule organisation publique ou privée est en théorie à la fois aménageur, promoteur, vendeur, exploitant Fonctionnalité accrue Mise essentiellement sur la station en saison hivernale	Le Corbier, Les Karellis
Quatrième génération	Conciliation de l'esprit village et de la fonctionnalité , réalisées également en site vierge	La Norma, Val-Fréjus

²⁹ Source : « *Éléments pour un bilan de la Politique de la Montagne en France* » / Convention d'étude DERF-APCA – La Documentation Française – Décembre 1994.



- ◆ Les chiffres clés :
 - Avec 18 stations alpines généralement recensées, la Maurienne offre plus de 1 100 km de pistes, près de 300 remontées mécaniques sur son strict périmètre géographique (à titre de comparaison, respectivement 1 400 km et 550 remontées mécaniques pour la Tarentaise).
 - Avec une moyenne de plus de 1 500 m pour l'altitude basse des pistes (la plus basse étant 1 150 m pour Saint Colomban des Villard et la plus haute 2 300 m pour Orelle) et de plus de 2 580 m pour l'altitude moyenne haute (l'altitude du plus haut domaine atteignant 3 230 m toujours sur Orelle),
 - Enfin, le niveau de difficulté majoritaire des pistes est de type « bleu » (à 41%) suivi du « rouge » (à 29%), « vert » (à 21%) et « noir » (à 9%).
- ◆ Caractéristiques des stations :

KM (pistes)	RM (nombre)	VERTE (%pistes)	BLEUE (%pistes)	ROUGE (%pistes)	NOIRES (%pistes)	Altitude Basse (m)	Altitude Haute (m)
ALBIEZ-MONTROND	35	13	17	40	30	1500	2100
AUSOIS	55	10	15	34	35	1250	2750
BESSANS	3	2	33	67	0	1740	2000
BONNEVAL SUR ARC	25	11	24	42	24	1800	3000
LA NORMA	65	13	26	26	41	1350	2750
LA TOUSSUIRE	55	22	14	47	36	1800	2620
LE CORBIER	90	20	23	45	26	1550	2265
LES BOTTIERES	55	19	20	46	31	1300	2620
LES KARELLIS	60	15	21	21	44	1600	2520
ORELLE	40	4	14	29	43	2300	3230
ST COLOMBAN DES VILLARD	45	9	14	45	27	1150	2431
SAINT FRANCOIS	70	16	29	49	15	1450	2550
SAINT JEAN D'ARVES	90	15	23	46	25	1600	2265
SAINT SORLIN D'ARVES	120	15	24	38	26	1500	2620
VALCENIS	125	28	20	34	37	1300	2800
VALFREJUS	64	9	13	45	25	1550	2737
VALLOIRE	70	31	22	31	37	1430	2600
VALMEINIER	80	34	20	33	35	1500	2600
moyenne	64	16	21%	41%	29%	1537	2581
somme	1147	286					

Tableau récapitulatif des principales caractéristiques des domaines de pratiques du ski de piste – source skipass.com (2014)



◆ Une offre familiale

La Maurienne a un positionnement « familial », ce que viennent souligner les données précédentes sur les niveaux de difficulté et sur les altitudes (toutes deux de types « moyennes » permettant de répondre aux besoins d'un panel large de clientèle).

■ L'offre touristique estivale : l'atout maître du patrimoine naturel comme support

✓ Un cadre naturel ressource

La qualité environnementale est un point fort de la Maurienne. Le Parc National de la Vanoise (Maurienne-Tarentaise), par exemple, attire une foule de vacanciers : 819 200 visiteurs dénombrés sur les parkings en bout de route en 2001 à plus de 907 000 visiteurs en 2010³⁰, l'essentiel étant concentré (75 %) entre le 20 juillet et le 25 août. La grande majorité des promeneurs vient pour découvrir le territoire du Parc le long des circuits de randonnée.

✓ Une offre de montagne mais aussi de vallée

L'altitude est aussi une composante de la saison estivale (fraicheur, paysage) ; de même l'offre en vallée joue un rôle



TOURISME – Economie & mutations

de plus en plus important au regard du potentiel patrimonial et des aménagements liés à l'eau. Les principaux aménagements liés aux activités aquatiques se trouvent, à de rares exceptions, en vallée (exemple, lac de Saint Alban d'Hurtières sur le secteur de Porte de Maurienne). Le développement de centres nautiques ou aquatiques est peu présent dans les stations d'altitude à l'inverse de la Tarentaise ou les Aravis où la demande a très tôt impacté sur l'émergence d'offres aqua ludiques). Notons tout de même la présence de plan d'eau en altitude comme sur Bessans, Villargondran ou Albiez-le-Jeune, La Norma...

✓ Un développement autour des activités de pleine nature

La Maurienne est reconnue pour la variété et l'accessibilité de son offre d'activités de pleine nature. Maurienne Tourisme met en avant 9 grandes offres :

- la randonnée avec une estimation de près de 2000 km de sentiers balisés ;
- le cyclotourisme-sportif avec notamment le VTT et ses 1600 km de circuits balisés et ses nombreux événements associés (TransMaurienne, Enduro World Series à Valloire...) ;

³⁰ Source : Parc National de la Vanoise

- l'activité de via-ferrata avec 19 offres de difficultés variées dont les célèbres parcours autour du Fort Marie Christine ;
- l'escalade où près de 1300 voies sont recensées sur 17 sites ;
- les parcours aventure notamment sur Saint François Longchamps, Avrieux ou Termignon ;
- l'activité halieutique (pêche en torrent, lacs et rivières) : à en croire les nombreux documents textes et vidéos présents sur internet, l'activité semble être prisée (voir aussi la partie sur le positionnement et le modèle économique) ;
- la baignade en lac de montagne (même si cette offre reste limitée) ;
- les sports d'eau vive (avec notamment 8 canyons équipés, du canoé kayak sur Termignon et la base nautique du Mont-Cenis, la plus haute d'Europe à plus de 2000 m d'altitude) ;
- le vol libre (nombreux sites sur la vallée) avec des bases sur Porte de Maurienne ou Valmeinier et les aérodromes de Saint Rémy de Maurienne, Saint Jean d'Arves, Valloire ou encore Sollières Sardières.



TOURISME – Economie & mutations

✓ **La randonnée pédestre**

Exemple d'évolution des pratiques sur le territoire du Parc National de la Vanoise :

La randonnée est la principale activité pratiquée dans le Parc national de la Vanoise (62%). Cependant, les visiteurs contactés se présentent majoritairement comme pluri-actifs. Plus de 60% des répondants sont des randonneurs alors que le tiers des visiteurs déclarent avoir fait une promenade. 95% sont donc des marcheurs sur chemins carrossables et sentiers balisés. Les pratiquants de course d'alpinisme sont peu représentés en 2011 (seulement 1%).

✓ **Le cyclo-tourisme**

La Maurienne est sur la route des Grandes Alpes, du col de l'Iseran au col du Galibier en passant entre-autres par Bonneval-sur-Arc, Lanslebourg-Mont-Cenis, Modane, Saint Michel de Maurienne et Valloire. Le secteur de l'Arvan-Villard est concerné au regard des combinaisons possibles autour de la Croix de Fer, du Glandon, du Mollard ou encore de la montée de la Toussuire.

Axe fort de la Maurienne, les cols sont « structurants » dans la dimension touristique des transports. Sur l'ensemble des 3



grands secteurs de la vallée, ils sont autant des lieux « échappatoires » que « d'attractivité ». Peu de cols font l'objet de réels aménagements liés au stationnement ou paysagés (inauguration récente des aménagements du Col de la Madeleine).

Cette dimension « mythique » concernant aussi bien les automobilistes, motards que cyclistes, pose la question de la sécurité de ces hauts lieux de passages et de leurs axes respectifs.

En proposant « le plus grand domaine cyclable du monde® », la Maurienne aspire à une reconnaissance internationale sur ses offres cycloportives et cyclotouristiques.

Avec 46 itinéraires, 1 600 km de circuits et près de 43 000 m de dénivelée, elle affiche (du moins théoriquement sur le papier) ses ambitions confortées par les passages du Tour de France.

Dans cette offre, les grands cols alpin rendus populaires par les adeptes du cyclo-tourisme et de la randonnée motorisée (voiture, motos) sont:

- l'Iseran (2 764 m) vers la Tarentaise, col routier le plus haut de l'arc alpin
- le Mont-Cenis (2 081 m) vers le val de Suse



TOURISME – Economie & mutations

- le Télégraphe (1 566 m) et le Galibier (2 645 m) vers le Briançonnais et l'Oisans
- la Croix-de-Fer (2 067 m) et le Glandon (1 924 m) vers l'Oisans
- la Madeleine (1 993 m) vers la Tarentaise
- le Grand Cucheron (1 188 m) vers la vallée des Huiles

Ces cols et paysages sont couverts par le célèbre Tour de France, événement sportif le plus regardé dans le monde après les Jeux olympiques et la Coupe du Monde de football. Cette compétition, comme dans une moindre mesure celles du Critérium du Dauphiné ou du Tour des Pays de Savoie, a un impact sur la fréquentation touristique.

Le département de Savoie procède à des comptages sur les Véloroutes Via Rhôna, du Grand Lac, des Préalpes, ainsi que sur les accès à 12 grands cols dont certains se trouvent en Maurienne. A l'échelle de la Savoie, par rapport à 2013, en 2015 le taux d'évolution du trafic sur les cols a augmenté de 8,35 %.

Sur la Maurienne, le comptage conduit par le Département montre un accroissement du nombre de pratiquants de cette discipline élitiste avec une augmentation de plus de 16% entre 2013 et début 2016.



✓ **Le Vélo à Assistance Electrique (VAE)**

Pour mieux répondre à la demande, le VAE (vélo à assistance électrique) a vu son parc doublé en Maurienne en un an (135 unités contre 65 en 2014). De même, le territoire est passé de 70 VAE à la location en 2014 à 146 VAE en 2015 (dont une dizaine pour l'usage interne à certaines structures).

D'après les prestataires interrogés, le VAE est prometteur, mais des circuits sont à développer. Un recensement d'itinéraires dédiés à de l'initiation a été effectué auprès des prestataires loueurs de VAE sur toute la Maurienne. 17 prestataires sur 27 ont répondu et suggéré des itinéraires. Cette enquête a été complétée par une reconnaissance terrain effectué par des moniteurs cyclos du territoire. Deux nouveaux itinéraires sur route ont été équipés de bornes kilométriques d'information à destination des cycloportifs à Valfréjus et aux Karellis.

✓ **Le Vélo Tout Terrain (VTT)**

Quatre itinéraires d'enduro ont été inaugurés à Val Cenis, ainsi qu'une piste ludique de descente (modules, virages

³¹ Circuit ludique de VTT avec bosses et virages relevés.



TOURISME – Economie & mutations

relevés...) ouverte aux enfants à partir de 7 ans à Saint Sorlin d'Arves. Le village de Bramans a quant à lui, ouvert un « pump track »³¹. Enfin, la Maurienne s'est dotée de son premier stade de BMX, à Albiez.

■ un tourisme patrimonial

- ✓ **Un patrimoine bâti et culturel riche, préservé et frontalier**

La Maurienne possède de nombreux monuments notamment religieux classés et inscrits à l'inventaire des Monuments historiques : visitables. L'une des autres spécificités de la Maurienne est aussi celle de son patrimoine fortifié.



Fort de l'Esseillon – source Savoie Mont Blanc Tourisme (2014)

A l'instar d'autres territoires comme les Hautes Alpes, ou la Franche-Comté il permet une reconnaissance et une assise



TOURISME – Economie & mutations

caractéristique. Une partie de ces fortifications fait aujourd'hui partie des points d'attractivité touristique important, voire d'une reconnaissance identitaire locale (comme sur Terra Modana par exemple). Des circuits thématiques y sont développés (Aussois), des parcours sportifs y sont implantés (7 tronçons sur près de 4 km par exemple au Fort Victor Emmanuel) et mêmes des musées (Fort Saint Gobain sur Modane). La Maurienne accueille finalement sur son territoire une richesse importante au niveau du patrimoine bâti mais sur des disciplines et des époques hétérogènes : l'appartenance de Bonneval-sur-Arc au réseau « Plus Beaux Villages de France » - l'unique du département – avec ses maisons en pierre de taille et ses toits en Lauze (ou de chaume de l'Arvan-Villard) se combine avec le patrimoine industriel du XIX-XXe siècle (houille blanche, électrotechnique).

L'héritage industriel mise en valeur culturellement

Des villes comme Modane, Saint-Michel-de-Maurienne, Saint-Jean-de-Maurienne, Argentine, Epierre, La Chambre sont marquées par leur passé industriel. A Saint-Georges-des-Hurtières, le site minier détient, avec plus de 10 000 visiteurs /an, la seconde place des destinations payantes de Savoie derrière l'aquarium d'Aix-les-Bains. En 2001, ce site a accueilli cette année près de 2 000 élèves et 5 000 retraités.



✓ La fréquentation des sites culturels

Une dizaine de musées (ceux qui accueillent plus de 2000 visiteurs annuels) jalonnent la vallée sur des thématiques comme la coutellerie (Opinel), la mine (Grand Filon) ou le Baroque (Espace Baroque de Lanslebourg).

Ils sont le plus souvent des lieux de mémoire et de préservation de la culture locale plus que de véritables produits à destination des touristes. Nombreux sont gratuits : à Saint-Jean-de-Maurienne, on peut citer le musée de l'Opinel.

Selon les données de Savoie-Mont Blanc de 2015, ils n'atteignent pas plus de 6 000 visiteurs chacun et ne figurent pas comme événement majeur du département. Le nombre de visiteurs n'est pas assez important pour considérer certains de ces musées comme atouts pour le développement touristique de la vallée. Seuls deux musées dépassent les 10 000 visiteurs annuels - musée des costumes de Saint Jean de Maurienne et surtout le musée de l'Opinel qui accueille près de la moitié de la fréquentation de Maurienne – ce dernier permettant d'associer d'une certaine manière la marque à la destination).

Nom	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014
Musée des Costumes et des Traditions Populaires	14 925 (*)	13 328	11 939	11 148	11 187
Espace Alu	6 714	8 266	9 576	6 484	8 211
Centre d'Interprétation du patrimoine fort	9 562	10 863	10 760	7 434	6 390
Arche Oé Musée du patrimoine	5 979	4 830	4 502	5 164	5 207
Le Muséobar, musée de la frontière	3 766	3 593	2 722	3 560	3 505
Musée du Félicien	2 308	2 134	2 714	2 113	2 634
Chemins de l'histoire	2 041	2 293	2 276	2 545	2 359
Musée Pyramide du Mont Cenis	2 959	2 757	2 359	2 283	2 350
Carré des Sciences : (Exposition / Laboratoire)	2 301	2 307	2 193	2 082	2 262
Espace Baroque Lanslebourg	1 300	1 892	1 607	2 671	2 024
Musée d'Archéologie	2 296	1 832	NC	844	1 432
Espace Neige et Montagne					1 292
Eglise Baroque St Thomas BECKET					676
Ecomusée Montricher Autrefois			833	597	630
Ecomusée de Jarrier	95	-	475	85	97
Musée Rosine Perrier				95	30
Le Grand Filon	6 645	4 806	4 295	4 133	NC
Musée de la vie d'autrefois	2 085	1 954	2 108	1 932	NC

Extrait de la fréquentation de quelques musées de Maurienne (source : données SMBT-2016)¶



TOURISME – Economie & mutations

✓ Le patrimoine naturel, source de différenciation

Le patrimoine naturel de la Maurienne est l'un de ses atouts principaux. Il s'avère être aussi une source de différenciation : la notoriété liée à la qualité de ses paysages de montagne et de plateau n'est plus à démontrer ainsi que la présence de composantes naturelles variées et supports d'activités sportives ou de contemplations tous niveaux et toutes saisons. L'eau est très présente sous de multiples formes permettant de soutenir l'un des axes forts du positionnement estival de la Maurienne. La présence du Parc Naturel de la Vanoise est atout supplémentaire venant « légitimer » un patrimoine naturel valorisé et qualifié (du moins sur le secteur de la Haute Maurienne).

■ Les événements festifs, sources d'animation et de valorisation de l'héritage local

Festival, compétitions sportives, expositions, conférences ouvertes au public, feux d'artifice... constituent autant d'occasions de découvrir les traditions agricoles comme « l'enmontagnage », les cloches tintantes, la gastronomie avec les diots, la polenta cuite au chaudron, le Bleu de Termignon et les costumes traditionnels et les coiffes garnis de bavolets aux riches couleurs.

Le début du printemps et l'été sont propices à ces événements : « la fête de la montagne » (fin juin 2016) ; la soirée savoyarde (animation de guitares, flûtes, cors des Alpes; « le printemps des Arts » à Modane; « le festival des Arts Jaillissants » à Montsapey ainsi que de nombreux groupes folkloriques ou musicaux participant à la promotion de la culture en Maurienne.



Ainsi, chaque année, plus de 450 manifestations sont organisées dans 52 communes de la vallée de la Maurienne. Les communes de Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Georges-d'Hurtières et Valloire forment le peloton de tête des communes organisatrices avec 125 événements enregistrés par Maurienne Tourisme en 2015.

Les festivals sont relayés par de nombreux musées en fond de vallée présentant la culture montagnarde rurale tout en stimulant l'innovation artistique.



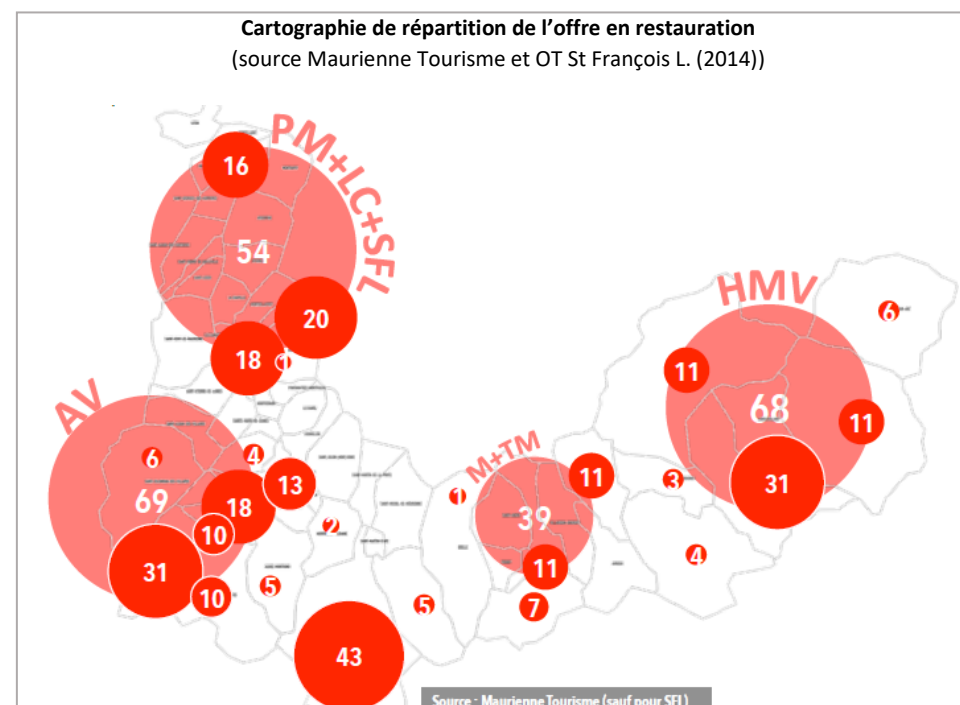
TOURISME – Economie & mutations

■ La restauration et la gastronomie

L'espace Mauriennais est celui d'une gastronomie fournie : AOP Beaufort, coopératives laitières à La Chambre, Saint Sorlin d'Arves, Modane et Lanslebourg, mise en avant du Safran (Albiez-le-Jeune, Saint Julien Montdenis ou Saint Pierre de Belleville), Bleu de Termignon... La Maurienne abrite un peu moins de 300 restaurants de dimensions et caractéristiques variées. Là encore, 5 grands pôles sont identifiés :

- la Basse Maurienne (Portes de Maurienne, La Chambre et Saint François Longchamp) avec une cinquantaine d'offres en restauration (54) dont un restaurant étoilé (guide Michelin) à St Martin La Porte. ;
- l'Arvan-Villard avec 69 restaurants répartis sur les communes de l'Arvan, des Villards, des Albiez et de Saint Jean de Maurienne ;
- Valloire propose a elle seule 43 restaurants ;
- Terra Modana avec une petite quarantaine d'offres (dont 11 sur Aussois)
- La Haute Maurienne Vanoise avec une offre équivalente à l'Arvan-Villard (68 restaurants dont 31 sur Lanslebourg-Lanslevillard).

Notons aussi l'existence d'un réseau « Maurienne



Agrotourisme » depuis 1989 incitant à la promotion des offres agritouristiques. Malgré cela, l'offre en restauration n'est pas une composante majeure du marketing touristique de la Maurienne, du moins en dehors de spécialités traditionnelles proposées et demandées par une partie de la clientèle touristique.

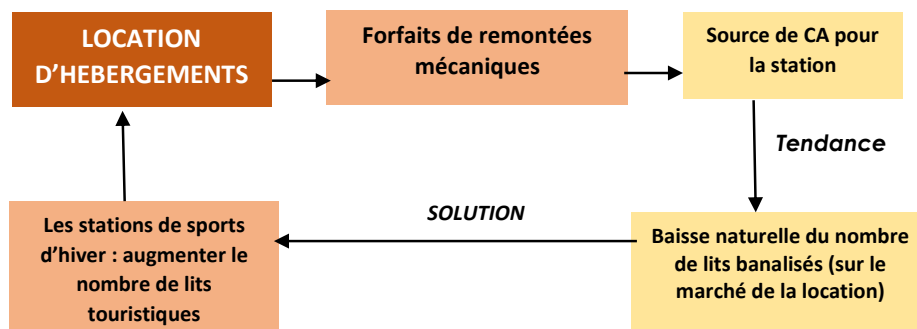


B. Les hébergements touristiques

■ Un retour sur la période de construction de nouveaux lits touristiques

- ✓ De nouvelles constructions, en dépit d'un parc immobilier vieillissant à rénover

Au début des années 2000, le Commissariat Général au Plan estimait que l'évolution de la demande d'immobilier était d'une part liée aux mutations de la démographie française et d'autre part aux attentes des touristes eux-mêmes.



✓ Dispositif Périssol

Ces dernières décennies ont été marquées par une reprise du marché du neuf. Cette reprise est en partie liée au

dispositif Périssol, lequel a eu pour effet de donner du tonus au secteur des résidences de tourisme avec un effet qualitatif certain sur l'offre d'hébergements en station. Ce dispositif est arrivé à terme fin 1999.

✓ Classement de la Maurienne en Zone de Revitalisation Rurale, ZRR

33 % des communes ZRR sont en zone de montagne. Destinées à compenser les handicaps qui freinent le développement économique de certains territoires, les ZRR bénéficient d'un dispositif législatif particulier, notamment en matière fiscale. La principale mesure est l'exonération de la Taxe Professionnelle pendant cinq ans en faveur des créations, extensions... Elle permet aux nouveaux acheteurs d'obtenir des réductions fiscales sous condition de mise en location de leur bien par bail de 9 ans minimum. Cette opportunité a duré jusqu'en 2006.

Ce contexte fiscal a fortement dynamisé la construction d'hébergements touristiques en résidence de tourisme en Maurienne.



TOURISME – Economie & mutations

■ Les résidences secondaires

En 2009, plus de la moitié des logements sont des résidences secondaires (52,4 %). Cette part est supérieure à celle de la zone de référence (49,6 %), alors qu'en 1999 le constat était inverse (46,1 % contre 50,7 %).

La location de l'immobilier non classé et de résidences secondaires est souvent difficile. Les résidences secondaires par exemple, sont souvent prêtées à des amis ou louées « au noir ». La politique de commercialisation de ces hébergements qualifiés de « lits froids » reste rudimentaire.

L'habitat à vocation touristique se répartit entre les lits banalisés (logements loués, mis sur le marché), tels que les hôtels et résidences de tourisme, et les lits non banalisés comme les résidences secondaires. Ces logements se situent essentiellement dans les communes à vocation touristique, les stations de sports d'hiver.

■ L'offre hôtelière

En Maurienne, en 2015-2016, un premier hôtel 5 étoiles voit

le jour, mais toujours aucune structure hôtelière de 4 étoiles (source Maurienne Tourisme). La très grande majorité des hôtels classés 3 étoiles sont en altitude (3/4 de l'offre) et/ ou sur le secteur de la « moyenne Maurienne ». Même constat pour la catégorie 2 étoiles où deux destinations se distinguent : Valloire (17 hôtels 2 étoiles) et Val Cenis (7 hôtels) regroupant à elles seules 50% de l'offre. A noter également la faible présence d'hôtels de catégorie 1 étoile.

Tableau de répartition des structures hôtelières et de leur classement respectif (source : Maurienne Tourisme 2014)

Niveau de classement	Secteur « basse Maurienne »		Secteur « moyenne Maurienne »		Secteur « Haute Maurienne »	
	Vallée	Altitude	vallée	altitude	vallée	altitude
5 étoiles	0	0	1	0	0	0
4 étoiles	0	0	0	0	0	0
3 étoiles	0	1	4	10	1	5
2 étoiles	0	1	8	23	3	15
1 étoile	0	3	0	1	0	1
Non-classé	Nd	Nd	nd	nd	nd	nd
TOTAL	0	5	12	34	4	21

Notons en complément que 12 structures hôtelières (essentiellement des 3 étoiles en vallée) sont référencées « accueil cyclo » et seulement 4 en « accessibilité handicap » (dont 2 à Saint Jean de Maurienne).

L'offre hôtelière témoigne à elle seule d'une certaine orientation de l'offre sur un niveau « médian » ne permettant pas de soutenir réellement un choix basé sur la seule entrée hébergement (sauf à avoir une appréciation sur l'accueil humain qui est souvent un critère non évaluable).

■ Les refuges

Ces « patrimoines isolés d'altitude » sont au nombre de 33 en Maurienne (source Maurienne Tourisme) dont près de la moitié sont situés en Haute Maurienne (dont une forte concentration sur Termignon), représentant près de 13% de l'offre nationale (source FFCAM, mai 2011).

En Maurienne, il existe plusieurs types de gestionnaires pour les refuges de montagne : Parc National de la Vanoise (refuge de l'Arpont, ...), le club alpin français (FFCAM)



TOURISME – Economie & mutations

(refuge d'Avérole, refuge de Fond d'Aussois, des Evettes, ...), des communes françaises, et enfin les privés, gardiens ou non.

Le couchage est fourni le plus souvent dans des dortoirs communs. Traditionnellement d'un confort rustique (couchage et sanitaires), les refuges de Maurienne tendent à se rapprocher des hôtels au gré de leur rénovation ou des nouvelles constructions. Cela impacte les tarifs (à la hausse) se rapprochant de ceux de groupes hôteliers aux politiques d'hébergement en chambres individuels « discount ». Le tarif va de 15 à 45 euros la nuitée selon les catégories de pratiquants : les tarifs en moyenne plus chers de 60% par rapport à ceux des hébergements des vallées pour le même type de standing sont justifiés par le coût de l'acheminement des denrées alimentaires et produits de consommation les moins pollués possible, par le besoin d'amortissement des rénovations, ainsi que par l'offre de service et d'hébergement dans des zones qualifiées d'hostiles et à l'accès difficile.

Les refuges représentent un peu plus de 29% des destinations de randonneurs (ils représentaient 23% en 2006 contre environ 19 % en 1996). En moyenne, sur les 3 mois d'été (juin, juillet, août), les refuges gardés tels qu'Avérole (89 places), Arpont (92 places), Fond d'Aussois (42 places),



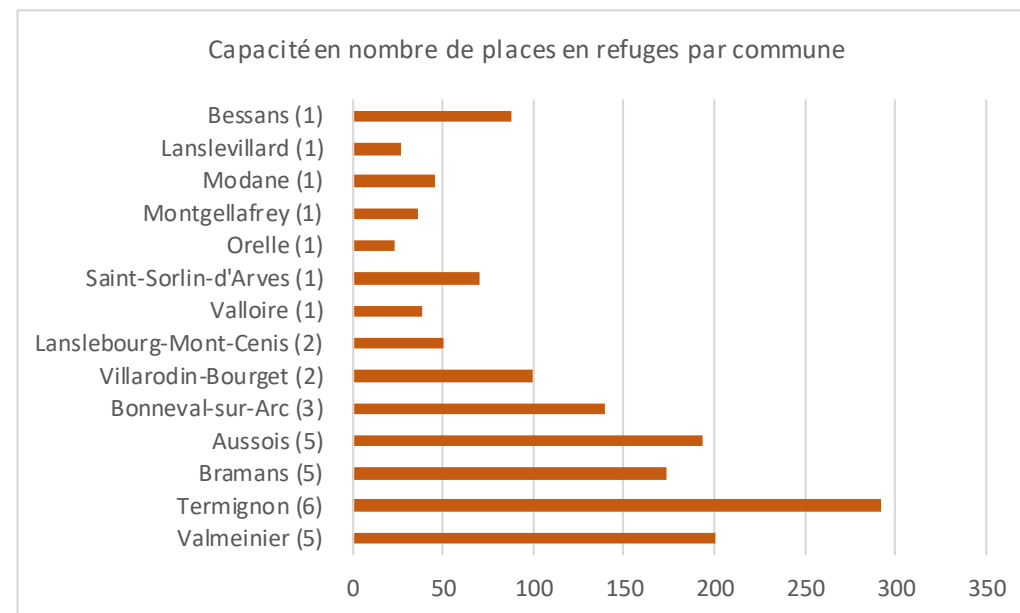
plan du lac (42 places), les Evettes (64 places) ou Petit Mont Cenis (55 places) font ensemble près de 23 000 nuitées. Pour comparaison durant la même période, celui du Col de la Vanoise atteint les 8000 nuitées. Sur une base moyenne de 40 € la demi-pension (sans compter les préparations et produits vendus en journée pour la clientèle de passage et les nuitées seules), cela représente pour ces seuls 6 refuges un chiffre d'affaires qui avoisine les 930 000 €.

Quelques cas mis à part, les refuges de Maurienne sont loin de la saturation: le taux d'occupation moyen sur la saison de gardiennage ne dépasse 40 %.

Les refuges revêtent un aspect stratégique pour l'ensemble des acteurs du tourisme en montagne. Ils représentent un outil au service de la politique des territoires Mauriennais qui visent l'objectif d'accroître les pratiques de montagne, d'alpinisme, de randonnée, d'accueil des jeunes et des familles en montagne durant toute l'année. En effet, ils représentent la seule forme de service et d'hébergement disponible au cœur de ce milieu. Par ailleurs, bien que parfois non gardés, les refuges sont accessibles toute l'année aux pratiquants des sports de montagne.



TOURISME – Economie & mutations



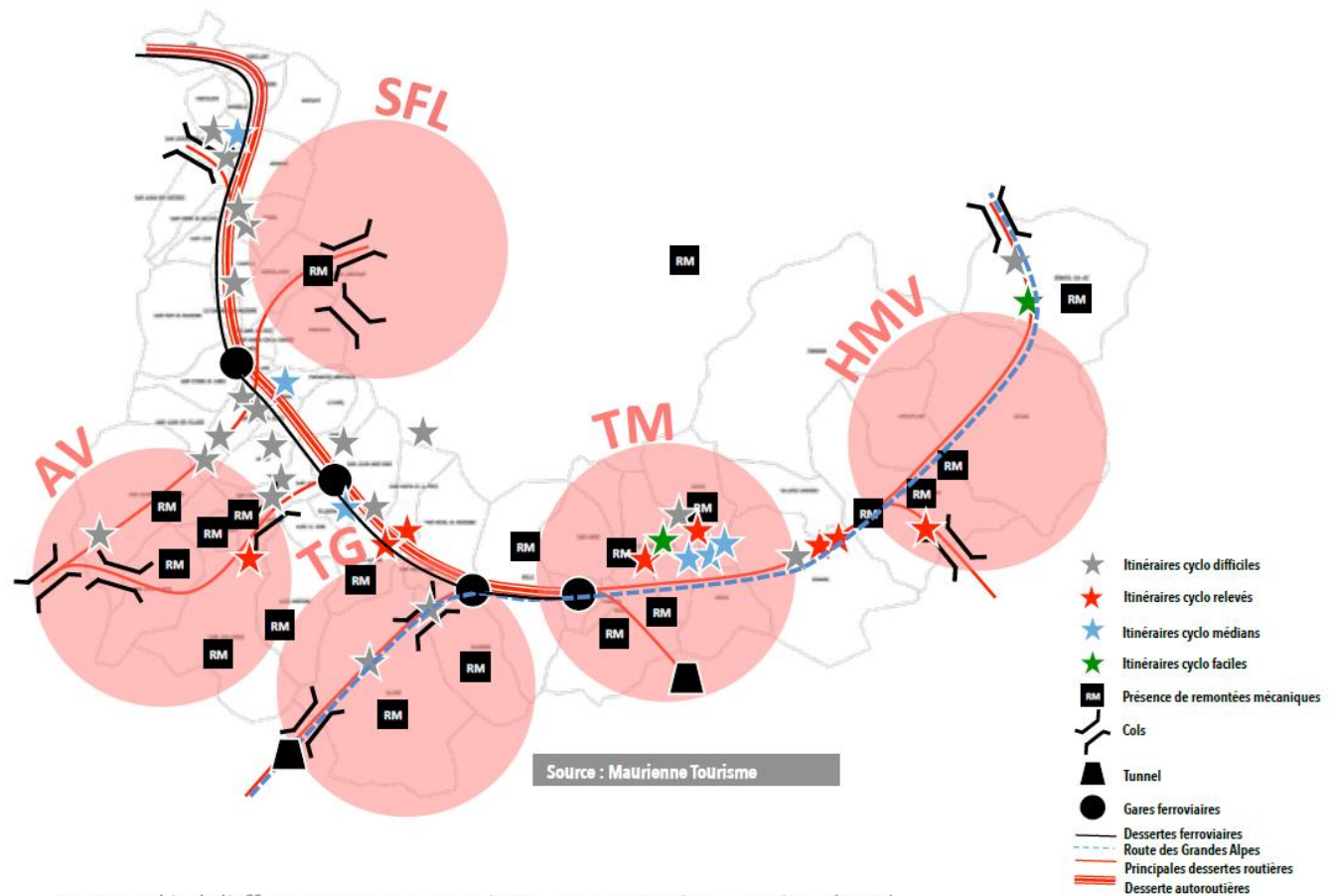


C. Transport et flux

■ **Les transports liés au tourisme : une accessibilité en toute saison**

Une desserte touristique reconnue. L'image touristique de la Maurienne est liée à la qualité de sa desserte en transport mais également à sa fluidité (des comparaisons sont souvent effectuées avec les « bouchons » de Tarentaise).

Territoire de passage (touristique) l'été et commercial toute l'année (grâce au tunnel du Fréjus), la Maurienne est partagée entre les espaces situés à l'ouest proposant jusqu'à Modane des dessertes en transports collectifs (et notamment ferroviaire) et autoroutières et une dimension plus « alpine » sur la Haute Maurienne.



Cartographie de l'offre en transport en Maurienne – source Maurienne Tourisme (2014)

4.2. L'autoroute

L'amélioration de l'accessibilité participe également au développement touristique de la Maurienne. L'autoroute A43 conduit les touristes au cœur de la Maurienne dans des conditions de confort et de sécurité, tout en leur offrant un gain de temps appréciable. Le nombre élevé d'échangeurs (7) dessert chaque massif, faisant ainsi des stations de ski de la Maurienne quelques-unes des stations les mieux desservies d'Europe. Cet accès routier à la vallée est d'autant plus important que plus de la moitié des touristes venus en Maurienne en hiver choisissent le mode de transport routier.

Selon la SFTRF, les véhicules légers (VL) et les poids lourds (PL) ont représenté un peu plus de 4 309 000 véhicules en 2014 contre un peu plus de 4 190 000 véhicules en transit sur l'autoroute de Maurienne en 2012. Soit une augmentation de plus de 2,5% du transit.

Le développement des séjours « journées » ou « week-end » permettent d'attirer une clientèle de proximité, essentiellement rhônalpine et italienne que l'axe autoroutier permet de faire circuler.



TOURISME – Economie & mutations

4.3. Les gares : une offre adaptée aux skieurs

Selon la SNCF les gares d'Aiguebelle, Epierre-Saint Léger, Modane, saint Avre-La chambre, Saint Jean de Maurienne-Arvan, Saint Michel-Valloire connaissent une fréquentation de voyageurs en croissance de 5,2% entre 2011 et 2014. En 2012, plus de 670 000 voyages ont été enregistrés à l'arrivée ou au départ de leurs quais ce qui ferait une moyenne de l'ordre de 1 840 voyages/jour dans un flux constant, avec un pic durant les vacances dites de « neige » (fin d'année-hiver). Lors de la saison hivernale, les gares les plus desservies sont celles les plus proches des stations de ski :

- Saint-Avre, au pied de Saint-François-Longchamp et Saint-Colomban-des-Villards
- Saint-Jean-de-Maurienne, au pied de la vallée de l'Arvan et des Karellis
- Saint-Michel-de-Maurienne, au pied de Valmeinier et Valloire
- Modane, au pied d'Aussois, Valfréjus, ...



TOURISME – Economie & mutations

Présence de gare (ou halte) et nombre de voyageurs par gare en 2012 (Données SNCF et Région Rhône-Alpes de 2012)		
	Nombre de voyageurs (grandes lignes, trains et cars TER)	Nombre de navette de liaisons (montées-descentes)
AIGUEBELLE	45 344	163
EPIERRE SAINT LEGER	24 938	109
MODANE	180 449	474
SAINT AVRE LA CHAMBRE	53 806	190
SAINT JEAN DE MAURIENNE ARVAN	276 812	690
SAINT MICHEL VALLOIRE	92 347	194

Durant les week-ends des périodes d'hiver les principales gares connaissent un pic de fréquentation atteignant (1 500 personnes à Saint-Avre, 4 000 à Saint-Michel-de-Maurienne, 7 000 à Saint-Jean-de-Maurienne³²). Une étude qualitative, menée en partenariat par la SNCF et l'Association des

³² Source : Service voyageurs SNCF de Saint-Jean-de-Maurienne

Maires de Maurienne entre décembre 2000 et avril 2001, a permis de mieux cerner le profil type des clients venant en Maurienne pendant la saison hivernale, par voie ferroviaire. Deux tendances se dégagent : le client-type vient souvent de loin et voyage seul ou en petits groupes. La majorité des passagers est constituée de touristes aux origines géographiques éloignées principalement de la région parisienne (30 %), de l'ouest (27 %), du nord de la France (13%). Les touristes d'origines régionales (Lyonnais, Grenoblois, Stéphanois, Chambériens ...) représentent un pourcentage beaucoup moins important de la clientèle (12 %), préférant au transport ferré le transport routier.

■ Les relais entre gares et stations

Un relais est assuré entre les gares de la vallée et les stations de ski. Toutes les stations mauriennes sont desservies par des autocars assurant la navette entre gares et stations.

En période hivernale, on compte dans chaque gare une navette à l'arrivée de presque tous les trains. La

fréquentation des touristes, hors saison, ne représente pas quant à elle une part notable de la fréquentation.

La Maurienne reste beaucoup moins fréquentée par les touristes en été qu'en hiver (65 % des personnes interrogées pendant l'hiver ne se rendent jamais en Maurienne pendant la saison estivale). En outre, les touristes « d'Eté », bien moins chargés que leurs homologues hivernaux, et plutôt itinérants (contrairement aux skieurs qui se fixent pour la semaine sur une station) préfèrent au confort du train l'aspect plus pratique d'un véhicule individuel. Aussi ne représentent-ils qu'une faible part des usagers des destinations de stations de sports d'hiver qui tendent néanmoins à attirer une part de cette clientèle d'estivants.



TOURISME – Economie & mutations

A. Demande touristique

- une position « médiane » de la Maurienne et une reconnaissance hivernale surtout nationale

- ✓ Part des séjours et durée moyenne des nuitées : une position « médiane » de la Maurienne

La « destination » Maurienne détient en 2014 une part de séjours estimée à 6%, soit au même niveau que le Pays du Mont-Blanc ou que les massifs des Vosges et du Jura associés.

Cette situation place la Maurienne dans une position « médiane », loin des données de la Tarentaise (18% des parts de séjours) mais bien supérieur au Beaufortain – Val d'Arly ou au Massif Central. C'est

Espaces	Part (séjours)	Durée (nuitées)
Tarentaise	18%	6,4
Hautes Alpes / Sud	14%	5,8
Pyrénées	14%	5,6
Haute Savoie (hors PMB)	13%	6,6
Isère / Vercors	10%	5,7
Pays Mt Blanc	6%	6,3
Maurienne	6%	6,1
Vosges + Jura*	6%	5,1
Stat° étrangères (Suisse, Autriche, ...)	5%	6,8
Beaufortain / Val d'Arly	3%	6,2
Massif Central*	3%	5,1
Andorre / Espagne	1%	5,2
Total	100%	6



même le cas pour les destinations étrangères ici appréciées (Suisse, Autriche, Espagne ou Andorre).

Nous pouvons faire le même constat pour la durée moyenne des séjours où la Maurienne arrive à 6,1 nuitées, cette fois-ci bien inférieur aux 6,8 nuitées des stations étrangères, de Haute-Savoie ou de la Tarentaise.

■ Marché français et zones émettrices

La « destination » Maurienne bénéficie, hors sud-ouest et sud-est d'une bonne répartition entre zones émettrices (8% sur 4 des 6 zones émettrices): cela tend à démontrer que la destination n'a pas de cible majoritaire en émission.



TOURISME – Economie & mutations

	IDF	Nord - Est	Nord-Ouest	Sud-Ouest	Centre Est	Sud Est	Moyenne France
Tarentaise	28%	17%	19%	8%	22%	9%	18%
Htes Alpes / Sud	10%	7%	7%	3%	9%	52%	14%
Pyrénées	4%	2%	19%	64%	0%	13%	14%
Hte Savoie	15%	18%	15%	4%	17%	6%	13%
Isère / Vercors	13%	8%	9%	3%	22%	7%	10%
Pays Mt Blanc	7%	5%	6%	4%	8%	5%	6%
Maurienne	8%	8%	8%	<1%	8%	2%	6%
Vosges / Jura	2%	22%	3%	0%	4%	<1%	6%
Stat° étrangères (*)	8%	7%	3%	4%	3%	3%	5%
Beaufortain / Val d'Arly	2%	5%	3%	<1%	3%	1%	3%
Massif Central	2%	2%	8%	3%	2%	<1%	3%
Andorre / Espagne	<1%	0%	<1%	6%	0%	<1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Part des destinations de montagne et zones émettrices – ODC 2014



TOURISME – Economie & mutations

■ La clientèle française en Maurienne

3 grandes clientèles cibles ont été identifiées sur le territoire de Maurienne: les « Tribus », les « Séniors » et les « Jeunes », sachant qu'une priorisation de la cible prioritaire porte sur « la tribu avec enfants 6-11 ans » (mais non exclusive).

✓ Une clientèle de proximité toujours majoritaire

La clientèle de proximité est fortement représentée. La région Rhône-Alpes est le principal bassin émetteur (37%, contre 36% en 2006 et 33% en 2001), avant la région Ile-de-France (13%, contre 16% en 2006) et la région PACA (7%, contre 5% en 2006). La Savoie, le Rhône et l'Isère sont les départements les plus représentés en Rhône-Alpes (respectivement 17%, 6% et 5% de la clientèle française). Parmi la clientèle de la région Ile-de-France, 3% viennent de Paris.

Certaines données montrent une tendance au renouvellement de la demande:

- proportion plus forte en Maurienne concernant les accompagnants qui ne skient pas (29% vs 20% hors Maurienne).

- par contre, ceux qui skient pratiquent plus sur un même séjour (4,17 vs 3,64 hors Maurienne).
- taux plus important de « découvreurs » (29,2% vs 25 %)
- revenu net par ménage relativement inférieur (3 649 € vs 3 772 €).
- un budget moyen consacré au séjour moins important que sur d'autres territoires (et notamment pour les dépenses de séjour à partir de 2500 €).

Profils des clients marchands en courts séjours

Tendance globale

- Sans enfants, < 40 ans
- < 3000 € / mois
- Habitants Sud-Est et Sud-Ouest
- Très fidèles à la station
- Hôtel
- Hébergeur local
- Réservations < 30 jours, off-line
- Janvier, Mars
- Massifs de proximité
(Massif Central, Vosges, Jura, Pyrénées, Isère/Vercors)

1 à 2 nuits (tendances)

- Occasionnels (< 1 séjour / hiver)
- Niveaux modestes + débutants (Massifs de proximité)
- Groupes (+ de 20)
- 18-30 ans

3 à 4 nuits (tendances)

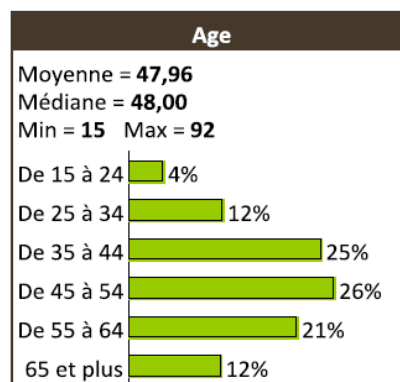
- Fréquents (> 1 séjour / hiver)
- Skieurs confirmés et « experts » (Tarentaise, PMB)
- A deux
- 30-40 ans



TOURISME – Economie & mutations

✓ Zoom sur la Vanoise l'Été³³

Une enquête de « fréquentation touristique du Parc national de la Vanoise » réalisée durant l'été 2011 par le groupement BLIA Solutions – Altimax permet néanmoins opportunément de confirmer le type de clientèle venant séjourner en Maurienne durant les saisons du printemps et de l'Été.



✓ Age des visiteurs

L'âge moyen des visiteurs est de 48 ans en 2011, contre 49 ans en 2006, 46 ans en 2001 et 42 en 1996 (notons que les visiteurs de 15 ans et moins n'ont pas été questionnés). Les visiteurs de moins de 25 ans sont peu représentés (seulement 4%). 59% des visiteurs ont 45 ans et plus. Certaines tranches d'âges sont plus représentées à certaines périodes de la saison.

La seconde quinzaine du mois de juin attire une clientèle plus âgée (les personnes âgées de 55 ans et plus

représentent 57% des visiteurs). Les visiteurs âgés de 35 à 44 ans sont quant à eux sous représentés du 15 au 30 juin et sur-représentés du 1^{er} au 15 août.

✓ Profession des visiteurs

Les professions intellectuelles supérieures sont bien représentées. Les cadres, chefs d'entreprises et professions libérales représentent 40% des visiteurs (38% en 2006) Les ouvriers sont faiblement représentés (seulement 3%). 21% des répondants sont retraités (24% en 2006).

Leurs choix de la destination est résumé dans le tableau ci-contre :

L'attrance pour la Maurienne	
Critères de choix pour la Maurienne – ODC 2014	
Maurienne	
Stations familiales	39%
Prix	36%
Hébergements	36%
Fidélité - habitude	26%
Décision des amis (suiveurs)	18%
ski aux pieds	16%
Convivialité - hospitalité	14%
Domaine skiable	14%
Proximité	14%
Atmosphère - village	10%
Paysages	7%
Autres	4%

³³ Source : Enquêtes conduites sur la fréquentation estivale en 2010-2011 à l'initiative du Parc National de la Vanoise sur son territoire.



TOURISME – Economie & mutations

✓ Clientèle étrangère de la saison d'hiver : essentiellement Nord-européenne

Nous nous appuyons ici sur une étude G2A – LHM Conseil sur l'hiver 2013 - 2014 sur le profil de 3 stations (Valfréjus, Valmeinier et Valloire) ainsi que sur les données de la CCI Savoie (hôtellerie hiver 2013-2014). Les données disponibles pour 2014 montrent une part de la clientèle étrangère entre 7% et 14% selon les stations (7% à Valloire, 11% à Valfréjus et 14% à Valmeinier – à titre d'exemple) et de 25% sur le parc hôtelier en saison d'hiver ; s'il est constaté une baisse entre 2013 et 2014, il ne faut pas en tirer des conclusions hâtives, sachant que le calendrier scolaire est très impactant. Les populations belges et hollandaises sont les plus représentées.

✓ Clientèle étrangère estivale

Nous nous appuyons ici seulement sur l'enquête de « fréquentation touristique du Parc national de la Vanoise » réalisé durant l'été 2011 par le groupement BLIA Solutions – Altimax. La clientèle étrangère représente 10% de l'échantillon d'étude de cette enquête.

Elle augmente sensiblement en 5 ans. 10% des visiteurs interrogés sont étrangers, contre 8% en 2006. La part de visiteurs étrangers était par contre plus importante en 2001 (18%) et 1996 (14%).



Les Belges sont les plus représentés parmi la clientèle étrangère (29%, contre 31% en 2006), devant les Anglais (21%, contre 15% en 2006) et les Hollandais (11%, contre 13% en 2006). La part d'Italiens baisse de manière significative en 5 ans (8%, contre 18% en 2006)³⁴.

³⁴ Source : Indexmundi – Mise à jour septembre 2010.



B. Le côté « Marketing – Maurienne »

« Commencer à dynamiser le commerce local va permettre de mieux accueillir les clients. »

■ L'attractivité commerciale globale de la vallée

Les acteurs économiques de la Maurienne ciblent le consommateur de langue française, qu'ils soient résidents ou touristes, autour de l'accueil et du « bon vivre » dans ses vallées.



Les opérations marketing se multiplient. Le budget alloué par les collectivités permet en 2015-2016 jusqu'à 20% de financement pour des travaux compris entre 5 000 et 50 000 € selon conditions d'éligibilité. (Source : syndicat du Pays de Maurienne, 2016)

Il vise à soutenir la rénovation de l'image commerciale des enseignes locales par des dispositifs d'incitation financière



TOURISME – Economie & mutations

et par de l'affichage (transport en commun, présence au salon de la randonnée à Paris et Lyon, affichage dans les offices de tourisme, dans les résidences de tourisme, dans les zones de fortes fréquentations telles que les gares...). Des initiatives telles que « l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services – Maurienne » sont citées comme référence.

■ Marketing, produits touristes « Maurienne » et modes de commercialisation

- ✓ Une image touristique « marquée » par l'image industrie lourde

L'image de la Maurienne (principalement pour la clientèle française) est marquée par sa composante industrielle, même si les perceptions évoluent nettement depuis le milieu des années quatre-vingt en raison d'une promotion et d'une communication touristique sans doute plus globale et plus intense.

- Le renouveau de l'image

Le tournant s'est opéré par la mise en service de l'autoroute (A43, définitif en 2000) qui a contribué à la rendre plus accessible tout en traitant une partie des friches industrielles.



TOURISME – Economie & mutations

Les nombreuses retransmissions des étapes du Tour de France ont été un puissant levier en termes de communication. Ajoutons à cela la revalorisation patrimoniale et touristique des fortifications frontalières ou encore « La Grande Odyssée ».

✓ Un complexe « marketing » face à la cousine tarine

Davantage reconnue sur la scène touristique, la Tarentaise fait souvent « de l'ombre » à la Maurienne, de par son offre alpine de dimension internationale ou par la notoriété bien plus établie de ses principales destinations (La Plagne, Val d'Isère, les 3 Vallées, ...). A l'inverse de la vallée olympique, la Maurienne se nourrit de ses destinations : elle a déjà réussi ce sur quoi la Tarentaise n'a que peu évolué, à savoir travailler sur un positionnement estival valléen, mais également se réunir autour de démarches marketing telles que le produit « Eskimo » ou encore « je skiffe » (cf. Offre hivernale).

✓ Renouveau touristique lié à la dynamique immobilière et à une image retravaillée sur les valeurs et tendances touristiques actuelles

A l'exemple de la Haute Maurienne ou encore du site de Saint François Longchamps, la Maurienne a diversifié son

économie immobilière (mais avec toutes les réserves appréciées par l'étude G2A) en misant sur le territoire de montagne « vivant », « valorisé » et « protégé » - Parc National de la Vanoise en tête. Offre facile d'accès, offre « du bout du monde », le positionnement spontané de la Maurienne est un intéressant « intermédiaire » entre les Alpes du Nord et les Alpes du Sud.

✓ La visibilité de l'offre Maurienne



Pêle-mêle des couvertures des supports de communication d'un panel d'OTSI de Maurienne / 2014¹

Les professionnels du tourisme (et de la communication) du



territoire de Maurienne ont su promouvoir un certain nombre d'éléments d'attractivité (le dynamisme, les paysages, l'humain, les grands espaces ou encore le caractère ludique de l'offre). Néanmoins sans dénomination et sans référence toponymique territoriale, nous serions souvent dans l'incapacité d'identifier telles ou telles destinations, et encore moins de les localiser en Maurienne (à l'exception notable d'éléments naturels facilement reconnaissables comme les Bottières avec le visuel des aiguilles d'Arves).

Les stations de La Toussuire, Valloire ou encore ValCenis Vanoise ont atteint un niveau de notoriété propre qui les rend autonomes vis-à-vis du reste du territoire mauriennais. Mais ces « têtes de file » ne suffisent pas (ou plus) à consolider une image touristique pérenne pour la Maurienne. Cela est d'autant plus vrai sur la période estivale.

Le cas singulier de « je skiffe » avec 22 stations hivernales regroupées autour d'une proposition « marketing » de « ski sans frontière et nomade » sur l'ensemble de l'espace valléen reste une offre d'avant-garde temporaire ; son succès engendrant déjà des offres concurrentes de la part des territoires alpins adjacents.

³⁵ Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication



TOURISME – Economie & mutations

■ Place des produits et des services de la Maurienne sur internet

Le numérique devient incontournable, voir primordiale pour développer une stratégie commerciale percutante dans le domaine du tourisme.

Les sites internet, blogs, réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, Instagram touchent un large public. Selon le directeur du cabinet Cîme conseil, des difficultés sont rencontrées par les Offices de tourisme du milieu montagnard pour s'adapter aux évolutions de la clientèle et aux NTIC³⁵ :

« Depuis 5 ans, les demandes par portable ont explosé. Les gens veulent pouvoir se décider à la dernière minute, en se renseignant par un simple coup de fil. Or les OT n'ont pas en général un service d'accueil spécifique... » [B. Gillet-directeur de Cîme conseil].

Dans l'offre touristique, les univers du ski et du vélo ressortent de manière évidente dans le marketing : « St Jean de



Maurienne, capitale mondiale des cyclogrimpeurs ».

Sur internet, les produits alimentaires viennent en premières lignes sur l'appréciation des produits fabriqués en Maurienne. Cependant des objets emblématiques tels que le couteau de la marque Opinel peuvent être de grands vecteurs marketings du tourisme. Selon notre analyse, il apparaît que le mot-clé « Maurienne » ne soit pas enregistré comme référence sur leurs pages Internet.

La randonnée pédestre et les loisirs culturels autour du bâti viennent ensuite.

■ Le label « Pays d'Art et d'Histoire » des Hautes Vallées de Savoie

La richesse du patrimoine de la Maurienne et le choix d'une mise en valeur de qualité ont permis à la vallée d'obtenir en 1991 le label Pays d'Art et d'Histoire®, qu'elle partage avec les vallées de la Tarentaise, du Beaufortain et du Val d'Arly au sein du Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie®. La mise en œuvre de ce label a été confiée par le Ministère de la Culture à la Fondation Facim, qui propose tout au long de l'année en Maurienne des visites et circuits guidés, des conférences en images, des jeux découverte,



TOURISME – Economie & mutations

des excursions groupes, des activités pédagogiques...Le Conseil Général de la Savoie a confié à la FACIM la mission de gérer les projets de tourisme culturels tel que les « chemins du Baroque » représentatifs du patrimoine culturel, et les « pierres fortes de Savoie » pour le patrimoine militaire.

Malgré cela, le patrimoine Mauriennais, riche et diversifié, compte un nombre important d'éléments non répertoriés à l'inventaire des monuments historiques. Ceux-ci ne disposent donc pas de crédits d'Etat pour leur valorisation.

Par ailleurs, l'abondance de ce patrimoine rend parfois difficile sa valorisation. On peut citer le fort militaire du Replaton à Modane, qui malgré sa valeur patrimoniale est en train de s'écrouler faute de moyens financiers suffisants pour sa restauration, tandis que le fort de St Gobain à proximité accueille chaque année plus de 6 000 visiteurs.



■ La stratégie « marketing » de Maurienne Tourisme (cf. aussi la partie abordant le volet « gouvernance »)

En 2014 l'association a validé 3 axes de développement :



- **L'axe « ski/neige »** : avec une promotion autour de la marque « La Maurienne je Skiffe » et la mise en exergue des stations de Maurienne ;
- **L'axe « cyclo »** : avec le développement d'actions structurantes concernant le réseau accueil « Qualité Cyclo Maurienne » et le développement de la marque « La Maurienne le plus grand domaine cyclable du monde » ;
- **L'axe « rando »** : avec la poursuite du travail autour du marché de l'itinérance autour de la marque « Rando



TOURISME – Economie & mutations

Maurienne, ça marche !» (balades insolites, randonnée d'orientation ...).

Ces axes, encore trop récents en 2016 pour en évaluer la rentabilité, apportent une fraîcheur et une mise en avant du potentiel d'innovation de la Maurienne. Pour autant s'ils ne sont pas prolongés d'initiatives toutes aussi innovantes et répondant aux courants de mode se verront vite concurrencé par les autres territoires de montagne comparables (Tarentaise, Aravis, Beaufortain, Haut-Jura, Vercors, Vosges, Oisans, Gapençais...).

■ La Maurienne ailleurs : des relais spontanés de promotion

Les hébergeurs (loueurs privés, campings, hôteliers, gestionnaires de domaines skiables, actifs dans le domaine des soins à la personne et des activités ludiques...) et les professionnels de la montagne (de haute-montagne, d'eaux vives, gestionnaires de remontées mécaniques etc.) sont autant de relais performants dans la promotion et la gestion du tourisme car ils se situent au carrefour entre une demande touristique à laquelle répondre et une offre à proposer de manière adaptée).

Par ailleurs, avec le développement de l'internet, les sites d'échanges virtuels autour de pratique de sports de montagne, du cyclisme, de réservation d'hébergement deviennent promoteurs, voir ambassadeurs du territoire. *Altituderando, camptocamp, skiinfos ...* deviennent aujourd'hui incontournables pour les praticiens des activités de montagne. Elles représentent alors des alternatives de supports de communication à ne pas négliger pour promouvoir la Maurienne au-delà des frontières savoyardes.

✓ **Tourisme et environnement : une dimension insuffisamment prise en compte ?**

▪ **Le développement durable dans les stations de Maurienne**

- Avec une activité économique extrêmement dépendante de la météo et de l'évolution du climat, nombreuses sont les stations qui prennent la problématique au sérieux. Parallèlement à l'engagement dans la charte développement durable



TOURISME – Economie & mutations

des stations de montagne, le bilan carbone constitue l'une des méthodes disponibles pour évaluer son impact environnemental, même si cela reste un outil surtout axé « émission de CO₂ ».

- Dans le cadre de leur Charte nationale du développement durable élaborée en 2007, 10 stations de ski ont réalisé un Bilan carbone de leurs activités avec l'aide de l'ADEME et de l'association Mountain Riders. Les résultats de ce diagnostic mené durant 14 mois par Solving Efeso, BPR Europe, l'Atelier CHado et ADRETS ont permis de conclure que les activités directement liées à la pratique du ski ne représentent que 2% des émissions de gaz à effet de serre des stations. Cela inclut le fonctionnement des remontées mécaniques, la production de neige et l'entretien des pistes. Les transports des personnes et les usages énergétiques des bâtiments sont les deux principaux postes d'émissions avec respectivement 57% et 27% des gaz à effet de serre émis.
- En Maurienne, les émissions induites par les déplacements de personnes dans et vers les stations se concentrent majoritairement, tous modes de transports confondus, sur deux publics : les visiteurs

étrangers (44%) et les résidents permanents des communes (37%). Les déplacements réalisés par les visiteurs français représentent 19% des émissions et se caractérisent par une utilisation majoritaire de la voiture.

- Côté bâtiment, les émissions se répartissent entre le secteur tertiaire comme l'hôtellerie, la restauration, les loisirs (16%) et le résidentiel (11%). Mais sur certaines stations d'envergure internationale comme les Karellis, Valloire, Termignon ou St François Longchamp, les activités d'hébergement touristique prennent une part particulièrement importante. "Celles-ci peuvent représenter 54% des émissions du secteur tertiaire, les activités de restauration et les commerces comptant respectivement pour 40% et 6%", remarque l'ADEME.
- Les émissions de GES sont principalement dues à l'utilisation massive de combustibles fossiles pour le chauffage. De plus, la forte proportion des résidences secondaires dans des stations comme Valloire, Aussois, les Sybelles, qui peut aller jusqu'à 90% dans certains cas, a la particularité de concentrer la demande en hiver. Or, pour le chauffage électrique, le kWh est le



TOURISME – Economie & mutations

plus "carboné" à cette période à cause de la mobilisation des installations thermiques.

▪ Impact des sports d'hiver sur la faune sauvage

- Selon une étude de l'Université de Berne et de la Station ornithologique suisse publiée le 31 octobre, les domaines skiables des Alpes qui se sont développés ces dernières années, impacte la faune sauvage, notamment le tétras lyre. Plus la densité de téléskis est importante dans une zone donnée, moins les coqs de bruyère sont abondants. L'impact est ressenti jusqu'à 1.500 mètres des installations.
- Rappelons que 46 stations de montagne françaises - dont seule la station de St François Longchamps est signataire sur le territoire de Maurienne - ont adhéré à une charte nationale du développement durable, élaborée en 2007 par l'Association nationale des maires des stations de montagne (ANMSM). Comme l'un des engagements de la charte prévoit notamment de développer les activités touristiques tout en veillant à leur bonne intégration dans le paysage et à une gestion respectueuse de l'environnement, les maires

signataires devront donc adopter plusieurs mesures comme la limitation du nombre de pylônes de remontées mécaniques ou encore veiller à la bonne intégration des pistes dans l'environnement. Une opportunité pour la création de zones de refuge hivernal à proximité des domaines skiables ?

4.4. Dimension socio-économique, qualification, quantification

A. Les grands agrégats de l'activité économique

■ Le parc d'hébergement moteur de l'économie touristique locale

- La capacité d'hébergements de la Maurienne constitue 20 % de la capacité d'accueil du département de la Savoie.
- Le parc d'hébergement touristique qui le compose (lits marchands et non marchands) compte 161 130 lits

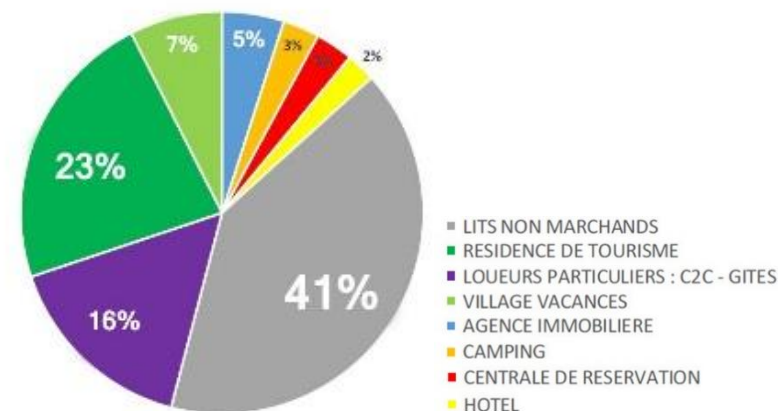
³⁶ 7,5 Millions de nuitées / 365 : 20 000 nuitées/jour.



TOURISME – Economie & mutations

permettant 7,2 Millions de nuitées en 2014 (G2A, 2014)³⁶ dont 40% de lits non marchands.

REPARTITION DES LITS TOURISTIQUES EN 2014



Source G2A 2014

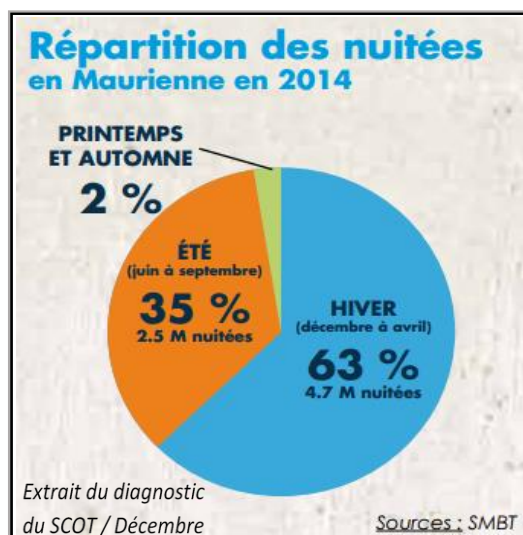
En 2014, sur le parc marchand, nous identifions une commercialisation « bipolaire » se partageant entre les opérateurs de résidences de tourisme et la location de particuliers à particuliers.

Entre 2006 et 2013 : la capacité marchande s'est accrue de 31% mais la fréquentation a stagné (+1% de nuitées sur l'année) et la rentabilité est fragile.



TOURISME – Economie & mutations

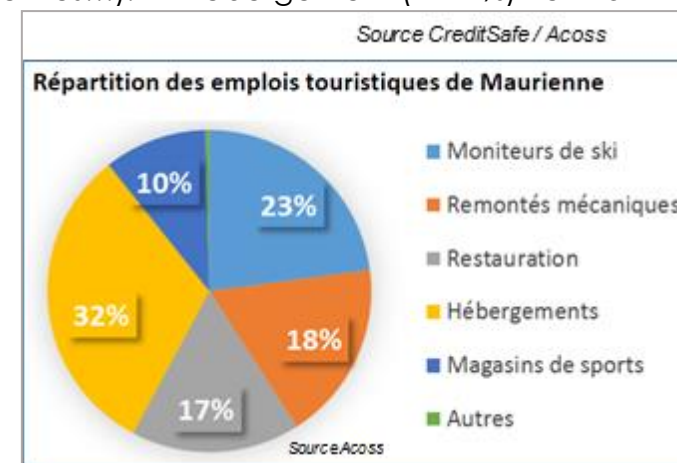
- Le diagnostic du tourisme en Pays de Maurienne publié par le SPM en décembre 2015 confirme ce constat en évoquant que les nuitées d'Eté du territoire représentent 35% de la totalité des nuitées, pour 63% pour les nuitées d'Hiver. Ainsi seul 2% concerne les nuitées sur le Printemps et l'Automne.



■ L'emploi dans l'activité touristique

D'après Savoie Mont Blanc, l'emploi salarié touristique représenterait 26 % des salariés privés en 2010, pour la CCI (tableau de bord 2010) ce sont 32 % des salariés qui appartiennent au domaine du tourisme et des activités de loisirs et 39 % des établissements (en Rhône Alpes 8% des salariés et 13 % des établissements appartiennent à ce secteur).

De 2010 à 2012, le secteur a progressé de 2,9 %, contre 0,4 % pour l'ensemble des secteurs (dont services, BTP, industrie, agriculture et dérivés...). L'hébergement (+ 11 %) et la restauration (+ 9%) sont particulièrement dynamiques. En 2013 ce sont 3 100 salariés recensés (tout domaine confondu). (Source CTEF 2014).



Les salariés du

secteur « tourisme » se concentrent majoritairement dans les domaines de l'hébergement (37 %), des transports (28 %) et de la restauration (20 %). L'importance du nombre d'emplois dans les transports s'explique par l'emploi en lien avec le fonctionnement des sociétés de remontées mécaniques.

Les emplois du secteur du tourisme et des loisirs en 2012 en Maurienne ³⁷				
	Total	Type de contrats (base 2010)		
		Temps plein	Mi-temps à l'année	Saisonnier
Hébergement	1 130	13%	22%	65%
Transport	858	51%	15%	34%
Restauration	611	36%		12% 52%
Activités sportives	286	19%		37% 44%
Agences de voyages	164	88%		9% 3%
Activités culturelles et de loisirs	30	50%		33% 17%

³⁷ Source : ACOSS - URSSAF, 31/12/2012 et URSSAF 2010 pour les types de contrat.



TOURISME – Economie & mutations

D'après le portrait du territoire dressé par le CTEF en 2014 :

L'année 2011 a été marquée par un net repli de l'emploi salarié dans le domaine de l'hôtellerie restauration. Cette contraction des effectifs est conséquente : en absolu, 484 salariés en moins sur 2 ans soit 50% des baisses d'effectifs enregistrées dans la vallée entre 2010 et 2012, en relatif, une perte de 21% soit 1/5 des salariés du secteur en 2010.

L'année 2012 en revanche, montre une légère reprise, avec une croissance des effectifs de 6 % dans un contexte global morose de stagnation de l'emploi salarié de la vallée.

L'hôtellerie Restauration est réactive et s'adapte au contexte économique ce qui se traduit sur l'emploi. Les effectifs saisonniers permettent plus facilement d'adapter les effectifs salariés que pour d'autres secteurs d'activités.



✓ **Les emplois saisonniers**

Les activités et services en montagne dépendent de la saisonnalité et des besoins d'une clientèle à satisfaire dans les transports, de l'accompagnement, de l'hébergement et des loisirs comme le culturel. L'étude BMO de Pôle emploi de 2014 permet de lister les métiers les plus importants en termes d'emploi saisonnier (plus de 70 % des intentions de recrutement totales : ci-contre).

✓ **Une activité intégrée**

Son fonctionnement tout au long de l'année s'appuie sur une saisonnalité de services, d'aménagement, d'équipement et d'hébergement résidentiel. Les remontées mécaniques tournent en hiver et font travailler un staff technique et des encadrants du ski ainsi que des espaces récepteurs

d'utilisateurs que sont les stations de skis. Après la fonte des neiges, les services techniques et les entreprises de maintenance prennent le relais, séjournent et consomment en Maurienne.

Les 10 métiers les + recherchés

Source : BMO Pôle emploi 2013

	Projets	dont Saisonniers		dont Difficiles	
	Nb	Nb	Part	Nb	Part
Serveurs de cafés, de restaurants et commis	586	439	75%	274	47%
Cuisiniers	328	316	96%	151	46%
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)	250	188	75%	55	22%
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	203	183	90%	41	20%
Conducteurs sur rails et d'engins de traction (y compris remontées mécaniques)	177	177	100%	0	0%
Employés de l'hôtellerie	173	85	49%	61	35%
Vendeurs en produits alimentaires	171	163	95%	102	60%
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	124	121	97%	42	34%
Employés de libre-service	115	115	100%	51	44%
Vendeurs en habillement, accessoires et articles de luxe, sport, loisirs et culture	102	102	100%	42	41%



■ Le tissu des entreprises

Les établissements du secteur du tourisme et des loisirs en 2013 en Maurienne ³⁸	
Hébergement	340
Transport	14
Restauration	346
Activités sportives	990
Agences de voyages	30
Activités culturelles et de loisirs	76

■ Les agrégats financiers

✓ Une activité à forte valeur ajoutée

En Maurienne, l'activité du tourisme et des loisirs se montre plus efficiente que la moyenne de la Savoie. La part de la valeur ajoutée rapportée au chiffre d'affaires est de trois points plus élevée que la moyenne départementale.

Part de la valeur ajoutée des entreprises rapportée au chiffre d'affaires en 2011 (CCI de Savoie)		
	Maurienne	Savoie
Activités du tourisme et des loisirs	58%	55%
Ensemble des secteurs d'activité	39%	32%

✓ L'impact touristique sur l'économie locale

Le diagnostic réalisé par Merlin et associés du cabinet PIVADIS rendu en mars 2002 soulignait en décembre 2001, que 1 247 commerces et services en activité répartis en 44 pôles commerciaux développait un chiffre d'affaires qui représentaient en 2001: 1,2 fois le potentiel de consommation des habitants (à périmètre comparable)³⁹. Une grande partie de l'appareil commercial Mauriennais s'appuie donc sur le tourisme.

Par ailleurs, les pôles commerciaux majeurs sont denses. Cette densité et leur organisation sont étroitement liés à l'attrait touristique : près de 13 % des commerces actifs sont saisonniers.

Parmi ces pôles en net développement, l'offre de la vallée demeure la plus forte en ce qui concerne l'alimentaire, les loisirs et les cafés, hôtels, restaurants. Elle est aussi très forte dans l'offre de culture et loisirs (souvenirs, magasins de sport, presse, photographe, ...) et en CHR (Café-Hôtel-Restaurant).

A noter néanmoins une faiblesse dans les segments de

³⁸ Source : INSEE, Etablissements Champ Marchand Non Agricole

³⁹ Source : Etude ORAC, mai 2001

l'équipement de la personne et de la maison, qui concernent tout autant la population résidentielle que les professionnels du tourisme et la population touristique. Malgré cela, l'attractivité de l'offre commerciale demeure satisfaisante.

✓ Chiffre d'affaires directement lié au tourisme

Le diagnostic du système touristique de Maurienne⁴⁰ réalisé par G2A et Altisens en 2015 montre qu'en 2013, les 401 entreprises de leur échantillon d'étude ont généré un volume d'affaires de près de 400M€.

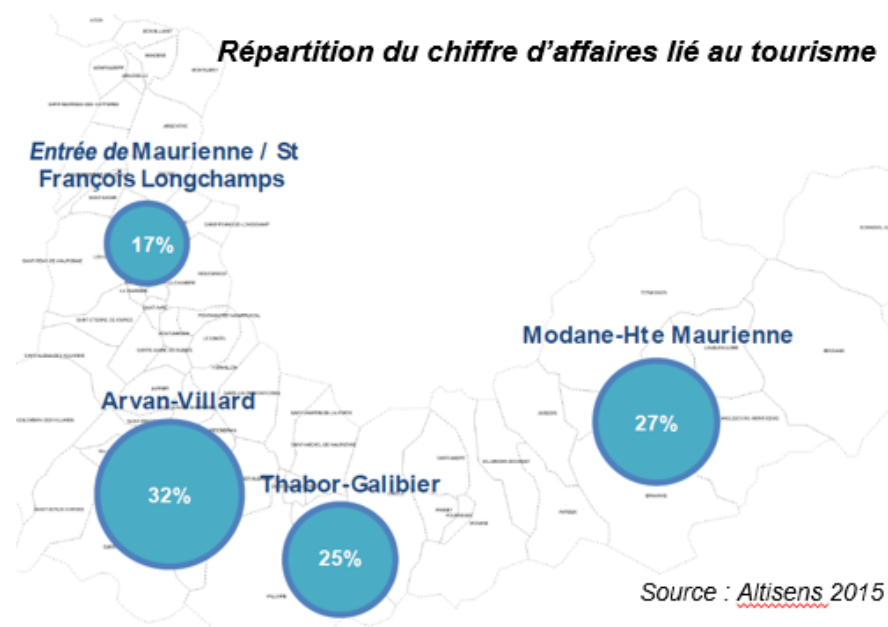
Dans ces chiffres l'hébergement compte pour plus de la moitié du chiffre d'affaires (53%) et la filière des remontées mécaniques a généré près de 100M€ en 2013.

Selon les données observées par G2A-Altisens concernant le volume d'affaires, sa répartition est relativement homogène entre les différents secteurs géographiques Mauriennais même si l'Arvan Villard se détache avec près d'un tiers des recettes touristiques, démontrant ainsi un certain équilibre territorial de l'économie touristique.

⁴⁰ Diagnostic du système touristique de Maurienne : offre et hébergement / Diagnostic économie touristique & analyse UTN / G2A-Altisens pour le Syndicat de Pays de Maurienne - 2015



TOURISME – Economie & mutations



De 2010 à 2013, le secteur du tourisme et des loisirs a enregistré une croissance de 14 %, soit six points de plus que la moyenne du département (+ 8 %).

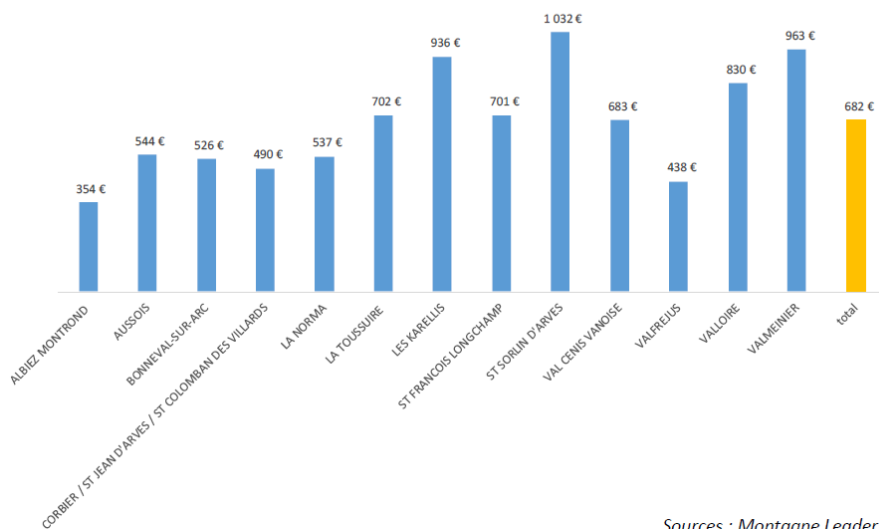


✓ 2 modèles économiques en co-habitation au sein du domaine skiable

En moyenne sur 2014, la Maurienne bénéficie d'un Chiffre d'Affaires « Remontées Mécaniques/lit » de 682€/lit. Ces Chiffres d'Affaires basés sur les Remontées Mécaniques sont disparates selon les destinations.

En moyenne, depuis 10 ans ce sont 140 000 000 € qui sont investis chaque année par les gestionnaires de domaines skiables de la Maurienne (hors enneigement de culture). Cependant, en 4 ans, et par comparaison au panel national des Domaines Skiables de France (DSF), la rentabilité des stations de la Maurienne est moindre.

CA RM par lit touristique - gestionnaires de domaines skiables de Maurienne - 2014



Sources : Montagne Leaders.

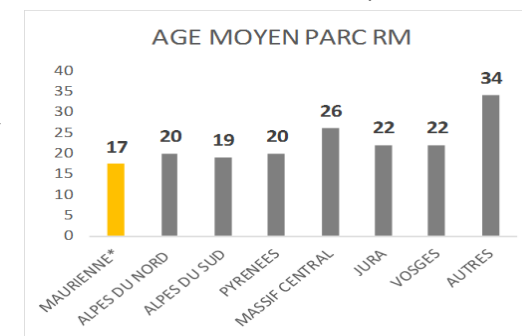


TOURISME – Economie & mutations

Cela s'explique par:

- le positionnement sur le rapport « accessibilité/ prix » d'une part, donner des chiffres
- l'importance des tarifs inter médiés pratiqués par différents maillons de la chaîne de l'offre d'hébergements de tourisme. Les tarifs inter médiés sont plus bas que les territoires alpins voisins du fait d'une demande de destination hivernale « Maurienne » moins importante par rapport à la Tarentaise, la Vallée de Chamonix ou l'Oisans.

En 10 ans, le secteur public représente 43% du total des investissements réalisés quand le secteur privé en représente 57%. Le rôle du secteur public sur la Maurienne en tant que développeur touristique et levier de l'économie touristique valléenne est fondamental. Si le secteur public venait à stopper son rôle d'investisseur, ce serait environ la moitié de l'activité des domaines skiables qui, selon le modèle actuel, serait en suspens.



Sources : MEDDE DGITM

✓ Rentabilité de l'hébergement

Si l'on analyse la filière des hébergements touristiques de courte durée, hormis l'entreprise de résidences et clubs de vacances Goelia, les autres entreprises ayant un fort volume d'affaires dans ce secteur sont en négatif (-2M€). Cela démontre la fragilité de ce secteur en zone de montagne.

Les agences de location et immobilières répercutent cette situation : 41 agences sur 93 sont en résultat net négatif, soit 44% du panel, tout comme une partie des agences immobilières (13 agences sur 26 sont en négatifs, soit 50% du panel). Leurs transactions sont actuellement en baisse générant moins de recette. La location touristique en agences immobilières est concurrencée par les résidences de tourisme ainsi que la location de particuliers à particuliers.

■ L'économie générée par l'hiver en Maurienne

Une station de ski n'est pas simplement un site d'altitude aux activités récréatives : c'est tout un système de développement local qui a des impacts sur l'économie, la population et l'environnement. Le tourisme d'hiver est un



TOURISME – Economie & mutations

vecteur de développement local pour les communes « supports » de stations en Maurienne d'abord, pour l'ensemble de la vallée ensuite.

Selon le diagnostic sur l'offre et l'hébergement du système touristique de Maurienne de G2A-Altisens réalisé en 2015, les domaines skiables contribuent actuellement à l'emploi de 3650 actifs salariés sur les 62 communes du territoire Mauriennais.

Les moniteurs de skis représenteraient 23% des emplois, suivi des gestionnaires techniques des remontées mécaniques (18%). Les emplois dans la gestion des campings, du bien-être et des soins corporels ne comportent que 18 emplois (<2%). Les agences immobilières et la location de logement représentent tout deux 3% de la totalité des emplois.

L'activité d'hiver, si elle porte le développement local demeure saisonnière. Les activités de la haute-montagne (randonnée, alpinisme, escalade) ou encore les activités d'encadrement des accrobranches et autres disciplines de pleine nature (sports d'eaux vives) sont faibles dans les chiffres traités par AG2R-Altisens car négligeable.



TOURISME – Economie & mutations

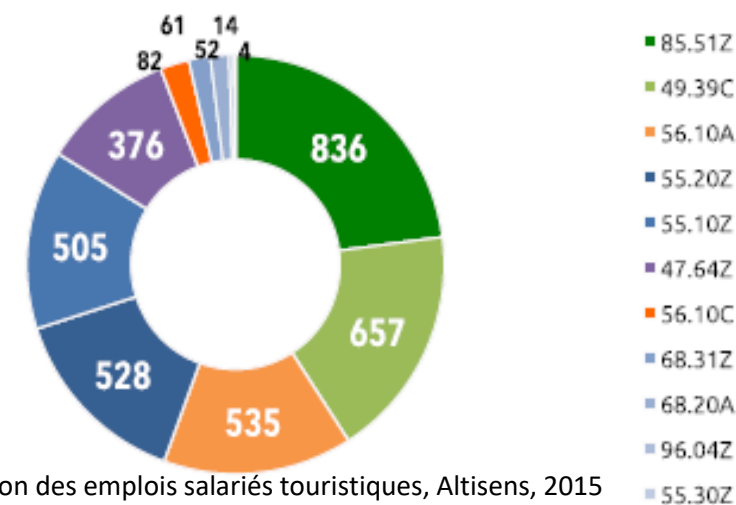
Malgré cela, hors Ecole de Ski Français et moniteurs de skis : l'emploi en station a progressé de 18% entre 2008 et 2013.

Le besoin de satisfaire toujours plus le client, avec toujours plus de services et dans les langues de leur clientèle, le développement actuel des stations induit un recours à une main d'œuvre complémentaire et diversifiée entre autres dans les services en restauration, le soin et le bien-être, que la maintenance des équipements ou la sécurité de la population.

	CODE NAF	2013	%
Moniteurs de ski	85.51Z	836	23%
Téléphériques et remontées mécaniques	49.39C	657	18%
Restauration traditionnelle	56.10A	535	15%
Hébergements touristiques et autres hébergements de courte durée	55.20Z	528	14%
Hôtels et hébergements similaires	55.10Z	505	14%
Magasins de sports	47.64Z	376	10%
Restauration de type rapide	56.10C	82	2%
Agences immobilières	68.31Z	61	2%
Location de logements	68.20A	52	1%
Entretien corporel	96.04Z	14	0%
Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	55.30Z	4	0%
Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	93.21Z	0	0%
total 2013		3650	



DIAGNOSTIC DU SYSTÈME TOURISTIQUE DE MAURIENNE :
OFFRE ET HÉBERGEMENT
Diagnostic économie touristique & analyse UTN
version 4 – Juillet 2015



Répartition des emplois salariés touristiques, Altisens, 2015



4.5. Les acteurs du tourisme et la gouvernance sur le territoire de Maurienne

Le fonctionnement de l'écosystème touristique est intimement liée à la problématique de la gouvernance : réunir la Maurienne, fédérer ses acteurs et en même temps la partager avec l'extérieur, l'inscrire dans des réseaux plus vastes.

A. Une gouvernance qui se partage en fonction des actions et des saisons

Les actions de promotion et de communication sont largement supportées par les différents offices de tourisme et par des entités parfois transversales (Sybelles, Maurienne Tourisme, Haute Maurienne Vanoise) sur la saison hivernale où chaque « destination » travaille sur les bases de leurs positionnements respectifs. Les modalités ne sont pas forcément les mêmes concernant la saison estivale où Maurienne Tourisme a une légitimité territoriale dans le sens où la montagne Mauriennaise estivale s'est, à l'instar d'autres espaces touristiques, longtemps cherché un

⁴¹ Sources : données officielles de Maurienne Tourisme - 2016



TOURISME – Economie & mutations

positionnement d'attraction. De plus, Maurienne Tourisme propose des synergies concernant le présentiel sur des salons et coordonne les actions transversales (et notamment en lien avec le positionnement cyclotouristique/sportif).

B. Niveau régional et départemental

Le Comité Régional du Tourisme réalise des opérations de promotion et de communication du tourisme à l'extérieur et dans la région Rhône-Alpes. Lors de salons, il incite les visiteurs à venir découvrir le territoire régional.

Le département, via l'Agence Touristique de la Savoie, réalise, avec la participation du Comité Régional du Tourisme, des documents d'information comme « La Savoie escalade via ferrata, canyoning » ou « La Savoie, promenade et randonnée pédestre ».

C. le rôle des acteurs Maurienne

- ✓ **Maurienne Tourisme⁴¹ : une interface de promotion entre la vallée et l'extérieur :**

Maurienne Tourisme est une association Loi 1901 dont le but



est de développer, communiquer, promouvoir et commercialiser des offres touristiques de la Maurienne. Elle est composée de 6 collèges représentés par des membres élus au Conseil d'Administration. Son rapport d'activités publié en décembre 2015⁴² montre que Maurienne Tourisme se présente comme une cheville ouvrière qui, après avoir pris la mesure des besoins, déploie crescendo une communication incisive sur l'offre touristique Mauriennaise.

✓ **Les offices du tourisme ouvrent les portes de la vallée**

Les Offices de Tourisme (OT) contribuent à la promotion, l'information et à l'accueil des vacanciers dans la vallée de la Maurienne. Dans chaque commune et chaque station, un point d'information ou bien un OT permet de valoriser les particularités du territoire et d'encourager les vacanciers à le visiter.

Ce réseau de 28 offices de tourisme expose brochures et plaquettes décrivant la vallée. Ce qui représente pratiquement 1 office de tourisme pour 2 ½ communes du territoire de Maurienne.

⁴² Source : Bilan d'Activité 2015 / Exercice du 01/11/2014 au 31/10/2015 / MAURIENNE TOURISME / décembre 2015



TOURISME – Economie & mutations

Les espaces d'accueil sont répartis inégalement sur le territoire (forte concentration sur l'Arvan Villard et sur la Haute Maurienne) et gérés soit de manière individuelle et autonome, soit par une entité de regroupement (sous la forme d'un Office de Tourisme Intercommunal comme en Haute Maurienne).

La qualité de leur service est primordiale mais parfois insuffisante. Le manque de professionnalisme est également marqué par le fait que les contrats signés dans les OT sont saisonniers et faiblement rémunérés. De plus certains de ces saisonniers ont parfois peu de connaissances du territoire et peu de temps pour être opérationnel si leurs contrats ne sont pas reconduits⁴³.

✓ **L'atout du Parc National de la Vanoise (PNV)**

Le PNV impacte autant sur l'image et les « valeurs » touristiques de la (Haute) Maurienne (et sur tout l'écosystème qui y est rattaché) que sur les processus d'équipements et d'aménagements sur les espaces internes concernés (cœur et aire d'adhésion) : c'est un marqueur touristique fort pour toute la partie Est du territoire.

⁴³ Source : « la montagne doit mieux s'adapter à la clientèle », revue Aménagement et montagne n°164

4.6. Synthèses de l'approche globale Maurienne

Du diagnostic précédent (G2A Altisens 2015) émergent de nombreuses interrogations sur le devenir de l'offre touristique de Maurienne et son adaptation à une offre dont la vitesse d'évolution varie selon les courants de consommation de la société actuelle. Les questions convergent vers un cœur de problématique qui est **la difficulté de se différencier fortement.**

Le positionnement de la Maurienne est insuffisamment établi et partagé. Ce positionnement s'il avait lieu, ne pourrait-il pas permettre par exemple, des mises en synergie des « *gros acteurs saisonniers du tourisme* » avec les « *petits professionnels permanents* » ? Sans en tirer de conclusions hâtives, l'approfondissement opérationnel des composantes communes (accueil, relation humaine, paysages et cols) sont sans doute à développer plus fortement sous la forme de problématiques-clés.

Pour autant, le territoire se distingue d'un certain nombre d'espaces concurrentiels par un positionnement d'affirmation (...) avec « le plus grand domaine cyclable du monde® », la Maurienne a compris l'intérêt d'un positionnement de « revendication » qui donne des



TOURISME – Economie & mutations

objectifs et surtout une vision. Cela permet en outre d'aboutir à une adhésion souvent plus forte des acteurs socioprofessionnels mais également une meilleure visibilité et lisibilité sur le marché.

✓ **Cette adhésion ne demande-t-elle pas encore des efforts en termes de structuration de l'offre ?**

L'analyse conduite dans tous les chapitres de ce diagnostic permet de mettre en exergue les déficits en contenu et structuration de l'offre en Maurienne, et ce d'une manière générale (et notamment en rapport avec le positionnement précédemment cité) malgré un savoir-faire, une capacité au travail et un désir de développer le territoire harmonieusement, durablement.

✓ **La Maurienne ne pâtit-elle pas de l'absence de toutes références à l'évènementiel et à l'animation ?**

Si nous excluons le « Tour de France », peu d'événements sont faits mention dans les groupes de travail en lien avec l'élaboration du SCoT, témoignant d'une faible corrélation avec les offres/valeurs. Rappelons que dans le cadre d'un positionnement, l'évènementiel peut jouer un rôle clé (c'est

le cas du Tour de France) dans la lisibilité et la visibilité de celui-ci, mais aussi dans l'objectif de développer plus fortement le séjour (là où l'animation a davantage un rôle d'occupation du séjournant et de l'excursionniste).

- ✓ **Le fait que le ski et le cyclisme soient apportés à la Maurienne sans trop d'effort de créativité, n'occultent-ils pas l'effort nécessaire d'identification d'activités «refuges» ?**

Mieux inscrire les activités de seconde ambition et faire monter en puissance les activités de plus faibles capacités d'accueil pouvant s'étaler spatialement pour accueillir plus de touristes et nourrir les gros pôles d'hébergement.

- ✓ **Une professionnalisation à plusieurs échelles à visée internationale ...**

Notamment en matière de connaissance culturelle et linguistique des clients accueillis en provenance d'autres pays ne s'inscrit-elle pas comme un fer de lance stratégique identitaire sur ce territoire transfrontalier avec l'Italie ?

- ✓ **Été/hiver : l'unité touristique de la Maurienne ne manque-t-elle pas de regard sur des maillons de**



TOURISME – Economie & mutations

développement communs (homme, services économiques et offres touristiques, infrastructures d'hébergement, transport-liaison) ?

Cela afin de permettre une chaîne solide et résistante au profit d'une clientèle diversifiée en quantité satisfaisante toute l'année.

- ✓ **L'absence de stratégie de développement d'un vrai tourisme durable n'est-elle pas une erreur stratégique eu égard à l'évolution du climat ?**

Afin d'être compétitive en matière de tourisme et de par son patrimoine naturel riche et à la découverte accessible, dans lequel peut-être inclus la découverte des circuits courts agricoles, la découverte scientifique des marques du changement climatique planétaire sur l'eau, les glaciers, les sols, la végétation, les paysages et la faune de la Maurienne : le tourisme de Maurienne ne doit-il pas nourrir son développement sur la perception de l'évolution de notre cadre naturel de vie véhiculée par l'opinion des consommateurs de tourisme de la société actuelle ?

4.7. Synthèses de l'approche globale Maurienne

A. Processus méthodologique

■ Etapes de la réflexion et enjeux

✓ Les objectifs de la démarche

- Analyser les particularités de chaque station et des espaces valléens afin d'identifier les enjeux en termes d'aménagement spécifiques à certaines stations, et les enjeux transversaux.

Ces éléments reposeront sur plusieurs paramètres :

- Pertinence marketing (clientèle ciblée, parcours et expérience client),
- Pertinence liée à une action défensive (préservation de l'attractivité),
- Pertinence liée à une action offensive (développement de l'attractivité),
- Amélioration du modèle économique de la station,
- Contribution à la diversification été
- Pertinence au regard de l'évaluation environnementale.



TOURISME – Economie & mutations

✓ Les catégories d'enjeux

Quatre catégories d'enjeux analysées station par station :

① Les enjeux de positionnement :

- Cibles de clientèles,
- Niveau de gamme,
- Avantages concurrentiels par saison et par cible

② Enjeux liés à l'hébergement :

- Capacité d'accueil et poids des lits non marchands,
- Taux de dépendance à la Résidence de Tourisme,
- Ancienneté estimée du parc marchand,
- Niveau de risque de disparition des lits marchands,
- Enjeux de compensation de la perte de lits,
- Enjeux d'adaptation à la diversification.

③ Enjeux liés à l'offre d'hiver :

- Renouvellement des Remontées Mécaniques,
- Risques sur garantie neige 2030,
- Neige de culture,
- Attractivité du Domaine Skiable

④ Enjeux sur la diversification printemps - été :

- Gamme d'hébergement, d'activités et d'équipements,
- Capacité des aménités à la diversification,
- Niveau actuel d'attractivité



B. Spécificités et enjeux par espace

■ Spécificités et enjeux liés au positionnement

STATIONS	ENJEUX DE POSITIONNEMENT					
	Clientèles prioritaires affichées	Niveau de gamme	Niches	Avantages concurrentiels		
				Hiver / neige	Printemps / été	Cibles clients
ALBIEZ MONTROND	Familles / groupes	Low cost / intermédiaire	Extrême	Snowpark / border cross / Raquettes / VTT neige	Musée Opinel / terroir / VTT / rando	Clubs enfants
AUSSOIS	Familles	Low cost / intermédiaire	Adaptée	Nordique / Big air bag / Snowscoot / Yooner / Raquettes / Bien-être	Via ferrata / Tyrolienne / spot escalade / VTT AE / rando à thème / Bien-être / sports aériens	Label familles + / Handiski
BESSANS	Individuels / familles / groupes	Low cost / intermédiaire	Sport Haut Niveau	Nordique / Biathlon / Ski Rando / Rando neige / course sur glacier	Lacs de baignade, aqualudisme / eau vive / pêche sportive / Escalade, VTT / course sur glacier / Paintball	Pôle biathlon / Pôle nordique n°1 Alpes du Nord
BONNEVAL / ARC	Familles	Intermédiaire	Extrême / Sport haut niveau	cascades de glace / ski hors piste et de randonnée / Bonneval Alpin Center / Nordique & raquettes	Bonneval Alpin Center / Escalade / Eau vive / VTT / pêche sportive	Plus beau village de France / Au pied du glacier / Site de l'Ecot / ski de printemps / station sans voiture
LA NORMA	Familles / groupes	Intermédiaire	Extrême / Sport haut niveau	Snowparks / ski nocturne / marche nordique et rando à thème / freeride	Plan d'eau baignade / Patrimoine historique, industriel et artisanal / Bien-être / marche nordique / sports aériens / Haute montagne / escalade / bike park	Station sans voiture / Clubs enfants et ados / espaces jeux enfants hiver et été / sites d'escalade et de haute montagne / Bike park
LA TOUSSUIRE	Individuels / familles / groupes	Intermédiaire / Haut de Gamme	Extrême / Sport haut niveau / Adaptée	Snowparks / Boarder cross/ Big air bag / Sports aériens / speed riding / motoneige / Marche Nordique / Raquettes / Muschers / patinoire	Cyclotourisme / VTT bike park, freeride, DH / sports aériens / Bien-être / piscine / terroir / skate park /	Pôle enfants La Ruche / Bike park / Snowparks / itinéraires hiver et été / randos à thème
LE CORBIER	Individuels / familles	Intermédiaire / Haut de Gamme	Extrême	Sports aériens / motoneige / Marche Nordique / Raquettes / randonnée / Muschers / piscine / Bien-être / Ski de randonnée / freeride / cascades de glace	Sports aériens / Marche Nordique / piscine / Bien-être / Randos à thème / Equestre / VTT / Terroir	Label familles + /
LES BOTTIÈRES	Individuels / familles	Intermédiaire	Extrême	Liaison DS La Toussuire / Station skis aux pieds / Raquettes & rando neige	Terroir / accrobranche / VTT	Piste DH VTT
LES KARELLIS	Familles / groupes	Low cost / intermédiaire		Snowpark / boarder cross / Big Air Bag / Nordique hiver / Fond / raquettes / Muscher /	Patrimoine / villages / écomusée / randos - courses d'orientation - marche nordique - segway / Escalade Mur artificiel - Parois / sports aériens / Accrobranche / Swin golf	Label familles + / station sans voiture / Baignade / tir à l'arc - arbalètes - sarbacane - / pêche
ORELLE	Individuels / familles	Intermédiaire / Haut de Gamme	Extrême / Sport haut niveau / Adaptée	Grand ski avec ValThorens / accès direct 3 Vallées / Hors-pistes / Bien-être / raquettes /	Village de caractère / 10 hameaux / Espace bien-être / Yoga / fitness / Tyrolienne 1300m / Ecomusée / Géocaching / rando à thème	Ski hors pistes / DS et hébergement adaptés PMR / Tyrolienne



TOURISME – Economie & mutations

ENJEUX DE POSITIONNEMENT						
STATIONS	Clientèles prioritaires affichées	Niveau de gamme	Niches	Avantages concurrentiels		
				Hiver / neige	Printemps / été	Cibles clients
ALBIEZ MONTROND	Familles / groupes	Low cost / intermédiaire	Extrême	Snowpark / border cross / Raquettes / VTT neige	Musée Opinel / terroir / VTT / rando	Clubs enfants
AUSSOIS	Familles	Low cost / intermédiaire	Adaptée	Nordique / Big air bag / Snowscoot / Yooneer / Raquettes / Bien-être	Via ferrata / Tyrolienne / spot escalade / VTT AE / rando à thème / Bien-être / sports aériens	Label familles + / Handiski
BESSANS	Individuels / familles / groupes	Low cost / intermédiaire	Sport Haut Niveau	Nordique / Biathlon / Ski Rando / Rando neige / course sur glacier	Lacs de baignade, aqualudisme / eau vive / pêche sportive / Escalade, VTT / course sur glacier / Paintball	Pôle biathlon / Pôle nordique n°1 Alpes du Nord
BONNEVAL / ARC	Familles	Intermédiaire	Extrême / Sport haut niveau	cascades de glace / ski hors piste et de randonnée / Bonneval Alpin Center / Nordique & raquettes	Bonneval Alpin Center / Escalade / Eau vive / VTT / pêche sportive	Plus beau village de France / Au pied du glacier / Site de l'Ecot / ski de printemps / station sans voiture
LA NORMA	Familles / groupes	Intermédiaire	Extrême / Sport haut niveau	Snowparks / ski nocturne / marche nordique et rando à thème / freeride	Plan d'eau baignade / Patrimoine historique, industriel et artisanal / Bien-être / marche nordique / sports aériens / Haute montagne / escalade / bike park	Station sans voiture / Clubs enfants et ados / espaces jeux enfants hiver et été / sites d'escalade et de haute montagne Bike park
LA TOUSSUIRE	Individuels / familles / groupes	Intermédiaire / Haut de Gamme	Extrême / Sport haut niveau / Adaptée	Snowparks / Boarder cross/ Big air bag / Sports aériens / speed riding / motoneige / Marche Nordique / Raquettes / Muschers / patinoire	Cyclotourisme / VTT bike park, freeride, DH / sports aériens / Bien-être / piscine / terroir / skate park /	Pôle enfants La Ruche / Bike park / Snowparks / itinéraires hiver et été / randos à thème
LE CORBIER	Individuels / familles	Intermédiaire / Haut de Gamme	Extrême	Sports aériens / motoneige / Marche Nordique / Raquettes / randoneige / Muschers / piscine / Bien-être / Ski de randonnée / freeride / cascades de glace	Sports aériens / Marche Nordique / piscine / Bien-être / Randos à thème / Equestre / VTT / Terroir	Label familles + /
LES BOTTIÈRES	Individuels / familles	Intermédiaire	Extrême	Liaison DS La Toussuire / Station skis aux pieds / Raquettes & rando neige	Terroir / accrobranche / VTT	Piste DH VTT
LES KARELLIS	Familles / groupes	Low cost / intermédiaire		Snowpark / boarder cross / Big Air Bag / Nordique hiver / Fond / raquettes / Muscher /	Patrimoine / villages / écomusée / randos - courses d'orientation - marche nordique - segway / Escalade Mur artificiel - Parois / sports aériens / Accrobranche / Swin golf	Label familles + / station sans voiture / Baignade / tir à l'arc - arbalètes - sarbacane - / pêche
ORELLE	Individuels / familles	Intermédiaire / Haut de Gamme	Extrême / Sport haut niveau / Adaptée	Grand ski avec ValThorens / accès direct 3 Vallées / Hors-pistes / Bien-être / raquettes /	Village de caractère / 10 hameaux / Espace bien-être / Yoga / fitness / Tyrolienne 1300m / Ecomusée / Géocatching / rando à thème	Ski hors pistes / DS et hébergement adaptés PMR / Tyrolienne



■ Spécificités et enjeux liés à l'hébergement par station et vallée

			ENJEUX HÉBERGEMENT	Poids des lits marchands	Poids des lits non marchands	Type d'hébergement majoritaire en lits	Taux de dépendance RT	Ancienneté du parc	Niveau de risque de disparition des lits marchands	Enjeux de compensation du risque de perte de lits	Enjeux d'adaptation des lits à la diversification	Types de lits prioritaires pour l'adaptation
Stations	Marchand Capacité en nb de lits	Non Marchand (2) Capacité en nb de lits										
Albiez	3 252	2 652	5 904	30,5%	69,5%	RT/VV	54,1%	Moyenne RT/VV	Moyen	Moyen	Fort	VV
Aussois	4 000	2 663	6 663	60,0%	40,0%	RT/VV	39,1%	Forte RT&VV	Faible	Faible	Fort	VV/RT
La Norma	3 422	3 562	6 984	20,0%	80,0%	RT	74,9%	Forte RT, VV, Hôtels	Fort	Fort	Fort	Meublés/Hôtels
Bessans	1 805	2 712	4 517	40,0%	60,0%	Me	16,9%	Forte Hôtels, VV, Meublés	Moyen	Moyen	Fort	Meublés/Hôtels/VV
Bonneval/Arc	718	1 693	2 411	29,8%	70,2%	Me	14,8%	Forte	Faible	Faible	Moyen	Meublés
Val d'Arves	3 543	3 632	7 175	59,3%	40,7%	RT/VV/Me	40,3%	Moyenne RT/Anciens VV/hôtels	Fort	Fort	Fort	Tous
La Toussuire	4 492	8 492	12 984	34,6%	65,4%	RT	60,9%	Moyenne Me/VV/Hôtels	Fort	Fort	Fort	Meublés/Hôtels/VV
Valfréjus	3 737	5 032	8 769	42,6%	57,4%	Me/RT	33,3%	Faible	Fort	Fort	Fort	Meublés/RT
St François Longchamp	5 941	5 992	11 933	45,9%	54,1%	RT	87,3%	Faible	Fort	Fort	Fort	Meublés/RT
Les Karellis	2 235	1 557	3 792	58,9%	41,1%	VV	0,0%	Forte Station intégrée VV&VV	Faible	Moyen	Fort	VV
Orelle	747	1 157	1 904	39,2%	60,8%	RT	83,0%	Faible Meublés	Faible	Faible	Faible	Meublés
Saint-Colomban	819	1 550	2 369	34,6%	65,4%	RT	58,7%	Forte	Moyen	Moyen	Faible	Meublés
St Jean d'Arves	2 211	2 779	4 990	44,3%	55,7%	RT	65,2%	Faible	Moyen	Moyen	Fort	Meublés/VV
Les Bottières	447	575	1 022	43,7%	56,3%	RT	90,4%	Faible Meublés	Moyen	Fort	Moyen	Meublés
St Sorlin d'Arves	5 873	3 069	8 942	65,7%	34,3%	RT	74,2%	Faible	Fort	Moyen	Moyen	VV
Valloire	10 200	7 271	17 471	58,4%	41,6%	Me/RT	35,3%	Moyenne Meublés/RT	Fort	Fort	Fort	Meublés/RT/Hôtels/VV
Valmeinier	7 681	3 874	11 555	66,5%	33,5%	RT/VV	72,7%	Faible RT&VV	Fort	Fort	Fort	Meublés/RT/Hôtels/VV
Le Corbier	1 804	10 463	12 267	14,7%	85,3%	RT	71,5%	Forte	Moyen	Fort	Moyen	Meublés/Hôtels
TOTAL STATIONS	59 520	87 702	147 222	46,9%	53,1%	RT/VV	52,4%					
TOTAL VALLÉE	23 512	57 672	81 184	13,0%	87,0%	HPA/Hôt.	1,6%					
TOTAL MAURIENNE	13 871	45 372	59 243	43,2%	56,8%	RT	50,7%					

NM < 50%	Hôt./Hôtel	RT < 30%	Ancienneté faible	Risque faible	Enjeu faible	Enjeu faible
50% < NM < 70%	RT/Res. de Tourisme	30% < RT < 50%	Ancienneté moyenne	Risque moyen	Enjeu moyen	Enjeu moyen
70% < NM	VV/Villages Vacances	50% < RT < 70%	Ancienneté forte	Risque fort	Enjeu fort	Enjeu fort
	Me/Meublés	RT > 70%				
	HPA/Camping					



■ Spécificités et enjeux liés à l'hébergement par domaine skiable

Stations	Marchand	Non Marchand (2)	Total Capacité en nb de lits	ENJEUX HÉBERGEMENT	Poids des lits marchands	Poids des lits non marchands	Type d'hébergement majoritaire en lits	Taux de dépendance RT
	Capacité en nb de lits	Capacité en nb de lits			% cap. Totale	% cap. Totale	Par ordre d'importance	% des lits marchands
LITS PAR DOMAINE SKIABLE								
St François	5 941	6 999	12 940		45,9%	54,1%	RT	87,3%
Sybelles	5 546	6 928	12 474		36,8%	63,2%	RT	68,4%
Albiez	1 825	4 165	5 990		30,5%	69,5%	RT	54,1%
Les Karellis	2 235	1 557	3 792		58,9%	41,1%	VV	0,0%
Galibier Thabor	7 381	1 145	8 526		61,6%	38,4%	RT/Une	51,3%
3 Vallées	747	1 157	1 904		39,2%	60,8%	RT	83,0%
Valfréjus	3 737	5 032	8 769		42,6%	57,4%	Me/RT	33,3%
Aussois	4 000	2 663	6 663		60,0%	40,0%	RT	39,1%
La Norma	1 342	5 356	6 698		20,0%	80,0%	RT	74,9%
Val Cenis	13 643	9 363	23 006		59,3%	40,7%	RT/VV	40,3%
Bessans	1 805	2 712	4 517		40,0%	60,0%	Me	16,9%
Bonneval/Arc	718	1 693	2 411		29,8%	70,2%	Me	14,8%

NM < 50%	Hôt. Hôtel	RT < 30%
50% < NM < 70%	RT Res. de Tourisme	30% < RT < 50%
70% < NM	VV Villages Vacances	50% < RT < 70%
	Me Meublés	RT > 70%
	HPA Camping	



✓ **Erosion des lits chauds par station et besoins de compensation**

L'analyse des risques d'érosion des lits ci-dessus a été établie à partir des données hébergement SMBT 2017 pour les capacités d'accueil et des taux d'érosion calculés par G2A et rapportés à la période du SCoT (10 ans) pour les 3 types de lits chauds (RT, HR, VV).

Ce calcul micro économique au niveau des stations fait état d'un besoin de compensation en lits chaud de ± 13 000 lits.

Stations	Meublés classés / tièdes		Rés.de tourisme / chauds			Hôtels / chauds			HPA / tièdes		VV - CV - AJ - MF / chauds			Refuges / tièdes		Ch. D'hôtes / Tièdes		TOTAL lits marchands		Besoin en compensation lits marchands chauds	
	Etab.	Lits	Etab.	Lits	Erosion	Etab.	Lits	Erosion	Etab.	Lits	Etab.	Lits	Erosion	Etab.	Lits	Etab.	Lits	Etab.	Lits	Total	% lits station
ALBIEZ MONTROND	48	259	2	987	168	-	-	-	1	60	5	422	211	3	90	1	7	56	1 825	379	21%
AUSSOIS	140	644	4	1 562	266	3	138	28	1	420	5	955	478	6	272	1	9	160	4 000	771	19%
BESSANS	170	872	2	305	52	2	101	20	2	186	1	190	95	3	146	1	5	181	1 805	167	9%
BONNEVAL / ARC	69	373	1	106	18	1	48	10	-	-	-	-	-	5	187	1	4	77	718	28	4%
LA NORMA	9	56	3	1 005	171	-	-	-	-	-	1	151	76	2	100	2	30	13	1 342	246	18%
LA TOUSSUIRE	65	438	10	2 735	465	7	452	90	1	111	5	752	376	-	-	1	4	89	4 492	931	21%
LE CORBIER	68	338	3	1 289	219	2	125	25	1	42	-	-	-	-	-	1	10	74	1 804	244	14%
LES BOTTIÈRES	7	39	2	404	69	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	4	20	447	69	15%
SAINT-COLOMBAN	3	17	2	481	82	2	73	15	1	150	2	83	42	1	15	-	-	11	819	138	17%
ST-JEAN D'ARVES	13	90	2	1 441	245	-	-	-	-	-	9	644	322	1	36	-	-	25	2 211	567	26%
ST-SORLIN-D'ARVES	51	320	9	4 359	741	4	216	43	1	108	10	723	362	3	147	-	-	9	5 873	1 146	20%
LES KARELLIS	3	16	-	-	-	-	-	-	-	-	6	2 219	1 110	-	-	-	-	9	2 235	1 110	50%
ORELLE	8	53	2	620	105	-	-	-	1	51	-	-	-	1	23	-	-	12	747	105	14%
ST-FRANÇOIS-LGCHP	10	63	15	5 189	882	5	254	51	-	-	3	334	167	2	89	1	12	32	5 941	1 100	19%
VAL CENIS	479	2 378	13	5 499	935	10	595	119	7	1 176	16	3 305	1 653	20	655	3	35	548	13 643	2 706	20%
VALFREJUS	238	1 283	4	1 246	212	6	649	130	1	240	1	200	100	4	119	-	-	245	3 737	442	12%
VALLOIRE	813	4 618	7	3 598	612	10	573	115	1	234	10	984	492	2	189	2	4	845	10 200	1 218	12%
VALMEINIER	14	135	9	5 581	949	2	205	41	-	-	6	1 419	710	10	333	1	8	42	7 681	1 699	22%
SS TOTAL STATIONS	2 208	11 992	90	36 407	6 189	54	3 429	686	18	2 778	80	12 381	6 191	63	2 401	16	132	2 448	69 520	13 065	



TOURISME – Economie & mutations

■ Spécificités et enjeux liés à l'hébergement : pyramide des âges des appartements (CEREMA)

STATIONS	Risque de disparition ou besoin en requalification (age >22 ans)		Adaptation logements à diversification		Frein au traitement des lits froids		Maîtrise foncière publique pour diversification et création lits	
	Nb lits	%	Part des studios dans apt	niveau de facilité	Part zone U bâtie en copropriété	Niveau de facilité de traitement	Part zone U et AU propriété publique	Capacité à diversifier
ALBIEZ MONTROND	2 491	56%	24%	Complexe	13%	Simple	6%	Faible
AUSSOIS	1 551	90%	31%	Difficile	13%	Simple	24%	Faible
BESSANS	1 836	74%	27%	Complexe	12%	Simple	38%	Moyenne
BONNEVAL / ARC	1 281	72%	34%	Difficile				
LA NORMA	3 966	72%	10%	Simple	60%	Difficile	98%	Bonne
LA TOUSSUIRE	6 544	64%	39%	Difficile	26%	Complexe	34%	Moyenne
LE CORBIER	7 956	79%	54%	Difficile	37%	Difficile	51%	Bonne
LES BOTTIÈRES	393	44%	39%	Difficile	12%	Simple	12%	Faible
LES KARELLIS	829	72%	5%	Simple	5%	Simple	69%	Bonne
ORELLE	140	12%	19%	Simple	24%	Complexe	40%	Bonne
SAINT-COLOMBAN	73	76%	7%	Simple				
ST-FRANÇOIS-LGCHP	4 424	49%	29%	Complexe	34%	Difficile	55%	Bonne
ST-JEAN D'ARVES	876	26%	16%	Simple	25%	Complexe	30%	Moyenne
ST-SORLIN-D'ARVES	2 469	32%	19%	Simple	29%	Complexe	11%	Faible
VALCENIS	6 996	51%	15%	Simple	31%	Difficile	34%	Moyenne
VALFREJUS	1 507	28%	36%	Difficile	11%	Simple	10%	Faible
VALLOIRE	7 265	55%	20%	Simple	31%	Difficile	18%	Faible
VALMEINIER	3 265	31%	12%	Simple	19%	Simple	20%	Faible



TOURISME – Economie & mutations

■ Spécificités et enjeux liés à la diversification printemps-été

STATIONS	ENJEUX SUR LA DIVERSIFICATION PRINTEMPS / ÉTÉ ET AUTOMNE / HIVER HORS NEIGE				
	Largeur de la gamme d'hébergement pour l'accueil estival	Diversité de l'offre d'activités printemps / été / automne	Capacité des aménités à la diversification	Niveau actuel d'attractivité	Facteurs limitants de la diversification
ALBIEZ MONTROND	Moyenne	Moyenne	Forte	Moyen	Taille de la station
AUSSOIS	Bonne	Bonne	Forte	Fort	Structures d'hébergement anciennes
BESSANS	Moyenne	Bonne	Forte	Fort	Atomisation de l'offre d'hébergement
BONNEVAL / ARC	Moyenne	Bonne	Forte	Fort	Atomisation de l'offre d'hébergement
LA NORMA	Moyenne	Bonne	Forte	Fort	Capacité d'accueil limitée. Lits non marchands très importants
LA TOUSSUIRE	Bonne	Bonne	Forte	Fort	Atomisation de l'offre d'hébergement
LE CORBIER	Faible	Moyenne	Forte	Moyen	Atomisation de l'offre d'hébergement (meublés)
LES BOTTIÈRES	Faible	Faible	Forte	Faible	Capacité d'accueil limitée. Lits non marchands très importants
LES KARELLIS	Faible	Bonne	Forte	Fort	Concentration des hébergements en VV
ORELLE	Faible	Bonne	Bonne	Fort	Capacité d'accueil limitée. Concentration sur RT et meublés



TOURISME – Economie & mutations

ENJEUX SUR LA DIVERSIFICATION PRINTEMPS / ÉTÉ ET AUTOMNE / HIVER HORS NEIGE

STATIONS	Largeur de la gamme d'hébergement pour l'accueil estival	Diversité de l'offre d'activités printemps / été / automne	Capacité des aménités à la diversification	Niveau actuel d'attractivité	Facteurs limitants de la diversification
SAINT-COLOMBAN	Faible	Faible	Forte	Fort	Capacité d'accueil limitée. Lits non marchands importants. Atomisation de l'offre
ST-FRANÇOIS-LGCHP	Faible	Bonne	Bonne	Fort	Atomisation de l'offre d'hébergement (meublés)
ST-JEAN D'ARVES	Faible	Bonne	Bonne	Fort	Manque diversité formes d'hébergement
ST-SORLIN-D'ARVES	Bonne	Bonne	Bonne	Fort	Sans
VALCENIS	Bonne	Bonne	Bonne	Fort	Parc de meublés indépendants important / villages et centre de vacances anciens
VALFREJUS	Faible	Faible	Moyenne	Faible	Station isolée / forte contraintes foncières
VALLOIRE	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Ancienneté et atomisation du parc d'hébergement
VALMEINIER	Moyenne	Bonne	Bonne	Bonne	Ancienneté et atomisation du parc d'hébergement



TOURISME – Economie & mutations

- ✓ **Quelles sont les spécificités qui facilitent la diversification ?**
- Les spécificités et enjeux liés à la diversification printemps/été ont été établis à partir du diagnostic Altisens 2015, de l'élaboration des fiches stations et d'une fiche vallées, ainsi que l'analyse de l'intégralité des offres produits proposées sur les sites web des stations (volet été). Ces spécificités qui contribuent à la diversification saisonnière des territoires de montagne peuvent se regrouper en 5 catégories :
- **L'ambiance et le cadre de vie** : ces deux composantes des aménités et de l'identité de la destination sont deux facteurs d'attractivité majeurs. Elles reposent principalement sur l'ambiance des villages et des hameaux et la qualité et la diversité des paysages. Le cadre de vie est plus déterminant dans l'attractivité en été qu'en hiver.
- **Le niveau d'équipements pour les loisirs** : les loisirs concernés sont à la fois indoor et outdoor, et adaptés aux différentes pratiques (enfants, ados, adultes, groupes, familles). La tendance est au ludisme, au récréatif et à la convivialité. Néanmoins la baignade et l'accès à l'eau restent le principal facteur d'attractivité en été.
- **La qualité et la diversité des patrimoines** : si le patrimoine naturel est le facteur d'attraction déterminant du choix de la montagne l'été, les patrimoines architectural, urbain, historique, socio-économique (terroirs et pastoralisme, industriel spécifique, artisanat) et culturel (musées, espaces d'interprétation...) sont des éléments significatifs d'agrément des séjours.
- **L'aménagement de l'espace pour les sports de montagne et de nature** : l'accès aux sports de nature et de montagne, l'aménagement des sites de pratique, la capacité à encadrer les pratiques débutantes ou de groupes, le développement des services aux pratiquants sont des éléments distinctifs des destinations. Ils portent à la fois sur les pratiques itinérantes (itinérances pédestre, équestre, cycliste et VTT), et les pratiques de sites (pêche sportive, sports aérien, eau vive, escalade...).
- **La gamme d'hébergement adaptée à une fréquentation estivale** : contrairement à l'hiver, la décision d'achat sur une destination de montagne été ne repose pas sur la pratique d'une activité unique (activités de neige), mais sur une expérience de séjour (la rencontre du territoire). L'hébergement n'est donc pas simplement une offre de service, mais le facteur déclenchant du souhait de l'expérience à vivre. Plus les

hébergements sont « banalisés » (petites surfaces, espaces à vivre limités, terrasses, balcons ou jardins absents, ensembles collectifs de grande taille, manque de caractère, équipements de loisirs réduits), moins l'attraction estivale est forte.

✓ **Distinguer les enjeux de diversification des stations et des vallées**

Le diagnostic de 2015 montre que l'essentiel de l'offre d'équipement et d'hébergement qui facilite la diversification est localisé en altitude, sur les communes-supports des stations.

Toutefois, ces spécificités ne sont pas exclusives du processus de diversification. Une distinction est donc à faire entre les enjeux sur les stations et ceux des vallées afin d'implémenter une complémentarité dans le développement de la saison été sur l'ensemble de la Maurienne.

Cette complémentarité est d'autant plus importante que la fréquentation estivale des stations est en constante diminution ces dernières années.



TOURISME – Economie & mutations

↳ **Diversification printemps/été des stations d'altitude**

Les enjeux de diversification printemps/été des stations ont été partiellement abordés dans l'approche par le positionnement et l'hébergement sur les fiches stations.

La structuration et les caractéristiques de l'hébergement marchand dans les différentes stations contraind de façon plus ou moins importante les possibilités d'accueil des clientèles estivales. Plus la capacité d'accueil est centrée sur les meublés en collectifs, les résidences de tourisme anciennes ou les grands ensembles immobiliers, et plus le taux de dépendance à une seule forme d'hébergement marchand est élevé, moins la diversification est aisée. 8 stations (Le Corbier, Les Bottières, les Karellis, Orelle, St-Colomban, St-François, St-Jean d'Arves et Val Fréjus), présentent une gamme d'hébergement peu adaptée pour l'accueil des clientèles estivales.

Les enjeux afférents sont donc de **développer une gamme d'hébergement compatible avec la fréquentation estivale** pour relancer l'attractivité de ces stations, par ailleurs richement dotées en équipements de loisirs, et sur lesquelles les sports de nature et de montagne sont diversifiés et faciles d'accès.

Le niveau d'équipement pour les loisirs et la diversité de ceux-ci est un avantage concurrentiel réel des stations de

la Maurienne. Néanmoins **l'accès à l'eau, à la baignade est inégalement réparti entre les stations**. Certaines disposent d'équipements aquatiques / aqualudiques collectifs, d'autres des plans d'eau aménagés, et certaines offrent un accès à l'eau uniquement sur quelques hébergements (résidences de tourisme, villages de vacances ou hôtels). 11 stations sur 18 disposent d'un équipement public pour la baignade : 7 piscines majoritairement découvertes (Aussois, Le Corbier, Les Karellis, St-François, Val Cenis, Valloire et Valmeinier), 4 petits plans d'eau aménagés (Albiez, Bessans, La Norma et St-Sorlin d'Arves).

Les enjeux relatifs à la baignade sont donc significatifs pour les 7 autres stations. Une approche mutualisée avec les vallées est indispensable pour permettre un accès à l'eau loisirs sur l'ensemble de la Maurienne en saison estivale.

D'une façon générale, le cadre de vie des stations de la Maurienne est plutôt favorable à l'accueil des clientèles estivales, notamment car la taille des stations et leur intégration à leur environnement est globalement en leur faveur. Il convient toutefois de distinguer :

- Les stations dont le développement s'est effectué à partir de villages et hameaux traditionnels à l'architecture vernaculaire, disposant d'une centralité historique qui confère à la station une dimension authentique favorable au séjour estival ;



TOURISME – Economie & mutations

- De celles plus intégrées pour lesquelles le cadre de vie en été contraste avec la qualité de leur environnement : absence d'architecture authentique, pas de centralité (place d'église ou marché par ex.), prédominance d'ensembles immobiliers au caractère très « urbain » (collectifs de grande capacité, forte densité). Pour ces dernières le cadre de vie est peu en accord avec l'image et la promesse client véhiculée. 7 stations sont particulièrement concernées par cette position : Le Corbier, Les Karellis, La Norma, La Toussuire, St-François Longchamp, Valfréjus et Valmeinier.

Pour ces stations, qui par ailleurs sont concernées par la problématique des lits froids et la nécessité de restructuration des villages de vacances, la revalorisation du cadre de vie par des aménagements urbains et la création de centralités s'avère une nécessité pour renforcer l'attractivité sur les saisons printemps-été.

↳ Diversification printemps/été des vallées

L'offre permettant la diversification été dans les vallées est complémentaire à celle des stations en altitude.

Même si **l'ambiance et le cadre de vie sont contrastées sur les communes hors stations**, certaines disposent d'une attractivité liée à la présence de l'eau (plans d'eau loisirs), ou au caractère pastoral, qui justifie une fréquentation de villégiature estivale. D'ailleurs, le poids des résidences secondaires y est particulièrement élevé. Les communes riveraines de l'Arc en aval de Modane, quant à elles, présentent un caractère industriel ou post industriel marqué, qui, ajouté à la présence des axes de communication (routier et ferroviaire) limite de fait leur attractivité sur le séjour de villégiature.

Le niveau d'équipement pour les loisirs est relativement modeste dans les communes hors station, corrélativement à la faible capacité d'accueil en lits marchands. Toutefois, plusieurs types d'équipements à usage mixte (résidents et touristes) permettent un accueil différencié des clientèles estivales :

- Equipements aquatiques et aqualudiques (St-Jean de Maurienne & Modane),
- Spas, bien-être et fitness,



TOURISME – Economie & mutations

- Parcours acrobatiques en hauteur (St-Jean de Maurienne),
- Plans d'eau pour les loisirs et la baignade (Villargondran, St-Alban des Hurtières & St-Rémy de Maurienne)

Ces équipements constituent des compléments évidents aux offres de séjours en station, mais ne disposent pas d'une capacité d'accueil et d'une attractivité suffisante pour générer significativement des séjours en vallée.

L'enjeu principal sur les équipements pour les loisirs est donc, de leur permettre dans la mesure du possible de développer leur capacité d'accueil et leur offre de service permettant l'optimisation de la mutualisation avec les stations les plus proches.

L'avantage concurrentiel printemps-été des communes de la Maurienne hors stations repose sur la diversité, et l'importance de ses patrimoines : 10 sites majeurs de fortifications (classement en Pays d'Art et d'Histoire), plus de 20 lieux de visite (musées, écomusées, sites historiques et industriels). Un patrimoine religieux très important en lien avec l'art Baroque.

Toutefois, 10 lieux de visite enregistrent une fréquentation supérieure à 2000 visiteurs, et 2 seulement supérieure à 10000 (Opinel et musée du costume).

Les enjeux relatifs à la baignade sont donc significatifs pour



les 7 autres stations. Une approche mutualisée avec les vallées est indispensable pour permettre un accès à l'eau loisirs sur l'ensemble de la Maurienne en saison estivale.

L'enjeu principal sur les équipements pour les loisirs est donc, de leur permettre dans la mesure du possible de développer leur capacité d'accueil et leur offre de service permettant l'optimisation de la mutualisation avec les stations les plus proches.

L'avantage concurrentiel printemps-été des communes de la Maurienne hors stations repose sur la diversité, et l'importance de ses patrimoines : 10 sites majeurs de fortifications (classement en Pays d'Art et d'Histoire), plus de 20 lieux de visite (musées, écomusées, sites historiques et industriels). Un patrimoine religieux très important en lien avec l'art Baroque.

Toutefois, 10 lieux de visite enregistrent une fréquentation supérieure à 2 000 visiteurs, et 2 seulement supérieure à 10 000 (Opinel et musée du costume).

La plupart des fortifications et des sites religieux sont visitables gratuitement, sauf lors de visites guidées pour certains sites. L'impact économique de la fréquentation du patrimoine de la Maurienne est donc marginal dans l'économie globale du territoire.



TOURISME – Economie & mutations

Finalement, même s'il est conséquent par rapport à d'autres destinations de montagne, il ne contribue guère ni à l'attractivité ni à la diversification (diminution du nombre de nuitées en été).

L'enjeu sur le patrimoine repose sur le développement d'une offre marchande performante et suffisamment attractive pour les clientèles en séjour, mais aussi pour les excursionnistes (individuels ou en groupes). A l'évidence, ce sont les fortifications qui présentent le potentiel le plus importants, et notamment Les forts de l'Esseillon et ceux autour du Mont-Cenis (Forts de Ronce et de Variselle).

En complément des aménagements et équipements pour la pratique du VTT et du VAE dans les stations (10 bike-parks, 70 itinéraires spécifiques, 200 VAE et près de 50 points de location et de maintenance), le territoire de la Maurienne dispose du plus grand domaine cyclable du Monde (11 cols mythiques, 60 itinéraires pour le cyclisme sur route, 50 prestataires adhérents à la charte Qualité Cyclo Maurienne, des partenariats de longue date avec la FFC). Haut lieu de la pratique de haut niveau professionnelle (Tour de France, Tour de l'Avenir, Tour de Savoie, stages des équipes de France ou professionnelles) et amateur (La Haute Route des Alpes est une épreuve cyclo sportive de 7 jours pour amateurs dont plusieurs étapes de déroulent en Maurienne,



comme la Maurienne Galibier ou la Trilogie de Maurienne), la Maurienne et ses vallées concentrent une très forte fréquentation de cyclistes. Néanmoins, la connaissance quantitative et qualitative de cette clientèle spécifique est limitée. La charte de qualité Cyclo Maurienne a toutefois permis de recenser les acteurs économiques qui accueillent ces clients particuliers, et d'établir un cahier des charges de l'accueil en fonction des activités ou services (hébergement, restauration, location et réparation, accompagnement, transport et bien-être). En termes d'animation, le territoire propose des journées « montées réservées » (9 dates estivales avec une circulation 100% vélo).

En termes d'aménagement et d'équipement, les enjeux sur le cyclisme sont de plusieurs ordres :

- Garantir l'ouverture et la maintenance de l'enrobé sur les routes les plus prisées,
- Développer les services aux cyclistes sur des lieux stratégiques
- Garantir la logistique des événements en fonction de la programmation

La capacité d'accueil de la Maurienne en lits marchands hors stations est de près de 3 000 lits (pour 39 communes), soit moins de 5% des lits marchands en stations. Le nombre



TOURISME – Economie & mutations

de lits non marchands (résidences secondaires) s'élève à 17 140 lits, soit 86% de la capacité d'accueil totale (54% dans les stations)

Toutes les formes d'hébergement marchand sont représentées. L'hôtellerie de Plein air représente 40% des lits marchands, l'hôtellerie 26%, les RT 19% et les meublés déclarés et chambres d'hôtes 9%.

7 communes seulement disposent de plus de 100 lits. C'est la commune de St-Martin sur la Chambre qui dispose de la plus importante capacité d'accueil grâce à 2 campings (dont un caravaneige), et à sa localisation sur la route du col de la Madeleine et de la station de St-François Longchamp. Tous les établissements sont de petite taille, et présentent donc des niveaux de rentabilité qui ne leur permet pas ou peu d'investissements pour une montée en gamme. Seul le B&B de Ste-Marie de Cuines dispose de plus de 60 chambres, alors que la taille moyenne des hôtels de la vallée est de 20 chambres.

Globalement, **le niveau de confort et l'attractivité des hébergements marchands sont limités.** Sur les 13 hôtels (répartis sur 4 communes de fond de vallée), 6 sont non classés (et donc non touristiques), 98 chambres sont



classées 3*** et 96 en 2**. La vallée dispose donc en tout et pour tout de 194 chambres classées, essentiellement pour une clientèle affaires ou professionnelle, ou une clientèle touristique de passage au printemps et en été. La plupart des établissements sont localisés en milieu urbain, avec un cadre de vie plutôt « ordinaire », qui ne favorise pas le séjour de villégiature.

L'hôtellerie de plein air de la vallée se limite à 5 établissements de petite taille (le plus grand est le camping des Lacs de St-Rémy, disposant de 100 emplacements). Les campings sont peu adaptés aux séjours de villégiature (très peu de résidences mobiles de loisirs ou de HLL), la gestion publique est majoritaire.

Les enjeux sur l'hébergement en vallée sont donc liés :



TOURISME – Economie & mutations

- Au risque de sortie du marché d'une part importante des lits hôteliers (130 à très court terme), 70 à moyen terme, soit 36% de la capacité d'accueil hôtelière.
- A une montée en gamme pour favoriser la villégiature, et capter la clientèle « affaires » qui se détourne de la plupart des établissements (taux d'occupation faibles).
- Au développement d'une offre d'hébergement de plein air adaptée aux nouvelles attentes de la clientèle (type PRL hôtelier, écolodges).
- A une mutualisation dans la gestion des petits campings publics pour leur permettre soit de se restructurer à destination des camping-cars, soit de se mettre à niveau.



5. COMMERCE EN MAURIENNE⁴⁴

5.1. Un marché potentiel de consommation de 439 millions d'euros

Rappel :

Le marché potentiel est **le marché théorique** auquel pourrait prétendre un nouveau produit ou un nouveau service. Le marché potentiel peut être exprimé en valeur ou volume.

- Vu coté demande, le marché potentiel peut être également défini comme étant un ensemble d'individus (consommateurs réels et/ou potentiels) susceptibles de consommer un produit dans une zone géographique donnée. Un marché potentiel est déterminé au terme d'une étude de marché.
- Le marché potentiel est une manière d'illustrer la **dynamique** du marché
- Les dépenses commerciales au sens strict sont : Alimentaire + Equipement de la personne + Equipement de la maison + Hygiène santé beauté + Culture loisirs + Tabac
- Les dépenses totales incluent cycles-automobiles + café-restaurant

⁴⁴ ce chapitre s'appuie pour l'essentiel sur le « Diagnostic du système commercial, artisanal et industriel du Pays de Maurienne _ Analyse

La Maurienne est considérée comme le quatrième territoire commercial de la Savoie.

Le marché théorique, pour les dépenses des habitants du territoire du Pays de Maurienne, s'établit à (novembre 2015)

- 240 M€ pour les dépenses testées dans le cadre de l'observatoire,

- **317 M€** pour toutes les dépenses commercialisables au sens strict (alimentaire, équipements de la personne et de la maison, Hygiène et beauté, culture et loisirs, tabac).

- **439 M€** en incluant les dépenses automobiles et de restauration

S'y ajoute le marché théorique touristique, très dépendant de la capacité des établissements à activer la dépense des personnes présentes sur le territoire.

En 2015, l'apport de **l'économie touristique** serait de l'ordre de **55M€** pour les dépenses commerciales les plus usuelles (hors restauration, location, hébergement, services), venant compenser le montant des **évasions sur les commerces «courants» évalué à 52M€.**

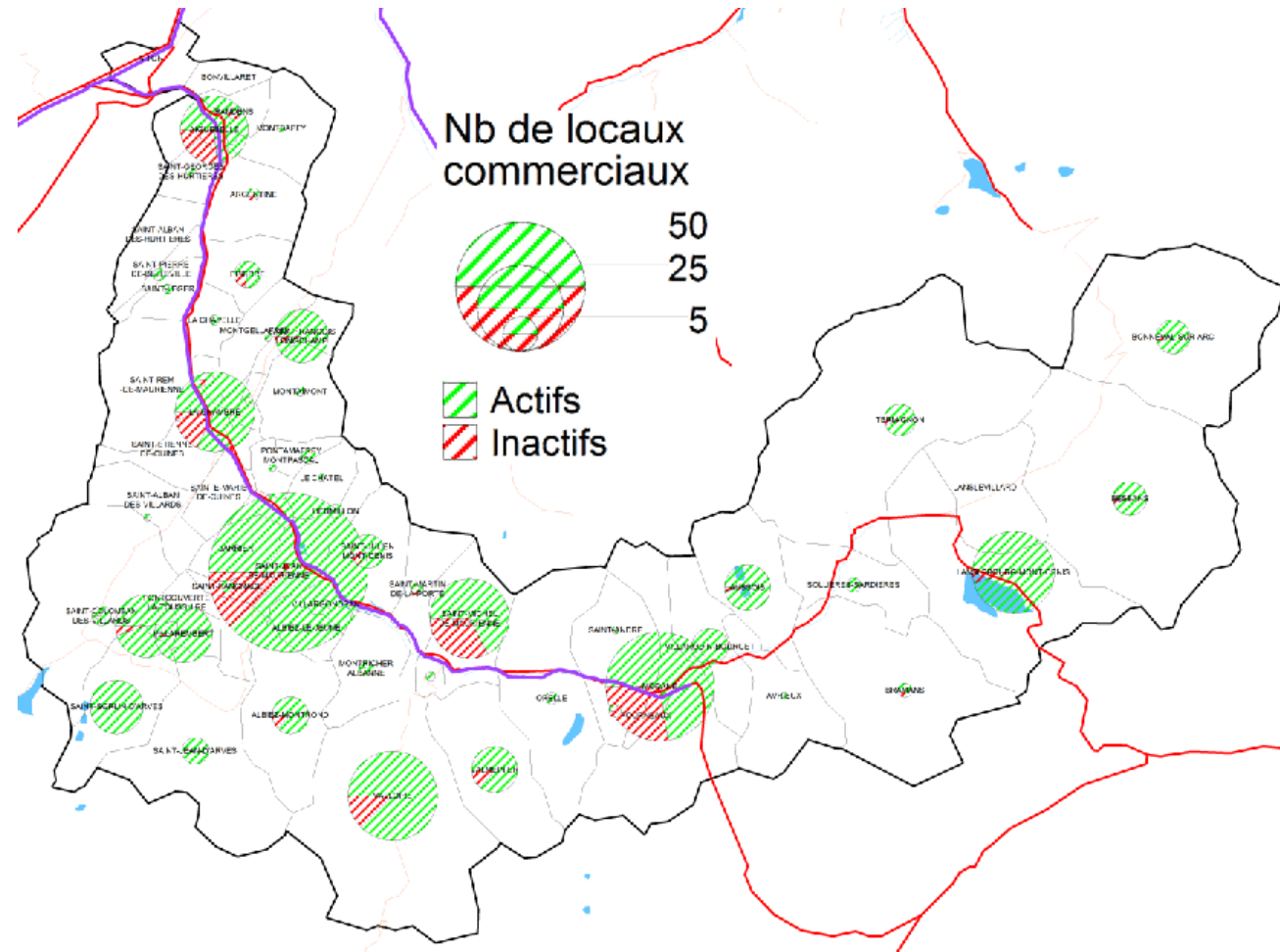
critique », Pivadis 2015. Ce document a été élaboré comme **contribution** pour le diagnostic Scot.



5.2. Des dynamiques commerciales en évolution

Le territoire montre une **forte densité commerciale** avec environ 1.450 locaux commerciaux en 2015, pour un peu moins de 1.200 établissements actifs (source *Pivadis, 2015*).

L'offre est diversifiée et répond à l'essentiel des besoins courants. Seulement en saison touristique pour les stations qui subissent des fermetures massives dès la fin des fortes affluences touristiques.

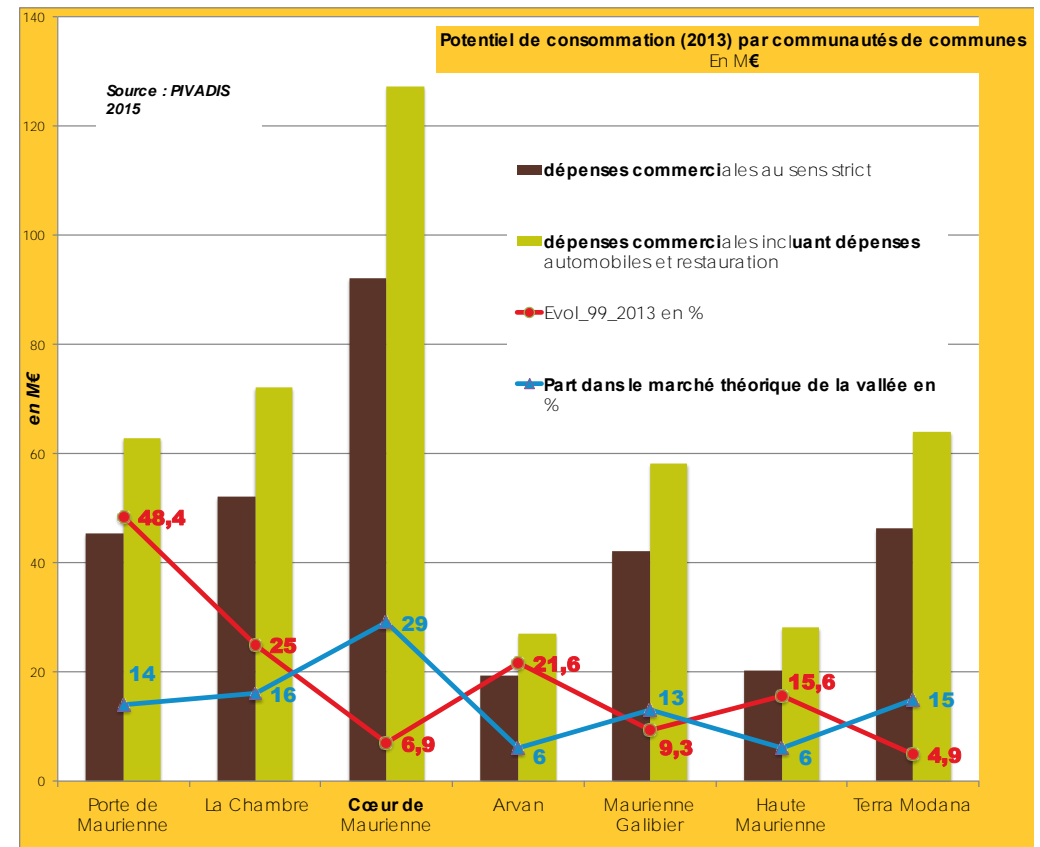




COMMERCE - Economie & mutations

L'évolution du potentiel de consommation par communautés de communes (cf graphe précédent) et/ou la densité commerciale (nombre de locaux) soulignent **des dynamiques en cours nouvelles et rapides sur la vallée qui interrogent le fonctionnement territorial actuel :**

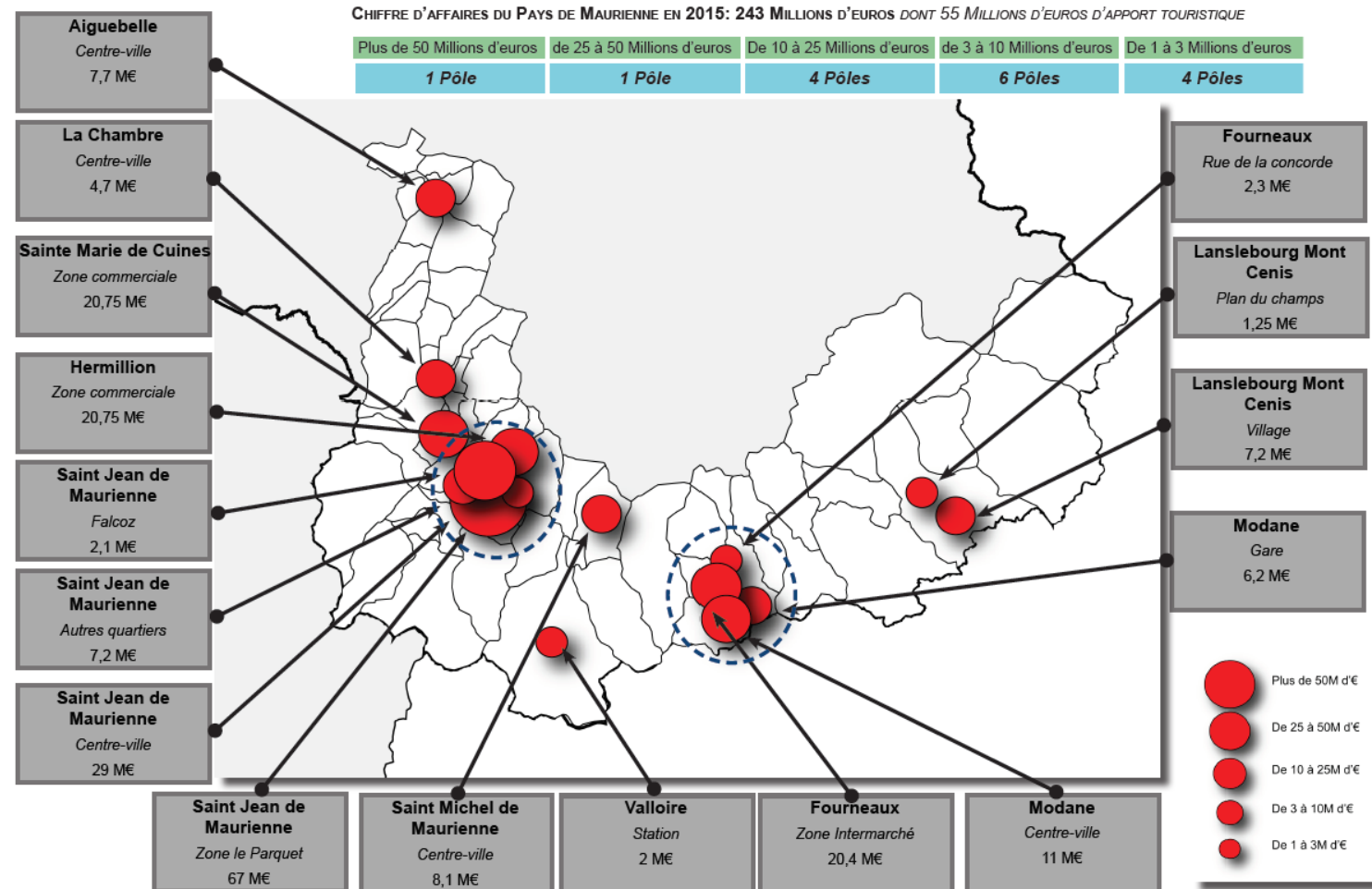
- La densité commerciale élevée est fortement liée à l'impact touristique dans les stations. Pour exemple plus de 10% des commerces actifs de l'ensemble du territoire se situe sur la seule station de Valloire. On note ainsi **une dynamique inversée entre les pôles urbains de fond de vallée, à la baisse, et l'offre des stations, fortement à la hausse en nombre d'établissements.**
-
- Par ailleurs si le potentiel de consommation est en valeur fortement présent sur Cœur de Maurienne, autour de St Jean de Maurienne, ou sur Terra Modana, avec Modane, l'analyse des données (source Pivadis/2015) montrent une distorsion de plus en plus forte entre courbes d'évolution 1999/2013 et part de marché théorique en 2013. Les secteurs de Porte de Maurienne, de La Chambre ainsi que les stations ont une croissance bien supérieure à leur part théorique alors que dans le même temps, les pôles de St Jean, Modane, St Michel voient ces courbes s'inverser.





5.1. Une armature commerciale plutôt multipolaire avec un rôle important de proximité

La carte ci-contre a été réalisée par PIVADIS (2015) à partir de la modélisation des comportements d'achats des habitants, complétée d'enquêtes auprès des entreprises. Elle implique potentiellement une sous-évaluation du chiffre d'affaires des pôles de station.





COMMERCE - Economie & mutations

La majorité des grandes et moyennes surfaces, toute activité confondue, se concentre, sans surprise, sur Saint Jean de Maurienne, pôle urbain le plus dense en habitants de la vallée.

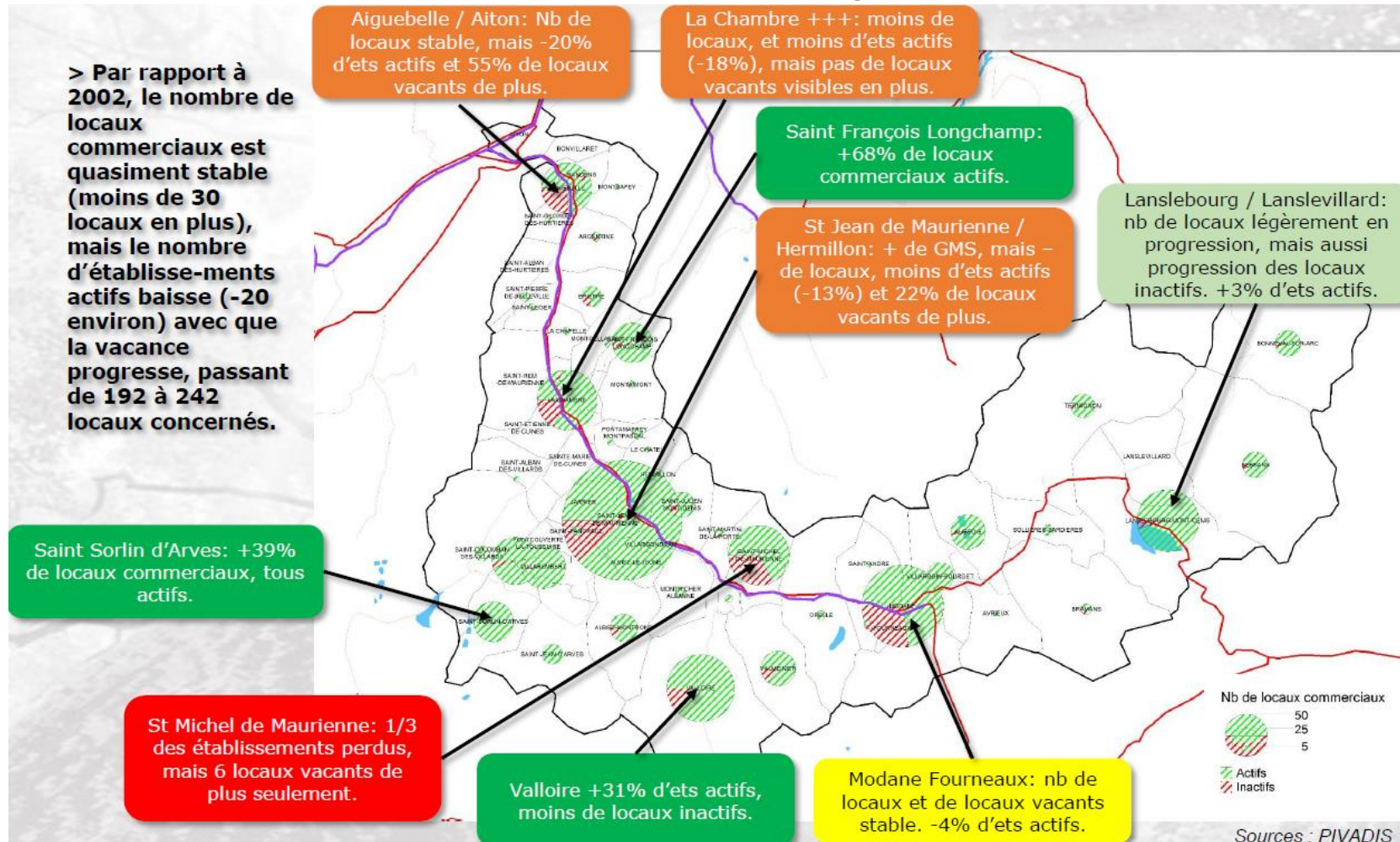
La **localisation** des grandes et moyennes surfaces, notamment alimentaires, joue de manière très forte sur la génération des chiffres d'affaires :

- La zone du Parquet à Saint Jean de Maurienne ressort naturellement comme le premier générateur de chiffre d'affaires commercial du territoire, loin devant le centre-ville de Saint Jean de Maurienne ;
- La localisation des supermarchés explique les chiffres d'affaires générés sur Sainte Marie de Cuines (3ème CA en valeur) et Fourneaux, très au-dessus du centre de Modane par exemple.

La carte souligne également un **maillage multipolaire** du commerce autour de bassins d'habitats et de fréquentation touristique, stations comprises, de la vallée. Elle rappelle l'importance des **fonctions commerciales** et de leur **organisation** sur un territoire notamment en termes d'accessibilité des services pour son attractivité, son équilibre, son développement.



5.2. Une problématique cruciale de « dévitalisation » en centres bourgs





Si le taux de vacance des locaux commerciaux est en moyenne de 17%, chiffre supérieur à la moyenne nationale (environ 12%), il touche essentiellement les pôles de fond de vallée.

C'est le cas en particulier de **Saint Michel de Maurienne**, avec 47% de locaux inactifs, mais de manière ancienne, à tel point que la plupart des locaux concernés ne sont pas aujourd'hui recommercialisables, car situés en dehors du cœur marchand actuel, à l'Est.

Aiguebelle est également fortement touché, avec plus de 40%, **Modane** est à près de 29% et en valeur, Saint Jean de Maurienne est également concerné (16% de vacance pour 44 locaux concernés).

Par rapport à 2002, le **nombre de locaux commerciaux est quasiment stable** (moins de 30 locaux en plus) mais le **nombre d'établissements actifs baisse** (-20 environ) **alors que la vacance progresse**, passant de 192 à 242 locaux concernés. Néanmoins, les établissements commerciaux restent fragiles dans les deux cas, avec des **niveaux d'activité limités** et beaucoup d'établissements pour peu d'emplois salariés.

Zoom
Ateliers
participatifs

« Centres bourgs du fond de vallée peu attractifs »

« Activité commerciale fragile malgré le tourisme »

« Fond de vallée peu attractif en matière de commerce »

....

Ateliers participatifs réalisés dans le cadre du diagnostic SCOT⁴⁵

Le manque d'attractivité des centres bourgs, leur dégradation, la perte de commerces en centre-ville, le manque de diversité de l'offre commerciale, notamment en habillement, en équipements autre que « sport » ou « nature » ont été souligné de manière systématique comme une **menace forte pour la Maurienne** lors des trois ateliers participatifs de janvier (2016) organisés par le Syndicat Pays Maurienne. Le déséquilibre entre les périphéries (implantation de surfaces commerciales) et les centres-bourg qui se vident se renforce et s'accroît par une forte linéarité des espaces marchands le long des voies de circulation, engendrant consommation foncière importante,

⁴⁵ trois ateliers participatifs ont été organisés par le Syndicat Pays Maurienne pour enrichir le diagnostic en cours les 20, 21 et 25 janvier 2016. Ils ont réuni plus de 120 personnes. L'ensemble des travaux et une synthèse sont accessibles sur le site du Pays Maurienne.



COMMERCE - Economie & mutations

problématiques d'accessibilité, dégradation des paysages, coupure entre centre et périphérie...

Lors des entretiens effectués auprès de chaque communauté de communes de la Maurienne, les élus ont mis en priorité numéro une la question de la **réhabilitation globale des centres bourgs**, qui pose la question du dynamisme commercial. Des opérations de requalification ont été lancées sur plusieurs pôles.



Modane.

Pour autant, même si les chiffres ne l'illustrent pas, l'Union commerciale de Modane-Fourneaux est soulignée comme très dynamique et porteuse d'une démarche d'animation qui devrait s'étendre sur St Michel.

Cette évolution renvoie à la **stratégie commerciale et les politiques d'urbanisme soutenues par les communes et les intercommunalités** qui aujourd'hui nécessitent une approche globale intégrant modes de déplacements, accessibilité, liaisons centre-ville-pôle périphérique, qualité environnementale (dont intégration paysagère), lieux de vie, etc.

Les surfaces de grande distribution alimentaire (> 300 m²) qui totalisent 80% des parts de marché ont augmenté de 6 500 m² en 10 ans mais n'ont créé que 15 emplois (source CCI Savoie/ 2012). A l'inverse, le petit commerce alimentaire qui totalise moins de 20% de parts de marché a créé 8 emplois sur la même période.

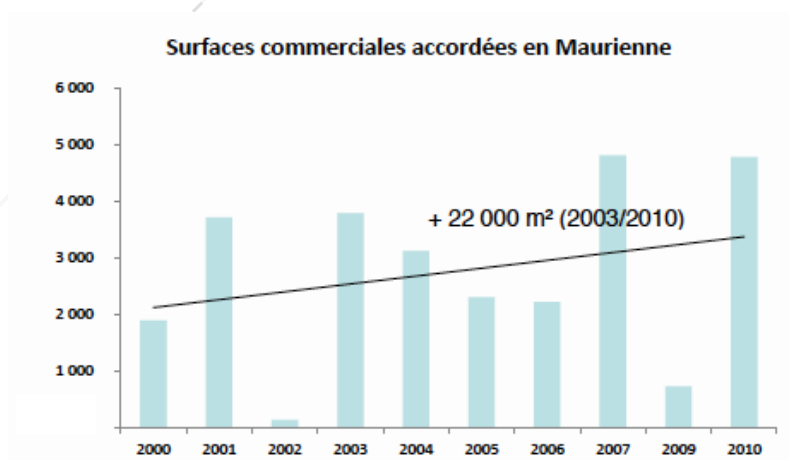
Dans le même document⁴⁶, la CCI Savoie rappelle les orientations stratégiques prises dans la Charte de 2003 tout en mettant en évidence qu'elles n'ont été que partiellement atteints donc très peu respectés.

Pour exemple : l'objectif de croissance proposé sur la période de la Charte et à l'échelle de la Maurienne était d'environ 6 à

⁴⁶ Etude, aménagement commercial en Maurienne, évolutions et enjeux, 2012.



7.000 m² de surfaces de vente supplémentaires sur 5 ans dans le cadre des CDEC (soit 10 à 13 000 m² à l'horizon 2011) afin de maintenir la dynamique d'ensemble.



Source : Etude, aménagement commercial en Maurienne, évolutions et enjeux , 2012

Dans les faits, les CDEC puis les CDAC (commission d'urbanisme commercial) **en ont accordé plus du double**. La principale distorsion concerne le **secteur alimentaire** qui enregistre une augmentation de plus de 5 000 m² soit 3 fois plus que prévu.

5.3. Une saisonnalité fragilisante

Les stations représentent désormais plus de la moitié du nombre de locaux commerciaux en Maurienne. Pour autant, la saisonnalité touristique en Maurienne qui est essentiellement hivernal fragilise le fonctionnement commercial et l'accès aux services pour les populations permanentes. Les ateliers participatifs de janvier 2016 ont souligné comme prioritaire l'accès aux commerces et aux services sur toute l'année pour les habitants comme pour les touristes. C'est un enjeu fort d'équité territoriale.

Zoom
Ateliers
participatifs

Concilier forte saisonnalité, besoins des habitants à l'année et accueil des touristes en toute saison

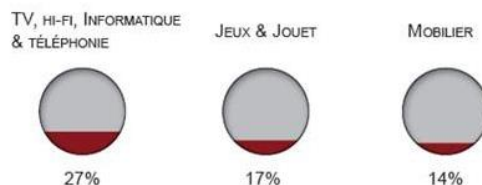
Maillage insuffisant qui interroge l'organisation territoriale actuelle. Mutualisation à structurer, à d'autres échelles, en lien avec les dynamiques démographiques et le vieillissement global.



5.4. Un bassin de vie commerciale relativement autonome, une évasion commerciale peu compressible

- Le taux d'évasion moyen (dépenses réalisées par les habitants du territoire en dehors des commerces du territoire) ressort à 22% soit 54 M€ dont 9% en alimentaire. En 2002, la proportion était quasiment identique, alors que l'offre de grandes surfaces était moins développée : 24% (9% en alimentaire).
- 35 % des dépenses des ménages sont effectuées en dehors du territoire
- une bonne rétention des dépenses alimentaires (91%) avec une évasion davantage liée aux consommations sur les lieux d'emploi ou de domicile-travail, proche de l'incompressible.

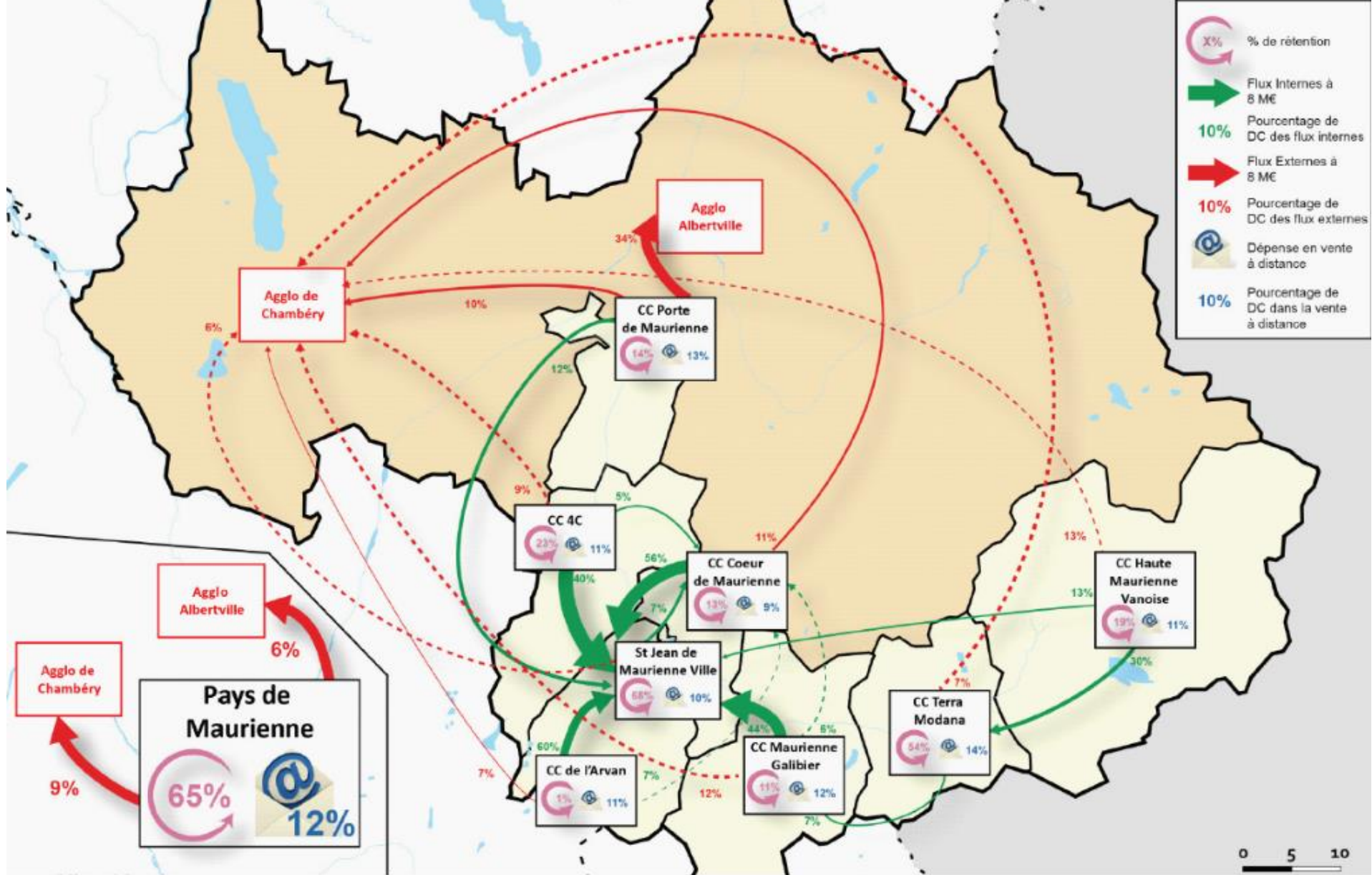
Le poids de la VAD (5% d'emprise du numérique en 2015, 5,4% de la VPC/VAD en 2002) est important mais est un phénomène ancien en Maurienne.



Le développement des surfaces commerciales a donc simplement permis de maintenir le niveau de dépenses sur le territoire, **tout en ne permettant pas à Saint Jean de Maurienne de devenir le pôle de référence pour l'ensemble des habitants de la Vallée.**

TAUX D'ÉVASION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ :			
	RÉTENTION	ÉVASION	MONTANT EVASION
ALIMENTAIRE	91%	9%	10 M€
NON ALIMENTAIRE	65%	35%	42 M€
EQT. PERSONNE	54%	46%	14 M€
EQT. MAISON	67%	33%	11 M€
CULTURE & LOISIRS	67%	33%	13M €
HYGIÈNE BEAUTÉ OPTIQUE	76%	15%	4M €

Sources : CCI Savoie, sur base étude AID Observatoire 2015



Spatialement, l'observation des comportements fait bien ressortir trois «bassins» principaux de consommation, aux comportements très différenciés.

L'évasion est en fait peu compressible car l'analyse par bassins et en valeur **souligne des marges de manœuvre limitées pour l'implantation de surfaces supplémentaires.**

5.5. Synthèse et enjeux / commerce

- Une offre commerciale large et diversifiée qui satisfait les besoins courants.
- Une évasion commerciale peu compressible compensée par les apports touristiques.
- Une forte évolution de la densité commerciale dans les stations en lien avec le développement du tourisme. Ce développement reste fragile car très lié à la saisonnalité, avec des emplois souvent précaires et il ne permet pas d'assurer une offre de proximité sur l'ensemble de l'année.
- Des besoins accrus sur Porte de Maurienne et La Chambre.
- Une problématique cruciale de dévitalisation des centres, avec une vacance importante des locaux en centres bourgs.
- Un fonctionnement plutôt multipolaire, véritable appui pour une offre de commerce et de services de proximité.
- Un déséquilibre entre les périphéries/centres urbains qui interpelle les complémentarités à soutenir entre offre centrale et offre de périphérie.

Peu d'enjeux de renforcement quantitatif, mais des enjeux qualitatifs et d'organisation spatiale de l'offre :

- Polarisation du commerce avec une logique de desserte de proximité.
-
- Maintien de l'offre au cœur des centralités urbaines et recherche de complémentarité avec les pôles commerciaux.
-
- Animation commerciale et logique de coopération et mise en réseau des professionnels.
-
- Consommation foncière, intégration environnementale, accessibilité, ...
-



6. OFFRE FONCIERE ECONOMIQUE EN MAURIENNE

Cette partie s'appuie sur les données brutes de l'Observatoire des ZAE de la DDT73 (fichier intégrant l'ensemble des zones identifiées), des fiches établies avec ortho-photo pour les principales zones transmises par la DDT73, ainsi que les différentes études thématiques, tableaux de bord de la CCI73.

Ces données ont été ajustées suite aux remarques formulées par des élus lors des trois commissions territoriales d'Avril 2016 (présentation du diagnostic devant l'ensemble des élus de la Maurienne sur trois secteurs de la vallée).

6.1. Une politique économique départementale structurante

L'élaboration d'un schéma foncier départemental des zones d'activités a été lancée début 2015. Ce schéma s'appuie sur une politique d'aménagement économique du Département de la Savoie depuis plus de 20 ans, qui distingue les Zones d'Activités « Pôles d'équilibre » (PE) des Pôles d'équilibre complémentaires aux Pôles d'équilibre (PTE). Il est en lien avec l'observatoire des Zones d'Activités en Savoie.

Sur le territoire le Département a labellisé :

- **2 zones d'activités «Pôle d'équilibre»** (zones d'activité économique d'intérêt départemental): « Pré de Pâques » et « Pré de la garde »,

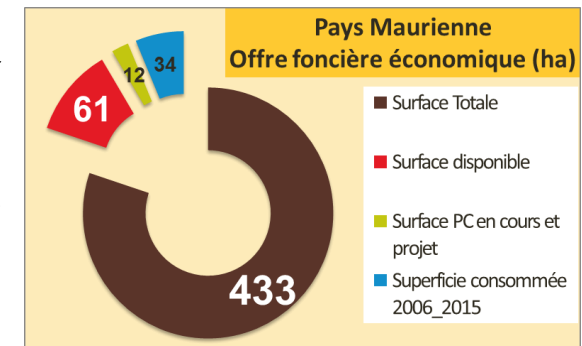
- **2 zones d'activités « Pôle territorial économique »**: « les Œillettes » et « François Horteur ».

Dans le cadre de la démarche SCoT en cohérence avec la stratégie départementale, il s'agira de proposer une **hiérarchisation interne** à la Maurienne.

6.2. Une offre foncière et immobilière jugée suffisante mais très disparate et encore insuffisamment organisée de manière stratégique

La Maurienne dispose d'une offre économique foncière, immobilière **jugée suffisante** pour faire face **quantitativement** aux besoins des entreprises.

Cette offre s'élève pour l'ensemble de la Maurienne à plus de **433 ha** en 2015 dont **66** hectares de disponible





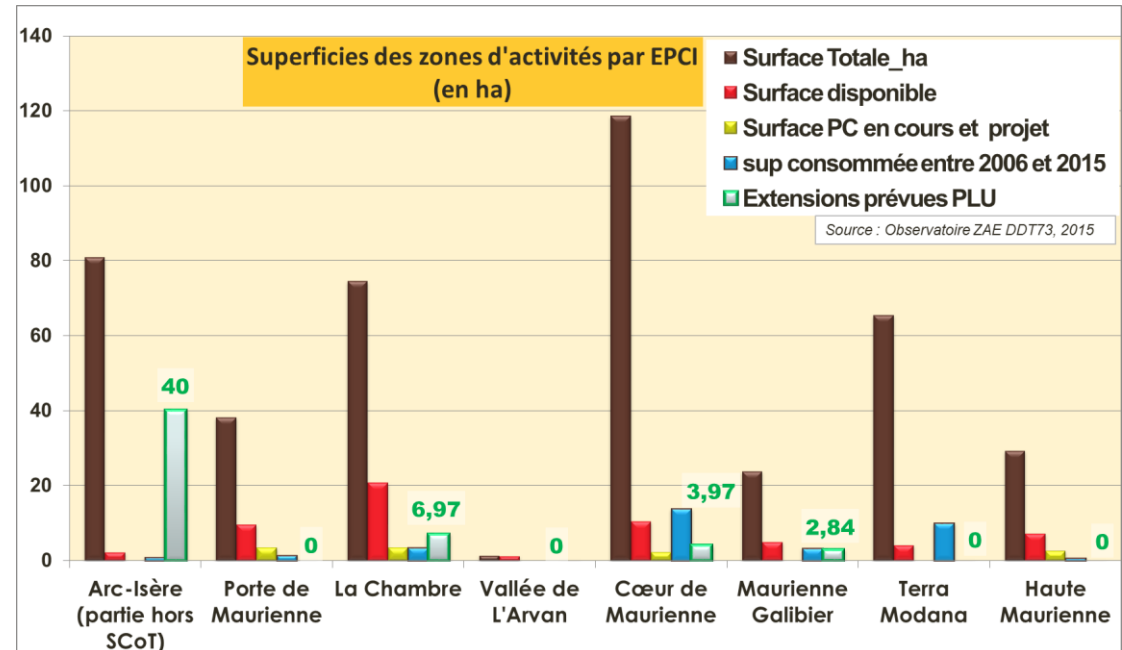
La Maurienne a encore de la **disponibilité foncière et immobilière**, avec des prix relativement bas. Pour autant la qualité des ZAE est très disparate comme les disponibilités ce qui dans une perspective à moyen terme peut questionner à la fois sur l'adéquation entre offre/besoins comme sur l'attractivité économique globale du territoire.

L'offre foncière économique est essentiellement située en fond de vallée. Elle est morcelée et se répartit sur une **multitude de ZAE, environ une centaine**.

Sur cet ensemble, seuls 17 ZAE dépassent les 5 ha dont 7 ZAE entre 6 et 25 ha et 1 seule, Arc-Isère atteint 80 ha. Toutes se situent en fond de vallée.

Ces ZAE sont gérés pour la **grande majorité à l'échelle communale**, sauf pour 9 d'entre elles qui sont gérés par l'intercommunalité, notamment sur Cœur de Maurienne et par un Syndicat Mixte Arc Isère. Deux ZAE sont privées mais une seule concerne une ZAE de plus de 5 ha.

Sur ces 17 ZAE qui dépassent les 5 ha, 5 d'entre elles ont un **projet d'extension** entre 2 et 5 ha sauf sur Arc-Isère dont le projet est de 40 ha. Ces projets mettent en évidence la dynamique d'offre existante sur la communauté de communes de la Chambre puisque, mise à part Arc Isère, sur les 15 ha environ d'extension en cours sur la



Maurienne, 7 ha concernent ce secteur.

La grande majorité des zones ont une vocation artisanat-industrie avec pour deux d'entre elles une vocation mixte, sur Cœur de Maurienne (Pré de Pâques et Pré de la Garde).

Trois d'entre elles ont une vocation commerciale plus affichée : 1 sur La Chambre (ZAC de Vorney), 2 sur Terra Modana.



OFFRE FONCIERE - Economie & mutations

L'offre foncière est ainsi fortement morcelée, sans grand tènement (à l'exception d'Arc Isère). Ceci tend à orienter la majorité de l'offre Maurienne vers **l'économie locale ou de proximité** mais sans forcément disposer de disponibilités sur l'ensemble du territoire et avec une géographie souvent contraignante. De même la vocation des zones reste peu lisible et peu différenciante.

Il n'existe pas actuellement de démarche de **qualification** et de **hiérarchisation** des ZAE à l'échelle Pays.

Ces constats sont également à mettre en regard du projet de construction de la future gare internationale de St Jean de Maurienne dans le cadre des chantiers Lyon-Turin.

Zoom sur le foncier artisanal : (Enquête Maurienne, CMA Savoie 2015)

La moitié des entreprises enquêtées nous ont fait part d'un besoin en foncier et/ou en immobilier professionnel à très court terme (moins de 2 ans) sur des surfaces de l'ordre de 1 000 m² de terrain et de 245 m² de bâti. Il s'agira de proposer un bâti indépendant ou mitoyen sans préférence sur le mode de livraison. La possibilité d'accéder à la propriété tout comme le fait d'être locataire avec ou non possibilité d'achat n'est pas perçu comme un frein à l'implantation.

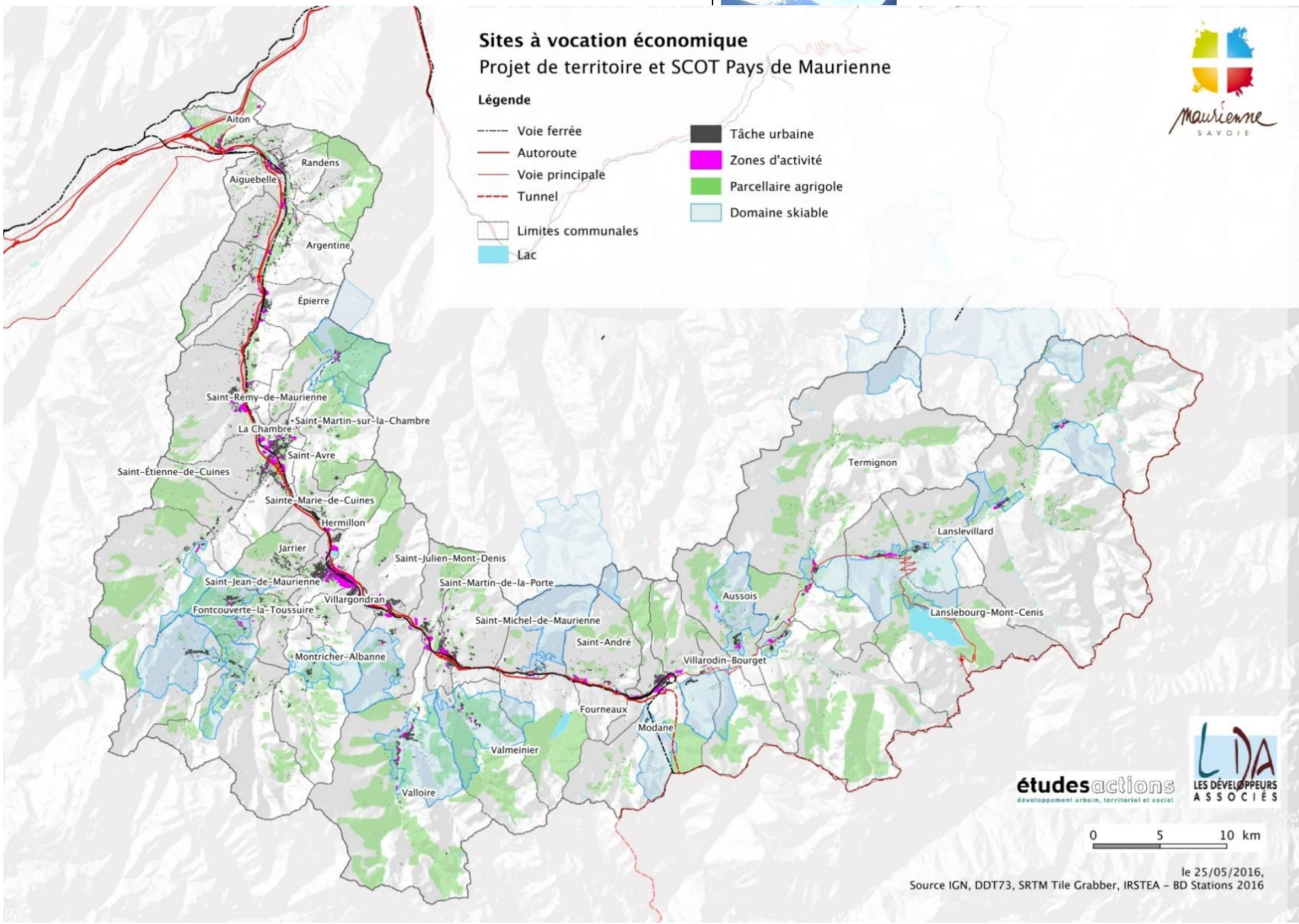
ZAE de la Maurienne : SUPERFICIES, GESTION et EXTENSIONS PREVUES					
	+	o	★		
	= entre 5 et 10ha	> à 10 Ha	> à 30 Ha		Extensions prévues (ha)
EPCI	Identification ZAE		superficie totale (HA)	propriétaires gestionnaires	
Porte de Maurienne	ZAE Ganelon			Commune Aiton	
	ZAE Arc Isère	★	80,95	Syndicat mixte Arc-isère	40
	ZAE Plan de la Croix			Commune St Georges des hurtières	
	ZAE Bramafan			Commune Argentine	
	ZAE St Léger			Commune St Léger	
	ZAE Sous les Lanches			Commune de Randens	
	ZAE Porte de Maurienne	o	12	SAS	non
La Chambre	ZAE Les Emblais	+	8,64	Commune Epierre	4,34
	ZAE Vorney	o	18,18	Commune de la chapelle	
	ZAE Aiguillon			Commune les chavannes	
	ZAE François Horteur	o	18,17	Commune St Rémy de Maurienne	2,63
	ZAE Les Battignours	+	8,68	Commune la chambre	non
	ZAE Les Blachères	+	8,71	Commune St Avre	oui
	ZAE Grand Pré	+	7,68	Commune Ste Marie de Cuines	
Cœur de Maurienne	ZAE Les Glaires	+	9,52	CC Cœur de Maurienne	non
	ZAE Fontaines			CC Cœur de Maurienne	
	ZAE Longefan	+	6,02	CC Cœur de Maurienne	non
	ZAE Pré de la Garde	o	20,49	CC Cœur de Maurienne	non
	ZAE Du Parquet			Commune St Jean de Mnne	
	ZAE Amoudon			Commune Villargondran	
	ZAE Pré de Paques	o	12,91	CC Cœur de Maurienne	3,97
Zone de Pierre Germain			Mairie Montricher Albanne		
Vallée de l'Arvan	Albiez-le-Jeune				0
	Albiez Montrond				
Maurienne Galibier	ZAE Bonne Eau			Mairie de Valloire	2,84
	ZAE Les Deilletes	o	12,82	CC Maurienne Galibier	2,84
	ZAE Colombette			Commune St Michel de Mnne	
	ZAE Du Temple			Commune St Michel de Mnne	
	ZAE Des Cûlées			EDF SOFILO	
Terra Modana	Z1	o	11,05	Commune ST André	0
	ZAE Natussière			Commune Fourneaux	
	ZAE Replat			Commune Fourneaux	
	ZAE de la Praz			CC Terra Modana	
	ZAE de la Citadelle	+	5,38	Commune Modane	
	ZAE de la Boucle	+	4,78	Commune Modane	
	ZAE Fréjus	+	5,38	CC Terra Modana	non
	ZAE Les Terres Blanches	+	5,26	Commune de Modane	non
Haute Maurienne	Autoport Fréjus			Commune du Freney	
	ZAE de la Chap			Commune Lanslebourg Montcenis	0
	ZAE de la Recheraine			Commune Lanslebourg Montcenis	
	ZAE des Glrières			Commune de Bramans	
	ZAE des Favières			Commune Sollières Sardières	
PAYS DE MAURIENNE <u>SANS</u> extension de Arc-Isère					13,78
PAYS DE MAURIENNE <u>AVEC</u> extension de Arc-Isère					53,78

Sites à vocation économique

Projet de territoire et SCOT Pays de Maurienne

Légende

- Voie ferrée
- Autoroute
- Voie principale
- - - Tunnel
- ▭ Limites communales
- ▭ Lac
- ▭ Tâche urbaine
- ▭ Zones d'activité
- ▭ Parcelle agricole
- ▭ Domaine skiable



étudesactions
développement urbain, territorial et social

LDA
LES DÉVELOPPEURS
ASSOCIÉS

le 25/05/2016,
Source IGN, DDT73, SRTM Tile Grabber, IRSTEA - BD Stations 2016



■ Zoom sur le Parc Arc Isère

Le Parc Arc Isère ne s'étend qu'en partie sur la Maurienne, via la commune d'Aiton. L'extension de 40 ha est prévue sur la commune de Bourgneuf. Pour autant ce site qui se situe en entrée de la vallée a un rôle majeur pour un positionnement global de la Maurienne. Il est également le seul à offrir une superficie importante. L'approche stratégique de l'offre foncière économique est à mettre en cohérence avec une stratégie globale de la Savoie, et des territoires limitrophes, en termes d'offres disponibles existantes et des projets en cours ou à venir.

Cette zone est également située en Porte de Maurienne dans un triangle Alberville, Chambéry, St Pierre d'Albigny dans lequel les flux domicile-travail sont importants et croissants. Porte de Maurienne connaît une hausse démographique importante ces dernières années, avec des personnes qui travaillent en grande majorité hors de la Maurienne. Le développement d'activités et donc d'emplois sur ce site peut être une opportunité d'ancrer différemment les populations déjà

sur place ou d'attirer de nouveaux habitants.



Source : Parc-Isère

Le Parc d'activité Arc Isère est géré par un syndicat mixte inter-communautaire créé en 2003, sur les communes de Bourgneuf-Aiton en Savoie pour l'aménagement, la gestion, la commercialisation et la promotion de la zone d'activités. Il se situe à l'entrée de la vallée de la Maurienne. Le site est entouré par les infrastructures de communication suivantes : d'un côté, la voie ferrée Chambéry-Modane, de l'autre l'autoroute A43 et la RD 1006.

Actuellement, il accueille 12 entreprises sur 23 hectares et près de 200 salariés, dans les domaines du transport, industrie (Accuwatt par exemple), artisanat. Il intègre la plateforme de ferroutage, site couvrant 172 000 m² dédié à VIA Connect Bourgneuf-Aiton (VCBA) pour la mise en oeuvre d'un service expérimental de plateforme ferroviaire.

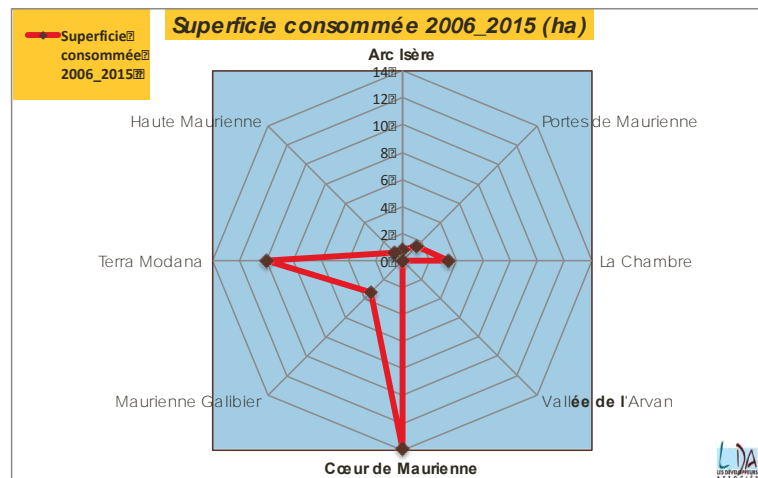
Le site est très contraint géographiquement avec des enjeux paysagers et de continuité écologique importants.

Une extension de 40 ha environ est en cours.

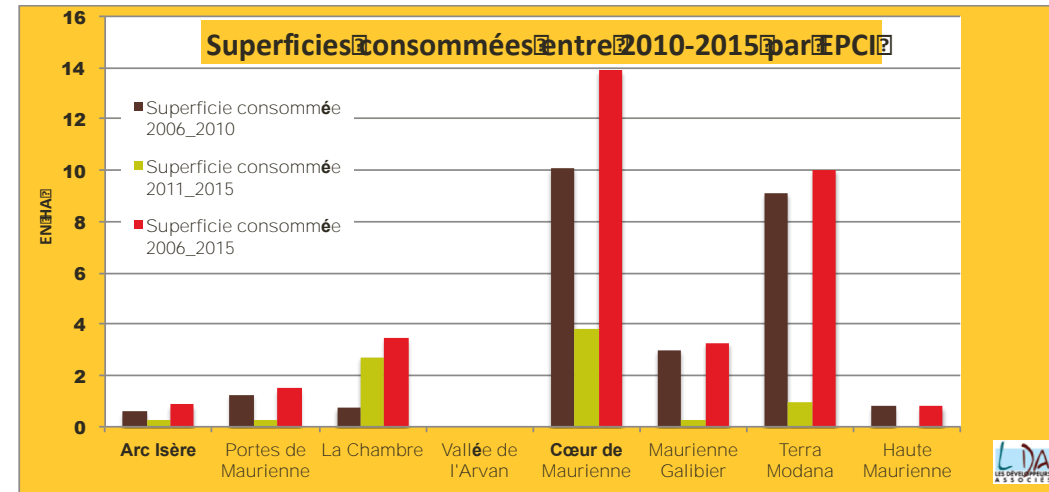
6.3. Une consommation foncière concentrée sur les pôles urbains mais des équilibres qui évoluent

Le rythme de consommation foncière montre une rupture de la demande pour l'ensemble du territoire avec la crise de 2008 qui se répercute sur la période 2011/2015 : Maurienne Galibier est particulièrement touchée.

La répartition de l'offre foncière entre communautés de communes souligne une concentration des besoins autour des pôles de St Jean de Maurienne et de Modane mais également une progression régulière depuis 2006 sur la communauté de communes du Canton de La Chambre.



OFFRE FONCIERE - Economie & mutations



6.4. Une animation économique de qualité à l'échelle Maurienne

Maurienne Expansion fonctionne comme une agence de développement économique sur l'ensemble du Pays Maurienne. La compétence économique sur le volet « entreprises » et sa mise en œuvre lui ont été confiées. Maurienne Expansion a été créé en 1989, durant la crise et le départ de l'entreprise Péchiney (5 sites de production) qui a fortement déstabilisé les emplois sur le territoire et interrogé les acteurs locaux sur le modèle de développement économique en place.

Les missions de Maurienne Expansion se sont peu à peu structurées à la fois autour de la prospection, puis sur la



création et reprise d'entreprises, la mutualisation de moyens comme la formation, l'organisation d'actions collectives, notamment à l'égard de la sous-traitance, encore très présente sur le territoire, puis élargies au développement des entreprises de plus de 3 ans...

Aujourd'hui Maurienne Expansion travaille sur différentes filières : industrie (socle historique), hydraulique, qui mobilise une forte sous-traitance, la montagne (et nécessite une nouvelle approche de la stratégie du territoire), le digital, le bois...

Si le territoire est perçu encore comme encore fortement industriel, le maintien de ces emplois est un enjeu important car l'ancrage de ces entreprises n'est pas forcément local. La stratégie aujourd'hui soutenue est une densification du tissu PME, en s'appuyant sur l'esprit entrepreneurial de la Maurienne, une structuration des filières pour donner davantage de visibilité sur les savoir-faire et atouts du territoire. L'objectif est aussi d'aider les entreprises à s'ouvrir davantage, à se positionner autrement et différemment. Elles ont eu et ont tendance à « s'auto-suffire ».

L'attractivité globale de la Maurienne apparaît comme un enjeu essentiel dans un environnement concurrentiel fort, en Savoie, au niveau régional et transfrontalier.



6.5. Synthèse foncier économique

- Une offre foncière économique importante mais très disparate, en termes de qualité et de disponibilités, ...
- Une offre insuffisamment organisée de manière stratégique à l'échelle Maurienne et en articulation avec les territoires limitrophes : en cohérence avec un positionnement en Savoie (Arc Isère, Alpespace,...).
- Pour mémoire : 60 à 70 % du tissu économique est en ZA, le reste en tissu urbain.

6.6. Enjeux foncier économique

Aujourd'hui l'environnement des entreprises est encore insuffisamment porteur, avec une gestion des zones d'activité à une échelle essentiellement communale voire intercommunale, un « stock » de foncier encore important mais très dispersé sur la Maurienne et des tènements souvent de petite taille.

-

Comme le rappelle à juste titre l'étude menée par PIVADIS dans son diagnostic du système commercial, artisanal et industriel, en novembre 2015, la disponibilité du foncier et la question de prix ne sont pas les facteurs déclenchant pour attirer des entreprises, dans une stratégie de rayonnement.

Dans une approche globale et transversale de l'offre, les questions de lisibilité, de niveau de services, de qualification de la zone (y compris dans une dimension de performance énergétique), de densification du tissu, d'animation, d'intégration au fonctionnement du territoire...sont devenues essentielles pour l'installation, le développement des entreprises. Autrement dit l'accueil des entreprises devient un concept global à décliner sur le territoire.

Il y a donc à trouver un équilibre entre une réponse aux besoins locaux, de proximité, en cohérence avec une armature territoriale repensée, et l'ouverture souhaitée pour un positionnement stratégique de développement économique plus ouvert (y compris au niveau transfrontalier).



CHANTIER LYON-TURIN

Les chantiers et l'infrastructure

LES CHANTIERS & L'INFRASTRUCTURE LYON-TURIN



CHANTIER LYON-TURIN

Les chantiers et l'infrastructure

1. LE PROJET : SES PRINCIPES, PLANNING ET SON PHASAGE

Le projet ferroviaire mixte Lyon – Turin est présenté comme le maillon central du corridor ferroviaire méditerranéen transeuropéen entre Séville / Algésiras en Espagne et Budapest (voire Kiev).

Retenu dès 1994 par l'Europe dans la liste de ses 14 projets prioritaires de transport, la Transalpine permettra d'acheminer, à terme et selon la transalpine, 40 millions de tonnes de marchandises par an et 5 millions de voyageurs entre Lyon et Turin.



Source :LTF – SAS.



CHANTIER LYON-TURIN

Les chantiers et l'infrastructure

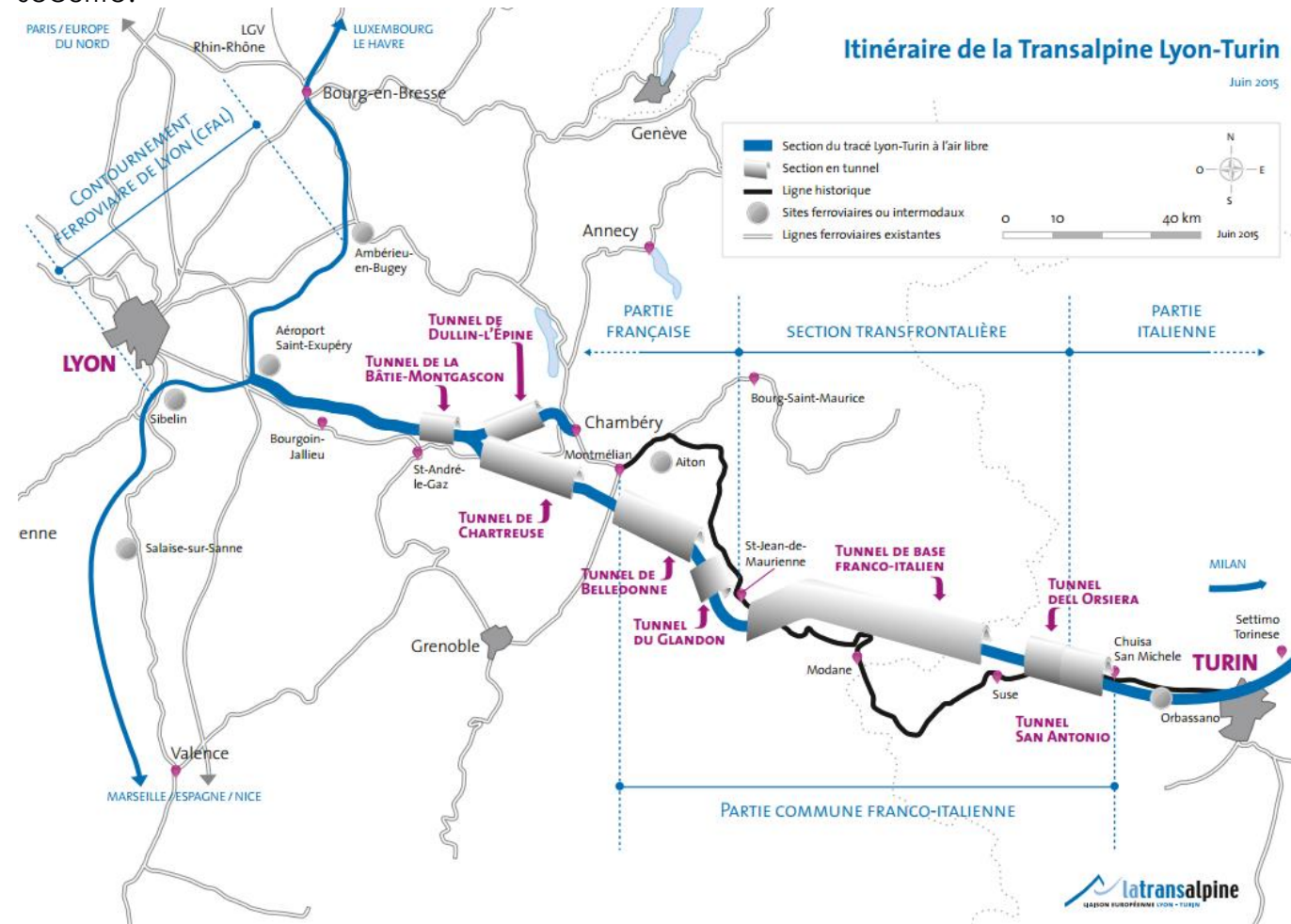
Au sein de cette transalpine, il convient cependant de dissocier trois parties :

- La partie française
- La partie commune franco-italienne, avec notamment la section transfrontalière
- La partie italienne

Il est également cohérent d'intégrer dans le programme complet de l'aménagement, côté français, le contournement ferroviaire de Lyon (CFAL), permettant une fonctionnalité complète de l'axe ferroviaire.

Le décret n°2014-1002 du 4 septembre 2014 fixe les conditions de conduite du projet de liaison ferroviaire mixte marchandises-voyeurs entre Lyon et Turin ainsi que les conditions dans lesquelles cet ouvrage, au terme de sa réalisation, sera exploité. Les Parties fixent également par cet Accord les conditions d'une meilleure utilisation de la ligne historique du Fréjus,

notamment en définissant les mesures d'accompagnement du projet, et de sécurité.





CHANTIER LYON-TURIN

Les chantiers et l'infrastructure

Ce décret définit les différentes parties du programme d'investissement comme suit :

« Section internationale », l'ensemble des ouvrages, installations et équipements ferroviaires construits et à construire entre Saint-Didier-de-la-Tour et le nœud ferroviaire de Turin. Elle est constituée de trois parties :

- la partie française, entre les environs de Saint-Didier-de-la-Tour et les environs de Montmélian ;
- la partie commune franco-italienne, entre les environs de Montmélian, en France, et de Chiusa S. Michele, en Italie, y compris la « Section transfrontalière », la section de la partie commune comprise entre Saint-Jean-de-Maurienne, en France, et Suse-Bussoleno, en Italie ;
- la partie italienne, des environs de Chiusa S. Michele au nœud de Turin.

Dans le planning initial de réalisation du programme d'investissement, les accès français et italiens avaient vocation à être réalisés en première phase, permettant notamment, côté français, de résoudre des problèmes de capacité en amont de St-Jean-de-Maurienne. La section transfrontalière avait alors vocation à être réalisée dans un second temps.

Cependant, le décret du 4 septembre 2004, avenant au traité franco-italien de 2001 décidant la réalisation du Lyon – Turin, met en avant une modification de ce phasage. Il précise en effet dans son article 4 les éléments suivants :

« La partie commune franco-italienne de la nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin est composée :

- a) En France, d'une section de 33 kilomètres environ franchissant le massif de Belledonne et comprenant les tunnels à double tube de Belledonne et du Glandon ;*
- b) D'un tunnel à double tube de 57 kilomètres environ entre Saint-Jean-de-Maurienne, en France, et Suse-Bussoleno, en Italie, creusé dans les Alpes, sur les territoires français et italien et incluant trois sites de sécurité à La Praz, Modane et Clarea ;*

- c) D'une section à l'air libre d'environ 3 kilomètres en territoire italien à Suse ;*
- d) D'un tunnel à double tube d'environ 19,5 kilomètres situé sur le territoire italien entre Suse et Chiusa S. Michele ;*
- e) En France et en Italie, des ouvrages de raccordement à la ligne historique ;*
- f) Ainsi que des ouvrages annexes (gares, installations électriques, etc.) nécessaires à l'exploitation ferroviaire et de ceux dont les Parties conviendraient ultérieurement qu'ils doivent être inclus dans cette partie commune franco-italienne.*

Ces ouvrages seront réalisés en plusieurs phases fonctionnelles.

Dans une première phase, objet du présent Accord, sera réalisée la section transfrontalière, incluant les gares de Saint-Jean-de-Maurienne et de Suse, ainsi que les raccordements aux lignes actuelles conformément au plan annexé.

En complément, Rete Ferroviaria Italiana (ci-après « RFI ») réalisera des travaux



CHANTIER LYON-TURIN

Les chantiers et l'infrastructure

d'amélioration de la capacité sur la ligne historique entre Avigliana et Bussoleno. La consistance des phases suivantes sera définie par les Parties dans le cadre d'accords ultérieurs. » . (Source : la transalpine)

Le planning de réalisation du programme d'aménagement présenté dans les documents les plus récents (document La Transalpine, 2015) mettent en évidence une mise en service de la Transalpine **Lyon – Turin en 2028. Cette mise en service ne concerne cependant que la section transfrontalière entre St-Jean-de-Maurienne et Chuisa San Michele. Le reste des aménagements reste à l'heure actuelle non formalisé par un calendrier précis.**

l'instant, pas permis de mettre en évidence les effets de la section transfrontalière seule.

Autrement dit, si les fonctionnalités finales du projet restent les mêmes que ce qui était imaginé précédemment (une fois l'ensemble du programme d'aménagement réalisé), les impacts temporaires des premières phases d'aménagements restent incertaines.

2. LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE DE MAURIENNE

La validation par la Commission Européenne, en juillet 2015, des principes de cofinancement de la section internationale du projet Lyon – Turin (tunnel bas de 57 km entre Saint-Jean-de-Maurienne et Suse) entérine donc sur le territoire de Maurienne la réalisation de ce grand projet. Le financement de 40% de l'investissement (3,4 Mds d'Euros) par l'Union Européenne constitue, à ce titre, un fort effet d'accélérateur.

Les conséquences du changement d'orientations de phasage par rapport à ce qui était imaginé précédemment sont encore peu lisibles. L'articulation avec les accès français (projet de tunnels sous les massifs de Chartreuse, de Belledonne, de Dullin - l'Épine et du Glandon) ne s'effectuera que dans un second temps, plus lointain, sensiblement au-delà du périmètre temporel de réflexion du SCoT.

Les études réalisées concernant notamment les estimations de trafic n'ont, pour



CHANTIER LYON-TURIN

Les chantiers et l'infrastructure

La concrétisation du projet de tunnel Lyon – Turin s'impose maintenant au territoire Mauriennais et l'heure n'est plus à la discussion sur son opportunité mais à l'identification de son impact et des meilleures manières de l'accompagner dans l'intérêt du développement du territoire.

Parmi les enjeux liés à cet ouvrage, se posent notamment les questions suivantes, formalisées par les différents documents et par les conclusions formulées à l'occasion des ateliers participatifs de janvier 2016 :

■ Sur le court / moyen terme, en lien avec la phase de chantier :

- Quel accueil sur le territoire de l'activité économique générée par le chantier (2000 emplois directs sont évoqués pour la France et 1000 en Italie) ? Où et comment loger les ouvriers travaillant sur le chantier ? Comment organiser l'activité économique indirecte induite par cette nouvelle population ? Comment faire émerger un impact sur l'emploi pour les femmes ? Le territoire de Maurienne, habitué des fortes pointes de fréquentation lors de la période touristique d'hiver, dispose d'arguments importants pour relever ce défi et en tirer les bénéfices au niveau local, mais craint également de ne connaître qu'un impact positif temporaire, comme cela a pu être observé par différents acteurs locaux sur le chantier de l'autoroute A43. Le choix de ne pas créer de base de vie et de mobiliser le parc immobilier existant indique qu'une volonté d'accompagnement durable des nouvelles

populations liées au chantier est initiée, pour éviter que la croissance d'activité ne soit que temporaire et ne retombe une fois les travaux réalisés.

- L'observatoire grand chantier identifie de manière spécifique les risques suivants :
 - le risque de « siphonage » de personnel des entreprises locales,
 - la consommation de foncier économique pour les besoins du chantier potentiellement en « concurrence » avec les besoins locaux pour des implantations nouvelles ou extensions d'entreprises,
 - le besoin local en sites de dépôt de matériaux, indépendamment des besoins spécifiques du chantier,
 - l'influence potentiellement inflationniste du chantier sur le prix des logements,
 - l'influence potentiellement inflationniste du chantier sur les prix de prestations BTP et assimilé,
 - le risque de dégradation du fonctionnement des transports au quotidien et touristiques, du fait des circulations de chantiers,
 - le foncier potentiellement neutralisé par les compensations environnementales demandées pour le chantier.

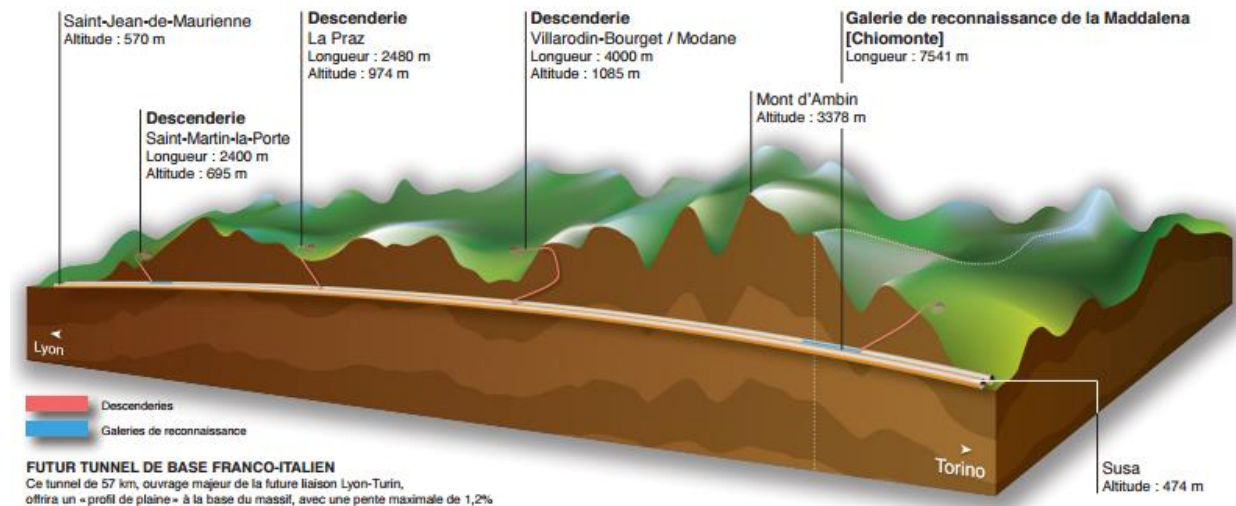


CHANTIER LYON-TURIN

Les chantiers et l'infrastructure

- Le creusement du tunnel de base générera une quantité impressionnante de déblais (estimés à 16 millions de m³). Si 40% d'entre eux sont identifiés comme réutilisables pour le soutènement et le revêtement du tunnel ou pour des remblais à l'air libre, les 60% restant devront faire d'une valorisation particulière en lien avec les activités de carrière du territoire de Maurienne.
-
- Source : TELT

A partir de 2016 et jusqu'en 2028, les études, travaux préparatoires et les travaux de génie civil vont rythmer la vie de la vallée.



Pour accompagner cet ouvrage d'ampleur, la Préfecture de Savoie, avec le Conseil départemental et le Conseil Régional, a mis en place la démarche « Grand Chantier », avec les objectifs suivants :

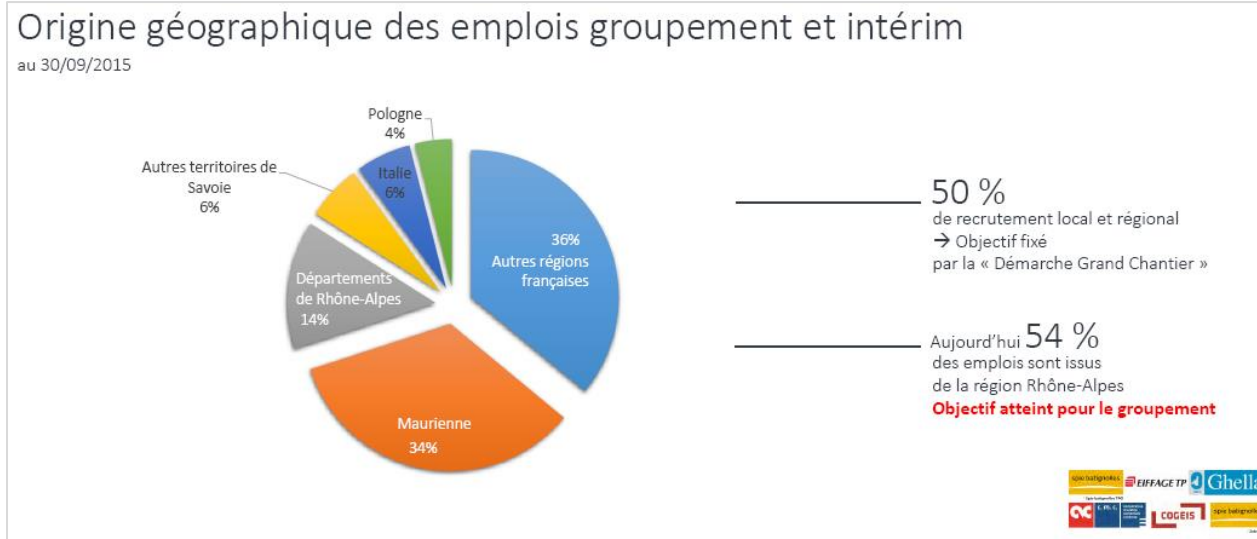
- Optimiser les effets du projet sur les territoires concernés (La Maurienne notamment).
- Elaborer des projets de développement local avec l'arrivée du chantier sans déstabiliser l'économie Mauriennaise.
- Favoriser l'accueil des salariés sur le chantier.
- Elaborer des projets de développement local avec l'arrivée du chantier sans déstabiliser l'économie Mauriennaise.
- Favoriser l'accueil des salariés sur le chantier.
- Développer le recrutement local.
- Accompagner les entreprises locales et régionales.



CHANTIER LYON-TURIN

Les chantiers et l'infrastructure

Un premier bilan réalisé au 30 septembre 2015 met en évidence que 54% des emplois générés par le chantier sont issus de la Région Rhône-Alpes, remplissant ainsi l'objectif de la démarche grand chantier.



Source : Présentation MTA – Comité départemental – Ouvrages de reconnaissance de St-Martin la Porte 4



CHANTIER LYON-TURIN

Les chantiers et l'infrastructure

■ Sur le long terme :

- Quelle interaction plus forte nouer avec les régions italiennes⁴⁷ (notamment du Piémont et de la Lombardie), du fait de l'accessibilité renforcée à ces territoires sur le moyen terme ?
-
- Quelle anticipation de très long terme prévoir concernant les gains d'accessibilité vers / depuis le reste de la France (une fois les sections françaises d'accès réalisées). Comment se positionner en cas de décalage temporel fort de ces aménagements ultérieurs ? Quelle organisation urbaine associer à la nouvelle gare de Saint-Jean-de-Maurienne (travaux prévus entre 2019 et 2021) ? Comment faire de la nouvelle gare de St-Jean-de-Maurienne la nouvelle vitrine du territoire ?
-
- Quel transfert d'attractivité entre Modane et St-Jean-de-Maurienne (Modane n'étant plus desservie à terme par les liaisons internationales) ? Quelles modalités d'accompagnement du territoire de Terra Modana, pour compenser cette réduction d'accessibilité ?
-
- Quel niveau de desserte ferroviaire promouvoir auprès des acteurs du monde ferroviaire, en adéquation avec les nouvelles infrastructures ? Combien de trains vont

s'arrêter ? Dans quelle(s) gare(s) ? D'où vont-ils venir et où vont-ils aller (quelles autres gares) ? Par où ces trains vont-ils passer ? (ligne actuelle ou tunnel de base via section internationale ?). L'articulation des liaisons TGV internationales et des dessertes locales (y compris TGV neige) devront faire l'objet d'une attention particulière des acteurs locaux pour éviter que l'infrastructure traverse le territoire sans l'irriguer

-
- Quelle modification d'activité attendre concernant l'autoroute ferroviaire alpine sur la plate-forme d'Aiton ? Quelle articulation promouvoir avec le projet de plateforme en région lyonnaise permettant vraisemblablement de réduire les circulations de transit routier via la Maurienne ?

En conclusion des enjeux attendus concernant le projet Lyon – Turin, celui-ci entraîne la Maurienne dans une dynamique de réflexion qui dépasse largement son propre territoire : comment tirer parti au niveau local d'une infrastructure à la portée internationale ? Comment profiter de l'infrastructure nouvelle pour faire de la Maurienne un territoire où s'arrêter plutôt qu'un territoire à traverser ? Comment anticiper les impacts à caractère nationaux qui n'interviendront que dans une étape suivante ?

⁴⁷ L'amélioration de l'accessibilité depuis la France ne s'effectuant que dans un second temps, avec la réalisation de l'itinéraire français d'accès au tunnel de base.



CHANTIER LYON-TURIN

Les chantiers et l'infrastructure

2.1. La restructuration de la desserte ferroviaire et de son insertion dans le tissu local

A. Evolution différenciée de la desserte Saint-Jean-de-Maurienne / Modane

L'insertion de la nouvelle ligne dans le territoire de la Maurienne et sa nouvelle porte d'entrée, matérialisée par la gare de Saint-Jean-de-Maurienne renvoient à une restructuration future de l'offre ferroviaire desservant la vallée.

En effet, le raccordement vers le tunnel s'effectuant dès la sortie de Saint-Jean-de-Maurienne, les trains internationaux empruntant le tunnel ne pourront plus desservir Modane.

C'est pourquoi la création de la nouvelle gare de Saint-Jean-de-Maurienne visera naturellement à concentrer la desserte locale en créant un nouveau pôle ferroviaire fort, qu'il conviendra ensuite d'articuler avec une desserte de rabattement des différents centres urbains locaux vers le pôle d'échange multimodal de Saint-Jean.

Cependant, cette concentration n'est pas sans impacts futurs sur la desserte ferroviaire locale, et il est justifié de s'interroger concernant l'évolution de la desserte ferroviaire en aval de Saint-Jean-de-Maurienne, qui pourrait voir l'accessibilité de Modane et de la Haute-Maurienne se réduire du fait de la concentration des services ferroviaires sur Saint-Jean.

Les schémas d'offre futurs ne sont pas encore stabilisés à

l'heure actuelle, mais un double – mécanisme paraît probable :

- Renforcement de la desserte de Saint-Jean.
- Réduction de la desserte des autres gares mauriennes.

B. Le rôle particulier du pôle d'échange Multimodal de Saint-Jean-de-Maurienne

Le nouveau centre névralgique du système ferroviaire maurienais, matérialisé par le pôle d'échanges multimodal (PEM) de Saint-Jean-de-Maurienne se heurte à la question de son dimensionnement, en interface avec deux typologies d'usages très différents :

- Les usagers locaux et quotidiens.
- Les usages liés aux flux touristiques (d'hiver en particulier), générés par des voyageurs externes à la Maurienne, et très concentrés temporellement.

Pour répondre aux besoins fonctionnels, la gare nécessite d'être dimensionnée en relation avec la pointe des week-ends de neige (flux de 750 personnes/h). Ceci conduit à un besoin de bâtiment voyageur de 3000 m² contre 400 m² pour la gare actuelle.

Ce bâtiment sera ainsi régulièrement surdimensionné, ce qui entraîne une série de conséquences en cascade, résultant des équilibres économiques associés à ce fonctionnement hétérogène, qui peuvent aller jusqu'à impacter le



CHANTIER LYON-TURIN

Les chantiers et l'infrastructure

fonctionnement local du territoire

- L'hétérogénéité de la demande nécessite d'anticiper les migrations hivernales et de dimensionner le bâtiment voyageurs pour accueillir les vacanciers d'hiver (qui plus est regroupés sur le seul site de de Saint-Jean-de-Maurienne alors qu'en situation actuelle les trains desservent un chapelet de gares)
- Prévoir un bâtiment voyageur de grande taille implique des dépenses d'entretien-exploitation élevées (surdimensionnées pour une partie importante de l'année). Ceci est renforcé par l'anticipation des lignes liées au phasage ultérieur associé aux accès français : une partie des lignes d'accès et une partie de la gare sont inutiles en première phase. La réalisation de la section internationale de la ligne et du PEM de Saint-Jean-de-Maurienne occasionnent des coûts à assumer dès l'ouverture de la gare, mais liés à l'anticipation des phasages ultérieurs !
- Ces dépenses élevées se traduisent par des redevances gare élevées, payées par chacun des trains lors de leur arrêt en gare de Saint-Jean-de-Maurienne (car ces redevances doivent couvrir les coûts)
- Les trains, devant acquitter cette redevance en cas d'arrêt en gare de Saint-Jean-de-Maurienne, auront tendance à moins s'arrêter avec une redevance gare élevée, pour garantir leur équilibre économique de circulation, surtout en période creuse où les recettes des trains seront faibles, accentuant encore cette

hétérogénéité de demande au cours de l'année (les pics seront encore plus marqués et les creux de desserte encore plus creux)

- Tous les mécanismes de pré/post-acheminement des diverses stations (en période hivernale et, un peu moins marquée, estivale) et de desserte plus fine du territoire maurienais (toute l'année) sont impactés par ce mécanisme d'ultra-concentration de la demande et de vide le reste du temps. Cela se traduira par la nécessité d'investir pour assurer la bonne tenue du service en période de pointe. Cela aura pour conséquence de générer des coûts importants (que les rabattements s'effectuent en train, en autocars ou avec une autre solution de mobilité), que la collectivité aura vraisemblablement du mal à assumer financièrement lors des périodes creuses pour lesquelles l'offre sera alors surdimensionnée (matériels roulants avec une capacité trop importante et donc en partie vides, trop de véhicules non utilisés, ...). L'alternative à ces surinvestissements est alors la mise en place d'une offre de transport plus limitée, qui ne couvrira alors pas totalement les besoins fonctionnels en période de pointe.

L'enjeu lié à cette concentration de l'offre ferroviaire sur le site de Saint-Jean-de-Maurienne sera ainsi de chercher à rendre le territoire attractif de manière plus homogène au cours de l'année pour « lisser » la demande ferroviaire associée et rendre le système soutenable



CHANTIER LYON-TURIN

Les chantiers et l'infrastructure

économiquement. Cela passe par la définition de nouvelles activités (comme le développement déjà initié du tourisme lié à la pratique cycliste l'été, mais également à la recherche d'attraction en semaine, l'hiver par exemple). Faute de pouvoir homogénéiser cette demande externe au territoire, l'ensemble du système de transport à construire localement autour du pôle d'échanges multimodal de Saint-Jean-de-Maurienne risque de devoir faire le choix difficile entre des surinvestissements difficiles à financer ou la dégradation de qualité de la desserte.

Le développement du pôle d'échanges multimodal de Saint-Jean-de-Maurienne et du tunnel Lyon – Turin peut, à terme, et si l'accompagnement de ces aménagements n'est pas suffisamment réalisé, accentuer les effets néfastes de la saisonnalité du territoire mauriennais.

2.2. La nécessaire mobilisation des acteurs locaux pour accompagner le projet

Comme le rappelle le document de création de l'observatoire du grand chantier de la liaison Lyon – Turin, il convient de « sortir du mythe des effets structurants » des grandes infrastructures. **L'importance des effets d'une grande infrastructure de transports sur un territoire est directement fonction de la capacité qu'ont les acteurs du territoire à se mobiliser pour accueillir et faire fructifier le chantier.**

C'est tout le sens de la démarche du SCoT que

d'accompagner ce grand chantier à la fois dans ses conséquences à court, moyen et long termes, mais également sur ses conséquences sur le fonctionnement des différentes composantes de son territoire.

A ce titre, le traitement du sujet Lyon – Turin paraît devoir être rapproché de la question de la refonte des intercommunalités en cours. L'impact « naturel » de l'infrastructure nouvelle sur le fond de vallée, en lien avec le pôle qui devrait se développer / renforcer autour de la nouvelle gare de St-Jean de Maurienne, se différencie fortement des impacts attendus plus en altitude, vers les stations, ainsi qu'autour de la gare de Modane et de la ligne existante du Mont-Cenis. De ce fait, une intervention des acteurs locaux pour rééquilibrer les conséquences du projet paraît utile et nécessaire.

L'articulation, dès le court terme, entre les services ferroviaires « de grande vitesse » et les services régionaux sont des sujets importants que les collectivités locales, quel que soit le nombre de communautés qui ressorte de la réorganisation en cours, devront traiter collégalement pour porter auprès des organismes régionaux et nationaux les besoins d'équilibrage du territoire mauriennais en lien avec cette nouvelle donne.

Les collectivités locales ont donc un rôle majeur à jouer de promotion de la desserte de leur territoire, en cherchant à diffuser de la manière la plus intelligente possible les impacts positifs des travaux sur l'ensemble de la Maurienne (non



CHANTIER LYON-TURIN

Les chantiers et l'infrastructure

seulement d'un point de vue géographique -pour favoriser les zones à proximité immédiate du chantier et les zones plus en altitude- mais aussi d'un point de vue de diversité des impacts sur les différentes activités économiques locales). Elles ont également un rôle majeur à jouer dans la redéfinition du périmètre d'influence de la Maurienne en lien avec la reconfiguration des phases du Lyon –Turin.

L'amélioration de l'accessibilité côté français, liée aux accès français, dont ni l'engagement de réalisation ni l'échéance ne sont actés, présente un enjeu fondamental pour la Maurienne. Si ces impacts sont bien identifiés dans les documents de promotion du projet une fois l'ensemble du programme d'aménagement réalisé, la période (transitoire ?) consécutive à la seule réalisation de la section internationale souffre d'un déficit de mesure des effets sur le territoire.

De même, si les impacts économiques immédiats de la période de chantiers sont bien identifiés en termes de logement par exemple, l'accompagnement des « incidences économiques secondaires » sur la vie des ouvriers (vie de famille, accès aux services locaux, ...) doit permettre d'envisager une pérennité plus importante de la hausse de population induite par le chantier. Elle pose cependant la question de la reconversion éventuelle une fois la pointe des impacts des travaux passée, si le maintien des populations temporairement accueillies dans la région ne s'opère pas bien.

La promotion de services de transport ciblés et performants permettant l'articulation de la desserte de la vallée et des versants attenants doit passer par la demande auprès des autorités organisatrices de transport d'un engagement de desserte. En l'absence de ces engagements, l'organisation par le territoire de la Maurienne du rabattement de l'offre de transport vers le réseau ferroviaire structurant est en effet beaucoup plus complexe à envisager et rend son efficacité plus aléatoire.

Afin de tirer parti de la manière la plus complète des effets du projet, une bonne gouvernance interne des entités publiques mauriennes est donc nécessaire, permettant notamment de porter, d'une seule voix plus audible, les demandes du territoire auprès des organismes régionaux et nationaux.



CHANTIER LYON-TURIN

Les chantiers et l'infrastructure

2.3. Un chantier qui a en réalité déjà commencé depuis plusieurs années

■ Travaux réalisés (source : LTF-SAS)

Si la mise en service de la section internationale du projet Lyon – Turin est prévue à un horizon encore lointain (2028), la réalité des travaux a commencé il y a plusieurs années déjà (depuis 2002).

Après les études préalables nécessaires, ces travaux se sont notamment concrétisés par la réalisation de descenderies. La fonction principale de ces descenderies est de reconnaître la roche dans laquelle sera réalisé l'ouvrage principal, la connaissance du terrain rencontré permettant de déterminer le mode de creusement du tunnel de base, en traditionnel ou au tunnelier, ainsi que le coût associé. Il s'agit donc d'une part d'une logique de sondage et d'études, mais également de la création de véritables tunnels carrossables d'autre part, facilitant l'accès au chantier et conservant une fonctionnalité de secours en période d'exploitation (et de ventilation).

Trois descenderies ont ainsi déjà été réalisées :

- Villarodin-Bourget/Modane, d'une longueur de 4 km, terminée fin 2007
- la Praz, d'une longueur de 2,6 km, terminée début 2009
- St-Martin-La Porte, d'une longueur de tunnel de 2,4 km, achevée courant juin 2010.



Source : TELT

■ Travaux en cours

TELT (Tunnel Euralpin Lyon Turin) et le groupement d'entreprises de Saint-Martin-La-Porte, conduit par Spie Batignolles TPCI, ont réceptionné mi-janvier 2016 le tunnelier permettant l'excavation (à partir de l'été 2016) d'une galerie de reconnaissance de 9 km depuis Saint-Martin-La-Porte en direction de l'Italie.

La réalisation de cette galerie s'intègre dans les travaux de reconnaissance menés précédemment.

La galerie sera excavée dans l'axe et au diamètre du futur tube sud du tunnel transfrontalier de 57 kilomètres. Il est prévu de réaliser cette galerie de reconnaissance en 5 à 8 ans. Il mobilisera directement jusqu'à 450 personnes, sous-traitants compris, et au plus fort de l'activité.

Le nouveau chantier de Saint-Martin-La-Porte est mené à partir du pied de la descenderie existante, qui permet de



CHANTIER LYON-TURIN

Les chantiers et l'infrastructure

rejoindre, environ 80 mètres en contrebas, le niveau du futur tunnel international. En Italie est également en cours de réalisation la galerie d'accès de La Maddalena, sur la commune de Chiomonte, en Val de Susse dont 4265 mètres ont été excavés (sur 7500 mètres).

Les travaux de Saint-Martin-La-Porte comprennent également l'excavation d'une galerie complémentaire d'1,8 km.

La réalisation de ces ouvrages représente une étape importante dans le calendrier de la nouvelle liaison ferroviaire. Elle permettra de mieux connaître un secteur à la géologie délicate mais aussi d'engager, à l'horizon 2017, les premiers travaux du tunnel principal.



ORGANISATION ET DYNAMIQUES DU TERRITOIRE

1. DYNAMIQUES LOCALES ET GOUVERNANCE

1.1. Un territoire transfrontalier

La Maurienne est une voie de passage majeure voire stratégique en direction de l'Italie. Le massif alpin est le même de chaque côté, la réalité socio-économique également...

Au-delà de ces constats, la Maurienne est un territoire transfrontalier avec une histoire encore présente sur le territoire, un patrimoine naturel et culturel, des coopérations passées et actuelles avec l'Italie, des liens qui se déclinent de manière plurielle.

Lors des ateliers participatifs organisés autour du diagnostic en janvier 2016, un grand nombre d'acteurs ont parlé de cette « relation évidente » : le marché du samedi matin à Turin, ou dans le Piémont, le « retour des italiens » dans les stations de ski cet hiver 2015, l'ambiance dans les rues de Modane, les matches de la Juve ou les spectacles, à Turin ou dans d'autres villes de la province ...

La coopération transfrontalière s'est concrétisée dès les années 1990, autour de la Conférence des Hautes Vallées

(Grand Briançonnais, la Maurienne et les vallées piémontaises, soit 7 intercommunalités aujourd'hui). Cette coopération se décline dans un PIT, Plan Intégré Transfrontalier « Les Hautes Vallées : la montagne en réseau », soutenu par l'Union Européenne.

Dans la nouvelle programmation européenne ALCOTRA 2014-2020, six projets où des acteurs mauriennais sont impliqués ont été déposés (Appel à Projet Février 2016). Le mot d'ordre pour 2014-2020 : « favoriser les projets de qualité mettant en exergue une coopération transfrontalière évidente ».





DYNAMIQUES LOCALES & GOUVERNANCE

Organisation et dynamiques du territoire

1.2. Une intercommunalité « jeune » réinterrogée par la loi Notre...

Fin 2015 la Maurienne était organisée autour de 7 communautés de communes. La réforme territoriale liée à la loi Notre vient ainsi ré-interpeller plusieurs communautés de communes alors même que celles-ci sont encore en cours de structuration et de mise en place de leur fonctionnement.

Ces communautés de communes n'ont pas toutes la même ancienneté et donc la même maturité dans le management de leurs projets intercommunaux. La communauté de La Chambre est ainsi « la plus jeune » des EPCI de Maurienne. Cette situation explique que plusieurs d'entre elles, début 2016, soient encore en train de mettre à plat leurs compétences réciproques, le fonctionnement souhaité, les mutualisations possibles ou envisageables. La perspective d'une nouvelle fusion vient ainsi bousculer ces organisations encore fragiles.

Les discussions ont été fortes sur le territoire en 2015 et début 2016 sur le choix d'une organisation autour d'une seule intercommunalité, deux, trois ou.... Le territoire ne semble pas encore mûr pour une seule intercommunalité et des craintes se sont exprimées sur une possible « coupure » en deux du territoire : entre aval et amont de la vallée, ce qui conforterait les disparités territoriales pour nombre d'acteurs.

Fin Mars 2016, le schéma départemental de coopération intercommunale a été modifié par un amendement aboutissant à structurer la vallée en 5 EPCI :

- la CC Terra Modana fusionnera avec la CC de Haute Maurienne Vanoise ;
- la CC Porte de Maurienne, la CC Maurienne-Galibier et la CC du Canton de la Chambre conserveront leur situation actuelle ;
- la CC de l'Arvan fusionnera avec la CC Cœur de Maurienne.

Le Schéma entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2017

1.3.Mais une forte tradition de coopération intercommunale

Malgré la diversité des « visages » de la Maurienne, la référence à « l'entité » Maurienne est très forte. La gouvernance territoriale s'appuie sur la mise en place depuis de nombreuses années du Pays Maurienne, aujourd'hui porté par un syndicat mixte. Cette coopération intercommunale a d'abord pris la forme d'une association (loi 1901) : l'Association des Maires de Maurienne (AMM) fondée en 1972. Créé en décembre 2000, le Syndicat du Pays de Maurienne prend le relais de l'AMM. Le SPM est un syndicat mixte, car il se compose de collectivités de niveaux différents : des communes (20 communes) et 4 groupements intercommunaux (communautés de communes regroupant 42 communes que sont CC Porte de

Maurienne, CC Canton de La Chambre, CC de l'Arvan, CC Cœur de Maurienne).

Cette fédération continue à s'organiser même si elle est perçue encore davantage à travers des opportunités financières (contractualisations par exemple) que sous l'angle d'une dynamique d'intérêt collectif partagé, de solidarités territoriales et d'un positionnement volontairement affirmé au sein de la Savoie et d'une grande région Auvergne-Rhône-Alpes-Italie.

Le Syndicat Mixte du Pays Maurienne est notamment la structure porteuse du SCoT et des différents contrats de territoire (Rivières, LEADER, coopération) et financiers avec les partenaires Région et Département.

La présence de Maurienne Expansion (volet activités économiques sous l'angle entreprise) et Maurienne Tourisme conjuguant partenariat public et privé contribue à développer une démarche de projet à l'échelle Pays de la Maurienne. Certains se questionnent sur la pérennité de ces structures dans un contexte de rationalisation des ressources, d'évolution de l'intercommunalité et d'évolution des politiques régionales. D'autres initiatives sont conduites comme la structuration du tri des déchets (SIRTOMM) à l'échelle Pays de Maurienne également.

Dans le cadre du CDDRA (contrat de développement durable de Rhône-Alpes), le Pays Maurienne a mis en place



DYNAMIQUES LOCALES & GOUVERNANCE

Organisation et dynamiques du territoire

un Conseil Local de Développement, organe consultatif. Le CLD est partie prenante dans la réflexion du projet Scot.

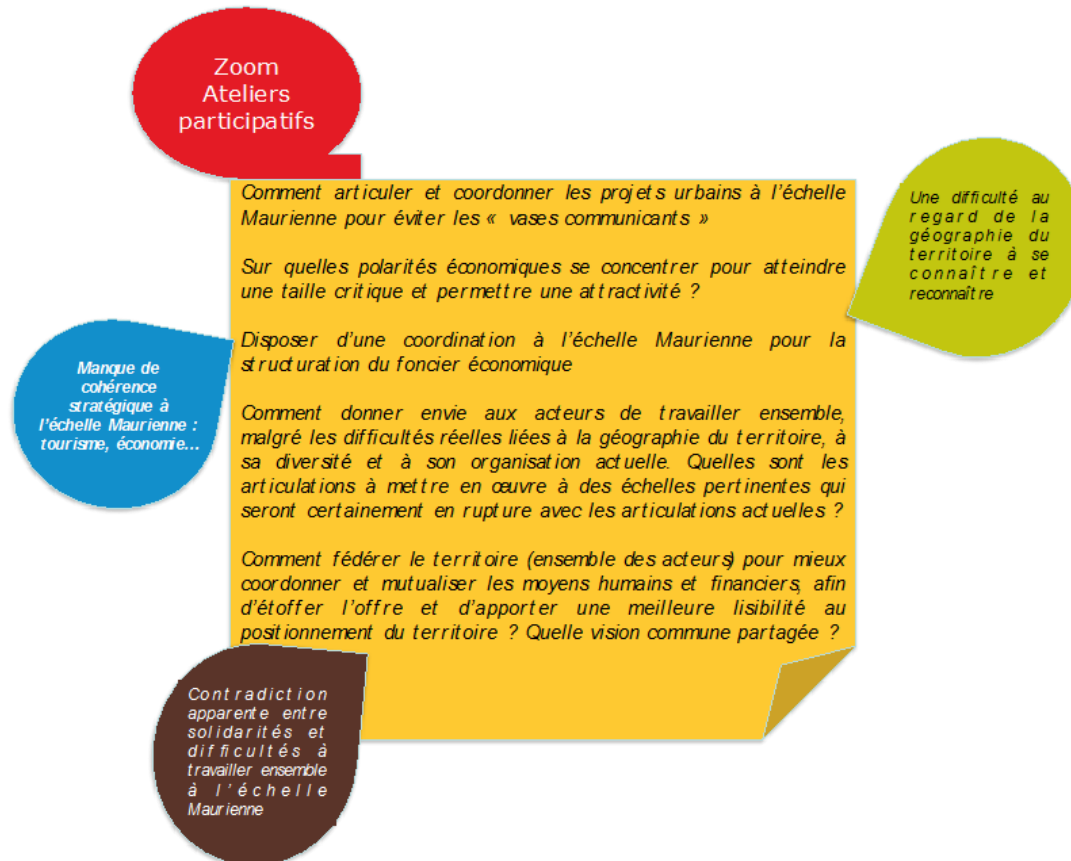
1.4. De nouvelles attentes pour une coopération de projet

Sur d'autres sujets, la gouvernance à l'échelle Maurienne apparaît complexe, peu lisible ou absente : pas de gestion concertée de l'eau, de l'Arc, des transports et déplacements, maintien du SIVAV syndicat intercommunal des vallées de l'Arvan et des Villards (développement touristique du massif), du SIVOM de Val Cenis, Syndicat Mixte Arc-Isère, offices de tourisme à l'échelle de communes voire dans chaque communauté de communes, gestion communale voire intercommunale pour la gestion du foncier économique...



DYNAMIQUES LOCALES & GOUVERNANCE

Organisation et dynamiques du territoire



La question centrale soulevée par les acteurs locaux est celle de la **cohérence stratégique** du projet de territoire à l'échelle Maurienne : la Charte de 2010 n'apparaît plus répondre aux attentes et besoins de coopérations actuelles. Les acteurs soulignent une attente de **coopération de projet** qui se fonde sur une **vision partagée** de la Maurienne et qui garantisse ses spécificités, ses atouts tout en intégrant la complexité de sa géographie. La Maurienne est à la fois perçue comme un territoire avec une géographie contraignante mais également comme un territoire qui **manque de taille critique** et d'une **organisation territoriale lisible** pour développer une stratégie (économique, touristique ou...) et une marque identitaire.

Ce point a été très largement souligné lors des trois ateliers participatifs de janvier 2016 autour du diagnostic, quel que soit l'angle d'analyse.



DYNAMIQUES LOCALES & GOUVERNANCE

Organisation et dynamiques du territoire

La Charte du Parc National de la Vanoise, plus ancien parc national de France, a été à nouveau élaborée.

Les élus du territoire ne l'ont pas signé à ce jour. Aucune commune du périmètre d'adhésion n'a adhéré ; seules 2 communes de Tarentaise l'ont fait. Dans les discours, il n'y a pas de remise en question de l'intérêt et des missions du Parc comme outil de préservation et de valorisation pour cette partie du territoire, considérée comme un atout réel pour le territoire mais un questionnement sur les modalités de travail collectif proposées. Incompréhensions et tensions demeurent.

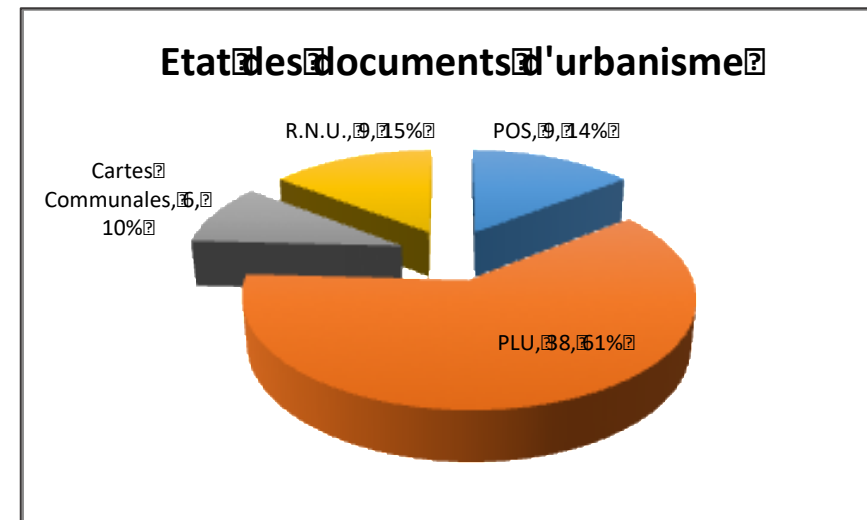
Ces perceptions sur une gouvernance et une coordination des acteurs insuffisantes en Maurienne sont à rapprocher des évolutions sociales et sociétales : attente d'une concertation et d'une participation plus actives dans les projets. Les acteurs parlent ainsi de leur souhait d'une meilleure prise en compte de l'ensemble des parties prenantes dans la réflexion amont des projets et de leur déclinaison, d'une volonté de « mieux se connaître » et de développer des pratiques de travail communes. Il ne s'agit pas de « faire la même chose partout », bien au contraire, la diversité est un atout à intégrer, mais de chercher une plus grande cohérence dans l'action et donc une plus grande efficacité. C'est à ce prix semble-t-il que la Maurienne pourra se positionner différemment et renforcer son attractivité.

Le projet de développement durable de Maurienne aura à répondre à ces questions nouvelles de coopération de

projet.

2. POLITIQUES COMMUNALES EN TERME D'URBANISME

2.1. Une majorité de communes avec un PLU (Plan Local d'Urbanisme) et/ou une politique d'urbanisme



Source : note DDT73 février 2016.



DYNAMIQUES LOCALES & GOUVERNANCE

Organisation et dynamiques du territoire

A. 61% ont élaboré un PLU

Parmi ces PLU, 9 seulement sont « Grenelle » :

- Albiez-Montrond, avec une modification en cours
- Epierre
- Lanslebourg-Mont-Ceni
- Saint-Avre
- Saint-Léger
- Saint-Martin-de-la-Porte
- Saint-Martin-sur-la-Chambre
- Valloire ; son PLU annulé est à nouveau en élaboration
- Villarodin-Bourget

Parmi les 29 communes « non Grenelle » :

- Saint-Georges des Hurtières révisé son PLU
- Notre Dame du Cruet a engagé une procédure d'abrogation du PLU

B. 9 disposent d'un POS et élaborent un PLU

- Aiton
- Aussois
- Bessans
- Bramans
- Lanslevillard
- Orelle

- Sainte-Marie-de-Cuines
- Saint-Rémy-de-Maurienne
- Villarembert

C. 6 disposent d'une carte communale

- Bonvillaret,
- La Chapelle,
- Le Châtel,
- Les Chavannes-en-Maurienne,
- Montgilbert,
- Montvernier

1 commune, Bonvillaret, s'est engagée dans la révision de sa carte communale

D. 9 sont soumises au seul RNU

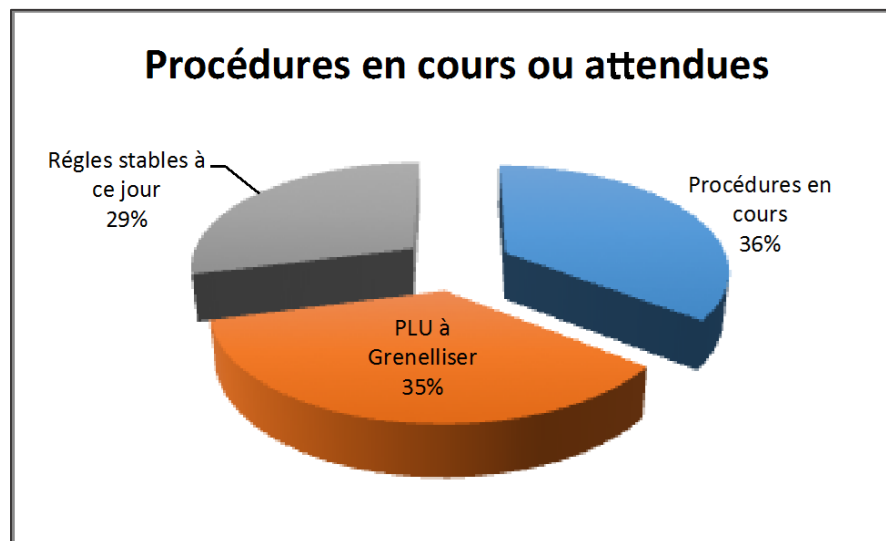
- Aiguebelle
- Bonneval-sur-Arc
- Fourneaux
- Montsapey
- Pontamafrey-Montpascal
- Randens
- Saint-Etienne-de-Cuines
- Saint-Martin-d'Arc



- Saint-Pierre-de-Belleville

Trois communes, Aiguebelle, Bonneval-sur-Arc et Saint-Martin-d'Arc se sont engagées dans l'élaboration d'un PLU.

2.2. Des démarches en cours pour plus d'un tiers des communes



Source : note DDT73 juin 2015 et sites des EPCI.

■ 22 démarches sont en cours, soit 34% des communes. Il s'agit :

- de révision de carte communale, 1 commune.
- modification, révision, déclaration de projet, inscription d'UTN ou abrogation de PLU : 9 communes.
- POS se transformant en PLU : 9 communes.
- Communes au RNU élaborant un PLU : 3 communes.

22 autres PLU devront être « Grenellisés », soit 36 % des communes, dont Saint-de-Maurienne, Saint-Michel-de-Maurienne et Modane.

Seules 18 communes ont des règles stables à court terme :

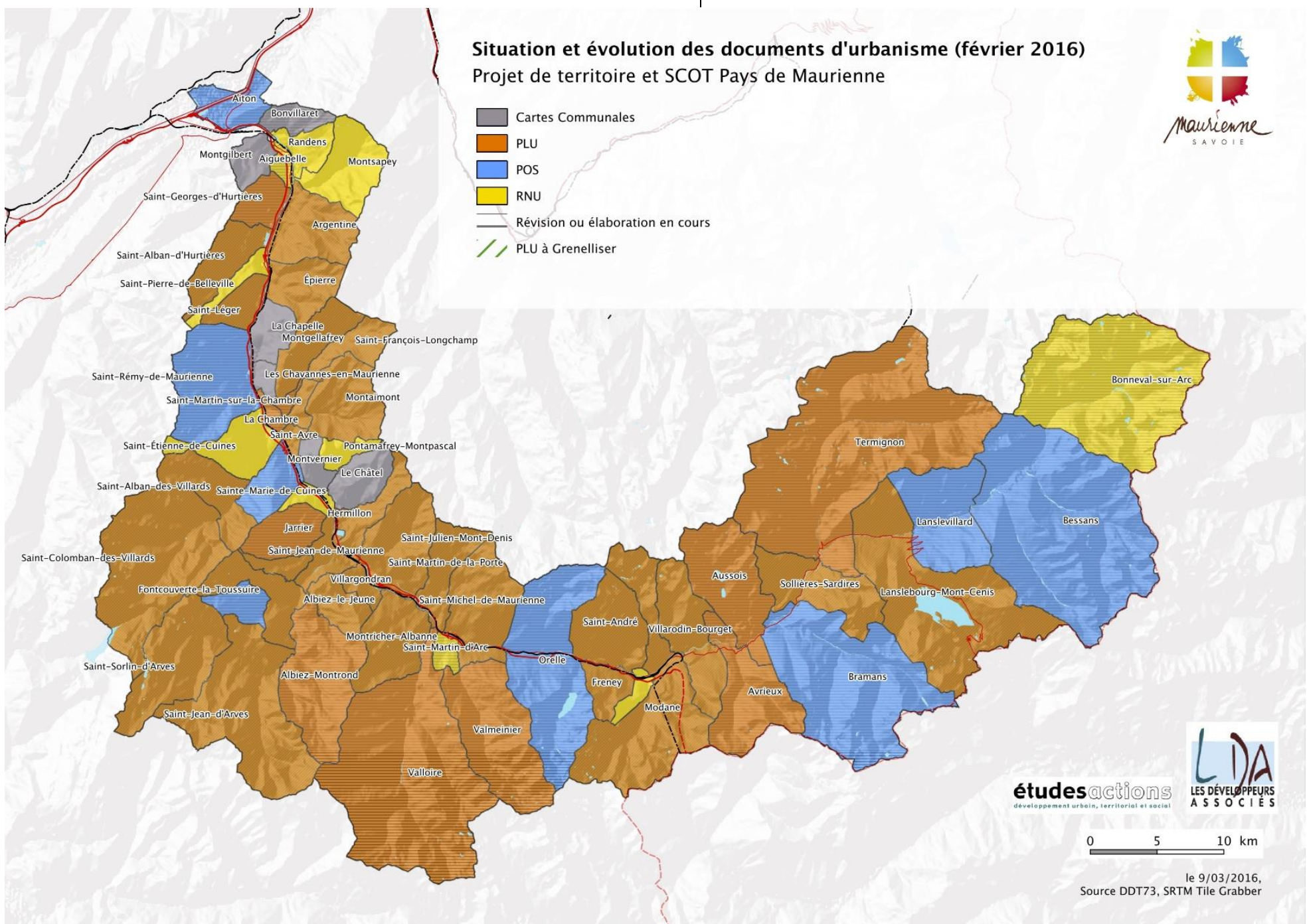
- 6 RNU
- 5 cartes communales
- 7 PLU « Grenelle »

La non stabilité des documents d'urbanisme rend difficile une appréciation de leur capacité d'accueil à court terme.

Situation et évolution des documents d'urbanisme (février 2016) Projet de territoire et SCOT Pays de Maurienne



- Cartes Communales
- PLU
- POS
- RNU
- Révision ou élaboration en cours
- PLU à Grenelliser



0 5 10 km

le 9/03/2016,
Source DDT73, SRTM Tile Grabber

Documents d'urbanisme et destination des sols Projet de territoire et SCOT Pays de Maurienne

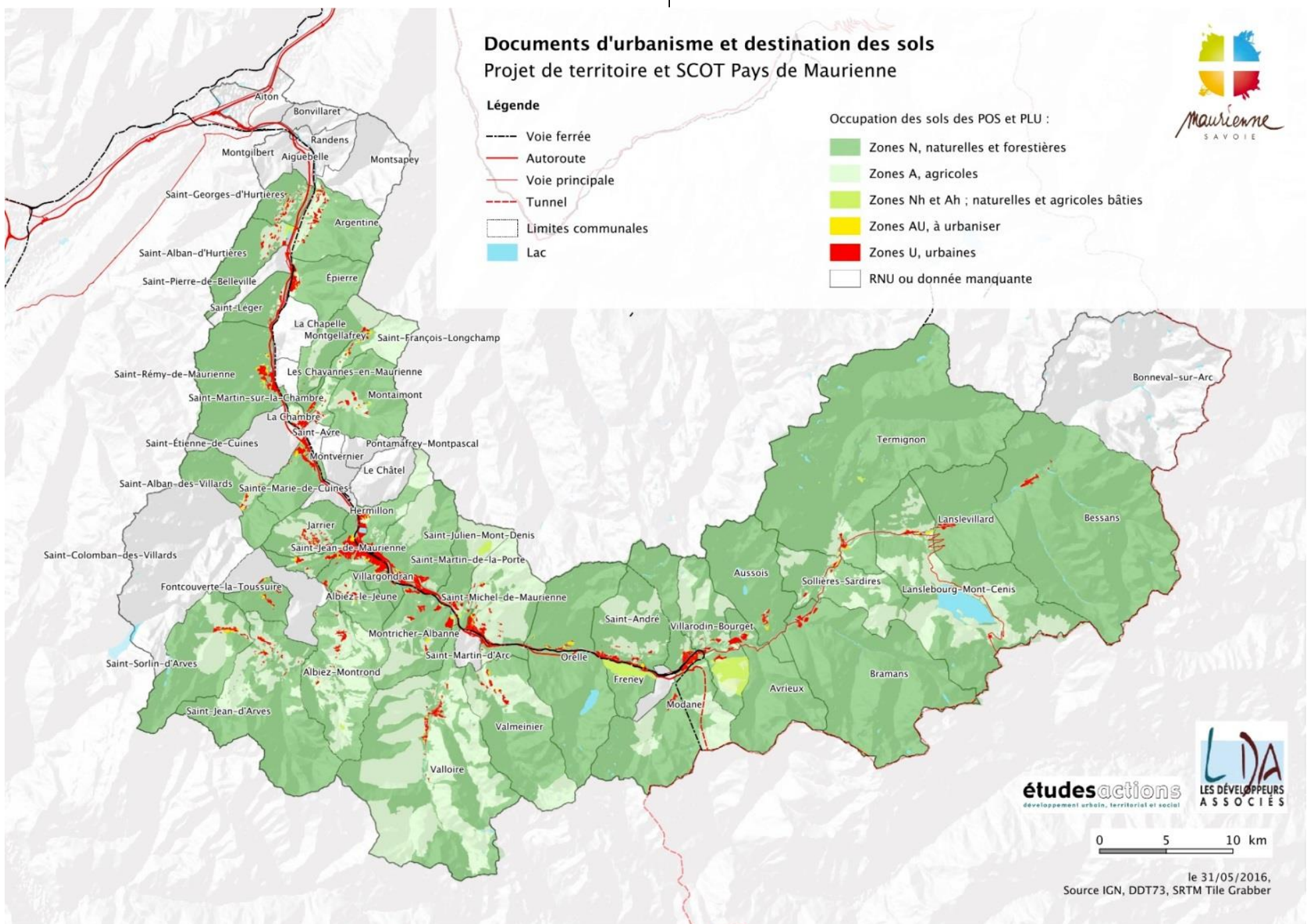


Légende

- Voie ferrée
- Autoroute
- Voie principale
- - - Tunnel
- Limites communales
- Lac

Occupation des sols des POS et PLU :

- Zones N, naturelles et forestières
- Zones A, agricoles
- Zones Nh et Ah ; naturelles et agricoles bâties
- Zones AU, à urbaniser
- Zones U, urbaines
- RNU ou donnée manquante



étudesactions
développement urbain, territorial et social

LDA
LES DÉVELOPPEURS
ASSOCIÉS

0 5 10 km

le 31/05/2016,
Source IGN, DDT73, SRTM Tile Grabber



DYNAMIQUES LOCALES & GOUVERNANCE

Organisation et dynamiques du territoire

2.3. SCOT limitrophes

A. Métropole Savoie : approuvé en juin 2005, en révision.

Il couvre 101 communes depuis l'Albannais jusqu'à la Combe de Savoie et comprend les agglomérations de Chambéry et d'Aix-les-bains.

Sa révision a été engagée en 2015. Le processus et le calendrier de révision sont très ambitieux : travaux en régie, sollicitation d'un bureau d'études pour conduire l'évaluation environnementale, finalisation du SCOT en mars 2017.

Du point de vue de l'Etat, plusieurs points sont sensibles : zones humides, risque d'inondation, ressource en eau, communes déficitaires en logement social, campings, golf... De plus, des PLUI sont engagés ou prévus (Canton d'Albens, Lac du Bourget, Chambéry Métropole).

B. Arlysère : approuvé en 2012

Il couvre 39 communes du Val d'Arly, Beaufortain et Haute Combe de Savoie, autour d'Albertville. Un travail a été engagé concernant la mise en compatibilité des documents d'urbanisme communaux avec le SCOT. Un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) a été constitué, notamment pour mettre en œuvre le SCOT.

Son PADD rappelle Les singularités du territoire et affiche 3

objectifs principaux :

- la préservation et valorisation d'une armature des espaces naturels et agricoles et des paysages.
- une armature urbaine structurée, outil de cohérence et d'équité territoriale.
- conforter et diversifier le dynamisme économique et la création d'emplois par la valorisation des ressources.

C. Tarentaise Vanoise : en élaboration

L'assemblée des pays de Tarentaise-Vanoise (APT) a délibéré en 2008 pour entreprendre les démarches d'élaboration du SCOT. Son territoire comprend la partie valléenne anciennement industrialisée et le plus grand domaine skiable du monde avec les Trois Vallées, Tignes et Val-d'Isère, Les Arcs, La Plagne, Valmorel.

Les questions de démographique, des lits touristiques, des domaines skiables, des concurrences entre stations, de la Charte du parc national de Vanoise, des transports et des déplacements, de la protection des espaces agricoles, de l'économie y sont posées.

Le PADD a été débattu en février 2014 (avant la loi ALUR). L'arrêt du projet est prévu fin 2016.

D. Région Urbaine de Grenoble : approuvé en 2011

Il a été approuvé en 2011.

Son périmètre couvre 276 communes, récemment étendu au Trièves et aux Balcons de Chartreuse. Le secteur

Grésivaudan est limitrophe de la Savoie et de la Maurienne (Belledonne). Il comprend 760 000 habitants, soit presque les 2/3 de la population iséroise.

Ses 3 grands enjeux sont :

- économiser l'espace,
- rééquilibrer les différents territoires,
- favoriser les fonctionnements de proximité.

E. Briançonnais : en élaboration

Son territoire couvre les 13 communes de la communauté de communes du Briançonnais.

Le PADD a été débattu et comprend 4 axes principaux :

- Axe 1 : l'économie diversifiée du Briançonnais.
- Axe 2 : Réunir le Briançonnais autour de ses complémentarités en synergie avec le tourisme.
- Axe 3 : L'excellence environnementale comme ambition du développement.
- Axe 4 : Changer d'échelle dans l'action intercommunale.

La phase d'élaboration du DOO a été engagée en septembre 2015. Il contiendra notamment les différentes unités touristiques nouvelles (UTN) que le Briançonnais pourrait développer dans les prochaines années pour pérenniser son développement économique et touristique.



DYNAMIQUES LOCALES & GOUVERNANCE

Organisation et dynamiques du territoire

F. Oisans : en élaboration

Son territoire couvre les 20 communes de la communauté de communes de l'Oisans et son élaboration a été engagée en 2012.

En 2013, les élus communautaires ont lancé plusieurs études afin d'élaborer le diagnostic du territoire de l'Oisans. De nombreux thèmes ont été analysés : tourisme, mobilité, économie, agriculture, urbanisme et paysage, environnement, potentiel en énergie renouvelable.

5 enjeux prioritaires ont été définis pour le territoire :

- Le tourisme (hébergements, commerces...), moteur de l'économie de l'Oisans,
- La mobilité externe au territoire : aéroport, autoroute, voie ferrée, transport collectif, routes nationales et départementales...,
- La mobilité interne au territoire : optimisation de l'existant, transport collectif, transport par câbles, modes doux...,
- La complémentarité des territoires en termes d'équipements,
- La réduction de la vulnérabilité des populations face aux risques naturels.

Une proposition de liaison entre Vaujany et Les Sybelles est discutée.



CONSOMMATION FONCIERE

Organisation et dynamiques du territoire

3. CONSOMMATION FONCIERE URBAINE DES 10 DERNIERES ANNEES

■ Que mesure-t-on ?

Les indicateurs sont basés sur les données fournies par la Régie de Gestion des Données de Savoie et Haute-Savoie, intitulées « occupation du sol ».

Bien que bénéficiant de moins d'antériorité que celles de la DDT basées sur la mesure de la « tâche urbaine », elles leur ont été préférées compte tenu de leur plus grande précision, tant géographique que thématique, permettant notamment d'analyser l'occupation antérieure des espaces artificialisés et leurs nouveaux usages, avec une même base homogène et actualisable dans le temps (d'autres campagnes sont prévues, permettant de suivre les indicateurs).

Les définitions des deux sources figurent dans les encarts ci-contre. La carte ci-dessous illustre les différences de méthode sur un petit extrait de territoire.

Base « occupation du sol » de la RGD

La méthodologie utilisée se base sur une photo-interprétation manuelle d'orthophotos au 1/5000^{ème}. Elle consiste à dessiner (directement dans un logiciel SIG) un zonage pour chaque occupation du sol identifiée sur les photographies aériennes en couvrant le territoire de manière exhaustive. A chaque polygone est affecté un poste de la nomenclature choisie au préalable. La nomenclature est composée de 48 postes et s'inspire de la nomenclature de la base CORINE Land Cover, produite dans le cadre du programme européen de coordination de l'information sur l'environnement. Ce travail est réalisé à chaque nouvelle orthophoto selon la même méthodologie.

La base résultante permet ainsi de suivre la nature de l'occupation du sol de tout point du territoire et en particulier de suivre l'évolution de la tâche urbaine.

La base de données pour la Savoie est composée à ce jour de 3 campagnes : 2006 - 2009 - 2013

L'Unité Minimale d'Extraction Thématique est de 2500m² en zone urbaine. Toute évolution de plus de 500m² est prise en compte.

Nomenclature détaillée présentée en annexe.

Base « tâche urbaine » de la DDT

Géo-traitement de la couche bâtie de la BD Topo (dilatation de 40 mètres puis une érosion de 15 mètres) pour obtenir un contour des enveloppes bâties, sans autre précision de la nature d'occupation des sols, ni dans la tâche urbaine, ni en dehors.

Ces données ne rendent pas compte de l'ensemble de l'anthropisation des sols, se basant sur la notion de « bâti ». Ne sont notamment pas comptabilisées les emprises des infrastructures routières et ferroviaires, de



CONSOMMATION FONCIERE

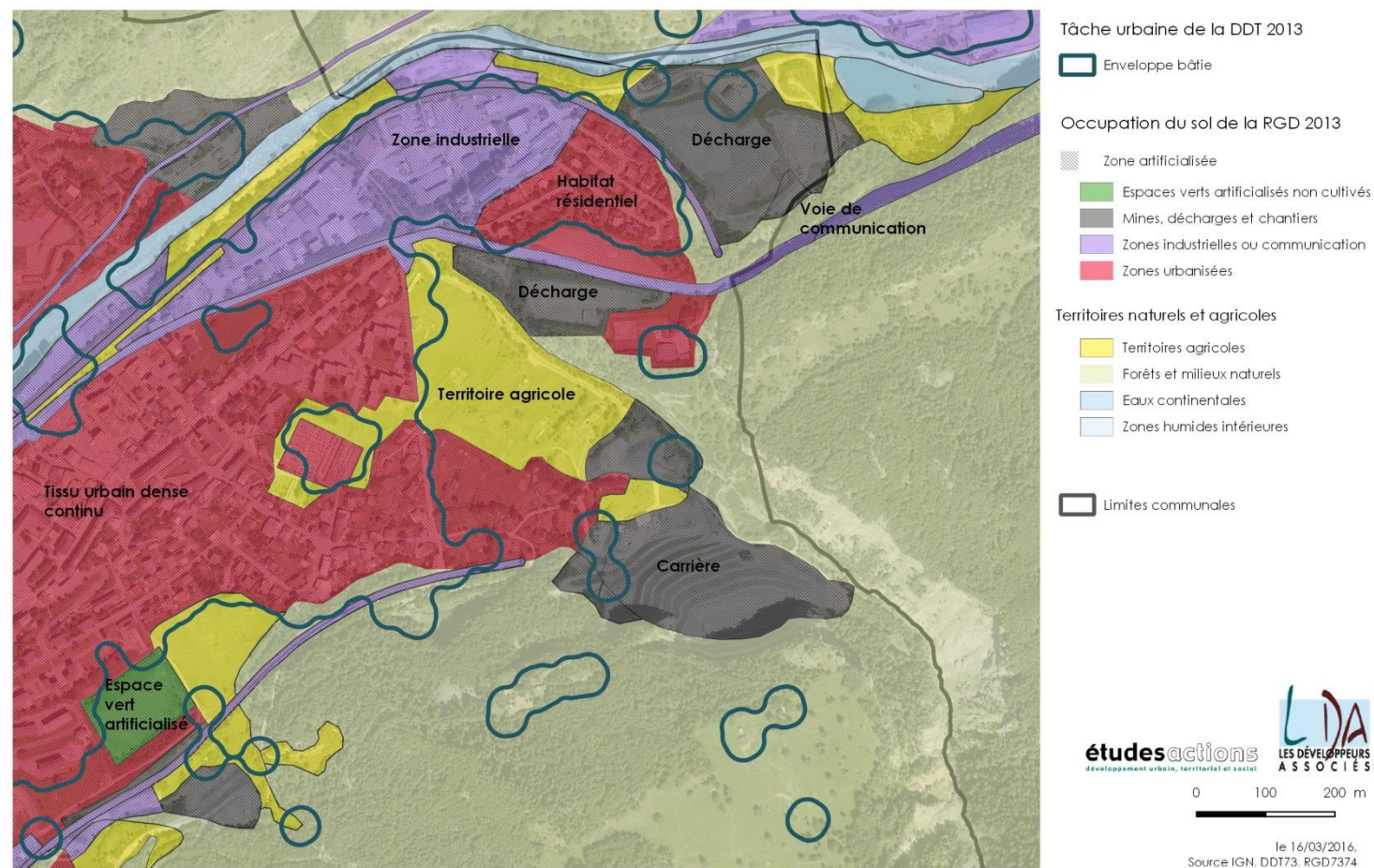
Organisation et dynamiques du territoire

même que certains équipements tels que les campings, cimetières, bassins de rétention, etc. Les données sont disponibles avec une importante antériorité, sur la base de l'année de construction déclarée dans les fichiers fonciers MAJIC.

Illustration des méthodes d'analyse de la consommation foncière : tâche urbaine de la DDT et occupation du sol de la RGD

Exemple sur la commune de Modane

Projet de territoire et SCOT Pays de Maurienne





CONSOMMATION FONCIERE

Organisation et dynamiques du territoire

■ Un solde de 28ha artificialisés par an

Il en ressort que, entre 2006 et 2016, les espaces artificialisés ont crû de 277 ha. en Maurienne, soit 28 ha. par an.

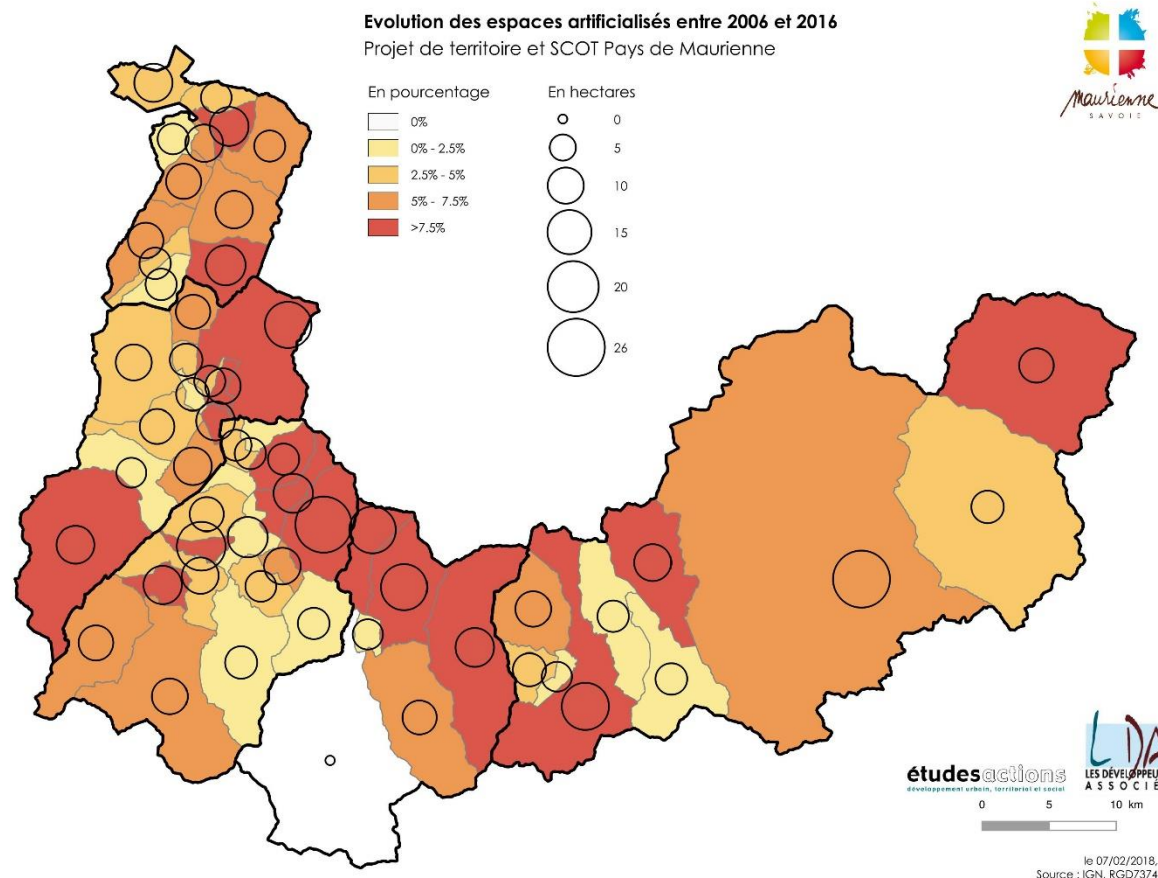
Il s'agit là d'un solde entre :

- des espaces naturels ou agricoles nouvellement artificialisés : 308 ha. au total, comme nous le verrons plus bas, soit 30,8 ha. par an,
- et des espaces artificialisés revenus à l'état naturel ou agricole, notamment des zones de chantiers (31 ha. au total).

Les espaces artificialisés sont ainsi passés d'une superficie de 4 743 ha. en 2006 à **5 020 ha en 2016**, soit une extension de **5,8 % en 10 ans**. L'évolution en Savoie était légèrement supérieure à 5,9 %. La Maurienne représente ainsi 15 % des espaces artificialisés de Savoie, pour 30 % de sa superficie et 11 % de sa population.

Il convient pour l'interprétation de ces données de garder à l'esprit que la construction neuve et les chantiers ont nettement ralenti à partir de 2006, alors qu'ils connaissaient un pic notable au début des

années 2000.





CONSOMMATION FONCIERE

Organisation et dynamiques du territoire



CONSOMMATION FONCIERE

Organisation et dynamiques du territoire

■ Au détriment des espaces naturels et des espaces agricoles

De 2006 à 2016 :

- **seuls les espaces artificialisés** augmentent en solde, en Maurienne comme en Savoie,
- les **forêts et milieux naturels perdent environ 74 ha**, en fait 209 ha si l'on décompte les 135 ha provisoirement comptabilisés naturels lors de la vidange temporaire du lac du Mont-Cenis mais qui vont retourner en eau (le solde des surfaces en eau est donc nul)
- Les espaces agricoles baissent de 69 ha

	Evolution 2006-2016 en ha.		Evolution 2006-2016 en %	
	PM	Savoie	PM	Savoie
Territoires artificialisés	277	1 818	6%	6%
Territoires agricoles	-69	-1 105	-1%	-2%
Forêts et milieux naturels	-74	-506	0%	0%
Zones humides	0	-71	0%	-8%
Surfaces en eaux	-135	-137	-6%	-1%

Source : occupation du sol - RDG 73-74

Comme on le constate sur le tableau croisé ci-après (évolution de l'occupation du sol en Maurienne entre 2006 et 2016), les nouveaux espaces artificialisés entre 2006 et 2016 étaient :

- à 49 % des espaces naturels en 2006 (151 ha.)
- et également à **49 % des espaces agricoles** en 2006 (151 ha.)

Pourtant, il serait faux d'en déduire que seule l'artificialisation affecte les espaces naturels et agricoles.

- Sur les **252 ha d'espaces agricoles ayant perdu leur fonction agricole** entre 2006 et 2016, les usages urbains en représentent 60 % (151 ha.), le reste étant redevenu naturel, humide ou en eau (101 ha.). Par ailleurs, 183 ha naturels (177 ha.) ou artificialisés (6 ha.) sont redevenus agricoles, soit un solde de « seulement » 69 ha perdus.

- Les **376 ha d'espaces naturels ayant disparu** entre 2006 et 2016 se sont pour 40 % artificialisés, pour 47 % sont devenus agricoles et pour 11 % en eaux (sachant qu'il s'en est reconquis 302 ha. dans le même temps, notamment sur les espaces agricoles et les surfaces en eaux) ; ce solde peut être ramené à 167 ha. si l'on exclut les surfaces en eaux provisoirement perdues du lac du Mont-Cenis.

Enfin, soulignons que **31 ha d'espaces artificialisés ont retrouvé un usage agricole ou naturel entre 2006 et 2016**. Il s'agit des carrières et zones de chantier : 19 ha ont désormais une occupation de forêt ou de milieu naturel,



CONSOMMATION FONCIERE

Organisation et dynamiques du territoire

6ha de terres agricoles et 6 ha en eau.

Evolution de l'occupation du sol en Maurienne entre 2006 et 2016

	Total 2016	Territoires artificialisés en 2006	Territoires agricoles en 2006	Forêts et milieux naturels en 2006	Zones humides en 2006	Surfaces en eaux en 2006
Territoires artificialisés en 2016	5 020	4 712	151	151	5	1
Territoires agricoles en 2016	4 968	6	4 784	177	0	0
Forêts et milieux naturels en 2016	196 952	19	92	196 650	1	189
Zones humides en 2016	103	0	1	8	94	0
Surfaces en eaux en 2016	2 055	6	8	40	2	2 000
Total 2006	209 099	4 743	5 037	197 026	103	2 190

Source : occupation du sol - RDG 73-74

Lecture : sur 5000 ha. artificialisés en 2016, 4712 étaient déjà artificialisés en 2006, 151 étaient agricoles et 151 étaient naturels



CONSOMMATION FONCIERE

Organisation et dynamiques du territoire

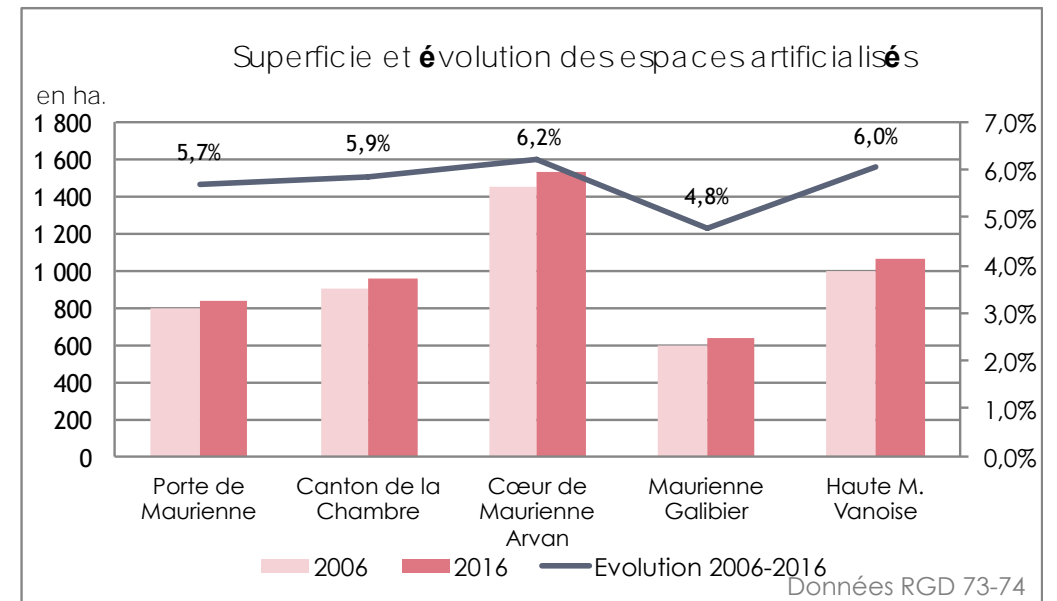
■ Une artificialisation plus rapide dans certains territoires en valeur relative

Comme on le constate sur le graphique ci-contre, la croissance des espaces artificialisés a été plus rapide dans certains territoires qui s'étaient peu développés en superficie.

Ainsi, c'est en Cœur de Maurienne Arvan que la croissance des espaces artificialisés est la plus rapide, tant en valeur absolue, puisque 90 ha. ont été « consommés » en 10 ans, qu'en valeur relative : la croissance des espaces artificialisés y atteint plus de 6 %.

La croissance est également rapide en Haute Maurienne Vanoise où elle atteint 6 %, correspondant à 60 ha, ainsi, dans une moindre mesure, que dans le Canton de la Chambre (5,9 % pour 53 ha.).

La croissance est moins importante en Maurienne Galibier où les espaces artificialisés correspondent à 29 ha. pour une évolution de 4,8 % entre 2006 et 2016 et Porte de Maurienne avec 45 ha. artificialisés représentant 5,7%.



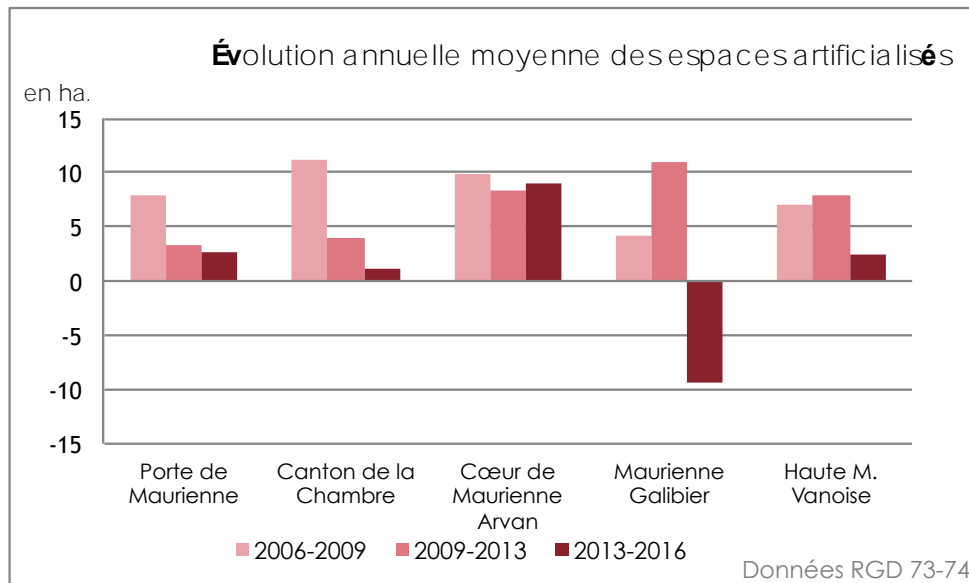


CONSOMMATION FONCIERE

Organisation et dynamiques du territoire

Le **rythme de développement des espaces artificialisés s'est réduit sur la période 2013-2016** par rapport à la période précédente 2006-2016, en lien avec le pic de la construction neuve et des chantiers évoqués plus haut, excepté en Cœur de Maurienne Arvan,.

En **Maurienne-Galibier**, entre 2013 et 2016, le retour d'espaces de chantiers à l'état naturel ou agricole étant supérieur à l'artificialisation (sur Valloire et Valmeinier notamment, travaux d'aménagement de pistes sur les domaines skiables alpins), le solde apparaît négatif.



La lecture des données communales de la RGD permet une approche plus nuancée.

Au sein de la Haute-Maurienne Vanoise, la croissance de l'artificialisation des communes n'excède pas 10 %.

De même, aucune commune de la Porte de Maurienne ne dépasse 11 % de croissance.

En **Cœur de Maurienne Arvan**, plusieurs communes ont connu une importante artificialisation entre 2006 et 2016 :

- Saint Pancrace, où l'évolution a été la plus forte avec 46 % de croissance (16 ha.),
- Villarembert, à 15 %,
- Saint-Julien-Mont-Denis, à 13 %.

D'autres communes ont connu une très forte artificialisation entre 2006 et 2016 :

- Saint-François-Longchamp (commune nouvelle), à 14 %,
- Saint-Martin-de-la-Porte, à 13 %,
- Saint-Colomban-des-Villards, à 12 %,
- Orelle, à 12 % également.

Certaines communes, malgré une croissance d'artificialisation faible, ont une croissance importante en valeur absolue.

- Val-Cenis (commune nouvelle), avec environ 26 ha. artificialisés pour 7 % de croissance entre 2006 et 2016,
- Modane, environ 15 ha. artificialisés (8 % de croissance),
- Saint-Michel-de-Maurienne, environ 14 ha. artificialisés (9 % de croissance).



CONSOMMATION FONCIERE

Organisation et dynamiques du territoire

■ Des usages qui ne sont pas majoritairement résidentiels

La mesure de la consommation foncière peut être affinée, notamment concernant les usages des espaces artificialisés.

Nous nous intéressons donc ici aux 308 ha. artificialisés entre 2006 et 2016.

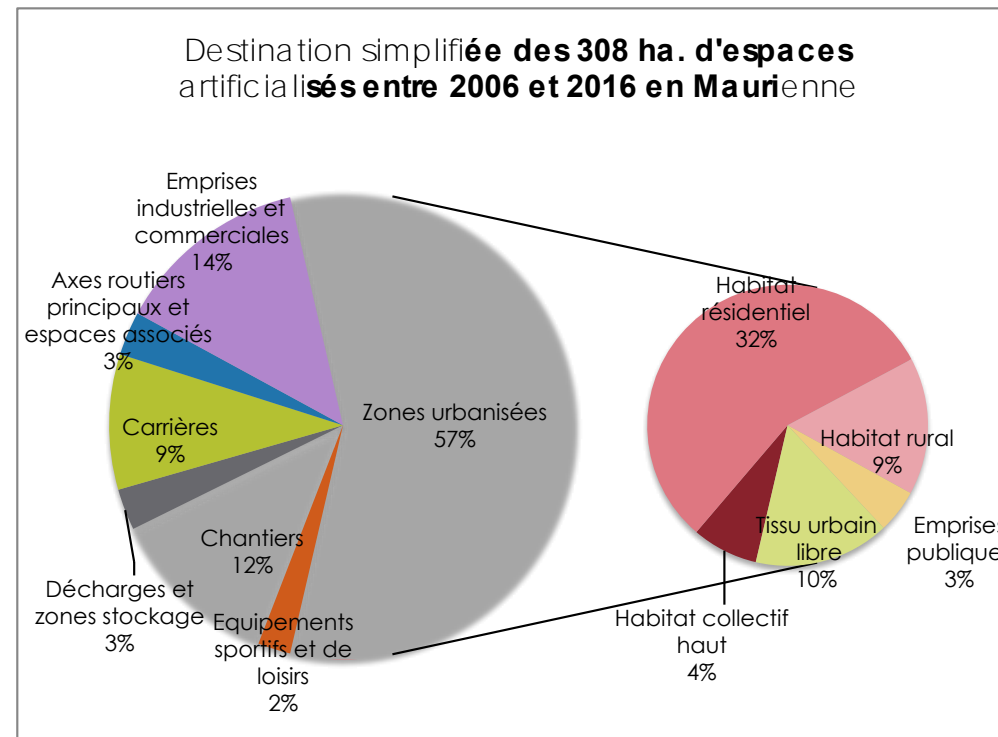
On constate sur le graphique ci-contre que 57% des surfaces artificialisées entre 2006 et 2016 concernent l'habitat :

- 32 % pour l'habitat résidentiel (zones pavillonnaires), contre 36 % pour l'ensemble de la Savoie ;
- 9% pour l'habitat rural (hameaux et fermes), contre 15 % en Savoie

Les espaces artificialisés concernent également d'autres destinations :

- les emprises industrielles et commerciales constituent 14 % des espaces artificialisés pendant la période, pour 11 % en Savoie ;

- les chantiers représentent 12 % des surfaces artificialisées : ils sont légèrement surreprésentés par rapport à la Savoie (10 %) ; les espaces chantiers peuvent concerner des aménagements en zone agricole, naturelle et forestière ou des aménagements en vue d'une urbanisation future ;
- les carrières représentent 9 % de la consommation foncière urbaine : elles sont là encore significativement surreprésentées par rapport à la moyenne savoyarde (3 %).





CONSOMMATION FONCIERE

Organisation et dynamiques du territoire

■ 26 % des espaces artificialisés sont dans les stations de montagne

Pour approcher la consommation foncière liée au tourisme, nous avons utilisé le travail de l'IRSTEA sur la délimitation des stations de montagne⁴⁸. Nous avons considéré, pour utiliser une méthode lisible, que les espaces artificialisés dans les stations ont une vocation touristique.

Il en ressort que, en Maurienne, près de 26 % des espaces artificialisés entre 2006 et 2016 sont situés dans les stations de montagne.

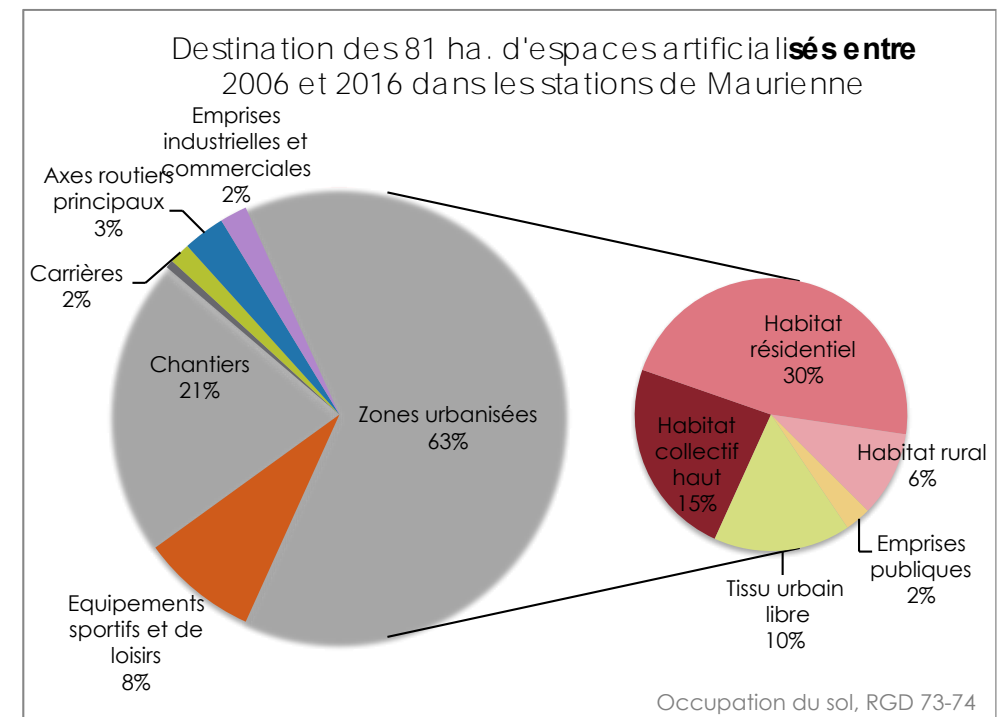
La majorité des surfaces artificialisées entre 2006 et 2016 (63 %) concerne les zones urbanisées mixtes recouvrant l'habitat. Elles sont plus représentées dans les stations sous forme d'habitat collectif haut (15 % dans les stations pour 4 % dans l'ensemble de la Maurienne).

On note également une surreprésentation des chantiers (21 % pour 12 % en moyenne). Les surfaces de chantier sont notamment représentées :

- à Saint-François Longchamp (4,3 ha.)
- à Villarembert (4,2 ha.)
- à Valloire (2,5 ha.)

Enfin, les équipements sportifs et de loisirs constituent 8 % de l'artificialisation en station contre 2 % dans l'ensemble de la Maurienne.

Au contraire, les emprises industrielles et commerciales et les carrières sont en part moindre.



⁴⁸ Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture. La couche utilisée est « contours de stations » : les contours de stations représentent l'unité de lieu entre

le séjour et le loisir. Ils sont issus d'une démarche de sélection du bâti en continuité au départ des points bas des remontées mécaniques.



ARMATURE URBAINE

Organisation et dynamiques du territoire

4. ARMATURE URBAINE

La problématique de l'armature urbaine renvoie à comment générer un développement urbain équilibré et structuré autour des pôles urbains, des bourgs, des stations, en cohérence avec l'identité et l'histoire du territoire, en rapport avec la législation (SRU, Grenelle2) et les grandes préoccupations territoriales (démographique, résidentielle, économique, mobilités, services, attractivité territoriale, impacts de la hausse du coût de l'énergie...)

- *Comment faire naître / conforter une hiérarchie urbaine qui assure les équilibres et les complémentarités entre les pôles et avec les espaces ?*
- *Comment maintenir et renforcer l'attractivité et les centralités des pôles urbains tout en proposant une dynamique pour les communes rurales ?*
- *Comment prendre en compte les évolutions en cours pour que de nouveaux équilibres accompagnent une attractivité globale du territoire Maurienne et son insertion dans des espaces inter-territoriaux ?*
- *Quelles modalités d'urbanisation définir pour qu'elles soient acceptables, en lien avec l'identité du territoire et avec ses ressources*

4.1. Une hiérarchie et une organisation urbaines lisibles ...

La Maurienne est un espace à dominante rurale dans lequel seules 3 communes, sur les 62 communes du territoire, dépassent les 2 000 habitants et aucun pôle n'a plus de 10 000 habitants.

L'armature urbaine de la Maurienne se définit par :

- 1 pôle supérieur St Jean de Maurienne,
- 2 pôles intermédiaires : St Michel-de-Maurienne et Modane-Fourneaux,
- 15 pôles de proximité (aussi bien en vallée qu'en montagne),
- Un axe autoroutier et une voie ferrée traversent, desservent et structurent le fond de vallée.

A. Saint-Jean-de-Maurienne : pôle supérieur à l'échelle de la Maurienne

Saint-Jean-de-Maurienne est la principale ville du territoire, mais son poids et son rayonnement sont sans commune mesure avec celui des agglomérations ou métropoles environnantes, Chambéry, Albertville, Grenoble, Lyon, Turin, Genève vers lesquelles les habitants se dirigent, ponctuellement ou durablement, pour obtenir un service de haut niveau, travailler, étudier, se divertir ou habiter.

La ville, sous-préfecture, rassemble le plus grand nombre de fonctions supérieures de la Maurienne : nombreux emplois



ARMATURE URBAINE

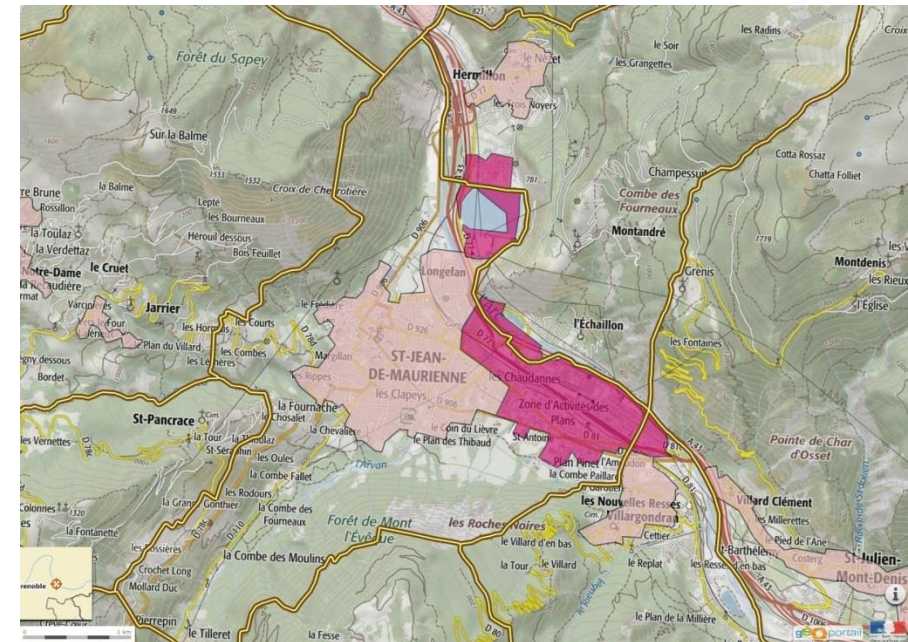
Organisation et dynamiques du territoire

industriels et tertiaires, logements diversifiés, grandes et moyennes surfaces commerciales, hôpital, médecine spécialisée, pôle emploi, lycées, sous-Préfecture, musées, offre culturelle, gare TGV, future gare internationale TGV Lyon-Turin... Le service des urgences de St Jean est réputé pour son efficacité et la qualité de ses interventions

Elle compose une agglomération intercommunale, avec une urbanisation continue qui s'étend sur :

- Hermillon : zone d'activités de Longefan,
- Villargondran : zone d'activités des Plans, bourg de Villargondran/Les Nouvelles Resses.

La future gare internationale TGV Lyon-Turin et le projet de requalification du quartier gare constituent un projet important, en cours de validation, qui devraient impacter le développement urbain de l'agglomération et son rayonnement sur l'ensemble de la Maurienne, en la confirmant comme principale porte d'entrée ferroviaire de la vallée et des stations. Aujourd'hui ces projets ne sont pas débattus à l'échelle du Pays.



Dominante économique
 Dominante résidentielle
 Source géoportail 2016



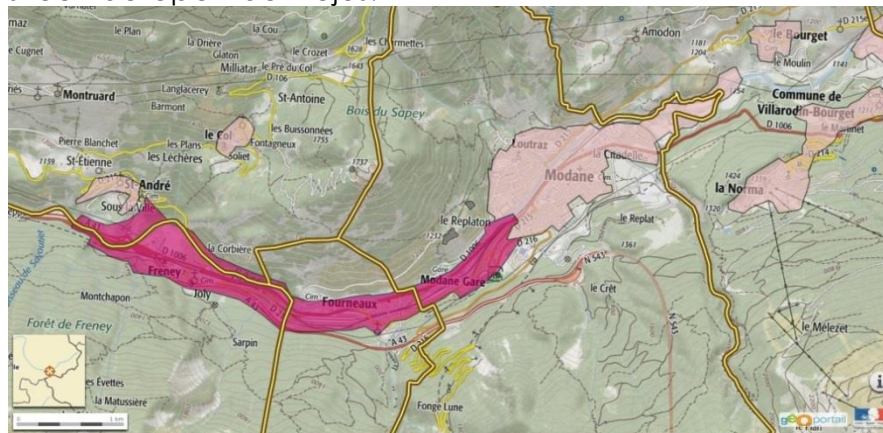
ARMATURE URBAINE

Organisation et dynamiques du territoire

B. Modane/Fourneaux et Saint-Michel-de-Maurienne : 2 pôles intermédiaires

Ces pôles se caractérisent par une gamme de services intermédiaires de type trésorerie, gendarmerie, collèges, hébergement et service d'aide aux personnes âgées, supermarché. A noter également la présence ponctuelle de services qui peuvent être qualifiés de supérieurs : lycée à Saint-Michel-de-Maurienne, Centre hospitalier à Modane, gares TGV.

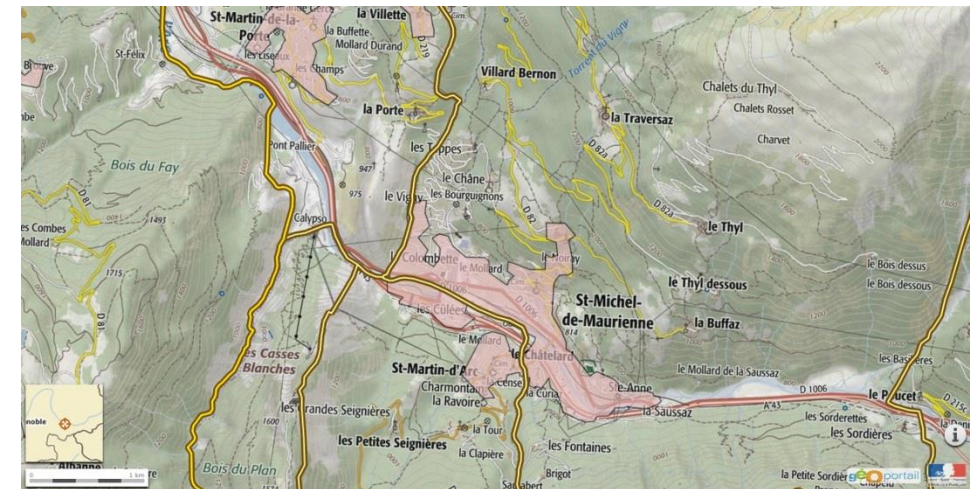
Modane et Fourneaux composent une agglomération intercommunale en raison de la continuité urbaine, mais aussi de la continuité commerciale qui se sont réalisées dans le secteur de la gare. Une entrée d'agglomération, notion plus large, semble même émerger dès Freney où se situe l'autoport du Fréjus.



Dominante économique Dominante résidentielle Source géoportail 2016

Une continuité urbaine s'opère entre Saint-Michel-de-Maurienne et Saint-Martin-d'Arc, en rive gauche de l'Arc, au lieu-dit Le Châtelard.

La future gare internationale TGV de saint-Jean-de-Maurienne, une fois mise en service, devrait réduire le rôle des gares TGV de Saint-Michel-de-Maurienne/Valloire et de Modane



Dominante économique Dominante résidentielle Source géoportail 2016

C. Des pôles de proximité en fond de vallée ou en montagne

Ces pôles de proximité accueillent généralement la poste, des petits commerces, des médecins, des équipements scolaires, parfois le Collège.



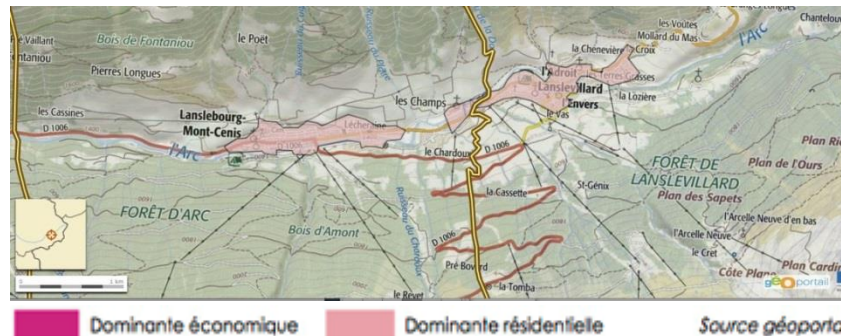
ARMATURE URBAINE

Organisation et dynamiques du territoire

Ces pôles de proximité correspondent à la fois :

- à la trame historique des bourgs et anciens chefs-lieux de cantons en fond de vallée : Aiguebelle, Epierre, La Chambre/Saint-Rémy-de-Maurienne/Saint-Etienne-de-Cuines, Saint-Julien-Montdenis, Termignon, Lanslebourg-Mont-Cenis, Lanslevillard.
- à l'urbanisation touristique plus contemporaine qui a fait émerger des pôles de services plus ou moins saisonniers et des habitants à l'année : Saint-François-Longchamp, Fontcouverte-La-Toussuire/Villarembert, Valloire, Aussois.

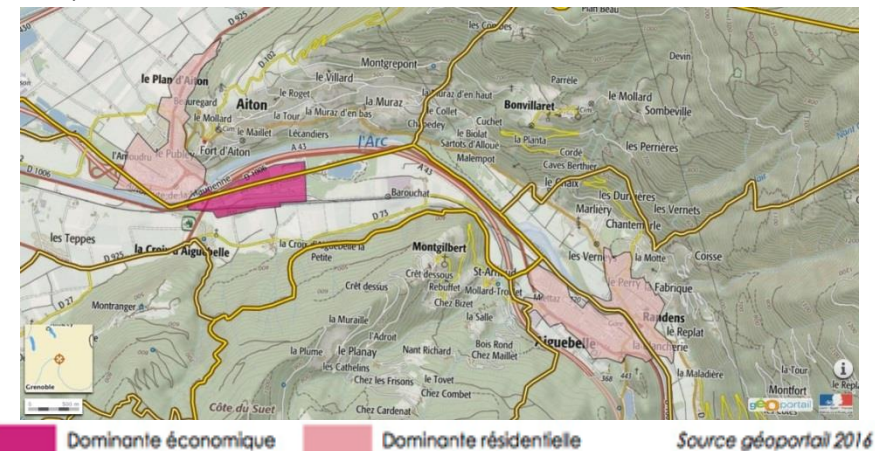
Au sein de ce réseau, les bourgs de Lanslebourg-Mont-Cenis et Lanslevillard ont une situation de proximité particulière, chacun étant implanté en limite de leur commune



A noter également le rôle d'une moyenne surface commerciale installée sur la zone d'activité de Sollières-Sardières, rayonnant sur la Haute Maurienne, toute l'année.

D. Des pôles de proximité en forte évolution

- **L'agglomération d'Aiguebelle**, qui s'étend sur Randens, de part et d'autre de l'Arc, dans un espace, Porte de Maurienne, où une croissance démographique et des flux domicile-travail sont importants.



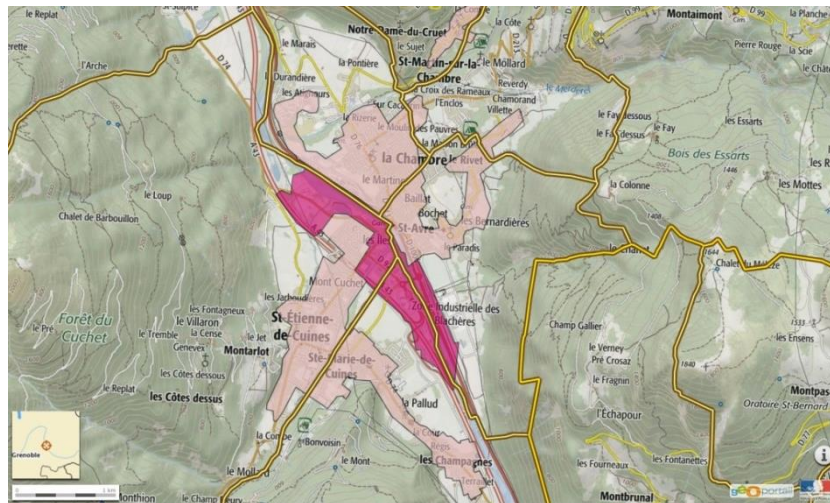
- **Le pôle d'Aiton**, qui pourrait se voir conforté par le développement programmé de la zone d'activités Arc-Isère.



ARMATURE URBAINE

Organisation et dynamiques du territoire

- **L'agglomération de la Chambre**, qui s'étend sur 5 voire 6 communes, de part et d'autre de l'Arc, dans un territoire qui figure parmi les moins contraints de Maurienne (vaste espace ouvert, politiques favorables à l'urbanisation...). Une gare TVG est présente (La Chambre-Saint-Avre). Tout comme Modane et Saint-Michel-de-Maurienne, le rôle de la gare TGV devrait réduire après mise en service de la future gare internationale TGV à Saint-Jean-de-Maurienne.



■ Dominante économique ■ Dominante résidentielle Source géoportail 2016

4.2. ...mais cette organisation apparaît aujourd'hui ni polarisée ni multipolarisée et réinterrogée par de nouvelles dynamiques territoriales

Saint-Jean-de-Maurienne, ville principale de la Maurienne, voit son rayonnement limité par la géographie, par la concurrence des agglomérations et métropoles proches et par sa taille limitée qui n'atteint pas une masse critique :

- la partie aval de la vallée est plus perméable à l'attraction que peuvent exercer les agglomérations proches d'Albertville ou Chambéry
- outre les équipements et services faisant défaut, les services supérieurs de Saint-Jean-de-Maurienne, notamment hospitaliers ou culturels, peuvent être concurrencés par ceux proposés par les agglomérations ou métropoles les plus proches, jusqu'à Grenoble, Lyon, Genève ou Turin, l'accès à ces villes étant facilité par la qualité des déplacements routiers
- les récentes évolutions urbaines et dégradation de l'animation urbaine ont réduit l'attractivité de la ville

Son rayonnement ne s'exerce donc ni pleinement sur la Maurienne, ni auprès de tous ses habitants. L'absence de communes de plus de 10 000 habitants en Maurienne et donc de centralité avec une masse critique suffisante, questionne l'armature actuelle de la vallée.



ARMATURE URBAINE

Organisation et dynamiques du territoire

La multi polarisation urbaine qui s'est constituée **n'est ni pensée ni organisée à l'échelle de la Maurienne**. Elle résulte d'initiatives locales successives, de politiques d'urbanisme et de développement touristique communales, puis de politiques communautaires thématiques. L'accès aux équipements, aux services, aux commerces, au logement, à l'hébergement spécifique, aux loisirs, aux pépinières d'entreprises est donc très variable selon les secteurs de la vallée.

Les bourgs de fond de vallée offrent souvent **une image dégradée de leur bâti ou de leurs espaces publics**, malgré des initiatives locales réussies.

Des **stations-villages** ont émergé comme pôles de proximité. Elles **constituent une nouveauté dans l'armature urbaine de Maurienne**. Mais comme le tourisme est fondé de manière quasi-exclusive sur la saison hivernale, ces bourgs ont du mal à maintenir un rayonnement hors « saison » et à assurer des services sur l'année notamment au profit des habitants permanents.

Le **fonctionnement urbain autour de La Chambre est confus**, alors même que La Chambre pourrait prétendre aujourd'hui à un statut de pôle intermédiaire. Le territoire de La Chambre n'est cependant pas structuré actuellement pour y répondre. Centres-bourgs, gare, grandes surfaces commerciales, collège sont ainsi dispersés sur un vaste territoire urbain, et plusieurs équipements sont manquants à l'échelle d'une unité urbaine de 5 000 habitants

Aiguebelle est confronté à une **évasion** sociale (flux domicile-travail), culturelle, commerciale, malgré un développement démographique que ce pôle n'a pas su ou pu anticiper ni accueillir. Pour une cohérence territoriale ce pôle devra prendre appui sur les bourgs de Randens et d'Aiton, (Arc-Isère), avec comme enjeux principaux la gare, au centre de cet espace, et le service à la population.

En Haute Maurienne, une organisation rurale multipolaire existe, répartie entre villages de faible taille : **Termignon, Lanslebourg, Lanslevillard**. L'enclavement hivernal de ce secteur de Haute-Maurienne est une spécificité.



ARMATURE URBAINE

Organisation et dynamiques du territoire

4.3. Synthèse armature urbaine

L'absence de commune de plus de 10 000 habitants en Maurienne et donc de centralité avec une masse critique suffisante questionne l'armature urbaine actuelle du territoire. De plus de nouvelles dynamiques sont en jeu sur le territoire qui bousculent les équilibres actuels entre les pôles. Enfin l'étendue de la vallée est une spécificité à prendre en considération pour assurer une cohérence territoriale.

- Un maillage qui évolue
- Une dégradation forte des centres bourgs
- St Jean de Maurienne : une taille critique insuffisante pour un rayonnement sur la Maurienne. Un statut de ville centre à conforter ?
- Modane-Fourneaux et Saint-Michel-de-Maurienne : des potentialités et des difficultés avec des questions sur la desserte ferroviaire future
- Un fonctionnement urbain confus autour de La Chambre : 2^{ème} agglomération de Maurienne (5 000 habitants)
- Aiguebelle-Randens et Aiton : un pôle adapté aux nouveaux besoins ? comment rester attractif par une offre de foncier raisonnée ?
- Haute Maurienne : une organisation multipolaire satisfaisante ?
- Des stations-villages émergentes en tant que pôles de proximité : quelle reconnaissance et place dans l'armature territoriale ?

4.4. Enjeux armature urbaine

Le territoire compose trois principales entités qui sont à la fois paysagères et vécues, et au sein desquelles l'intercommunalité s'est recomposée :

- **Porte de Maurienne et bassin de la Chambre**, où émerge l'agglomération de La Chambre et où stagne l'agglomération d'Aiguebelle, dans un contexte de pression démographique externe, avec une fonction touristique importante à Saint-François Longchamp et dans la Vallée des Villards
- **Cœur de Maurienne, Arves et Galibier**, où les deux grands pôles urbains connaissent des difficultés démographiques, plus marquées à Saint-Michel-de-Maurienne, mais avec une activité touristique très importante
- **La Haute-Maurienne-Vanoise**, où le principal pôle urbain connaît également des difficultés démographiques, avec une offre touristique diversifiée et offrant un vaste territoire très préservé.

Dans ce contexte, la place et le rôle de Saint-Jean de Maurienne dans l'armature urbaine sont questionnés : une place à conforter (TGV, SMUR...) mais qui ne peut être exclusive compte tenu de l'étendue de la vallée et des concurrences extérieures. Cette problématique a été identifiée comme centrale dans l'élaboration du SCoT. Quelle est la taille critique d'une ville centre sur la vallée (attractivité pour les habitants et investisseurs venant de



ARMATURE URBAINE

Organisation et dynamiques du territoire

l'extérieur...)? Ces problématiques ont été identifiées comme centrales dans l'élaboration du SCoT.

Des dynamiques en mutation sont observées concernant les centralités : vers le bassin de la Chambre, vers les stations avec des polarités touristiques, vers Aiguebelle, Aiton et le Parc Arc-Isère, déprise démographique sur Modane et Saint-Michel-de-Maurienne. Quelle place et quel rôle donner aux agglomérations émergentes de La Chambre, de Aiguebelle-Randens ? Comment conforter les pôles de Modane-Fourneaux et de St Michel-de-Maurienne ?

De manière transversale, la problématique de dévitalisation des **centres villes et centres bourgs** et de leur requalification est cruciale.

Ces enjeux urbains recoupent les problématiques de vieillissement, d'attractivité résidentielle, de mobilité, de renouvellement économique, de relation entre fond de vallée et montagne, de préservation des richesses agricoles ou naturelles qui ont été identifiées.

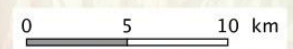
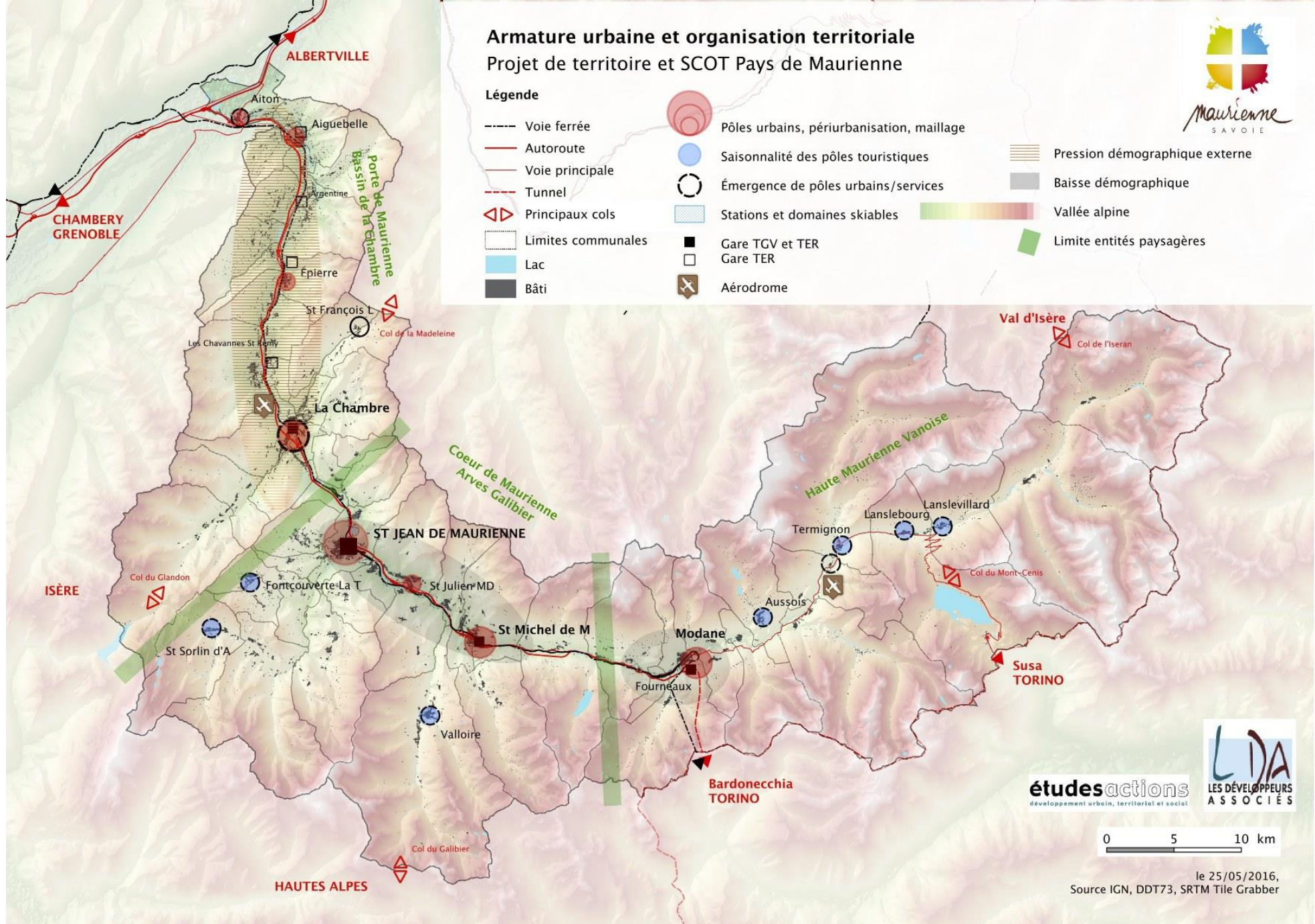
Armature urbaine et organisation territoriale

Projet de territoire et SCOT Pays de Maurienne



Légende

- | | | | | | |
|-------|--------------------|--|---|--|--------------------------------|
| ----- | Voie ferrée | | Pôles urbains, périurbanisation, maillage | | Pression démographique externe |
| — | Autoroute | | Saisonnalité des pôles touristiques | | Baisse démographique |
| — | Voie principale | | Émergence de pôles urbains/services | | Vallée alpine |
| - - - | Tunnel | | Stations et domaines skiables | | Limite entités paysagères |
| | Principaux cols | | Gare TGV et TER | | |
| | Limites communales | | Gare TER | | |
| | Lac | | Aérodrome | | |
| | Bâti | | | | |



le 25/05/2016,
Source IGN, DDT73, SRTM Tile Grabber